HISTOIRE DU PRINCE EUGENE DE SAVOYE, GÉNÉRALISSIME DES ARMÉES...

Digitized by Google

FONDO PIZZOFALCO

NAZIONALE
B. Prov.
X
13
BIBLIOTECA
VITT. EM. III
NAPOLI

PROVINCIALE

madio

Palchetto

Num.° d' ordine

139
4
44

B. Prov.
X
13

Digitized by Google

Digitized by Google

64812

HISTOIRE
DU
PRINCE EUGENE
DE SAVOYE

GÉNÉRALISSIME DES ARMÉES
De l'Empereur & de l'Empire.

Enrichie de Figures en Taille-Douce.

TOME QUATRIEME.

A VIENNE EN AUTRICHE,
Chez *BRIFFAUT.*

M. DCC. LXXVII.

Digitized by Google

Biblioteca Nazionale
NAPOLI

Digitized by Google

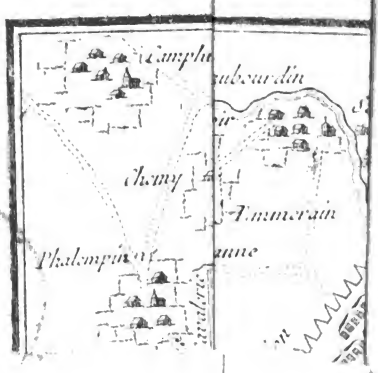

Digitized by Google

HISTOIRE
DU
PRINCE EUGENE
DE SAVOYE.

LIVRE X.

LE Prince Eugene & Mylord Duc, ayant avis que les François marchoient à eux, ordonnerent à leurs troupes de détendre les tentes, & de prendre les armes; après quoi elles furent rangées en bataille dans l'ordre déjà marqué. 1708.

L'Armée du Duc de Bourgogne ayant marché juſqu'à la portée du canon de celle des Alliés, s'arrêta ſans rien faire que de pouſſer quelques partis qu'on avoit envoyés pour examiner ce qui ſe

Digitized by Google

passoit. Elle attaqua & prit deux ou
1708. trois petits postes où les Alliés avoient mis des troupes pour amuser les François. Le Duc de Bourgogne rangea son Armée en bataille, sa droite derriere Ennevelin près de la Marque; le centre à Entreule & à Avelin, & la gauche appuyée à un ruisseau qui se jette à Phalempin, faisant un crochet qui alloit près du Village de Seclin, où les Alliés avoient mis sept bataillons avec du canon. Les François tirerent une ligne depuis les hayes de ce Village jusqu'à celles qui sont au-delà de la chaussée, pour se couvrir contre le feu de l'Artillerie des Alliés qui tiroit sur eux sans discontinuer. Toute la nuit du 10 au 11 se passa à se canonner de part & d'autre.

Les François s'emparent du Village de Seclin.

Le 11 les François attaquerent le Village de Seclin, & l'emporterent. Le Prince Eugene resta tout ce jour-là à l'Armée d'observation, & en partit le soir pour retourner au siége. Le 12 le Comte d'Albermarle revint au camp avec ses 30 Escadrons & le Convoi qu'il avoit escorté. Le 13 le Duc de Bourgogne & Mr. de Vendôme s'avancerent de fort près pour observer l'Armée de Mylord Duc, & voir s'il n'y auroit pas moyen de l'entamer. Le Général Anglois les fit saluer de plu-

Digitized by Google

sieurs coups de canon, dont un pensa tuer M. de Vendôme. Les Princes François, peu satisfait de cette politesse Angloise, se retirerent, & furent rejoindre Chamillart, qui étoit monté sur le clocher de Seclin pour observer l'Armée des Alliés avec des lunettes d'approche. Ils tinrent Conseil avec ce Ministre, & conclurent qu'il n'étoit pas possible de forcer les Alliés dans leur poste, à moins que de vouloir ruiner l'Armée sans délivrer Lille; que le meilleur parti qu'il y eût à prendre, c'étoit de se retirer, & de s'aller poster quelque part d'où l'on pût troubler le passage des convois qui venoient aux Assiégeans. Cette résolution prise, l'Armée Françoise se disposa à partir. 1708.

Retraite des François.

Le Duc de Bourgogne & le Duc de Vendôme, pour cacher leur retraite, continuerent à se promener vis-à-vis des Alliés; mais sans trop s'approcher, de peur de quelque nouvelle salve. Enfin ils reprirent le chemin par où ils étoient venus. Leur Armée fut divisée en plusieurs Corps, tant pour couvrir les Provinces exposées aux courses des Alliés, que pour leur ôter la communication avec celles de leur parti, d'où ils tiroient leurs convois.

Mylord Duc fit faire un mouvement

Digitized by Google

à ſon Armée, & la mena vers la Lis,
1708. où il campa entre Courtrai & Lille; pour favoriſer les convois qui devoient venir d'Oſtende. Il reçut quelques Bataillons & Eſcadrons qu'il envoya au Prince Eugene, n'en ayant plus beſoin lui-même.

Continuation du ſiége de Lille.

Eugene continuoit cependant à pouſſer ſes attaques avec toute la vivacité imaginable. Il s'étoit même déjà emparé d'une redoute près de la porte de Flandre, ſans qu'il lui en eût coûté plus de dix à douze hommes morts, & quelques vingt de bleſſés. Il ſe vit bien-tôt en état de donner l'aſſaut à divers ouvrages avancés. La réſolution en étant priſe, ce Prince donna par écrit l'ordre qu'il vouloit qui fût obſervé dans ces attaques. En voici la Copie.

Digitized by Google

Disposition (1) *pour l'attaque de la Contrescarpe entre la tenaille & l'ouvrage-à-corne, depuis la* Basse-Deule *jusqu'à la porte de la* Magdelaine, *sous la direction de Mr.* de Mey, *Ingénieur en chef.* 1708.

» On tirera avec les batteries de canon, & l'on jettera des bombes pendant tout le jour, autant qu'il sera possible, dans l'ouvrage-à-corne, & dans les ravelins proche de la porte de la Magdelaine, ainsi que dans la tenaille sur la Basse-Deule.

» On commandera 1600 Grenadiers, qui seront divisés en quatre pelotons dans la derniere parallele; sçavoir 400 qui attaqueront l'angle-saillant du chemin-couvert du demi-bastion gauche de la corne; 400 qui attaqueront l'angle de la tenaille; 400 qui attaqueront celui de la face gauche du ravelin proche de la brêche. Le reste, aussi au nombre de 400, attaquera la contrescarpe devant la brêche: ils auront avec eux trente Charpentiers pour couper les palissades devant la brêche.

» Les 1600 Grenadiers ainsi disposés

(1) Quinci, Histoire Militaire Tome V. pag. 533.

» ſeront ſoutenus par 1600 Fuſiliers.
1708. » La tranchée ſera occupée par huit
» Bataillons, poſtés la moitié dans la
» premiere parallele, l'autre moitié dans
» la ſeconde parallele ; & dès que les
» Grenadiers ſeront ſortis de leurs lo-
» gemens, les 1600 Fuſiliers prendront
» leurs places, & les premiers Batail-
» lons les places de ceux-ci..

» Six cent chevaux ſeront poſtés à
» l'aîle gauche pour les faire agir en cas
» de beſoin. On les mettra derriere le
» bois proche de la traverſe.

» Auſſi-tôt qu'on ſe rendra maître
» de la contreſcarpe, ſi l'on trouve le
» foſſé praticable devant la brêche,
» on détachera des Grenadiers pour y
» monter : ce qui pourroit obliger les
» Aſſiégés de battre la chamade, par
» la crainte d'être pris d'aſſaut.

» On eſſayera pareillement de ſe lo-
» ger ſur la tenaille ; & s'il n'eſt pas
» poſſible de le faire, les Grenadiers
» ſauteront dans le chemin-couvert,
» & ſe couvriront avec des ſacs à laine,
» qu'on fera marcher avec chaque déta-
» chement.

» Ceux qui attaqueront devant la brê-
» che, prendront poſte vis-à-vis le long
» de la contreſcarpe, allant la moitié
» devant le ravelin, & ſe couvriront

» avec des ſacs à laine autant qu'il ſera » poſſible. 1708.

» S'il arrivoit qu'on eût beſoin de plus » de monde, les Fuſiliers marcheront » de la même maniere que les Grena- » diers; & les Régimens qui ſeront dans » la tranchée, leur enverront de tems » en tems du ſecours, autant que les » Généraux le trouveront à propos.

» On mettra huit ou dix piéces de » canon devant l'ouvrage-à-corne pour » incommoder les Aſſiégés; ce qu'on » pratiquera auſſi devant la tenaille.

» On fera du poſte le plus près de la » tenaille un feu continuel, pour enfiler » tout ce qui paroîtra; ce qui ſoulagera » beaucoup les attaques.

Diſpoſition de l'attaque de la Contreſcarpe entre la Baſſe-Deule *& la Corne de la Porte de* St. André, *ſous la direction de* Mr. des Roques, *auſſi Ingénieur en chef.*

» Outre la Garde ordinaire des tran- » chées, l'on commandera 800 Grena- » diers & 800 Fuſiliers pour les ſou- » tenir. Quatre cens Grenadiers ſorti- » ront en quatre troupes de cent cha- » cune, qui marcheront aux angles de » la contreſcarpe, & ſuivis de 400 au- » tres, en cas qu'il en ſoit beſoin; &

» les 800 Fuſiliers ſeront prêts pour les
1708. » ſoutenir, comme auſſi toute la Garde
» des tranchées.

» Les premiers Grenadiers s'étendront » depuis le ravelin juſques vers la te- » naille qui ſoutient l'aîle de l'ouvrage- » à-corne, pour tenter le paſſage du » chemin-couvert de la contreſcarpe, » & gagner, s'ils peuvent, la brêche du » baſtion. Pour faciliter leur paſſage, » ils auront 30 Charpentiers comman- » dés avec des haches pour rompre les » paliſſades. En cas que la choſe ſe trou- » ve impoſſible, ils traverſeront le foſſé; » ſinon ils retourneront ſur la crête du » chemin-couvert, où les Travailleurs » viendront faire le logement. Il y en » aura 2000, afin que ſi l'affaire étoit » opiniâtre il y en eût toujours en » réſerve.

» On doit auſſi obſerver d'avoir ſur » les lieux 400 gabions, des faſcines en » abondance, & toute ſorte d'outils, » afin que l'on ait de quoi en donner » d'abord à ceux qui en pourroient » manquer.

» Les Grenadiers deſtinés à l'attaque, » qui ſera à ſept ou huit heures du ſoir, » ſortiront quand on ſera le ſignal mar- » qué. Deux heures avant l'attaque les » batteries feront un feu continuel ſur » tous les ramparts, pour inquiéter les

Digitized by Google

» Assiégés ; mais quand l'affaire sera
» engagée, elles tireront seulement sur 1708.
» la droite & sur la gauche, pour mo-
» dérer le feu croisé que les Assiégés
» pourroient faire des brêches des ou-
» vrages-à-corne & des tenaillons.

» Il sera donné à chaque Ingénieur
» 200 Travailleurs ; les autres resteront
» en réserve, pour sortir en cas de be-
» soin.

En comptant tous les Travailleurs, Charpentiers, Porteurs de gabions & autres, il y eut près de 14000 hommes commandés pour cet assaut, outre la Garde ordinaire de la tranchée, qui étoit de douze Bataillons & de quatre Escadrons.

Le Maréchal de Boufflers se prépare à bien défendre les ouvrages que les Assiégeans veulent attaquer.

Il n'étoit pas possible que le dessein de l'attaque du chemin-couvert fût si caché que l'ennemi n'en eût avis, soit par les mouvemens qu'il vit faire aux Assiégeans, soit par les déserteurs. Le Maréchal de Boufflers, instruit que ses ouvrages extérieurs alloient être attaqués, se prépare à les bien défendre. Il y éleve palissade sur palissade, retranchement sur retranchement ; le tout fourni de l'artillerie & des troupes nécessaires.

Il assemble son conseil des guerres.

Il assemble son conseil de Guerre, pour sçavoir s'il faut défendre le terrein pied-à-pied, ou si l'on se contentera d'une défense générale. Les avis furent *qu'on*

1708. *ne devoit point défendre* (1) *le chemin-couvert de pied ferme, par la raiſon que ſi-tôt que l'ennemi auroit gagné le haut parapet, il pourroit plonger, enfiler les défenſes, & envelopper les troupes qui y ſeroient; & que pendant ce tems-là le feu des ramparts tant du corps de la place que des dehors, ſeroit ſans action; parce que les troupes qui défendroient le chemin-couvert, y ſeroient expoſées, & en recevroient un auſſi grand dommage que celui de l'ennemi. Qu'il falloit donc ne laiſſer que très-peu de monde dans les principaux angles-ſaillans, dès que les ennemis ſe trouveroient à portée de s'y jetter; faire ſur eux des décharges à propos, & ſe retirer enſuite par la droite & par la gauche, en rangeant le bord pour ſe couvrir, & cela à meſure que l'ennemi paſſeroit, afin de l'expoſer au feu des ramparts: ce qui ne pouvoit manquer de leur cauſer une perte conſidérable; & lorſqu'ils ſeroient affoiblis & en déſordre, faire revenir les troupes par le déhors & le dedans du chemin-couvert, afin de regagner ces poſtes.*

Ces avis ſe trouvoient conformes au projet de défenſe que le Maréchal de Vauban avoit donné par écrit au ſujet de Lille. Il y eut cependant un hom-

(1) Quinci, Hiſtoire Militaire, Tome V. page 337.

me qui osa contredire & les avis & le projet. Ce fut le Marquis de la Fréseliere, & il ne se contenta pas de contredire, mais il proposa d'autres voyes, qui parurent si judicieuses qu'elles furent préférées à tout. Son sentiment paroît, » qu'il falloit mettre dans les places-» d'armes autant de Grenadiers qu'elles » en pourroient contenir, aussi-bien » que dans les angles-saillans; qu'il fal-» loit poster dans les ouvrages qui en » étoient proches, des détachemens de » Grenadiers prêts à soutenir ceux là, » & à sortir avec eux sur les ennemis » lorsqu'ils auroient été affoiblis par le » canon du rampart. Que ce feu au-» roit la liberté d'agir par les interval-» les entre les places-d'armes & les an-» gles-saillans, qui ne seroient point oc-» cupés par les troupes; parce qu'elles » devoient se retirer par la droite & » par la gauche après avoir fait leurs » décharges.

1708. Avis du Marquis de la Fréseliere.

Cet avis fut suivi dans tous ses points, & le Marquis de la Fréseliere eut soin de poster diverses piéces de canon pour battre les Alliés en flanc & en front dans les ouvrages qu'ils avoient dessein d'attaquer.

Cependant on commença à disposer tout dans le camp des Assiégeans pour cette importante attaque. Les troupes

commandées ſe trouverent à l'heure marquée au rendez-vous près le parc de l'artillerie : elles entrerent enſuite dans la tranchée, & furent poſtées vis-à-vis des endroits qu'elles devoient attaquer. En attendant le ſignal que le Prince Eugene devoit faire donner pour commencer, l'artillerie continua à tonner contre les ouvrages extérieurs de la place, & les bombes & les pierres à voler dans la place même. A ſept heures on n'entendit plus tirer un coup du côté des Alliés. Ce ſilence dura une demi-heure. Entre ſept & huit on entendit tirer trois coups de canon ; c'étoit le ſignal de l'attaque. Auſſi-tôt les Grenadiers ſortent des tranchées, & marchent à l'aſſaut avec beaucoup de réſolution ſous les ordres du Lieutenant-Général de la tranchée. Le feu que les François firent ſur eux du chemin-couvert, les empêcha durant quelque tems d'arriver aux paliſſades. Cependant ils avancerent, & lorſqu'ils furent au pied des paliſſades ils jetterent leurs grenades ; après quoi, ſaiſiſſant leurs fuſils qu'ils avoient en bandouliere, ils firent leur décharge, qui ne produiſit pas un grand effet, parce que les troupes qui étoient dans le chemin-couvert s'étoient retirées. Les Aſſiégeans ſe crurent maîtres du poſte, & ſe diſpoſoient à s'y

1708.

Les troupes commandées ſont poſtées pour l'attaque.

On donne le ſignal, elles partent.

loger, lorſque tout-à-coup ils furent accueillis d'une tempête de coups de canon & de mouſquets qui leur venoient des ramparts, du corps de la place & des ouvrages. Ce fut un carnage épouvantable. Néanmoins les Aſſaillans tinrent ferme, & malgré cet orage leurs travailleurs ne laiſſerent pas d'élever des épaulemens pour couvrir les troupes. Le feu continuoit toujours avec plus de violence, & l'on étoit obligé de renouveller ſouvent & les travailleurs & les troupes. 1708.

Il y avoit trois heures que cela duroit ſans qu'on eût pu perfectionner le logement. On en ſeroit pourtant venu à bout à force d'y ſacrifier du monde, quand dans le tems qu'on s'y attendoit le moins, les troupes des Aſſiégés, qui s'étoient retirées, revinrent les unes dans le chemin-couvert, les autres par les angles-ſaillans & les places-d'armes, & tomberent ſur les Aſſiégeans, que le feu du canon avoit déjà mis en déſordre. Le combat ne fut pas long-tems douteux. Les Aſſiégeans, après un grand carnage furent chaſſés du terrein qu'ils avoient gagné, & pourſuivis juſques dans leurs tranchées. Leur perte monta à près de 3500 hommes hors du combat. Le Maréchal de Boufflers eut la curioſité de faire

Les Aſſiégeans tâchent de ſe loger dans les ouvrages qu'ils ont emportés.

Ils en ſont chaſſés & pourſuivis juſques dans leurs tranchées.

compter les morts qui ſe trouvoient
1708. ſur la contreſcarpe & ſur la tenaille, & il manda au Roi qu'on y en avoit trouvé 2000.

Pendant tout le tems que dura ce meurtre, le Prince Eugene ne bougea pas de la tranchée. Il étoit avec le Roi de Pologne, le Prince d'Orange, & le Prince Héréditaire de Heſſe. Il fit tenir ſon Armée ſous les armes, & fit faire des patrouilles continuelles au-delà des lignes de circonvallation. Le lendemain de cette action, le Prince Eugene tint Conſeil de Guerre. Il y fut réſolu qu'on feroit un ſouterrain pour percer ſous le chemin-couvert: ce qui fut exécuté, & S. A. S. viſita pluſieurs fois ce travail. Il ordonna qu'on fît un pont de faſcines à la ſortie de la Deule, ſur le foſſé des tenaillons, qu'il avoit réſolu d'emporter d'aſſaut pour faciliter la priſe du chemin-couvert.

Dans le tems qu'on ſe préparoit à cette attaque le Maréchal de Boufflers fit jetter une ſi grande quantité de grenades, de pots-à-feu & de cordes goudronnées ſur le pont des faſcines, qu'il en brûla une partie; deſorte qu'il fallut différer l'attaque juſqu'à ce qu'on eût réparé le dommage. On y travailla avec beaucoup d'ardeur, & la nuit du 20 au 21 il ſe trouva en bon état,

Digitized by Google

de même qu'une gallerie qu'on avoit aussi construite sur le fossé. 1708.

Tout étant prêt de ce côté-là, le Prince Eugene fit ses dispositions pour l'attaque. Marlboroug lui avoit envoyé 5000 Anglois à cet effet, & l'on ne doutoit point de réussir avec de telles troupes; car c'est le propre de cette Nation de s'acharner au combat, & de redoubler ses efforts à mesure que le péril augmente. L'attaque devoit commencer par deux endroits; à la contrescarpe de la Basse-Deule, & au chemin-couvert depuis le ravelin jusqu'à la porte de la Magdelaine. Les troupes destinées pour ces deux attaques, consistoient en 1100 Grenadiers à chacune, soutenus de 1200 Fusiliers & de 1700 travailleurs, outre les troupes de la tranchée, qui devoient envoyer du secours aux endroits les plus pressés. Sur les six heures & demie du soir, les troupes commandées entrerent dans la tranchée, & furent postées dans les endroits qui leur avoient été assignés.

Le Duc de Marlboroug envoye 5000 Anglois au Prince Eugene.

Dès que cela fut fait, on en donna avis au Prince Eugene, qui se rendit dans la tranchée, & se plaça près d'une batterie avancée, pour être à portée de voir tout ce qui se passeroit, & pour encourager les troupes par sa présence. Demi-heure après Eugene fit donner le

Le Prince Eugene vient encourager les troupes destinées au second assaut.

1708. signal de l'attaque par une décharge générale de toutes les batteries. A ce bruit les Grenadiers sortirent, & ayant passé le fossé malgré le feu du canon & de la mousqueterie des Assiégés, ils attaquerent les tenaillons. Les Anglois y alloient avec une intrépidité extraordinaire, & les François les attendoient avec non moins de bravoure & de fermeté.

Les Anglois sont repoussés.

Le feu fut terrible de côté & d'autre, & les Assiégeans se défendirent si bien que toute l'intrépidité des Anglois ne fit que blanchir. Ils furent repoussés deux fois de suite, & à la troisieme ils commençoient à lâcher le pied, lorsque le Prince Eugene accourut. Il rallie les troupes, dit quatre mots aux Anglois qui leur font reprendre courage, & les mene lui-même au combat. Le feu recommence avec plus de violence que jamais; on ne voit que grenades voler, & l'on n'entend d'autre bruit que celui du canon, des fusils & des sifflemens des balles. La présence du Prince Eugene, celles du Roi Auguste, du Langgrave de Hesse & du Prince d'Orange, encouragent les Anglois; & les François, animés par les cris redoublés de *Vive le Roi*, & par l'idée de l'*honneur de la France* dont le Maréchal de Boufflers a soin de les faire souvenir, com-

Eugene les rallie & les mene lui-même au combat.

battent avec une valeur digne d'éloge. Le carnage continue, & ſi l'on mépriſe le bruit du canon & des fuſils, on n'eſt pas inſenſible aux cris des mourans & des bleſſés. Chacun veut pourtant ſe ſignaler ; les Anglois n'oublient rien pour mériter l'eſtime du Prince Eugene ; la mort qui les attend ne les empêche pas d'avancer toujours. Eugene leur donne lui-même un grand exemple du mépris de la vie ; il prodigue la ſienne, comme ſi elle n'avoit été d'aucune conſéquence pour le Monarque qu'il ſervoit ; il s'expoſe ſi fort, & ſe rejette ſi avant dans la mêlée, qu'il reçoit un coup qui l'étourdit & le renverſe. Il fut atteint d'une balle au-deſſus de l'œil gauche. On l'emporte de la mêlée évanoui par la violence du coup, & par la perte de beaucoup de ſang. Une chaiſe roulante ſe trouve fort à propos au-delà du foſſé, on l'y met, & on le tranſporte à ſon quartier. Son premier Chirurgien viſite la playe : elle n'étoit point dangereuſe, la balle n'ayant frappé qu'obliquement : mais la partie étoit délicate, & ſi la balle eût frappé à plomb, ce Héros auroit infailliblement perdu la vie. Le Ciel la lui conſerva, la deſtinant à affranchir l'Europe de joug des François, & à venger la Chrétienté des attentats de la Porte-Otto- 1708.

mane. La bleſſure du Prince rallentit
1708. l'ardeur des Aſſiégeans ; ils ne purent ſe loger que ſur l'angle du demi-Baſtion gauche d'un des tenaillons. Le logement ne fut que de 30 ou 40 hommes. Les Généraux auroient bien voulu ſe mettre un peu plus au large, & occuper du moins entiérement le demi-Baſtion ; mais cet ouvrage étoit coupé par un retranchement fraiſé & paliſſadé, d'où les François continuerent à faire un ſi grand feu, qu'il ne fut jamais poſſible de les en chaſſer. Voilà ce qui ſe paſſa à l'attaque de la droite. Celle de la gauche ne fut guéres plus heureuſe : on s'y empara néanmoins de la place d'armes du chemin-couvert vis-à-vis de la grande brêche, & l'on s'y logea.

Perte des deux côtés dans ces attaques.

Il eſt certain que des 5000 Anglois qui furent employés à ces deux attaques, il n'en revint pas 1500. C'étoit une choſe affreuſe à voir. On ne pouvoit jetter les yeux en aucun endroit autour du lieu où l'on avoit combattu, qu'on n'apperçût des monceaux de corps morts. Il y eut plus de 1200 travailleurs de tués, & l'on comptoit en tout 5000 hommes étendus ſur le carreau du côté des Aſſiégeans, & environ 800 de celui des Aſſiégés.

Marlborough vient

Le Duc de Marlboroug ayant appris que le Prince Eugene étoit obligé de

garder la chambre à cauſe de ſa bleſſure, laiſſa l'Armée d'obſervation ſous les ordres du Feld-Maréchal d'Ouwerkerke, & ſe rendit au Camp des Aſſiégeans. Il deſcendit au quartier du Prince Eugene, & fut rendre viſite à S. A. qui ſe portoit beaucoup mieux. Au ſortir de-là Mylord fut viſiter les tranchées, & ſe fit rendre compte de l'état du ſiége. 1708. prendre foin du ſiége.

Lorſqu'il fut bien au fait, il réſolut de faire un dernier effort pour emporter le tenaillon de la gauche. Dans ce deſſein il donna ordre qu'on lui envoyât 4000 Grenadiers de l'Armée d'obſervation, & il en commanda 4000 autres de celle du ſiége. Le jour de l'attaque devoit être le 26. Mais les Grenadiers de l'Armée d'obſervation n'étant arrivés que fort tard, on fut obligé de remettre la partie au lendemain. Le 27 entre ſept & huit heures du ſoir l'attaque commença, & ſe fit ſous les yeux du Duc de Marlboroug. Les Aſſiégeans furent repouſſés pluſieurs fois; ils revinrent pourtant toujours au combat; & enfin, après avoir perdu bien du monde, ils reſterent maîtres d'une partie du tenaillon. Ils commençoient à s'y loger, lorſque les Aſſiégés firent jouer une mine qui enleva une partie des travailleurs, & enterra pluſieurs ſoldats dans Il ordonne une nouvelle attaque au tenaillon de la gauche.

Digitized by Google

ſes décombres. On retira pluſieurs de
1708. ces malheureux qui vivoient encore ; mais on les trouva tout froiſſés, tout diſloqués, & tout noirs de poudre & de fumée. Un Lieutenant-Colonel, ſix Ingenieurs, & pluſieurs autres Officiers y perdirent la vie. On ne laiſſa pourtant pas de perfectionner le logement dans le peu de terrein qu'on occupoit ; & l'on travailla à des mines pour faire ſauter les coupures que les Aſſiégés avoient faites dans les deux tenaillons.

Il retourne à l'Armée d'obſervation.

Le Duc de Marlboroug s'en retourna deux jours après à l'Armée d'obſervation, qui campoit ſur le bord de l'Eſcaut vis-à-vis de celle de France, poſtée ſur le bord oppoſé. Il ne ſe paſſa rien de conſidérable au ſiége juſqu'au 28, jour auquel le Prince Eugene mangea en public, pour la premiere fois depuis ſa bleſſure.

Le Prince Eugene mange en public.

Action hardie du Chevalier de Luxembourg

Ce même jour fut remarquable par l'action hardie du Chevalier de Luxembourg (1), qui introduiſit du ſecours dans la place à-travers les lignes de circonvallation. Le Maréchal de Boufflers avoit trouvé le moyen de lui faire

(1) Depuis Prince de Tingri, & aujourd'hui Maréchal de Luxembourg, fils du fameux Maréchal de ce nom, à qui il ne céde ni en audace, ni en valeur, ni en prudence.

Digitized by Google

ſçavoir le beſoin qu'il avoit de poudre ; ſur quoi le Chevalier de Luxembourg forma le deſſein de lui en porter. Il fit choix de 2500 Cavaliers des mieux montés, qu'il tira de divers Régimens, & qui lui furent garantis braves & déterminés. Cette troupe étoit mêlée de Carabiniers, de Dragons & de Cavaliers. Ces derniers avoient un ſac de poudre du poids de 60 livres en croupe, & les Dragons & Carabiniers avoient trois fuſils chacun, & quantité de pierres à fuſil. Ils devoient être ſuivis d'une Compagnie-Franche, & d'une autre de Grenadiers. Quand tout cela fut prêt, le Chevalier de Luxembourg envoya diverſes troupes d'un côté & d'autre, ſous prétexte de s'oppoſer aux partis ennemis qui infeſtoient les Provinces de France qui confinent aux Pays-Bas ; le tout afin de détourner l'attention des Aſſiégeans de ce qu'il tramoit contre eux. Lorſqu'il crut les avoir déſorientés, il fit avertir le Maréchal de Boufflers qu'il entreroit par la porte de *Notre-Dame*, & partit à la tête de ſa troupe par une nuit fort obſcure. Il arriva à la barriere du Camp des Aſſiégeans. Il avoit avec lui un Officier qui parloit bon Hollandois, cela lui fut d'un grand ſecours ; car la Senti- 1708.

nelle avancée ayant crié *qui va-là* en
1708. Hollandois, l'Officier François qui parloit cette langue, & qui connoiſſoit la plûpart des Régimens de l'Armée de Marlboroug, répondit qu'ils venoient de cette Armée, & qu'ils étoient détachés par Mylord Duc. On les laiſſa avancer juſqu'à la barriere, où le Capitaine de Garde les interrogea fort exactement; mais l'Officier François ayant répondu pertinemment à toutes ſes queſtions, On les laiſſa paſſer. Dès qu'une fois ils eurent le paſſage de la barriere libre, ils commencerent à défiler avec toute la promptitude poſſible. Il y en avoit déjà la moitié de paſſée lorſqu'un Officier François, voyant que ſes Cavaliers s'écartoient, leur cria imprudemment *ſerre ſerre*. Le Capitaine de la Garde ſoupçonnant alors une partie de la vérité, ordonna à ceux qui reſtoient encore d'arrêter; & ſur ce qu'ils n'en voulurent rien faire, il fit tirer ſur eux. Les coups de fuſils mirent le feu à pluſieurs ſacs de poudre, dont plus de ſoixante Cavaliers furent brûlés avec leurs chevaux. A ce bruit les Dragons de Wirgenſtein, qui étoient campés près de-là, ſortirent tous en chemiſe avec leurs armes. Le Prince Héréditaire de Heſſe s'y rendit auſſi, & donna ordre à toute la Cavalerie qui étoit ſous ſes

Digitized by Google

ordres de monter à cheval. Dans cet intervalle, les François qui avoient paſſé la barriere eurent le tems d'entrer dans la ville ; & ceux qui ayant été coupés n'avoient pu paſſer, prirent le chemin de Douai. On pourſuivit les uns & les autres, mais ſans leur faire beaucoup de mal. 1708.

Quoique toutes les troupes n'euſſent pu entrer dans la ville, & qu'il en fût reſté la moitié dehors, la poudre qu'on y apporta ne laiſſa pas d'être d'un grand ſecours ; ſans compter l'augmentation que la garniſon faiſoit par l'arrivée des troupes, qui eurent le bonheur d'entrer. Cette avanture mortifia d'autant plus les Aſſiégeans, qu'ils avoient eux-mêmes grand beſoin de poudre, & qu'ils n'en pouvoient recevoir que d'Oſtende, auſſi-bien que pluſieurs autres munitions qui ne leur étoient pas moins néceſſaires. Le Prince Eugene ſçachant ce qui étoit arrivé à la barriere, donna des ordres très-exprès aux Gardes de redoubler l'exactitude, & ordonna de nouvelles rondes & patrouilles. Cela fut exécuté avec tant de ſcrupule, que dans peu les Aſſiégés ne purent recevoir des nouvelles de leur grande Armée, ni celle-ci d'eux. Le Duc de Bourgogne inquiet ſur l'état où étoit la place, auroit bien ſouhaité pouvoir écrire au

Maréchal de Boufflers. Mais comment
1708. faire? Il étoit impoſſible de faire paſſer un chat, ſans que les Aſſiégeans s'en apperçuſſent. Le Duc de Bourgogne le ſçavoit bien; néanmoins il en vint à bout.

Un capitaine de Beauvoiſis offre au Duc de Bourgogne de porter une Lettre au Maréchal de Boufflers.

Un certain capitaine du Régiment de Beauvoiſis, nommé Dubois, s'offrit de porter au Maréchal de Boufflers, ce que S. A. R. voudroit lui mander, ſoit que ce fût une Lettre, ou quelque autre choſe qui n'embarraſsât pas davantage. Le Duc de Bourgogne jugea à propos de ne point hazarder une Lettre; il ſe contenta de dire de bouche à Dubois, ce qu'il vouloit qui fût redit au Maréchal de Boufflers. Dubois s'étoit propoſé d'entrer dans Lille par la Deule, & en nageant. Avant que d'y venir il lui falloit paſſer ſept canaux à la nage: mais tous ces obſtacles ne l'effrayerent pas beaucoup. Perſonne ne le ſurpaſſoit dans l'art de nager, & il eſpéra que ſon adreſſe le tireroit d'affaire. Arrivé au premier canal, il ſe déshabilia tout nud, cacha ſes habits derriere un buiſſon, & ſe plongea dans l'eau. Il paſſa aiſément le premier, le ſecond & juſqu'au ſixiéme canal; mais à meſure qu'il approchoit des Aſſiégeans, les difficultés croiſſoient; il falloit nager entre deux eaux, pour n'être point vu ni entendu des Gardes poſtées de ce côté-là. Enfin

Il traverſe ſept canaux à la nage.

il

il entre dans la Ville après bien des peines & des risques. Le Maréchal de Boufflers lui fit donner des habits, & le mena ensuite dans tous les ouvrages de la place, pour qu'il pût assurer le Duc de Bourgogne, comme témoin oculaire, du bon état où ils étoient encore : ensuite il lui donna un petit billet, où le Maréchal marquoit à S. A. R. que si les Alliés devoient se rendre maîtres de la Ville, ce ne seroit que le 8 ou le 10 d'Octobre. *Vous pouvez lui dire*, ajouta-t-il à Mr. Dubois, *que depuis quarante jours que la tranchée est ouverte, les ennemis ne sont encore entiérement maîtres d'aucun Ouvrage ; & que les Habitans, de même que la Garnison, sont toujours de la meilleure volonté du monde.* Après cela Dubois plia le billet dans un morceau de toile cirée, le cacha dans sa bouche, & se remit à nager. Le dernier canal pensa lui être fatal, s'étant embarrassé dans des herbes dont il eut bien de la peine à se dépêtrer. Il retourna néanmoins heureusement auprès du Duc de Bourgogne, qui l'attendoit avec impatience. L'action hardie de cet Officier fit beaucoup de bruit, & le Prince Eugene ne put s'empêcher d'en parler avec éloge en présence de plusieurs Généraux des Alliés. 1708.

L'Armée du Duc de Bourgogne étoit

campée de maniere qu'elle empêchoit
1708. les convois qu'on pouvoit faire venir de Bruxelles. Déjà les Assiégeans manquoient de vivres, de poudre & de boulets. Il étoit à craindre qu'on ne fût obligé de lever le siége de Lille, faute d'avoir les choses nécessaires pour le continuer. Car comment faire? D'où tirer les munitions suffisantes pour une telle entreprise, qui se trouvoit si peu avancée? Le Duc de Bourgogne & Mr. de Vendôme occupoient l'Artois, l'Escarpe, & le Pays depuis Tournai jusqu'à Gand. Ils formoient une espèce de ceintre d'un côté, tandis que le Comte de la Mothe en formoit un autre depuis Nieuport jusqu'à Gand; & l'Armée des Alliés étoit au milieu de ces deux ceintres, de sorte qu'elle étoit enfermée de par tout, excepté du côté d'Ostende; & c'étoit la seule ressource qui leur restât pour faire venir les munitions dont ils avoient un besoin extrême.

Le Duc de Marlborough fait venir des munitions d'Angleterre.

Le Duc de Marlboroug ne voulant pas qu'il fût dit qu'on levât un siége faute de n'avoir pu procurer des convois aux Assiégeans, résolut d'en faire venir d'Angleterre par Ostende. Il en écrivoit à la Reine Anne, la priant de vouloir bien employer pour les troupes des Pays-Bas, les munitions &

Digitized by Google

les renforts qu'elle avoit deſtinés pour l'Eſpagne. La Reine d'Angleterre aimoit trop Mylord, pour lui refuſer ce qu'il lui demandoit. Elle envoya ordre ſur le champ au Vice-Amiral Bings de conduire la Flotte qu'il commandoit, à Oſtende, & de diſpoſer des troupes & des munitions de guerre & de bouche qui y étoient ſelon les intentions du Duc de Marlboroug. Bings fit voile de Portſmouth avec quarante Navires, dont une partie étoit Vaiſſeaux de tranſport, & le reſte Vaiſſeaux de guerre. Cette Flotte portoit, outre quantité de proviſions, quatorze Bataillons ſous les ordres du Général Carle. Elle arriva le 21 de Septembre devant Oſtende. Le Vice-Amiral mit à terre une partie des munitions qu'il apportoit, pour les envoyer au camp du Prince Eugene. Un Courrier apporta avis au Duc de Marlboroug des ordres que la Reine avoit donnés à ſon Vice-Amiral. Sur quoi Mylord Duc fit partir un détachement de douze à quinze mille hommes pour ſe ſaiſir du paſſage du canal de Nieuport. Ce fut une terrible négligence, ou plutôt ignorance de la part du Comte de la Mothe, de ne pas le prévenir. Il le pouvoit aiſément, il en étoit même plus à portée; mais il n'y ſongea pas. Le détachement des 1708.

1708. Alliés arrive & s'empare des Villages de Leſſingen & d'Oudembourg : il avoit ordre auſſi de ſe ſaiſir du fort de Plaſſendal ; mais la choſe ne fut point praticable, parce que la Garniſon étoit trop forte, & que le Commandant avoit percé les digues & inondé la campagne aux environs. Le Duc de Marlborough envoya des ordres pour qu'on fît des ponts ſur le canal de Nieuport, afin d'y faire paſſer 600 chariots vuides, détachés de l'Armée du ſiége pour charger les munitions débarquées. Ces chariots étoient eſcortés par 4000 hommes. Mylord détacha encore 6 Bataillons aux ordres de M. d'Elfs, pour s'avancer vers Dixmude, afin de couvrir le convoi de ce côté-là. Il détacha encore d'autres troupes ſous les ordres du Général Webb & du Comte de Naſſau-Woudembourg, & ſeize Eſcadrons commandés par le Lord Cadogan. On fut obligé de répandre ces troupes dans divers poſtes pour la ſûreté du convoi ; de maniere que l'eſcorte ne pût être que de 22 Bataillons & de 150 Chevaux.

Le Comte de la Mothe marche pour enlever le convoi débarqué à Oſtende.

Le Comte de la Mothe, qui étoit alors à Bruges, ayant appris que les Alliés conduiſoient un grand convoi d'Oſtende à Lille par Winendall, partit à la tête de 36 Bataillons & de 62 Eſca-

drons pour l'enlever. La choſe n'étoit pas difficile, ſi la Mothe eût pu raiſonner; mais cette faculté lui manquant, il tomba dans des fautes énormes, & à peine concevables dans un Général de ſon âge, qui avoit été employé pendant plus de quinze ans à Ypres & à Bruges, & qui par conſéquent devoit connoître ce pays-là. 1708.

La premiere faute qu'il fit, ce fut de prendre ſon chemin par Oudembourg, & le long du canal juſqu'auprès de Ghiſtel, qui eſt un pays fort ſerré & coupé, au-lieu de prendre le grand chemin de Bruges à Winendall; car puiſque ſa ſupériorité conſiſtoit principalement en Cavalerie, ne devoit-il pas plutôt rechercher la raſe campagne? La ſeconde fut de ne pas abandonner le deſſein de combattre l'eſcorte pour s'emparer du convoi en tournant le bois de Winendall qui n'étoit pas fort grand, & au bout duquel le convoi étoit ſéparé de l'eſcorte qui s'étoit jettée dans le bois même. Dès que le Major-Général Webb eut appris qu'il étoit pourſuivi par les François au nombre de 25000 hommes, dont la moitié étoit de Cavalerie, il tâcha de gagner le bois de Winendall, de peur d'être enveloppé par tant d'ennemis. Ce bois forme une eſpèce de gorge ou de trouée au milieu. Fautes qu'il a fait

de ſoi, fort étroite, où trois Eſcadrons
1708. ont peine à aller de front. Cette trouée eſt garnie à droite & à gauche d'arbres fort ſerrés & de brouſſailles épaiſſes. Webb les garnit de tous ſes Grenadiers, & y jetta une partie de ſon Infanterie; le reſte fut rangé en bataille ſur le front de l'ennemi. Comme il n'avoit pas de tems de reſte pour faire cette diſpoſition, il poſta à l'entrée de la trouée ſes 150 chevaux ſous les ordres du Comte de Lottum, pour amuſer l'ennemi pendant qu'il diſpoſeroit ſon Infanterie. Le Comte de la Mothe arrive, & au-lieu de charger ces 150 chevaux, il fait avancer dix piéces de canon pour les canoner. Ne falloit-il pas que ce Général eût perdu l'uſage de la raiſon? Le tems qu'il employe à mener & à pointer ſon artillerie, donna au Général Webb celui de ſe ranger de la maniere qu'il lui plaît. Heureuſement pour lui les 150 chevaux qui occupoient l'entrée de la trouée, tinrent ferme contre le canon de la Mothe, & donnerent à Webb le loiſir d'achever ſa diſpoſition. Il n'y eut que quelques Cavaliers de tués dans cette inutile canonade, les autres ſe retirerent en bon ordre derriere l'Infanterie du front de la trouée. Il ne tenoit qu'à Mr. de la Mothe de s'emparer du convoi ſans combattre; il

le devoir même, puiſque c'étoit ſon but principal : mais il crut qu'avec des forces ſi ſupérieures il écraſeroit infailliblement ſon ennemi, & aſſez-tôt pour pouvoir encore joindre le convoi & l'enlever. De trop vaſtes projets nuiſent à la guerre, & un Général doit ſe contenter d'un avantage certain, ſans prétendre à un autre qui eſt chimérique. Heureux le chef qui ne confond jamais la vraiſemblance avec la chimere, & qui diſtingue l'eſpérance bien fondée, d'avec celle que la ſeule imagination lui fait concevoir! La Mothe continuant à prendre la fumée pour la réallté, s'engagea étourdiment dans la trouée du bois de Winendall, ſon Infanterie rangée ſur quatre lignes, & ſa Cavalerie derriere ſon Infanterie ſur pluſieurs lignes. Il eſt aiſé de juger que l'avantage du nombre ne lui ſervoit de rien, il lui devenoit même nuiſible dans un terrein ſi étroit, où un corps embarraſſe l'autre. Le Général Webb avoit donné des ordres aux troupes poſtées dans le bois & derriere les brouſſailles ſur les flancs de la trouée, de ne faire leur décharge qu'à bout touchant : cela fut exécuté de la meilleure grace du monde. 1708.

La premiere ligne de l'Infanterie Françoiſe avança dans ce coupe-gorge, & dès qu'elle fut à portée elle eſſuya Le Comte de la Mothe eſt battu.

une ſi terrible volée de coups de mouſ-
1708. quets à droite, à gauche & en front, qu'elle fut renverſée ſur la ſeconde, qui fut auſſi-tôt miſe en déſordre. Elles ſe rallierent néanmoins toutes deux, & marcherent avec beaucoup de valeur à l'Infanterie ennemie qu'elles avoient en front : mais le feu des Grenadiers, cachés derriere les brouſſailles augmenta à tel point, qu'elles furent de nouveau miſes en déſordre. Le Comte de la Mothe voulut faire avancer ſa Cavalerie pour ſoutenir ſon Infanterie, cela ne ſervit qu'à faire aſſommer plus de gens ; & ce qu'il y avoit de plus fâcheux en cela, c'eſt que les François ne voyoient point ceux qui les tiroient, & qu'ils ne pouvoient leur cauſer le moindre mal. La plûpart des Cavaliers furent jettés par terre à la premiere décharge qu'on fit ſur eux. Les autres ſe renverſerent ſur l'Infanterie, qui étoit déjà aſſez dérangée ; ils acheverent de la mettre en déſordre. Ce ne fut plus qu'une tuerie. Le Régiment de Grumkow, ceux d'Albermale, de Bandorf & de Lindebaum ſortirent des brouſſailles la bayonnette au bout du fuſil, & tomberent ſur les François, qu'ils acheverent de rompre & de diſſiper, après en avoir fait un grand carnage. Il y en eut pour le moins 3000 de tués, outre

quantité de blessés & de prisonniers. Ceux qui échapperent se sauverent vers Bruges, où le Comte de la Mothe les rassembla. 1708.

Le fruit de cette victoire fut l'arrivée du convoi au Camp des Assiégeans, & la continuation du siége de Lille qu'on eût été obligé de lever si les choses eussent tourné autrement. Le Prince Eugene se trouvant entiérement rétabli de sa blessure, donnoit tous ses soins aux progrès du siége. Il visitoit souvent les travaux, & se portoit dans les endroits les plus exposés au feu de la Place. Ce Prince ayant reçu le convoi dont j'ai parlé, se vit en état de continuer ses attaques avec plus de chaleur que jamais. Comme il avoit extrêmement à cœur la prise du tenaillon de la gauche, qui empêchoit qu'on ne pût profiter de la brêche faite au bastion du corps de la Place, & qu'il jugeoit par les trois assauts qu'on y avoit donnés si inutilement, que l'ennemi étoit en état d'y en soutenir encore d'autres, il se détermina à se rendre maître de la demi-lune, dont on avoit tâché d'approcher par la sappe.

Le Prince Eugene donne ses soins au siége de Lille.

Eugene connoissant l'opiniâtreté des François à défendre leurs postes, & prévoyant que l'attaque de la demi-lune lui coûteroit bien du monde, s'il ne trouvoit quelque expédient pour en

Eugene se sert d'une ruse pour s'emparer de la demi-lune.

venir à bout ſans donner un aſſaut dans
1708. les formes, imagina une ruſe qui lui réuſſit. Ce fut de faire donner de fréquentes alarmes pendant deux nuits à cette demi-lune, afin de bien fatiguer les ſoldats qui la gardoient, & enſuite de la faire attaquer en plein midi, lorſque ces ſoldats ſeroient occupés à ſe repoſer des fatigues des nuits précédentes. Dès que cette réſolution eut été priſe, on travailla à combler le foſſé de la demi-lune, & l'on ne ceſſa d'y donner l'alarme pendant deux nuits. Le lendemain (c'étoit le 3 d'Octobre) le Prince Eugene commanda 400 Grenadiers & autant de Fuſiliers avec 200 travailleurs pour cette attaque, qui devoit ſe faire ſous les ordres d'un Colonel, un Major, huit Capitaines, & trente-ſix ſubalternes. M. de Welkens, Lieutenant-Général de jour, ayant reçu les dernieres inſtructions du Prince Eugene, les communiqua au Colonel commandé pour l'attaque. Elles portoient » qu'elle ſe feroit ſans ſignal, qu'on fe» roit monter un Sergent avec douze » Grenadiers, lequel ſeroit ſuivi d'un » Lieutenant avec trente autres Grena» diers : Qu'un Capitaine avec cinquante » ſoldats marcheroit enſuite pour atta» quer par la face droite, ſoutenu par le » Major & cinquante Fuſiliers, tandis

» qu'un autre Capitaine ſuivi d'un pareil 1708.
» nombre de Grenadiers attaqueroit par
» la face gauche ; lequel devoit être
» ſoutenu par le Lieutenant-Colonel.
Le Colonel devoit fermer la marche, & faire main-baſſe ſur tout ce qu'il rencontreroit.

Tout ayant été diſpoſé dans cet ordre, on paſſa à l'exécution. Elle fut conduite avec toute la prudence & la valeur poſſible. Le Sergent monta le premier par la brêche de la demi-lune, il y entra hardiment, & trouva les troupes qui la gardoient, enſevelies dans un profond ſommeil. Le bruit que firent les Grenadiers qui le ſuivoient, éveilla l'ennemi, quelques-uns coururent aux armes, on fit feu ſur eux. Tous s'éveillerent alors, & voulurent ſe mettre en défenſe : mais le nombre des Aſſaillans groſſiſſant à chaque inſtant, les Aſſiégés lâcherent le pied, & tâcherent de ſe ſauver comme ils purent : les uns ſe précipiterent dans le foſſé & s'y noyerent : d'autres furent plus heureux, & parvinrent de l'autre côté : il y en eut quantité d'égorgés dans l'ouvrage.

Après la priſe de la demi-lune, l'Officier qui tenoit encore dans le tenaillon, l'abandonna & ſe retira dans la Ville. Si-tôt que le Maréchal de Boufflers eut été informé de cette aventure, il fit faire

1708. un feu extraordinaire du rempart contre la demi-lune, qui incommoda beaucoup les troupes qui y étoient, & qui n'ayant point encore fait de logement, ne pouvoient se couvrir contre les coups de canon chargés à cartouche. Les travailleurs furent sur le point d'abandonner l'ouvrage, le Comte de Denhoff les retint. Le Prince Eugene se voyant maître de la demi-lune & du tenaillon, voulut s'approcher de la grande brêche; il fit donner un assaut à l'angle-saillant qui étoit vis-à-vis, & après une assez grande résistance de la part de l'ennemi, ses troupes l'emporterent & s'y logerent.

Machines inventées par les Assiégés pour incommoder les Assiégeans.

Le Maréchal de Boufflers tâchoit de son côté d'incommoder les Assiégeans le plus qu'il lui étoit possible. Il inventoit tous les jours, lui ou ses Ingénieurs, quelque nouvel artifice. On en trouva deux entre autres remarquables par leur singularité. Le premier étoit une Boëte de fer-blanc couverte d'une planche dans laquelle on mettoit des toiles goudronnées & soufrées. Lorsque la boëte partoit, ces toiles s'allumoient, & s'étendoient de maniere qu'en tombant elles brûloient tous ceux qu'elles touchoient, sans qu'il y eût remede à cela qu'en se dépouillant promptement; mais on étoit souvent étouffé avant qu'on eût le tems de se reconnoître. L'autre machine étoit

un pot de terre de la figure d'un pâté, rempli de grenades armées de pointes de fer qui perçoient tout ce qu'elles rencontroient. 1708.

Le Prince Eugene fit attaquer le chemin-couvert derriere le tenaillon de la gauche, & l'emporta l'épée à la main. S. A. visita ce même jour tous les travaux des Assiégeans; elle fit nettoyer les tranchées, & ordonna de les élargir. Pendant ce tems-là l'Armée d'observation étoit campée à Rousselaër. Le Feld-Maréchal d'Ouwerkerk y mourut de maladie. Les François voulurent surprendre Ath; mais leur entreprise échoua.

Le Prince Eugene fit dresser diverses batteries sur le chemin-couvert, sur la demi-lune & sur les tenaillons, pour faire brêche à la courtine, & élargir celle du bastion. Il fit aussi travailler à la descente du fossé. Cinquante piéces de canon tirerent pendant 24 heures, avec tant de violence contre la courtine, qu'il y eut bien-tôt une brêche suffisante. Les ponts & les galeries qu'on avoit commencés sur le fossé, furent achevés le 22.

Alors le Maréchal de Boufflers faisant réflexion sur les conséquences d'un assaut général, n'en voulut pas courir les risques, & demanda à capituler. Les ôtages furent donnés de part & d'autre. Le Maréchal de Boufflers capitule.

1708. Du côté du Prince Eugene, ce furent le Comte de Truchſſes Brigadier, Mr. de Schonendorff Colonel, & Mr. de Mau Major. Ils furent conduits à la porte de la *Magdelaine* par le Baron de Spar, Lieutenant-Général de la tranchée, qui les remit au Marquis de Surville, Lieutenant-Général des Armées de France. Celui-ci remit à ſon tour Mr. de Maillebois Brigadier, le Comte de Belliſle Colonel, & Mr. de Châteauneuf Lieutenant-Colonel. Ils furent conduits à l'Abbaye de la Marquette, où le Prince Eugene ſe trouvoit.

Eugene lui écrit un billet pour le féliciter ſur ſa belle défenſe.

S. A. leur fit beaucoup de politeſſes, & écrivit un Billet au Maréchal de Boufflers, conçu en ces termes.

MONSIEUR,

» Ces lignes ſont pour vous féliciter » ſur votre belle défenſe, & pour vous » témoigner la parfaite eſtime que j'ai » pour votre perſonne, dont je veux vous » donner des marques en vous laiſſant le » maître de dreſſer les articles de la ca- » pitulation comme vous le jugerez à » propos ; vous proteſtant que je n'y » changerai rien, à moins qu'il n'y eût » quelque choſe qui fût contraire à mon » honneur & à mon devoir : mais c'eſt » ce que je n'appréhende pas d'un auſſi

» galant-homme que vous. Soyez per-
» suadé que je suis avec beaucoup de 1708.
» considération,

MONSIEUR

Votre très-affectionné serviteur.

Eugene de Savoye.

Le Prince Eugene ne changea rien en effet aux articles dressés par le Maréchal de Boufflers ; mais il y en avoit un à part qu'il refusa de signer. Il portoit que la Citadelle ne seroit point attaquée du côté de la Ville, & qu'il y auroit une suspension d'armes de ce côté-là de part & d'autre. Eugene refusa de signer cet Article, & se contenta de donner sa parole de Prince qu'il l'observeroit. Le Maréchal fut satisfait de cette promesse verbale. Mais le Conseil de Guerre, qui fut assemblé à cette occasion, ne le fut point du tout. Tous les Généraux furent d'avis de ne pas observer cet Article, alléguant que l'attaque de la Citadelle étoit trop difficile du côté de la campagne, & la saison trop avancée pour espérer d'en venir à bout par cet endroit-là. Le Prince Eugene répliqua qu'il sçauroit trouver les moyens d'accorder l'intérêt de la cause commune avec la parole qu'il avoit donnée. Cela

ferma la bouche à tout le monde, &
1708. chacun s'en remit à la prudence de ſon Alteſſe.

Le Prince Eugene reçoit une Lettre empoiſonnée.

Il arriva à ce Prince, pendant le ſiége de la Ville, une aventure qui mérite d'être rapportée; la voici telle que je l'ai lûe (1) dans pluſieurs endroits. *Comme le Bureau de la Poſte étoit éloigné d'environ deux heures du Prince Eugene, le Commis écrivit un mot de Lettre au Sécretaire du Général* Dopf, *le priant d'en faire rendre deux à Son Alteſſe le Prince.* Eugene de Savoye, *à cauſe qu'il n'avoit point de poſtillon prêt pour les lui envoyer. Le Général* Dopf *étant allé au quartier de ſon Alteſſe, le Sécretaire donna ces deux Lettres à l'Adjudant de ce Général, qui les rendit au Prince* Eugene. *Une de ces Lettres étoit venue de la* Haye; *mais le Commis de la Poſte ne ſçut pas bien d'où étoit venue l'autre, quoiqu'il jugeât qu'elle venoit du même endroit. Le Prince* Eugene *l'ayant ouverte, & ne trouvant qu'un papier graiſſé, la jetta ſans la moindre altération; mais le Général* Dopf *s'en trouva tout ému.*

Sur quoi Son Alteſſe dit à ce Général, & aux autres Perſonnes préſentes: Ne vous étonnez pas, Meſſieurs, j'ai reçu

(1) Dans les mémoires concernant le Prince Eugene, & dans un manuſcrit Allemand.

déjà plusieurs fois en ma vie de pareilles Lettres. *On prit ensuite les précautions nécessaires pour attacher ce papier empoisonné au cou d'un chien, qui mourut 24 heures après, quoiqu'on lui eût donné du contre-poison.* 1708.

Il seroit difficile de deviner qui étoient ceux qui avoient l'ame assez noire pour vouloir ôter la vie à ce Prince d'une maniere si indigne. C'étoit peut-être des gens qui n'auroient pas osé l'attendre l'épée à la main. Je ne dirai point quel est mon sentiment sur ceux que je pourrois soupçonner; crainte de nommer des personnes qui peut-être bien loin d'être des ennemis du Prince Eugene, étoient de ceux qui l'admiroient le plus, & qui faisoient des vœux pour la conservation de ses jours.

Le Maréchal de Boufflers se retire dans la Citadelle de Lille.

Après que le Maréchal de Boufflers eut rendu la Ville de Lille au Prince Eugene, il se retira dans la Citadelle avec ce qui lui restoit de sa Garnison. Le Prince Eugene entra dans la Ville avec Milord Duc, le Roi de Pologne, & le Landgrave de Hesse. Tous ces Princes se rendirent à l'Eglise de St. *Pierre*, & y firent chanter le *Te Deum*. Ils allerent le soir à la Comédie Françoise. La Tréve qui avoit été établie entre les Assiégés & les Assiégeans, lorsqu'il avoit été question de traiter de la

capitulation de Lille étant expirée le 29
1708. d'Octobre, & tout ſe trouvant prêt pour le ſiége de la Citadelle, on ouvrit la
Il eſt aſſiégé. tranchée ce même jour. Les mines furent cauſe qu'on ne put avancer qu'à la ſappe : on la pouſſa néanmoins ce jour-là à 40 pas de l'angle-ſaillant du premier chemin-couvert. Les Aſſiégés firent grand feu de leur artillerie, qui ne tua pourtant que quelques ſoldats & un Capitaine du Régiment de Rechteren, nommé Kaiſer. Le Prince Eugene fit apporter une grande quantité de faſcines pour fermer les rues qui étoient vûes de la Citadelle.

Le 1 de Novembre la Deule ſe déborda ſi fort, que l'eſplanade où les Aſſiégeans avoient ouvert la tranchée, fut toute couverte d'eau. On fit une coupure pour la faire écouler, & l'on continua les approches. Les Aſſiégeans tirerent une parallele, pour ſe couvrir contre le feu de la place. On pouſſa le travail fort près du premier chemin-couvert. Le Prince Eugene demanda un renfort au Duc de Marlboroug, qui lui envoya 9 Bataillons.

Les Aſſiégés font une ſortie. Il ne ſe paſſa rien de fort conſidérable juſqu'au neuviéme jour, auquel les Aſſiégés firent une ſortie, renverſerent quelques gabions, & comblerent quelques travaux. La Garde de la tranchée

les repoussa après un petit combat, où le Prince de Brunswik-Beveren reçut un coup de fusil à la tête, qui l'obligea à se faire porter à Aix-la-Chapelle. 1708.

Le Prince Eugene passa toute la nuit du 11 à la tranchée, & s'exposa si fort, qu'un de ses Aides-de-camp fut tué d'un coup de canon à son côté. Le lendemain les Assiégés firent une sortie sous les ordres du Chevalier de Luxembourg & du Marquis de Coëtquen, dans laquelle ils chasserent les Assiégeans de leurs boyaux, & les pousserent jusques près de l'Eglise de *Sainte Catherine*. On se rendit maître du premier chemin-couvert par la sappe. On seigna le fossé, on fit des ponts pour communiquer plus aisément sur le glacis dont on s'étoit emparé, & l'on se disposa à attaquer le second chemin-couvert.

Le Marquis de Surville qui y commandoit, passant d'un lieu à un autre pour visiter quelques travaux, reçut un coup de fusil au-travers du corps. Il fit demander au Prince Eugene la liberté de pouvoir se faire transporter à Douai, ce qui lui fut accordé fort généreusement.

Le Marquis de Surville est blessé à mort.

Sur ces entrefaites l'Electeur de Baviere fit une entreprise sur Bruxelles qui ne lui réussit point. La campagne étant finie sur le Rhin, ce Prince revint en

L'Electeur de Baviere assiége Bruxelles.

Digitized by Google

Brabant, & y forma le deſſein de s'em-
1708. parer de Bruxelles, pour dédommager la France de la perte de Lille, qu'on voyoit bien qu'il n'y avoit plus moyen de ſauver. S. A. E. avoit des intelligences dans la premiere de ces villes, & elle eſpéroit que par ce moyen il lui ſeroit facile de s'en rendre maître. Dans cette idée ce Prince ſe rendit à Mons, & y aſſembla un corps de 15000 hommes, avec lequel il ſe mit en marche vers Bruxelles. Quand il fut près de cette place, on envoya un Trompette à M. Paſchal, qui y commandoit pour les Alliés, lui faiſant déclarer que s'il ne remettoit la place dans deux heures, il n'y avoit point de quartier pour lui à attendre, ni pour ſa garniſon. Paſchal ne s'épouvanta pas de ces menaces, & ſe prépara à ſe bien défendre. Sur ſa réponſe le Duc de Baviere commença à attaquer la place dans les formes, & ayant pouſſé les travaux avec beaucoup de vivacité, il donna l'aſſaut au chemin-couvert, & s'en empara malgré la réſiſtance de la garniſon. C'en étoit fait, ſi les Bourgeois euſſent tant ſoit peu favoriſé l'Electeur, & la ville étoit priſe; mais perſonne ne branla, ſoit par crainte, ſoit par l'inſtigation des Députés des Etats-Généraux qui étoient à Bruxelles, & qui n'oublierent rien pour contenir la

Bourgeoiſie. Cependant le ſiége continuoit toujours, quoique S. A. E. vît bien qu'il n'y avoit plus rien à eſpérer de la part des habitans. Il étoit de la derniere conſéquence pour les Alliés de ne pas laiſſer tomber Bruxelles entre les mains de l'Electeur; non tant pour ſes fortifications, qui en elles-mêmes ſont aſſez peu conſidérables, qu'à cauſe des proviſions qu'on y avoit amaſſées, & qui étoient deſtinées pour les autres places du Brabant & de la Flandre, où les Alliés avoient des garniſons. 1708.

Dès que le Prince Eugene & Mylord Marlboroug eurent appris la nouvelle du ſiége de cette place, ils ſe diſpoſerent à l'aller délivrer. Le premier ſe mit en marche avec 20 bataillons & 50 eſcadrons, laiſſant la direction du ſiége au Prince Alexandre de Wirtemberg. Le Duc de Marlboroug marcha de ſon côté, & fit prendre les devants au Général Dompré avec 20 eſcadrons & 10 bataillons pour s'aller poſter à Harlebeck. Marlboroug ſuivit avec toute l'Armée, qui décampa de Rouſſelaër pour venir auſſi à Harlebeck, & paſſer la Lis à Courtrai. La droite qui avoit l'avant-garde arriva à Harlebeck, ou Albeck, d'aſſez bonne heure, & s'étendit juſqu'à Courtrai; mais la gauche n'y put arriver que le ſoir, & s'étendit juſqu'à Derlick.

Le Prince Eugene & Mylord Duc vont au ſecours de Bruxelles.

Digitized by Google

1708. Quoique la Cavalerie de la gauche ne fût arrivée que le matin au camp, à cauſe des mauvais chemins, & des défilés, on ordonna néanmoins à l'Armée de ſe tenir prête à marcher le même jour à trois heures après midi. On détacha encore de la gauche 20 Eſcadrons & 6 Bataillons ſous Bothmar Général-Major, & le Baron de Schmettau Brigadier, qui joignirent le Lieutenant-Général Dompré. Le Comte de Lottum s'y étant rendu pour prendre le commandement de tout ce détachement, qui étoit de 40 Eſcadrons & de 16 Bataillons, avec 6 piéces de canon & 14 pontons, ſe mit en marche le 26 vers l'Eſcaut, avec ordre de jetter des ponts du côté d'Aſperen près de Grave, d'y paſſer à quelque prix que ce fût, & de ſe fortifier ſur les hauteurs, juſqu'à ce qu'il pût être ſecouru par le reſte de l'armée.

Le même jour Mylord Duc ſe remit en marche avec l'Armée ſur les quatre heures après midi, pour attaquer les ennemis près de Kerkoffen, & y jetter des ponts pour paſſer la riviere, pendant que le Prince Eugene tâcheroit de paſſer à l'Eſcanaſſe avec les troupes qu'il amenoit. Tout cela s'exécuta ſans que les ennemis s'y oppoſaſſent, quoiqu'ils n'ignoraſſent pas le paſſage de la Lis; mais ils ne crurent jamais qu'on auroit la har-

Digitized by Google

dieſſe de paſſer l'Eſcaut à leur barbe, & ſur cette idée ils reſterent tranquilles. 1708.
Les Alliés marcherent toute la nuit à la faveur du clair de la Lune. La tête du détachement du Comte de Lottum ayant paru le 27 à quatre heures du matin ſur les bords de l'Eſcaut, on jetta deux ponts, & l'on fit avancer une partie de l'Infanterie. Dès que le jour parut, la Cavalerie paſſa. Comme il s'étoit levé un brouillard épais qui empêchoit de ſe voir, une patrouille de Dragons du corps du Comté de la Mothe, qui n'étoit qu'à demi-lieue de-là, tomba dans l'Infanterie des Alliés, & alla d'abord en donner avis au Général François, qui ſe doutoit déjà de quelque choſe, à cauſe de cinq à ſix coups de fuſil qu'une Garde d'Infanterie ennemie avoit tirés lorſqu'elle avoit entendu les Alliés travailler à leurs ponts. A meſure que les troupes arrivoient ſur les hauteurs près de Grave, on les rangeoit en bataille. Le Comte de Lottum ſe mit en marche vers Oudenarde, pour aller joindre Mylord Duc, à qui il avoit donné avis de ſon paſſage. Le Comte de la Mothe voyant cela ſe retira vers Gand, étant toujours reſté à la diſtance d'une demi-lieue des Alliés. L'Armée ſous Marlborough & le Comte de Tilli ayant défilé ſur deux colonnes Kerkoffen, l'aîle

droite en faiſant une autre, eut auſſi le
1708. bonheur d'y paſſer vers les ſix ou ſept heures du matin, ſur les ponts qu'on y avoit jettés. Mylord Duc fit d'abord avancer ſes troupes vers Berchem, qui ſurprirent & pourſuivirent le Corps des ennemis, commandé par M. de Souternon, qui ſe preſſoit de ſe retirer: & comme les ennemis fuyoient en grande diligence, on n'en put prendre que 5 à 600, & on en tua environ 200.

La Cavalerie Hollandoiſe, en ſuivant les François qui avoient poſté de l'Infanterie derriere les hayes & les défilés, perdit auſſi quelque monde; mais cela ne paſſa pas 100 hommes. Le Brigadier Baldwyn reçut un coup de fuſil au-travers du corps, Mylord d'Albermale & le Comte Maurice de Naſſau eurent leurs chevaux bleſſés. Le Prince Eugene n'ayant pu paſſer à l'Eſcanaffe, à cauſe que le terrein n'y étoit pas propre, ſe rendit à Kerkhoffen, & fit ſuivre ſes troupes ſur les ponts qu'on y avoit jettés. Celles que les ennemis avoient ſur la hauteur d'Oudenarde ſous les ordres de M. de Hautefort, voyant avancer les Alliés, ne firent pas mieux que les autres, & s'enfuirent le plus vîte qu'ils purent. On leur prit deux étendarts, une paire de timbales, & une grande quantité de proviſions & de bagage,

bagages. Le Prince Eugene & Mylord Duc camperent le soir sur les hauteurs d'Oudenarde. 1708.

L'Electeur de Baviere ayant appris que l'Armée de France n'avoit pu empêcher celle des Alliés de passer l'Escaut, & qu'il alloit bientôt les avoir sur les bras, ne crut pas devoir leur donner la peine de venir plus loin, & décampa dans la nuit avec tant de désordre & de confusion, qu'il abandonna son canon, ses mortiers, huit ou neuf cens malades ou blessés, & se retira vers Namur. Les Princes de France se retirerent aussi avec leurs troupes du côté de Tournai, & reprirent ensuite la route de Versailles, avec le chagrin de s'être faits battre, d'avoir perdu une des clés du Royaume, & de n'avoir pu empêcher le passage de l'Escaut à une Armée beaucoup moins forte que la leur.

L'Electeur de Baviere leve le siége de Bruxelles à l'approche des Alliés.

Eugene revint au siége, où il trouva bien des changemens. Le Maréchal de Boufflers avoit profité de son absence, pour faire une sortie dans laquelle il chassa les Assiégeans du premier chemin-couvert, & de tous les autres postes dont ils s'étoient emparés. Le Prince voulut en avoir revanche. Il fit entendre aux soldats que l'Armée Françoise s'étant retirée, il n'y avoit plus lieu de craindre que les provisions leur man-

Le Prince Eugene retourne au siége.

quaſſent, puiſque toutes les avenues
1708. étoient libres : Qu'enfin le tems s'approchoit auquel ils alloient jouir de la gloire d'avoir pris une place telle que Lille, & qu'ils étoient bientôt à la fin de leurs travaux. Après avoir animé le ſoldat de la ſorte, il fit attaquer les poſtes que les Aſſiégés avoient repris, & les reprend ſur eux à ſon tour.

Il fait dire au Maréchal de Boufflers de ſe rendre, & lui allegue les raiſons qui devoient l'y obliger

Tout le dommage qu'ils avoient cauſé ſe trouvant réparé, Eugene fit demander au Maréchal de Boufflers s'il ne vouloit pas ſe rendre : » Que l'Armée » Françoiſe s'étoit retirée, que le ſié» ge de Bruxelles étoit levé, & qu'il » n'y avoit plus de ſecours à attendre » pour lui : Qu'il lui conſeilloit de ne » pas attendre l'extrêmité, puiſqu'en ce » cas il ne pourroit lui accorder toutes » les marques d'honneur qu'ils avoient » ſi bien méritées lui & ſa garniſon : » Qu'une défenſe plus longue ſeroit inu» tile, & qu'il devoit ſonger à conſer» ver ſa perſonne, & une auſſi brave » garniſon que celle qu'il comman» doit.

Le Maréchal de Boufflers paſſa modeſtement ſur les éloges d'Eugene, & quant à ce qui regardoit la reddition de la place, il lui témoigna qu'il n'y avoit rien qui preſsât, puiſqu'il lui reſtoit encore un ſi grand nombre d'au-

Digitized by Google

tres ouvrages à défendre. Qu'il ſe croyoit obligé de prolonger ſa défenſe autant qu'il ſeroit poſſible, afin de mieux mériter l'eſtime que S. A. S. lui témoignoit. 1708.

Là-deſſus le Prince Eugene fit donner un aſſaut au ſecond chemin-couvert, & s'empara des angles-ſaillans. On continua d'aller à la ſappe, tant à cauſe que le terrein étoit contreminé, que parce que le Prince Eugene vouloit ménager ſa poudre, & qu'il avoit taxé le nombre de coups de canon qu'on devoit tirer par jour.

Louis XIV. écrit au Maréchal de Boufflers pour lui ordonner de rendre la place.

Le Roi de France écrivit au Maréchal de Boufflers pour lui témoigner combien il étoit content de ſa conduite, & pour lui ordonner de ne commettre, ni ſa perſonne, ni ſa garniſon à ſubir des conditions honteuſes, lui permettant de rendre la citadelle auſſi-tôt même qu'il recevroit ſa lettre, quand les remparts ne ſeroient pas ouverts. Le Duc de Bourgogne avoit joint un billet de ſa main au Maréchal, par lequel il lui donnoit avis qu'il lui étoit revenu de certain endroit, que les Alliés vouloient les faire priſonniers de guerre lui & ſa garniſon. Sur quoi le Maréchal de Boufflers aſſembla ſon conſeil de guerre, y montra premiérement la lettre du Roi, enſuite celle du Duc de Bourgogne. Ce que ce Prince y diſoit *de priſonniers de guerre.*

Digitized by Google

indigna tous les Généraux & les autres
1708. Officiers, qui proteſterent tous unanimement à haute voix, qu'ils vouloient périr ſur la brêche, plutôt que d'accepter des conditions ſi honteuſes. On dit que le Maréchal verſa (1) des larmes de joye, entendant la réſolution de ces braves gens.

Reddition de la citadelle de Lille. Enfin lorſqu'il eut bien fait réflexion ſur l'ordre du Roi, & ſur les invitations gracieuſes du Prince Eugene, il ſe détermina à rendre la place à ce Héros. Il battit la chamade le 8 de Décembre à ſept heures du matin, après avoir tenu près de quatre mois tant dans la ville que dans la citadelle. Le Prince Eugene laiſſa encore le Maréchal maître de la capitulation de celle-ci, & en ſigna les articles ſans y rien changer. Cette capitulation accordoit à la Garniſon des honneurs qu'on n'accorde qu'aux plus braves troupes.

Le Prince Eugene fait de grandes politeſſes au Maréchal de Boufflers. Eugene, toujours admirateur du mérite, parla ſouvent avec éloge de celui du Maréchal de Boufflers. Il alla avec le Prince d'Orange rendre viſite à ce Maréchal, l'embraſſa, & le combla de louanges.

Il ſoupe chez lui. Le Maréchal pria S. A. S. & le Prince d'Orange de lui faire l'honneur de venir

(1) Quinci, Hiſtoire Militaire Tome V. p. 609.

souper ce soir là avec lui dans la citadelle, qui ne devoit être évacuée que le lendemain. *Je le veux*, lui répondit Eugene; *mais à condition que vous nous régalerez des mêmes mêts que vous auriez mangé si vous n'eussiez pas rendu la place, ni par conséquent rien pu faire apporter de la ville.* Le Maréchal consentit à cela, & le premier plat qu'on servit ce fut un rôt de chair de cheval. Les Princes en goûterent, & le trouverent excellent: mais ce mêts qui sentoit la place affamée, fut bientôt succédé d'un grand nombre de plats où étoit ce qu'on avoit pu trouver de plus exquis dans la ville, & apprêté d'un très-bon goût. 1708.

Il le retient le lendemain à un grand festin.

Le lendemain M. de Boufflers fut rendre sa contre-visite au Prince Eugene dans l'Abbaye de Loos. S. A, l'invita à dîner, & le régala magnifiquement. Pendant le repas on parla de guerre & de politique, & insensiblement la conversation tomba sur la conjoncture des affaires d'alors. On y discourut du Roi de France, le Prince Eugene n'en parla qu'avec respect, de même que les Députés des Etats. Eugene évita soigneusement après le repas de se trouver seul avec le Maréchal de Boufflers, afin de ne point donner de prise à ses ennemis sur son attachement à l'Empe-

reur. Boufflers fut enſuite conduit avec
1708. ſa garniſon, ſous eſcorte, à Douai. Les troupes qui l'eſcortoient entrerent dans la place ſur ſa parole : il les y retint toute la nuit, & eut ſoin de leur procurer bonne table & bon logement : elles revinrent fort ſatisfaites du traitement qu'on leur avoit fait.

Eugene prend Lille. Réflexion là-deſſus.

Le Prince Eugene s'acquit beaucoup de gloire dans l'entrepriſe du ſiége de Lille : il la conçut, l'exécuta, & en vint à bout contre l'attente de tout le monde. Il faut dire la vérité. Si l'Armée de France eût été conduite par un Général tel que M. de Vendôme, qui n'eût point été contredit & traverſé à tout bout de champ par des gens ſans expérience, peut-être les choſes ſe ſeroient terminées d'une autre maniere. Comment croire que M. de Vendôme auroit laiſſé prendre une place telle que Lille, ayant pour la délivrer une Armée de plus de 100000 hommes ? Mais on conſulte la Cour, Chamillard vient, ces 100000 hommes ſe promenent aſſez inutilement devant les Alliés, & ſe retirent ſans leur dire mot. Diſons plus. Si la Mothe, digne imitateur de Varron, n'eût pas fait égorger ſes troupes à Winendal, & qu'il eût enlevé ce convoi qu'il venoit chercher, la priſe de Lille devenoit un être de raiſon.

Digitized by Google

Quoiqu'il en ſoit, cette mémorable entrepriſe fut gravée ſur l'airain par une Médaille, où l'on y voit un Trophée compoſé de quatre Drapeaux aux Armes de France, de trois Guirlandes au milieu deſquelles eſt une victoire. Le tout ſurmonté d'une Couronne Murale. Dans la Guirlande d'en haut, qui eſt la premiere, le Prince paroît en buſte avec ces mots autour, PRINCEPS EUGENIUS. Les buſtes du Duc de Marlboroug, & du Feld-Maréchal d'Ouwerkerk ſont ſous celui du Prince Eugene, PRINCEPS ET DUX MARLBOROUG, GENERALIS OUWERKERK. Un paſſage du livre des Rois fait la Légende. 1708. Médaille frappée à l'occaſion de la priſe de Lille.

HœC feCerUnt hI tres ArMIpotentes DeI.

Voilà ce que firent ces trois vaillans Hommes.

Sur le revers le Prince Eugene eſt repréſenté à cheval, & près de lui la ville de Lille aſſiégée, avec ces mots imités de *Virgile*,

VI FACTA VIA EST.
MDCCVIII.

On s'eſt ouvert un paſſage par la force.
MDCCVIII.

Quoique la ſaiſon fût fort avancée, les Alliés ne ſe contenterent pas de la priſe Priſe de Gand & de Bruges

de Lille, & penſerent à de nouvelles
1708. expéditions. Le Prince Eugene & Mylord Duc ſe propoſerent de ſe rendre maîtres de Gand & de Bruges pour couvrir leur derniere conquête : ſur quoi les Comtes de Lottum, de Tilli & le Prince de Wirtemberg furent détachés, pour s'approcher de la premiere de ces deux places. Gand eſt une fort grande ville ; mais peu fortifiée. Le Comte de la Mothe s'y étoit jetté avec 15000 hommes ; ce qui n'empêcha par les Alliés de s'emparer de la place. Les François abandonnerent enſuite la ville de Bruges, & les Alliés l'occuperent immédiatement après.

1709. Les troupes ayant été envoyées dans leurs quartiers d'hyver, le Prince Eugene & Marlboroug ſe rendirent à Bruxelles, d'où ils partirent le 9 de Janvier pour aller à la Haye. Il y arriverent le 13, aux acclamations d'une foule de peuple qui étoit accouru pour les voir.

Le Prince Eugene va à la Haye.

On veut faire tirer un feu d'artifice à ſon honneur.

Les Etats-Généraux firent à ces deux grands hommes le meilleur accueil qu'il leur fut poſſible, & leur rendirent tous les honneurs qui leur étoient dûs. Ils donnerent des ordres pour qu'on préparât un magnifique feu (1) d'artifice,

(1) Hiſtoire Allemande du Prince Eugene, Tome II. page 167.

qu'ils vouloient faire tirer à leur gloire.

Eugene en étant informé proposa à Mylord Duc de l'empêcher, & de prier leurs H. H. P. P. d'employer l'argent destiné à ce feu, au soulagement des pauvres soldats des troupes de la République qui avoient été estropiés dans les actions de la campagne derniere; les Etats n'eurent pas de peine à y consentir. Chacun admira en cette occasion la modestie & la bonté compatissante d'Eugene, qui fut l'Auteur de cet expédient. 1709. Il le refuse, & propose d'employer cet argent au soulagement des soldats invalides.

Le Prince Eugene, après avoir conféré avec Messieurs de la Régence, partit de la Haye le 20 de Janvier, & retourna à Vienne, où il rendit compte à l'Empereur de tout ce qui s'étoit passé de considérable pendant la derniere campagne, & de l'état où il avoit laissé les affaires des Pays-Bas.

Joseph avoit eu l'année précédente de grands démêlés avec le Pape Clément XI. Ce Monarque avoit conçu le noble dessein d'abaisser la puissance exorbitante des Pontifes Romains. Il étoit en état d'y réussir, il avoit la force en main; & son esprit, inaccessible à la superstition, appréhendoit peu les vains foudres du Vatican. Dans ces dispositions, Joseph prit pour prétexte de sa rupture avec le Pape, la démar- Démêlés de l'Empereur Joseph avec le Pape.

che que celui-ci avoit faite en recon-
1709. noiſſant Philippe V. pour légitime Roi d'Eſpagne. Ce fut ſur ce fondement que le Cardinal Grimani, tout dévoué aux intérêts de l'Empereur, fit publier dans Naples un Décret Impérial fort contraire à l'immunité eccléſiaſtique dont la Cour de Rome eſt ſi jalouſe.

Dans le même tems que le Comte de Kaunitz, Auditeur de Rote, répandoit dans Rome même un mémoire ſous le nom de l'Empereur, où S. M. I. déclaroit qu'elle étoit réſolue de faire revivre les droits des Empereurs ſur l'Italie; que le Duché de Parme n'étoit point un Fief du Siége de Rome, mais un Etat qui relevoit de l'Empereur immédiatement, de même que les autres Domaines uſurpés par les Papes ſur les Empereurs.

Un pareil Ecrit, ſoutenu de la puiſſance de Joſeph, jetta la Cour de Rome dans une grande conſternation. Mais ce fut bien pis encore, lorſque Joſeph demanda le paſſage pour 6000 hommes dans Rome. Le Pape vit bien qu'on vouloit le réduire ſur le pied des Apôtres qui ne poſſédoient rien, & refuſa tout net le paſſage demandé. Sur quoi l'Empereur fit avancer des troupes dans l'Etat Eccléſiaſtique, où elles commirent divers excès.

Le Pape crut bien qu'il ſeroit inutile d'uſer de ſes Armes ſpirituelles contre un Prince du caractere de Joſeph ; c'eſt pourquoi il ſe détermina à avoir recours aux Armes temporelles. Il ordonna des levées, prit des Officiers François & autres à ſon ſervice, & fit diverſes autres diſpoſitions pour ſe mettre en état de ſoutenir la guerre. Les troupes du Pape ne ſont pas en grande réputation de valeur, auſſi ne gagnerent-elles rien contre les vainqueurs des Turcs & des François. Les Impériaux les battirent, & les effrayerent de façon qu'elles n'oſoient plus paroître devant eux. 1709.

La Cour de Rome voyant que la France ne pouvoit lui donner aucun ſecours, & que l'Italie refuſoit d'entrer dans aucune ligue contre l'Empereur, eut recours à la Négociation, ſa reſſource ordinaire, & le ſeul endroit par où elle peut figurer dans l'Europe. Joſeph obtint du Pape pluſieurs choſes, entre autres une déclaration autentique, par laquelle Sa Sainteté reconnoiſſoit le Roi Charles III. pour légitime Roi d'Eſpagne ; mais afin de ne pas paroître ſe contredire, le Pontife ajoutoit, *ſans préjudice des droits que le Duc d'Anjou peut avoir.*

Voilà quelle étoit la ſituation de l'Europe par rapport aux affaires politiques.

Pour ce qui eſt des Militaires, les plus
1709. conſidérables ſe paſſerent dans les Pays-Bas. Ce qui ſe fit ailleurs fut ſi peu de choſe, qu'il ne mérite pas que je m'y arrête.

Eugene retourne à la Haye, où le Roi de France envoye ſes Plénipotentiaires pour faire des propoſitions de paix.

Le Prince Eugene après avoir fait quelque ſéjour à Vienne, en partit le 8 d'Avril pour retourner à la Haye, où les Plénipotentiaires du Roi de France s'étoient rendus pour y faire des ouvertures de paix. Toute l'Europe ſoupiroit après la fin d'une guerre ſi longue & ſi meurtriere; mais la France la ſouhaitoit plus que perſonne, & elle avoit ſes raiſons pour cela. Ses meilleures places étoient tombées entre les mains de ſes ennemis, ſes Armées étoient toujours battues. Elle étoit épuiſée d'hommes & d'argent; les guerres continuelles qu'elle ſoutenoit depuis près de ſoixante ans l'avoient réduite aux derniers abois, par les fréquentes diſgraces de celui-ci, dont ſon épuiſement l'empêchoit de ſe relever. Un hyver des plus rudes qu'on eût jamais vû, étoit venu mettre le comble à ſes malheurs. Ses vignes, ſes oliviers & ſes grains étoient morts par la rigueur du froid, plus de 20000 perſonnes avoient eu le même ſort. La famine avoit ſuccédé au froid. La néceſſité du vivre contraignoit les gens à voler. On n'étoit plus

Digitized by Google

en sûreté à Paris, encore moins sur les grands chemins. On n'entendoit parler que de vols & de meurtres. Comment un peuple livré à de telles miseres auroit-il pu ne pas souhaiter de voir terminer une guerre qui depuis près de dix ans qu'elle duroit, n'avoit été qu'une suite d'événemens malheureux pour lui ? 1709.

On tient des conférences pour traiter de la paix.

Louis XVI., touché enfin des miseres où son ambition plongeoit ses peuples, résolut de les finir aux dépens de cette même ambition. Dans ces dispositions on envoya en Hollande le Président Rouillé, le sieur Voisin Sécretaire d'Etat, & le Marquis de Torci aussi Sécretaire d'Etat, en qualité de ses Ministres Plénipotentiaires. Il se tint diverses conférences entre eux ; les Députés des Etats & le Prince Eugene de la part de l'Empereur ; & Mylord Duc de la part de la Reine d'Angleterre. Les instructions qu'Eugene avoit reçues de l'Empereur, tendoient à réduire la France dans un état qu'elle ne pût désormais opposer aucun obstacle à l'aggrandissement de la Maison d'Autriche. Celles de Mylord Duc ne tendoient pas à moins qu'à mettre les Anglois en état de primer sur les François aussi-bien sur terre que sur mer. Et les Hollandois sous prétexte de se couvrir contre la

France, vouloient lui arracher ce qui
1709. la couvroit elle-même.

Demandes des Alliés. L'Empereur demandoit la reſtitution ſimple & entiere du Royaume d'Eſpagne, & de ce qui appartenoit à cette Couronne aux Indes & en Italie. Les Anglois vouloient Dunkerke & diverſes autres places. Les Hollandois vouloient tous les Pays-Bas appartenant à la France. Et l'Empire lui demandoit la reſtitution de Strasbourg & de toute l'Alſace.

Rejettées avec hauteur par les François. Quelque digne de compaſſion que fût l'état où les François étoient réduits, ils étoient encore bien éloignés d'accepter de telles conditions. Ils en furent tous indignés, & répondirent fiérement que c'étoit tout ce qu'on auroit pu prétendre de François I. lorſqu'il étoit priſonnier à Madrid; *mais que pour eux ils n'étoient ni d'humeur à accepter de pareilles conditions, ni dans l'habitude de les entendre.*

On rompt les conférences, & il n'eſt plus queſtion que de guerre. Les Conférences finirent-là. Les Alliés ayant éprouvé que rien n'étoit plus ſenſible aux François que la perte d'une place dans les Pays-Bas, à cauſe que cela rapprochoit la guerre de chez eux, & expoſoit leurs meilleures Provinces à être foulées par les Armées, réſolurent de faire leurs plus grands efforts de ce côté-là. La Reine d'Angleterre & les

Etats augmenterent leurs troupes ; l'Empereur & l'Empire en firent de même, & l'on comptoit que toutes ces forces réunies enſemble monteroient à plus de 100000 hommes dans les Pays-Bas ſeuls ; ſans compter ce qui ſeroit en Eſpagne ; en Italie, ſur le Rhin, & dans la Hongrie où les Mécontens continuoient à donner bien de la beſogne aux Généraux de l'Empereur. 1709.

Les François ne faiſoient pas de moindres efforts pour ſe défendre contre tant de Puiſſances liguées. Ils comptoient auſſi d'avoir au-delà de 100000 hommes en Flandres. Ce n'étoit plus le Duc de Vendôme qui devoit les commander. On avoit jugé à propos de le laiſſer ſans emploi, pour appaiſer le Duc de Bourgogne qui ſe plaignoit fort de lui. C'eſt ainſi que la France forgeoit elle-même ſes fers, en ſe privant volontairement de ſes meilleurs Généraux, pour les châtier de ce qu'ils avoient trop bien fait leur devoir. Quoiqu'il en ſoit, le Duc de Vendôme fut ſacrifié au mécontentement du Duc de Bourgogne. Les François font de grands efforts pour la ſoutenir.

Villars fut choiſi pour le remplacer dans les Pays-Bas. On ne jugea pas à propos d'expoſer encore cette année la gloire du Duc de Bourgogne, & Villars n'eut perſonne avec lui qui l'empêchât d'agir comme il le voudroit. Louis Le Maréchal de Villars va commander dans les Pays-Bas.

XIV. & tous les François en général,
1709. avoient conçu une haute idée de ce Maréchal. Il avoit en effet assez de qualités guerrieres pour mériter d'être préféré aux médiocres Généraux; mais trop peu pour être lui-même un grand Général. Il excelloit dans l'Art de choisir un poste; mais le coup d'œil lui manquoit pour en tirer tout l'avantage qu'il auroit pu en retirer. Il étoit brave de sa personne, s'exposant même avec assez peu de ménagement; mais rempli de l'idée de son mérite il lui échappoit souvent de parler de lui en des termes qui faisoient juger qu'il avoit encore moins de modestie que de valeur. Quand le Roi lui eut déclaré qu'il l'avoit choisi pour commander ses Armées de Flandres, il dit à S. M. qu'il espéroit de chasser ses Ennemis si loin que de long-tems ils ne reverroient les bords de l'Escaut; & lorsqu'il partit de Versailles pour venir dans les Pays-Bas, il ne faisoit point de façon de dire qu'il alloit gagner par une bataille tout ce que les Alliés avoient acquis par leurs victoires précédentes. Il avoit ordre en effet de hazarder une bataille; mais il s'en fallut bien qu'il en cherchât les occasions de la livrer, comme je le ferai voir bien-tôt. Tout ce qu'il fit, ce fut de ne pas refuser de la recevoir, ayant

toujours grand ſoin de ſe poſter de maniere qu'on ne pût l'attaquer qu'avec 1709.
déſavantage.

Le Prince Eugene ayant prévu d'avance que les Conférences touchant la paix n'aboutiroient à rien, s'étoit retiré à Bruxelles. Il y demeura juſqu'à ce que les troupes qui devoient ſervir ſous ſes ordres & ſous ceux du Duc de Marlboroug, fuſſent ſorties de leurs quartiers, ce qui arriva un peu tard cette année, à cauſe du froid long & violent qu'il fit. Enfin s'étant aſſemblées vers le milieu de Juin, elles compoſerent une Armée forte de 180 Bataillons & de 189 Eſcadrons; deſorte qu'elle étoit encore plus forte qu'on ne l'avoit crû, puiſqu'elle ne contenoit pas moins de cent cinquante mille hommes. Celle des François n'étoit pas au-delà de cent dix mille hommes; mais dans la ſuite les deux Armées redevinrent égales, par les ſiéges que firent les Alliés, & par les Garniſons qu'ils furent obligés de laiſſer dans pluſieurs places.

Le Prince Eugene & Milord Duc cherchent Villars pour lui livrer bataille.

Cependant le Prince Eugene & Mylord Duc, voulant profiter de leur ſupériorité, réſolurent de chercher le Maréchal de Villars pour lui livrer bataille. Ils ſçavoient que la France avoit fait des efforts extraordinaires pour lever cette nombreuſe Armée, & ils avoient lieu

de croire que s'ils venoient à bout de
1709. pouvoir la ruiner, cette Puiſſance ne ſeroit pas ſi-tôt en état d'en remettre une ſemblable ſur pied, & qu'en attendant ils acheveroient la conquête de la Flandre.

Poſte inacceſſible où Villars ſe met pour éviter le combat.

Le projet étoit digne de ces deux Héros ; mais Villars n'eut garde d'y concourir. Il ſe poſta d'une maniere inacceſſible. Son Armée s'étendoit depuis le village d'Aunai, qui eſt près du Pont-à-Ventin, juſques à Bethunes. Sa droite étoit appuyée à Aunai, couverte de terres marécageuſes d'où l'on tire la tourbe, & où paſſe le canal qui vient de Douai à Lille. La gauche étoit couverte par un ruiſſeau auſſi marécageux, nommé le *Grand Courant*. Le bourg de la Baſſée étoit devant le centre, & ce centre étoit défendu par une ligne qui avoit un parapet de 15 pieds d'épaiſſeur, & un foſſé de 18 pieds de large. Les barrieres étoient couvertes par de bonnes redoutes, & il y avoit un avant-foſſé large de 12 pieds, & profond de 6. C'étoit dans ce poſte que le Maréchal de Villars étoit venu de Verſailles pour donner bataille. Cependant le Prince Eugene & Mylord Duc s'avançoient chacun à la tête d'un corps d'Armée. Eugene, qui l'année précédente avoit été élu dans une Diéte

Digitized by Google

Général en chef des Armées de l'Empire, commandoit en cette qualité les Impériaux, les Pruſſiens, les Danois, les Hannovriens, les Saxons, les Palatins, & autres. Marlboroug commandoit les Anglois, les Hollandois, & les troupes à la ſolde de ces deux Puiſſances. Ces deux corps qui chacun en particulier compoſoient deux groſſes Armées, s'avancerent dans la plaine de Lille, où ils ſéjournerent. Après quoi ils continuerent leur route du côté d'Arras. Arrivés à un quart de lieue de la Baſſée, qui eſt entre Lille & Arras, Eugene & Marlboroug furent reconnoître l'ennemi, qui n'étoit qu'à la portée du canon de la Baſſée. 1709.

Quand ces deux Généraux le virent ſi bien retranché, ils conclurent qu'il y auroit de la témérité à vouloir le forcer dans un poſte de cette nature. Sur quoi il fut réſolu d'attendre un tems plus favorable pour combattre, & d'entreprendre quelque ſiége en attendant. Celui de Tournai fut propoſé & conclu. On ſçavoit que Villars en avoit diminué la garniſon pour renforcer ſon Armée, & que d'ailleurs la place n'étoit pas trop bien pourvue. En falloit-il davantage pour y déterminer tout le conſeil de guerre ? En conſéquence de ce deſſein

Le Prince Eugene & Mylord Duc ne voyant pas jour à attaquer le Maréchal, penſent à faire des ſiéges.

les deux Corps d'Armée ſe rabattirent
1709. ſur Tournai.

Deſcription de la ville de Tournai.

Cette ville eſt la capitale d'une petite contrée à qui elle donne ſon nom. Elle eſt ſituée en partie ſur le penchant d'une colone entre Valenciennes, Condé, Lille, Courtrai, Oudenarde, Ath, Gand & Cambrai. Elle demeura ſous la domination de la France juſqu'en 1513, qu'elle fut priſe par les Anglois, qui la rendirent dans la ſuite à François I. par le Traité de Londres. En 1518. Henri Comte de Naſſau la prit pour les Eſpagnols, qui la garderent juſqu'en 1667. auquel tems Louis XIV. s'en rendit maître. Il la fit fortifier à la moderne, & y fit bâtir une Citadelle ſur les plans donnés par Mr. de Mégrigni, célébre Ingénieur. Cette Citadelle paſſoit pour la plus forte de l'Europe. Mégrigni en avoit dirigé les travaux, & la France y avoit dépenſé pluſieurs millions; ce qui n'empêcha pas que les Alliés ne s'en rendiſſent maîtres. Tel étoit alors le malheur des François, de ne pouvoir conſerver aucune place de leurs conquêtes. Celles qui leur avoient couté le plus de ſang, paſſoient entre les mains de leurs Ennemis, il ſembloit qu'ils n'avoient épuiſé leurs tréſors, & employé l'habileté de leurs Ingénieurs à conſtruire des Places formidables, que

Digitized by Google

pour le profit & pour l'uſage des Alliés. 1709.

Sic vos non vobis fertis aratra boves.

La Citadelle de Tournai étoit toute minée, & il n'y avoit perſonne qui ne crût qu'elle devoit tenir plus de trois mois. Le Marquis de Surville étoit Gouverneur de la Ville, & Mr. de Mégrigni défendoit lui-même la Citadelle. Ce Marquis s'étoit fort ſignalé au ſiége de Lille, & Louis XIV. n'avoit pas cru pouvoir mieux confier l'importante fortereſſe de Tournai qu'à lui; mais

Tel brille au ſecond rang qui s'éclipſe au premier.

Surville qui avoit ſi bien fait à Lille lorſqu'il n'y avoit eu que l'emploi que ſon rang d'Officier-Général lui donnoit, perdit la tramontane dès qu'il eût le commandement en chef de la Ville de Tournai. Sa Garniſon étoit ſi peu pourvue, qu'à peine avoit-elle du bled pour un mois, 50000 écus faiſoient tout ſon tréſor, & preſque dès le commencement du ſiége, il ſe vit obligé de faire faire de la monnoye de ſa vaiſſelle, & de celle des particuliers qui en avoient d'argent, pour payer ſa Garniſon, qui

n'étoit pourtant que de 4000 hommes. 1709. Sa conduite dans ſa défenſe répondit à ſa prévoyance. Il fit des fautes à peine pardonnables à un Sous-Lieutenant. Je n'entrerai dans aucun examen là-deſſus, non plus que dans aucun détail de ce qui ſe paſſa durant le ſiége : ni l'une ni l'autre de ces deux choſes ne ſont de mon ſujet. Je remarquerai ſeulement que le Duc de Marlboroug eut la direction du ſiége, & que le Prince Eugene eut le commandement de l'Armée d'obſervation.

Siége de cette place par les Alliés. Marlboroug vint inveſtir la place, & fit travailler aux lignes de circonvallation. Eugene, devant couvrir le ſiége, fit camper ſon Armée ſur deux lignes ; l'aîle droite s'étendoit vers le Pont-à-Treſſin, & la gauche vers St. Amand & Mortagne. Il prit ſon quartier au Château de Florival. Ce fut-là que Mylord Duc le vint voir pendant qu'on travailloit à la circonvallation, afin de le conſulter ſur la maniere dont les attaques devoient être réglées ; & tous deux enſemble ils dreſſerent les diſpoſitions ſuivantes, qui furent obſervées pendant tout le tems que dura le ſiége.

Diſpoſitions du Prince Eugene & de » De 60 bataillons qui ſont au ſiége, » il y en aura 10 de tranchée, qui en» treront ſans être obligés de donner

» aucun détachement, de même que
» les 10 bataillons qui les releveront, 1709.
» & l'on commandera 50 & juſqu'à Mylord Duc pour les attaquer.
» 100 hommes par bataillon, & 40 autres pour travailler; ce qui fera 4000
» hommes.

» On fera trois attaques. Les Généraux reſteront, & les bataillons ſe releveront & rouleront d'une attaque à l'autre. Il y aura chaque nuit à chaque attaque un Lieutenant-Général, un Général-Major, un Brigadier, & les Travailleurs néceſſaires. On employera 4 bataillons à l'attaque de la Citadelle, & 6 aux deux autres attaques.

» La tranchée ſe relevera tous les jours à 4 heures après midi, afin que les Officiers-Généraux qui relevent ayent le tems de viſiter les travaux, & de voir ce qu'il y aura à faire pendant la nuit & le tems qu'ils y ſeront.

» Les attaques & les cas extraordinaires ſe feront par les Grenadiers, & par les détachemens des 60 bataillons qui ſont au ſiége. S'il eſt néceſſaire qu'on mette quelques bataillons de reſerve à la queue de la tranchée, on les prendra de ceux qui auront été 24 heures hors de la tranchée. Selon le terrein, on poſtera des reſerves

» de Cavalerie derriere les épaulemens
1709. » à la queue de la tranchée, ſoit à la
» gauche, où la droite, ou aux deux
» côtés, comme le Général de la tran-
» chée le jugera à propos pour la ſûreté
» & le ſervice. Les trois Majors de la
» tranchée ſeront chargés de tout le né-
» ceſſaire de la tranchée, & auront ſoin
» que le Général qui y entrera, trouve
» tout prêt pour le travail, ſelon qu'il
» ſera tracé par le Directeur des appro-
» ches, ou par les Ingénieurs.

» Les Directeurs des approches for-
» meront tous les mains un mémoire
» de tout ce dont ils auront beſoin vers
» le ſoir. Les Majors de la tranchée en
» ſeront informés de bonne heure, &
» même avant qu'on releve la tranchée,
» afin que tout ſoit à la main de bonne
» heure.

» Les faſcines & les gabions ſeront
» tranſportés juſqu'à l'entrée des tran-
» chées par les Commiſſaires des faſci-
» nes, à qui on doit fournir au moins
» 100 chevaux pour ce tranſport, afin
» de pouvoir relever les chevaux & les
» chariots. Pour porter les faſcines juſ-
» qu'à la tête des tranchées, on em-
» ployera les travailleurs de la tran-
» chée. Le Colonel & les Officiers
» d'Artillerie ſeront chargés de faire
» les batteries, après avoir été informés
» par

» par les Généraux & les Directeurs des
» approches des ouvrages qu'on veut 1709.
» attaquer, ſoit pour abattre les défen-
» ſes, ſoit pour battre en brêche. Les
» Mineurs doivent être bien inſtruits
» de la maniere dont ils auront à ſe
» gouverner dans le travail, & faire
» ſonder le terrein pour ſçavoir s'il eſt
» propre, & s'il ſe peut maintenir ſans
» être ſoutenu par des portes & des
» planches; & en cas qu'il dût être
» ſoutenu, il faudra faire faire une bon-
» ne partie des portes, & ramaſſer des
» planches de l'épaiſſeur d'un pouce.
» Les Travailleurs de chaque attaque
» ſeront commandés par un Lieutenant-
» Colonel, un Major, un Capitaine,
» un Lieutenant, un Enſeigne, quatre
» Sergens avec 150 hommes pour ſou-
» tenir. Les Généraux-Majors qui doi-
» vent relever la tranchée avec les Ma-
» jors des Régimens, iront le matin
» dans la tranchée pour examiner la ſi-
» tuation, & pour informer ceux qui
» les relevent à prendre inſpection de
» tout.

» Les Directeurs & Ingénieurs qui
» ſeront de tranchée, s'y trouveront le
» matin quand les Généraux y ſeront,
» pour les informer de leurs deſſeins;
» afin que les Généraux puiſſent mieux
» faire leurs diſpoſitions pour l'avance-

» ment du travail, & la sûreté de la
1709. » tranchée.

DISPOSITIONS DES TROUPES POUR LES ATTAQUES.

Généraux destinés pour les trois attaques.

» A la premiere, le Général Lottum, » les Lieutenans-Généraux Sing & Hei- » den, & les Généraux-Majors Temple, » Denhof & Vegelin. A la seconde, le » Général Schulembourg, les Lieute- » nans-Généraux Ducs d'Argile, Wac- » kerbarth & Veck, & les Généraux- » Majors Mondorff, d'Albergue & le » Prince de Nassau-Woudembourg. A » la troisieme, le Général Fahel, les » Lieutenans-GénérauxDedem,leCom- » te d'Oxerstiern, le Baron de Spar, & » les Généraux-Majors Hamilton, Was- » senaër & Keppel. Chaque Général » choisira un Major de la tranchée pour » son attaque. Il y aura cinq Brigadiers » Hollandois ; sçavoir, Mrs Sturler, » Chamerier, Berkhosser, Welderen & » Marlsberg.

» Il y aura la premiere nuit dans la » tranchée à l'attaque du Général Lot- » tum, un Bataillon Anglois, un Da- » nois, un Saxon & un Hessois. A l'at- » taque du Général Schulembourg, un

» bataillon Impérial, un Palatin & un
» Hollandois. Et à celle du Général Fa- 1709.
» gel, un bataillon Prussien, un Hollan-
» dois & un d'Hannovre.

» La seconde nuit, à l'attaque du Gé-
» néral Lottum, il y aura un bataillon
» Impérial, un Palatin, un de Wirtem-
» berg & un Hollandois. A l'attaque
» du Général Schulembourg, un ba-
» taillon Anglois, un Danois & un
» Hessois. Et à celle du Général Fagel,
» deux bataillons Hollandois & un An-
» glois.

» La troisieme nuit, à l'attaque du
» Général Lottum un bataillon Prussien,
» un Danois, un Saxon & un Hollan-
» dois. A celle du Général Schulem-
» bourg, un bataillon Anglois, un Da-
» nois & un Hessois. Et à celle du Gé-
» néral Fagel, deux bataillons Hollan-
» dois & un de Wirtemberg.

» La quatriéme nuit, à l'attaque du
» Général Lottum, un bataillon An-
» glois, deux Hollandois & un Hessois.
» A celle du Général Schulembourg, un
» bataillon Impérial, un Saxon & un
» Palatin. Et à celle du Général Fagel,
» un bataillon Prussien, un Hollandois
» & un d'Hannovre.

» La cinquiéme nuit, à l'attaque du
» Général Lottum, deux bataillons Prus-
» siens, un Anglois & un Hollandois.

» A celle du Général Schulembourg ,
1709. » deux bataillons Hollandois & un
» d'Hannovre. Et à celle du Général Fa-
» gel, trois bataillons Hollandois.

» La ſixiéme nuit, à l'attaque du Gé-
» néral Lottum , un bataillon Danois ,
» deux Hollandois & un Heſſois. A celle
» du Général Schulembourg , un batail-
» lon Anglois , un Pruſſien & un Hollan-
» dois. Et à celle du Général Fagel , un
» bataillon Hollandois , un Heſſois & un
» d'Hannovre.

» De cette maniere il y aura dix ba-
» taillons chaque nuit dans les tranchées;
» & ceux qui auront été employés la
» premiere nuit, y retourneront la ſep-
» tiéme.

Telles furent les diſpoſitions que le Prince Eugene & Mylord Duc reglerent pour le ſiége de Tournai. On voit par ces diſpoſitions, qu'il devoit y avoir trois attaques , dont une devoit ſe faire du côté de la porte de Marwis , la ſeconde à celle de Sept-Fontaines , & l'autre à la porte de Valencienne. Le Prince Eugene n'avoit conſeillé ces trois attaques , que parce qu'il ſçavoit que la garniſon étoit foible , & qu'en la partageant en trois différens endroits , les Aſſiégeans ne ſeroient pas expoſés à une ſi grande réſiſtance. Le Prince Eugene fit travailler à conſtruire des ponts ſur

Digitized by Google

l'Eſcaut, riviere qui paſſe au milieu de Tournai: on en fit au-deſſus & au-deſſous de la place pour la communication des quartiers, après quoi le ſiége fut pouſſé avec vigueur. La tranchée fut ouverte le 7 de Juillet, & le 13 les batteries ayant été miſes en état, on commença à battre les hehors de la place. Sur ces entrefaites le Prince d'Orange. Stathouder de Friſe, fut detaché avec 30 eſcadrons & 12 bataillons pour s'emparer de St. Amand, ce qu'il exécuta. Dans la ſuite du ſiége, le Prince Eugene & Mylord Duc convinrent de rouler enſemble, & de commander alternativement l'Armée du ſiége, & celle qui le couvroit. 1709.

A la faveur du feu des batteries, le Général Fagel pouſſa ſes travaux juſqu'au bord du foſſé, & commença le 17 à le combler. Le Comte de Lottum ſe trouva preſqu'auſſi avancé le même jour, & dès la nuit précédente le Général Schulembourg avoit emporté l'ouvrage à corne l'épée à la main, y avoit fait faire un logement, & s'étoit emparé d'un ravelin voiſin. Le Marquis de Surville ſe voyant ſerré de ſi près, fit arborer le drapeau blanc aux 3 attaques le 28 entre 7 & 8 heures du ſoir. La capitulation fut ſignée le lendemain, & il y eut une tréve de deux jours pour donner le tems à la

La ville de Tournai ſe rend aux Alliés.

garniſon de ſe retirer dans la citadelle.

1709. Siége de la citadelle. Dès que cette trêve fut expirée, la tranchée fut ouverte devant la citadelle, & l'on fit venir de l'Armée d'obſervation un renfort de 30 bataillons & de 10 eſcadrons. Quatre jours après l'ouverture de la tranchée, M. de Ravignan arriva au camp des Aſſiégeans. Il étoit dépêché par le Roi Très-Chrétien, qui l'avoit chargé d'une négociation auprès des Généraux Alliés, au ſujet de la place qu'ils aſſiégeoient. Il demanda la permiſſion au Prince Eugene, qui commandoit ce jour là au ſiége, de parler à un des Officiers de la garniſon. S. A. la lui accorda, & le lendemain le Gouverneur fit préſenter à ce Prince un projet d'accord, par lequel il s'engageoit de rendre la citadelle le 5 de Septembre, au cas qu'elle ne fût pas ſecourue auparavant. Toutes les hoſtilités devoient ceſſer pendans ce tems-là entre la garniſon & les Aſſiégeans, auſquels on devoit livrer le 8 d'Août une des portes, après que le Roi auroit approuvé l'accord. M. de Ravignan retourna à la Cour pour le faire agréer; mais on ne put rien conclure, parce que Louis XIV. vouloit que non-ſeulement la trêve eût lieu entre les Aſſiégeans & la citadelle; mais auſſi entre les deux Armées. On reprit le ſiége, & jamais il n'y en eut où l'on vit ſortir tant

Digitized by Google

de feu de deſſous terre. Tout étoit miné & contre-miné, & lorſqu'on ſe croyoit le plus en ſûreté, c'étoit ſouvent alors qu'on étoit plus proche du précipice. Les Aſſiégeans creuſoient une infinité de ſouterrains pour éventer les mines: Il en reſtoit encore aſſez aux Aſſiégés, pour cauſer les plus affreux ravages qu'on puiſſe voir. Dans l'eſpace de 26 jours ils en firent jouer 38 à la ſeule attaque du Comte de Lottum. On voyoit voler en l'air les hommes par centaines, & retomber en piéces. Souvent les Mineurs des deux côtés ſe rencontroient, & alors on en venoit aux mains avec autant de fureur que dans la tranchée. Le manque de vivres ſeul contraignit le Gouverneur à faire battre la chamade le 21. d'Août. Le Prince Eugene commandoit ce jour-là l'Armée du ſiége. Il fit dire au Gouverneur, qu'il n'y avoit d'autre capitulation à attendre que de ſe rendre priſonnier de guerre. Le Marquis de Surville en parut ſurpris, il s'emporta juſqu'à menacer de faire tout ſauter ſi on ne lui accordoit des conditions plus honnorables. Eugene lui fit dire de prendre bien garde à ce qu'il alloit faire, & que s'il perſiſtoit dans ſa réſolution, il ne devoit s'attendre à aucun quartier. Le Prince ſçavoit très-bien que la faim réduiroit le Gouverneur & ſa garniſon

1709.

LE Gouverneur bat la chamade, & le Prince Eugene ne veut le recevoir que priſonnier de guerre.

1709. à en passer par où il voudroit, & il ne se trompa pas ; car le 2 de Septembre les Assiégés se rendirent prisonniers de guerre, à condition toute fois qu'ils seroient échangés le plutôt qu'il seroit possible, contre les prisonniers que les François avoient faits à la prise de Warnenton, ou ailleurs. Pendant tout le tems que dura ce siége le Maréchal de Villars fit tout ce qu'il put pour introduire des vivres & du secours dans la place ; mais il trouva les avenues si bien fermées que tous ses efforts furent inutiles, & il eut le chagrin de voir prendre la place sans pouvoir y remédier, n'ayant pas jugé à propos de hazarder un combat pour la sauver, & s'étant toujours tenu en-delà de l'Escaut dans des lignes inaccessibles.

Les Alliés se disposent à faire le siége de Mons.

Les Alliés laisserent dans Tournai une garnison Hollandoise, comme ils avoient fait à Lille. Le Prince Eugene & Mylord Duc tinrent encore conseil de guerre, & le siége de Mons fut résolu. Sur quoi l'on détacha le Prince Héréditaire de Hesse-Cassel avec un corps de Cavaliers & de Grenadiers, faisant en tout 16000 hommes, pour se saisir du passage de la Haine, & investir Mons. La Haine est une petite riviere qui donne son nom au Hainaut. Elle a sa source au midi d'Andréla qu'elle arrose. Elle se rend à

Digitized by Google

Havré, d'où tournant vers le Nord-Oueſt elle recommence à couler vers le Sud-Oueſt à Nimi, où elle prend le ruiſſeau le Trouillon, & quelques autres qui ſe ſont aſſemblés dans le marais de Mons, & reçoit la Trouille, riviere qui traverſe Mons même. Enfin elle va ſe jetter dans l'Eſcaut, qu'elle rencontre dans les fortifications de Condé. Le Prince de Heſſe-Caſſel ayant paſſé la Haine, ſe ſaiſit de quelques poſtes aux environs de Mons, qui étoient ſitués le long de la Trouille. Le Prince Eugene & Mylord Duc ayant fait combler à la hâte les tranchées devant Tournai, & réparé les brêches, étoient venu camper à Orchies. Ils en décamperent 24 heures après le départ du Prince de Heſſe, pour s'approcher de Mons. Ils laiſſerent un corps de 20 bataillons & de 40 eſcadrons ſous Tournai, pour couvrir cette place, au cas que Villars voulût entreprendre quelque choſe de ce côté-là. Une groſſe pluye qui ſurvint, & qui dura 2 jours, retarda beaucoup la marche des Alliés, & donna le tems au Maréchal de Villars de prendre ſes meſures pour couvrir Mons. Les François avoient des lignes de ce côté-là qui étoient gardées par le Chevalier de Luxembourg avec 30 eſcadrons & autant de bataillons. Le Prince de Heſſe vouloit l'attaquer en arri- 1709.

vant, mais la nuit l'en empêcha, & le
1709. lendemain il n'en fut plus tems, le Chevalier de Luxembourg ayant abandonné les lignes pour se retirer auprès du Maréchal de Villars. Il fut poursuivi par le Prince de Hesse pendant quelque tems, mais en vain. L'Armée du Prince Eugene & de Mylord Duc marcha le 5 avec beaucoup de peine, à cause de la pluye & des fanges. Le 6 le corps de S. A. S. arriva sur le grand chemin de Mons à Bruxelles du côté de St. Denis, où il campa. Celui du Duc de Marlborough passa la Haine le même jour, & vint camper, la droite à Harmegnies, & la gauche à Havré. Le Maréchal de Villars, qui jusqu'alors n'avoit pu bien démêler les desseins du Prince Eugene, ne doutant plus qu'il n'eût en vue d'assiéger Mons, s'avança du côté de Blangies, dans la vue d'empêcher les Alliés d'investir Mons, ou de leur couper leurs convois. Le 7 à 2 heures après midi le Duc de Marlborough se remit en marche, passa la Trouille, traversa les lignes abandonnées par le Chevalier de Luxembourg, & vint se poster entre Quévi & Quérégnon. Le Prince Eugene laissa son Armée près de St. Denys, & vint le soir en chaise de poste à l'Abbaye de Bélian, où le Prince Héréditaire de Hesse avoit son quartier. Il trouva

Mylord Duc, avec qui il ſoupa (1). Il vouloit retourner la même nuit à ſon Armée; mais le Prince de Heſſe le pria avec tant d'inſtance d'attendre juſqu'au lendemain, que S. A. ſe détermina à paſſer la nuit à l'Abbaye dans un appartement qui lui avoit été préparé. Les Troupes ſous les ordres du Prince de Heſſe n'étant pas fort éloignées, ce Prince retourna auprès d'elles, après que le Prince Eugene & Mylord Duc ſe furent retirés pour ſe repoſer. Le 8 au matin, Eugene étant retourné à ſon Armée, lui fit paſſer la Trouille, & la poſta à la droite du Duc de Marlboroug; deſorte que ces deux Corps combinés enſemble s'étendoient depuis Quérégnon, où Eugene avoit mis ſa droite juſqu'au village de Bettigni, où étoit la gauche de Mylord Duc.

1709.

Le Prince Eugene ſoupe avec Mylord Duc au quartier du Prince de Heſſe.

Le Roi Très-Chrétien apprenant par les Lettres du Maréchal de Villars, que ſon Armée étoit ſur le point d'en venir aux mains avec celle des Alliés, crut devoir donner un Aide à ce Général, prévoyant bien qu'il ne pourroit ſuffire tout ſeul à tant de différentes occurrences qui naiſſent le jour d'un combat. Il lui envoya le Maréchal de Boufflers, pour

Boufflers eſt envoyé à l'Armée du Maréchal de Villars.

(1) Dumont, Hiſtoire Militaire, p. 91. Bataille de Malplaquet.

l'assister dans les conseils & dans l'exé-
1709. cution. Boufflers étoit plus ancien Maréchal de France que Villars, & naturellement il devoit avoir le commandement en chef de l'Armée Françoise; mais Boufflers étoit trop bon politique pour se prévaloir dans cette occasion de son droit d'ancienneté. Villars étoit l'ami de cœur de Madame de Maintenon, & Madame de Maintenon étoit le canal d'où couloient toutes les faveurs du Roi. Boufflers n'avoit donc garde de vouloir disputer le commandement à Villars, il sçavoit trop bien *l'art de faire sa cour* pour cela. Il déclara en arrivant à l'Armée Françoise, qu'il ne venoit qu'en qualité de Volontaire, & qu'il se feroit toujours un plaisir infini d'obéir au Maréchal de Villars. Le Général après avoir passé le Honneau s'étoit avancé, comme je l'ai dit, vers Blangies, village qui est à l'entrée d'un bois épais, vis-à-vis duquel est un autre bois nommé le bois de Sars. Ces deux bois étoient occupés par une trouée qui aboutissoit d'un côté à la plaine de Malplaquet, & de l'autre à d'autres petits bois & à la plaine d'Aulnoit. Malplaquet, qui a donné son nom à la bataille que je vais décrire, n'est qu'un petit village situé au bout du bois de Sars, du côté du Midi, à la portée du canon du Honneau. Le Maréchal

de Villars séjourna le 8 de Septembre entre Artiche où il mit sa droite, & Montreuil où il appuya sa gauche. Il employa ce jour-là à faire reposer son Infanterie, à distribuer un peu de pain à toute son Armée, & à attendre divers détachemens qui lui venoient d'Ypres, de Dunkerke, de Douai, d'Arras & de Cambrai. Ces renforts étant arrivés, l'Armée de France se trouva forte de 120000 combattans. Jamais la France n'avoit mieux senti ses forces que dans cette occasion. Il est étonnant qu'après tant de revers cette Couronne fût encore en état de mettre de si nombreuses Armées sur pied, qu'à peine toutes les Puissances de l'Europe jointes ensemble en avoient pu ramasser une semblable, sans compter les autres troupes qu'elle avoit en Espagne, sur le Rhin, & ailleurs. L'Armée du Prince Eugene & de Mylord Duc n'étoit plus aussi forte que celle des ennemis; mais avec le corps qu'on avoit laissé à Tournai, & qui devoit joindre incessamment, on se flattoit de ne leur être point inférieur. Le Maréchal de Villars auroit fort bien fait de profiter de l'absence de ce corps, pour venir attaquer les Alliés. Il l'auroit dû même, puisque son dessein & ses ordres étoient de risquer une bataille, plutôt que de laisser prendre Mons. 1709.

Digitized by Google

1709. Mais au lieu de cela il ſe mit en mouvement pour venir occuper le bois de Laſnieres, de Sars, de Blangies & de Janſars, avec les hayes qui les environnent, & les ouvertures qui les ſéparent, comme auſſi les villages de Tanieres & de Malplaquet. Le Prince Eugene qui croyoit en effet que Villars avoit deſſein de combattre, & qui comptoit bien qu'en ce cas ce ſeroit au plutôt, par les raiſons que je viens de dire, voulut ſçavoir les diſpoſitions de ce Maréchal, & chargea le Prince d'Auvergne de s'avancer à la tête d'un gros de Cavalerie juſqu'au village de Blarignies pour obſerver les ennemis, lui enjoignant d'eſcarmoucher avec eux quelque tems pour les amuſer. Le Prince d'Auvergne (1) ayant eu le loiſir d'examiner les mouvemens du Maréchal de Villars, en fit promptement donner avis au Prince Eugene, & continua à eſcarmoucher avec la tête de l'Armée ennemie. Eugene comprit aux mouvemens du Maréchal de Villars, que ſon deſſein n'étoit que de ſauver Mons, & nullement de chercher une bataille, quoiqu'il fît tout ce qu'il put pour le perſuader par ſes paroles, tandis que ſes actions marquoient

(1) Il étoit Lieutenant-Général au ſervice des Hollandois.

Digitized by Google

quelque chose d'assez opposé à cela. En effet Villars ne vouloit pas contraindre les Alliés au combat ; mais il vouloit que ceux-ci l'y contraignissent, après qu'il auroit pris toutes les précautions nécessaires pour les recevoir avec avantage. Voilà, si je ne me trompe, quelles étoient les vues de M. de Villars, que tant d'habiles gens ont (1) eu peine à pénétrer. 1709.

Le Prince Eugene & Mylord Duc auroient bien voulu attaquer Villars, avant qu'il eût le tems de prendre ses précautions, mais trois choses les en empêcherent. La premiere fut que les troupes laissées devant Tournai, n'avoient pas encore joint. La seconde, que les Anglois étoient au fourage. Et la troisiéme, qu'on ne jugea pas à propos d'embarquer une affaire de cette conséquence, sans avoir pris les avis des Députés des Etats Généraux, qu'on attendoit à tous momens de Bruxelles.

Ces raisons subsisterent jusqu'au 10, auquel jour les troupes de Tournai arriverent, de même que Mrs. les Députés des Etats. Pendant ce tems-là le Maréchal de Villars eut le loisir de se poster à sa fantaisie. Il fit occuper la trouée d'entre les bois de Lasnieres, de Sars & Le Maréchal de Villars se retranche.

(1) Voyez les Mémoires de Feuquieres, Tom. V. page 37.

1709. du grand Balangies, & fit élever un triple retranchement ſur tout le front de cette trouée, qu'il borda de plus de 100 piéces de canon. Il allongea ſon Infanterie de la gauche le long d'une premiere langue que faiſoit le bois, & en fit autant de l'Infanterie de la droite qui s'allongea le long du bois-même. Il fit faire de grands abattis d'arbres, qu'il plaça en eſpece de chevaux-de-friſe tout le long de ſes retranchemens. Mais comme ce front étoit trop petit pour une Armée ſi nombreuſe, il laiſſa quelques Brigades d'Infanterie de la gauche en réſerve derriere le bois, avec toute l'aîle gauche de la Cavalerie. Il en fit de même d'une partie de l'Infanterie de la droite; toute la Cavalerie de cette droite fut placée ſur pluſieurs lignes derriere l'Infanterie, qui occupoit le front de la trouée. Telle fut la maniere dont Villars diſpoſa ſon Armée.

On délibere ſi on l'attaquera.

Le Prince Eugene qui, quoiqu'informé des précautions du Maréchal, n'avoit point perdu l'envie de le combattre, fit aſſembler le conſeil de guerre, où ce projet ſouffrit de grandes contradictions.

Les Députés des Etats s'y oppoſent.

Les Députés des Etats, qui n'ignoroient pas la diſpoſition de l'Armée de France, & combien il ſeroit mal-aiſé de la forcer dans le poſte qu'elle occupoit, déclarerent qu'ils ne pouvoient conſentir à une

bataille, qui vraiſemblablement devoit entraîner la ruine de l'Armée des Alliés. Pluſieurs Généraux furent du même avis; mais le Prince Eugene ayant repréſenté qu'il étoit impoſſible de prendre Mons autrement, & montré combien il ſeroit honteux pour les armes des Alliés d'abandonner cette entrepriſe après l'avoir conduite ſi avant, les Généraux revinrent à ſon ſentiment. Il n'y eut que les Députés des Etats qui continuerent à l'improuver; ſur quoi le Prince Eugene leur adreſſant la parole, leur dit : 1709.

Diſcours que le Prince Eugene leur tient à ce ſujet.

Je vois bien, Meſſieurs, que les retranchemens des François vous effrayent. Mais avez-vous bien fait réflexion ſur la différence qu'il y a entre les troupes qui défendent ces retranchemens, & celles qui doivent les attaquer ? Cette différence eſt ſi ſenſible, qu'il ne faut qu'avoir les notions naturelles pour le comprendre. Je ne veux point diminuer le courage des François, je crois qu'ils en ont, & même beaucoup. Mais dites-moi, je vous prie, leurs troupes ſont-elles comparables aux nôtres ? Leurs meilleurs ſoldats ſont morts à Hochſtet, *à* Caſſano, *à* Ramillies, *à* Turin, *à* Oudenarde, *& de* 120000 *hommes qu'ils nous oppoſent aujourd'hui, il n'y en a pas* 20000 *qui ne ſoient de nouvelles levées, qui n'ont jamais vu le feu, & à qui le premier coup de canon eſt capable de faire*

tomber les armes des mains. Mais il n'en
1709. *eſt pas de même des nôtres. Ce ſont tous gens accoûtumés au feu & au carnage, & il n'y en a preſqu'aucun qui ne ſe ſoit trouvé à quelque bataille, ou à des ſiéges. D'ailleurs quelle audace ne leur inſpire point le ſouvenir d'une ſi longue ſuite de victoires? Et quel abbattement ne doit pas cauſer à nos ennemis la penſée de leurs défaites continuelles? Tous ces avantages, & bien d'autres encore que je ne vous dirai pas, que nos troupes ont ſur celles des François, peuvent-ils être balancés par quelques abbattis d'arbres, ou par quelques foſſés? N'ont-ils pas eu d'auſſi bons retranchemens en divers endroits? En ont-ils été moins battus par nos troupes ſi accoûtumées à les vaincre?*

Il les ramene à ſon avis, qui étoit de donner bataille.

Ces raiſons ramenerent les Députés au deſſein de donner bataille; ils y conſentirent en diſant qu'ils ſe repoſoient du ſuccès ſur S. A. S. & ſur Mylord Duc. Cette réſolution priſe, on ne penſa plus qu'à ſe diſpoſer au combat. Le Prince Eugene, prévoyant que la journée ſeroit longue & rude, fit diſtribuer quantité d'eau-de-vie aux ſoldats. Tout le 10 ſe paſſa à ſe canoner, & à s'apprêter de part & d'autre à cette grande action. Un Déſerteur ayant rapporté ce jour-là que les François n'avoient laiſſé que 200 hommes à S. Guilain, on y envoya le

Digitized by Google

Lieutenant-Général Dédum avec 2000 hommes & 4 piéces de canon. Il s'empara de la place au premier coup tiré. Ce poſte étoit néceſſaire pour s'aſſurer, en cas de malheur, une retraite du côté d'Ath. Le ſoir le Prince Eugene & Mylord Duc donnerent par écrit les diſpoſitions générales qui doivent être obſervées à l'attaque. Voici quelles furent celles de la gauche. 1709.

Toute l'Infanterie Hollandoiſe, avec celle qui vient encore du ſiége, ſera deſtinée pour cette attaque, & elle ſe fera de la maniere ſuivante.

L'attaque dans le fond du bois ſe fera par autant de bataillons que le terrein en pourra contenir, diſpoſés en 3 ou 4 lignes. Les Généraux auront ſoin que ces lignes ne ſoient pas trop près l'une de l'autre, & qu'il y ait des intervalles tels qu'un bataillon y puiſſe paſſer pour relever ou ſoutenir les attaques.

Sur la gauche, dans le flanc on fera marcher 5 à 6 bataillons pour attaquer les Grenadiers qui couvrent le flanc droit des ennemis.

On croit que l'attaque ſe fera à la droite du chemin où le Régiment de Zoutland *a été poſté cette nuit, à cauſe des fonds & des hayes qui s'y trouvent. Ainſi on y laiſſera ſeulement 2 ou 3 bataillons, qui s'y tiendront ſimplement ſur la défenſive, &*

on ſe ſervira du ſurplus pour l'attaque du
1709. *front.*

A la droite du Régiment de Coutland, *où le terrein eſt plus ouvert, il faudra faire une attaque de 6 ou 7 bataillons, pour tenir les hommes en occupation, & empêcher qu'ils ne puiſſent renforcer l'attaque du bois.*

Les groſſes piéces d'Artillerie ſeront aux endroits les plus commodes pour battre en ruine les retranchemens des ennemis.

Les petites piéces marcheront avec les Brigades, & l'on s'en ſervira ſelon la ſituation du bois.

Quand l'Infanterie aura chaſſé celle des ennemis hors du bois & des hayes, elle n'entrera pas dans la plaine; mais elle ſe poſtera derriere les dernieres hayes ou foſſés, & les Généraux auront ſoin de faire faire des ouvertures par où la Cavalerie puiſſe entrer dans la plaine pour s'y former, & ſoutenir l'Infanterie dans ladite plaine.

Le reſte de la Cavalerie ſera poſté d'une maniere qu'elle puiſſe marcher vers la droite ou vers la gauche, ſelon le beſoin, pour ſuivre les premiers eſcadrons, & ſoutenir l'Infanterie dans la plaine.

On trouva néanmoins à propos le lendemain de changer quelque choſe à ces diſpoſitions; puiſque les troupes venues de Tournai ne paſſerent point à

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

la gauche de l'Armée, ayant été retenues au centre. 1709.

Le 11 de Septembre, à la pointe du jour, on battit l'assemblée, & l'on sonna le boutesselle. L'Infanterie courut aux faisceaux & prit ses armes, la Cavalerie monta à cheval, & la grosse Artillerie fut disposée en plusieurs batteries, dont les plus considérables étoient une de 35 piéces à la droite, une de 28 à la gauche, & une autre de 40 au centre.

Dans le tems que les troupes accouroient en foule pour se venir ranger en ordre de bataille, il s'éleva un brouillard épais, qui déroba aux François la connoissance des dispositions qu'on faisoit pour les attaquer. Néanmoins, comme ils s'y attendoient depuis deux ou trois jours, le Maréchal de Villars avoit renvoyé tous ses bagages, sans retenir ni tentes, ni rien qui pût l'embarrasser.

Le brouillard s'étant dissipé, le Prince Eugene & Mylord Duc se firent voir à toutes les troupes rangées en bataille. Ces deux Héros, qui voyoient bien qu'ils auroient plus besoin de l'Infanterie que de la Cavalerie, parcoururent tous les bataillons, virent distribuer l'eau-de-vie aux soldats, & exhorterent les Officiers à bien faire. Après quoi le Prince Eugene fut se placer à la droite, dont il

Bataille de Malplaquet.

Digitized by Google

prit le commandement, & Mylord Duc
1709. passa à la gauche qu'il devoit commander. A huit heures du matin le tems étant redevenu serein, on donna le signal du combat par une décharge générale de toute l'Artillerie, qui fut suivie d'un concert militaire, mêlé de hautbois, de tambours, de fifres & de trompettes. Les Alliés marcherent au bruit de musique, à laquelle les François répondirent par une décharge de leurs canons qui incommoda fort les premieres Brigades.

Depuis bien des siécles on n'avoit pas vu autant d'hommes rassemblés pour s'ôter la vie, le nombre en étoit de près de 300000. L'Artillerie étoit nombreuse de part & d'autre; les Alliés en avoient 120 piéces, & les ennemis guères moins. La valeur étoit égale des deux côtés. Les Alliés avoient l'avantage de la confiance en deux habiles chefs, & de l'audace que leur inspiroient leurs précédens succès; & les François avoient celui d'être couverts par des bois, des hayes, des fossés, & de bons retranchemens. Enfin tout paroissoit disposé de façon à causer le carnage le plus affreux qui se fût jamais vu. En effet, ni la bataille de Zenta, ni celle d'Hochstedt, ni une infinité d'autres ne présentent rien de si hideux à l'esprit humain, que la quantité pro-

digieuſe de ſang qui fut verſé dans les plaines de Malplaquet. 1709.

Villars s'étoit auſſi montré à ſes troupes, il en avoit parcouru les files ; & comme il ſçavoit qu'il faut parler *du Roi* aux François, pour leur rendre cette audace naturelle qu'une trop longue ſuite de malheurs lui ôte ordinairement : *mes amis*, s'écria-t-il en s'adreſſant à la premiere Brigade qui ſe trouva devant lui, *le Roi m'ordonne de combattre, n'en êtes-vous pas bien aiſe ?*

Les premiers rangs qui l'entendirent, ſe mirent à crier *Vive le Roi & M. de Villars.* Ce cri de joye fut répété d'une aîle à l'autre, & les bois en retentirent. Le Prince Eugene commença le combat par l'attaque du bois de Sars. Le Régiment du Roi fit ſur les Alliés une décharge de fort loin, qui ne tua ni ne bleſſa perſonne ; mais la Brigade de Charôt ayant conſervé ſon feu juſqu'à ce qu'elle vit les Alliés à la portée du piſtolet, fit ſur eux une décharge qui leur tua une infinité de braves ſoldats. Les Gardes Angloiſes de la Reine Anne qui étoient le plus à portée, en ſouffrirent davantage, & furent miſes en déſordre. Elles reculerent plus de cent pas. Le Prince Eugene les rallia lui-même, & après leur avoir donné le tems de reſpirer il les ramena à la charge. Le combat s'en-

gagea alors avec fureur & opiniâtreté,
1709. le feu dura plus d'une groſſe heure. Les bataillons Allemands, animés par la préſence de S. A. qui ſe portoit où étoit le plus grand danger, firent des efforts extraordinaires pour chaſſer les troupes qui défendoient le bois; mais ils commençoient à ſe rebuter, lorſque le Duc d'Argile vint avec la Brigade Angloiſe d'Orby, qui après avoir fait ſa décharge, grimpa courageuſement ſur le parapet du retranchement, qui étoit ſimple dans cet endroit, & chargea la Brigade du Roi à coups de bayonnettes & d'épées. Ce Régiment, l'un des plus beaux des troupes de France pour la parade, tourna le dos, de même que les Gardes Françoiſes. Le Régiment du Roi fut pourſuivi fort loin par les Anglois, qui à leur retour ſouffrirent beaucoup du feu que fit ſur eux le Régiment de la Marine, & quelques autres qui ſe maintinrent malgré l'ouverture que la fuite de la Brigade du Roi venoit de faire au milieu d'eux. Le combat recommença encore; la Brigade de Royal-la-Marine, celle de Poitou, & pluſieurs autres ſe défendirent encore long-tems. Le Comte d'Angennes Colonel de Royal-la-Marine fut tué, divers autres Officiers de diſtinction eurent le même ſort. Le feu fut terrible des deux côtés. Les Allemands

mands n'avoient pas plutôt été repouſſés, qu'on voyoit le Prince Eugene les ranimer, & les ramener à la charge. Ce Prince ne ſe ménageoit point. Il ſe conſidéroit comme l'auteur de cette bataille, & il prévoyoit bien que ſi les affaires tournoient mal il en auroit tout le blâme, ce qui ne pouvoit que flétrir les lauriers qu'il avoit remportés en tant d'autres occaſions. Eugene ne balança point à prendre ſon parti. Il lui étoit indifférent de perdre la vie, pourvu qu'il garantît ſa gloire de toute atteinte. Il lui falloit vaincre ou mourir en combattant pour la victoire. Si elle eût échappé aux Alliés, ſa mort l'auroit juſtifié. On peut bien croire que dans ces diſpoſitions, il n'étoit point économe de ſes jours. Il s'en fallut peu qu'il ne les terminât dans cette occaſion. Une balle de mouſquet l'atteignit en effleurant derriere l'oreille. Le coup ne fut pas dangereux; mais comme il en couloit beaucoup de ſang, ceux qui ſe trouvoient auprès de ſa perſonne, le ſupplierent de vouloir bien ſe retirer pour ſe faire panſer : *Qu'importe*, leur répondit-il, *de ſe faire* (1) *panſer, ſi nous devons mourir ici? Et ſi nous en revenons, il y aura aſſez de tems pour cela ce ſoir.* Et avec le mê- 1709.

Le Prince Eugene eſt bleſſé.

(1) Dumond, Hiſtoire Militaire. pag. 94.

me ſang froid qu'il fit cette réponſe, il
1709. continua à combattre & à donner les ordres. La fermeté & la conſtance de ce Prince à braver les plus grands dangers, firent tant d'effet ſur les troupes, qu'après bien des efforts elles enfoncerent l'ennemi, & demeurerent maîtreſſes du bois.

On combattoit avec moins d'avantage à l'aîle gauche. Les François avoient de ce côté-là un triple retranchement bordé de 50 piéces de canon chargées à cartouche. D'une ſeule décharge de cette artillerie, & celle de la Mouſqueterie, 2000 Hollandois furent couchés par terre. Les Anglois reculerent à cette vûe. Mylord Duc les rallia, tandis que le Comte de Tilli & le Prince de Naſſau-Friſe, ou le (1) Prince d'Orange, tâchoient de ranimer leur Infanterie Hollandoiſe; extrêmement rebutée par cette furieuſe décharge. Les Hollandois s'étant remis de leur trouble marcherent de nouveau au combat, & le Prince d'Orange naturellement fort vif, les mena plus loin qu'ils n'auroient dû aller. Ils forcerent avec beaucoup d'intrépidité le premier & le ſecond retranchement; mais ils trouverent le troiſiéme ſi embarraſſé

(1) On lui donnoit ces noms indifféremment. Il étoit Stathouder de la Province de Friſe.

d'arbres, de foſſés, de brouſſailles & de canon, qu'ils ne purent en approcher, qu'avec des peines infinies, & ſous le feu de la meilleure Infanterie de France. En vain le Prince d'Orange voulut les exciter à forcer ce troiſiéme retranchement, en vain y fut-il lui-même planter un drapeau malgré une grêle de coups de mouſquets, tout cela fut inutile; & quelques Brigades Françoiſes étant ſorties ſans ordre du retranchement, chargerent l'Infanterie Hollandoiſe avec tant d'impétuoſité, qu'ils la culbuterent, lui firent franchir les deux retranchemens qu'elle avoit paſſés, & lui arracherent neuf drapeaux qu'elle avoit d'abord gagnés. Tout le front de la troupe étoit jonché de corps morts des Hollandois; leurs Gardes à pied furent mis dans un état pitoyable, & de 200 Cadets de famille François réfugiés, il en reſta 195 ſur la place. Le Maréchal de Villars, qui étoit au centre de l'Armée Françoiſe apprenant l'avantage que le Prince Eugene venoit de remporter ſur ſa gauche, y courut, & voulut regagner le terrein que ſes troupes avoient perdu. Il fit avancer des Bataillons frais qu'il tira du centre, avec leſquels il attaqua les Alliés avec beaucoup de furie; mais ayant été dangereuſement bleſſé d'un coup de fuſil au- 1709.

deſſus du genou, il fut contraint de ſe re-
1709. tirer pour ſe faire panſer. Il y avoit déjà ſix heures que le centre & la gauche, où étoit le Duc de Marlboroug, combattoient avec une grande effuſion de ſang, mais ſans aucun avantage marqué, depuis que les Hollandois avoient été repouſſés.

Le Prince Eugene s'étoit rendu maître du bois de Sars, & en étoit reſté poſſeſſeur malgré les efforts du Maréchal de Villars: cependant comme l'ennemi, en abandonnant le bois, avoit formé une ligne dans la plaine, qui ſoûtenue de la Cavalerie faiſoit encore bonne contenance, le Prince Eugene ne voulant pas vaincre à demi, fit promptement avancer ſa Cavalerie, qui étoit reſtée en colonne derriere l'Infanterie, & qui juſqu'alors n'avoit été que ſpectatrice du combat. S. A. marcha, pour rompre la ligne que les François avoient formée dans la plaine, ſe propoſant après cela de courir au ſecours du Duc de Marlboroug, & de terminer enfin ce long & ſanglant combat. Les François, voyant que la Cavalerie des Alliés, favoriſée du feu des Bataillons que le Prince faiſoit auſſi avancer, alloit charger leur ligne d'Infanterie, jugerent à propos de faire avancer à leur tour leur Cavalerie, qui n'avoit point encore combattu, pour l'oppoſer à

celle des Alliés. Celle-ci dès le premier choc renverſa les Eſcadrons François, & les mit en déſordre. Les ennemis firent alors avancer la Maiſon du Roi, entr'autres les Mouſquetaires, & les Gardes-du-corps, à la tête deſquels étoit le Prétendant ſous le nom de Chevalier de St. George. Cette troupe arrêta la Cavalerie du Prince Eugene, la chargea pluſieurs fois avec ſuccès, & pénétra juſqu'à la troiſiéme ligne : elle auroit apparement achevé la défaite de cette Cavalerie, ſi ce n'eût été une batterie de canon qui la prit elle-même en flanc, & fit un terrible ravage dans ſes rangs. Il fallut ſe retirer, & abandonner le terrein qu'elle avoit gagné, on la pouſſa juſqu'à l'Infanterie. Le Prince Eugéne, voyant qu'il ne ſeroit pas ſi aiſé de rompre la Maiſon du Roi, protégée d'un grand feu d'Infanterie, laiſſa ſeulement quelques Bataillons & Eſcadrons pour entretenir le feu de ce côté-là, & tourna ſur le centre de l'Armée ennemie, qu'il ſçavoit bien que le Maréchal de Villars avoit dégarni pour venir au ſecours de ſon aîle gauche. S. A. S. prenant les François en flanc, pendant que le Comte de Tilli & le Lord Cadogan les chargeoient en front, ils commencerent à plier. 1709.

Les François ſe retirent en bonordre.

On en vint donner auſſi-tôt avis au Maréchal de Boufflers, qui ne voyant

pas comment remédier à ce mal, fit son-
1709. ner la retraite. Il envoya ses ordres pour cela aux Officiers Généraux de l'aîle gauche & du centre. Pour lui, qui n'avoit pas bougé de la droite, après avoir fait retirer autant de piéces de canon qu'il put en emmener, il fit sa retraite par Taisniere à Bavai, & marcha au Quénoi. L'aîle gauche passa le Honneau, prenant la route de Valenciennes. Le Maréchal étoit à la tête de la Cavalerie de la droite, & le Chevalier de Luxembourg faisoit l'arriere-garde. Les Alliés détacherent 4000 chevaux, pour charger l'Armée de France dans sa retraite; mais ils furent repoussés par les Carabiniers & par la Maison du Roi. Enfin quoiqu'on fît & quoiqu'on y ait dit dans la suite, rien ne put empêcher que les François ne fissent une fort belle retraite. Les Alliés resterent maîtres du champ de bataille, de quelques drapeaux, de 8 ou 9 piéces de canon, & firent ensuite le siége de Mons. Tout cela fut autant de marques d'une victoire. Personne ne leur disputa celle de Malplaquet; mais ils l'acheterent si cher, qu'il auroit presque mieux valu qu'ils n'en eussent point remporté du tout (1).

(1) De vingt Relations que j'ai de cette Bataille, je n'en vois point qui s'accordent sur le nombre

On prétend qu'ils y eurent plus de 20000 hommes tués sur la place, parmi lesquels on comptoit pour le moins 11000 Hollandois, & plus de 6000 blessés. Du nombre des morts étoient trois Lieutenans-Cénéraux, le Baron de Spart, le Comte d'Oxenstiern, & Mr. de Weck. Les Prussiens y perdirent le Lieutenant-Général Tettau, & les Anglois le Brigadier Lalo. Les blessés de marque étoient le Prince Eugene, le Général Webb, le Baron de Wackerbarth, le Lord Churchill, &c. Les François n'ont avoué que 8000 hommes morts, & 4500 blessés. Ils eurent cinq Officiers Généraux tués, qui étoient le Marquis de Chemerault, le Baron Pallavicini, le Comte de Beuil, le Chevalier de Croy, & le Comte d'Angennes. Les blessés de considération furent le Maréchal de Villars, le Chevalier de St. Ceorge, le Comte d'Albergotti, & le Duc de Guiche; avec plusieurs autres qu'il seroit trop long de nommer ici. La Maison du Roi perdit plusieurs braves Officiers, entr'autres Mr. d'Esgreberg, Enseigne des Mousquetaires-Gris, qui les commandoit à l'âge de 70. ans. Il eut là les deux jambes emportées d'un coup de canon, & vécut encore quelques

1709.

Pertes des deux parties.

des morts. Ce qu'il y a de certain, c'est que ceux des Alliés furent en plus grand nombre, pour le moins de la moitié que ceux des François.

jours. Le Marquis de Courcillon ayant
1709. eu un jambe fracaſſée, les Chirurgiens la lui couperent ſur le champ de bataille. Quelque grande que fut la perte des Alliés, ils ne laiſſerent pas d'être victorieux, & cela par la valeur du Prince Eugene : car s'il n'eût pas forcé le bois de Sars, & chaſſé les François de ce retranchement, peut-être ne les auroit-on chaſſé d'aucun, & il auroit fallu ſe retirer avec le chagrin d'avoir perdu bien du monde pour rien. Auſſi jugea-t-on à propos de tranſmettre le ſouvenir des grandes actions de ce Héros à la poſtérité, par une Médaille qui fut frappée à ce ſujet.

Médaille à l'honneur du Prince Eugene

Le Prince Eugene y eſt repréſenté en buſte armé. Ces mots ſont ſur le tour. EUGENIUS FRANciscus DUX SABaudiæ, CÆSA rei EXERcitus GENERalis COMMendator.

Eugene-François Duc de Savoye, Généraliſſime de l'Armée Impériale.

Il paroît au revers ſous la figure de Jupiter monté ſur ſon Aigle, ſymbole de l'Empire, & foudroyant le téméraire Phaeton, qui veut égaler le Soleil, en ſe chargeant de la conduite de ſon Char. Phaeton déſigne encore ici Louis XIV. qui, comme je crois l'avoir dit pluſieurs fois, avoit pris le Soleil pour deviſe.

Digitized by Google

Sur le Tour, 1709.

ARMATUS UT ORBEM RESTITUAT.

Il eſt armé pour ſauver l'Univers.

Ce qui doit s'entendre d'une Paix durable, que les Victoires d'Eugene devoient procurer à l'Europe.

A l'Exergue,

PUGNA AD BLANGIACUM XI. SEPTembris.

MDCCIX.

Bataille de Blangies, le XI. Septembre.

MDCCIX.

HISTOIRE
DU
PRINCE EUGENE DE SAVOYE.

LIVRE XI.

1709. Siége de Mons.

PRES la retraite de l'Armée Françoiſe, les Alliés eurent la liberté de faire le ſiége de Mons. Quoique leur Armée fût fort affoiblie par le grand nombre qui avoient péri dans la bataille, elle étoit cependant encore en état d'entreprendre quelque choſe de conſidérable, & il étoit de leur honneur de ne pas renoncer au ſiége de Mons, qui avoit été leur premier but, & pour lequel ils avoient livré un combat, dont on ne pouvoit bien prouver le gain que par la priſe de Mons. Cela étant ainſi, on ſe diſpoſa à faire le ſiége de cette place.

Digitized by Google

On donna huit ou dix jours aux troupes pour se reposer, & se remettre de leurs fatigues & de leurs blessures. On profita de ce tems-là pour faire venir les munitions nécessaires pour le siége, & le 24 de Septembre le Prince de Nassau se mit en marche pour investir la Place. Les François y avoient jetté un renfort de 1000 hommes deux jours auparavant; & l'Electeur de Baviere qui y faisoit sa résidence, en étoit sorti pour se retirer à Namur, huit jours avant la bataille de Malplaquet. La Garnison étoit composée de François, d'Espagnols & de Bavarois, au nombre d'environ 4000 hommes; commandés par le Comte de Grimaldi, Gouverneur de la Ville. Le Prince Eugene se chargea de la conduite du siége, & Mylord Duc de l'Armée d'observation, qui fut renforcée par de gros détachemens qui vinrent du Pays de Liége & de la Flandre Hollandoise. 1709.

Mons est la Capitale du Hainaut, petite Province des Pays-Bas. Elle est à quatre lieues de Maubeuge, à deux de St. Guilain & à sept de Tournai & de Valenciennes. Son nom vient de la situation de son ancien Château sur une montagne. Une partie de la Ville est aussi sur une montagne, & le reste a d'un Description de cette Ville.

côté une plaine, & de l'autre un terrein
1709. marécageux. elle eſt défendue d'un double foſſé. La riviere de la Trouille qui la ſépare en deux parties inégales, en remplit un, & l'autre eſt rempli par l'eau de la riviere d'Haine. Cette Ville a été pluſieurs fois priſe & repriſe depuis près de cent cinquante ans. Le Duc d'Albe s'en rendît maître en 1572, malgré la réſiſtance du Comte Ludowic de Naſſau, & de François de la Nouë ſurnommé *Bras de fer*, qui la défendoient, & malgré les efforts du Prince d'Orange, qui fit tout au monde pour la ſecourir. Elle fut bloquée en 1677. par le Maréchal d'Humieres, & en 1691. Louis XIV. l'aſſiégea en perſonne avec une Armée nombreuſe, & la prit.

Le Prince Eugene fait ouvrir la tranchée.

Le 25 de Septembre de cette année, le Prince Eugene étant arrivé avec le reſte des troupes qui devoient former le ſiége, fit ouvrir la tranchée du côté de la porte de Berthamont, ſous la direction de l'Ingénieur Général Hartel, avec 4 bataillons & 2000 travailleurs; & devant la porte de Havré, ſous les ordres de l'Ingénieur de Bauffe, avec un pareil nombre de Bataillons & de travailleurs. Les pluyes qui commencerent à tomber, incommoderent beaucoup les Aſſiégeans.

Digitized by Google

& les obligerent à faire garnir le fond des tranchées de faſcines, & à les faigner par le moyen d'une coupure qui alloit juſqu'à la Trouille. Néanmoins ils pouſſerent vivement leurs approches, & après avoir perfectionné leurs batteries, ils ſe trouverent en état le 20 d'Octobre, de donner l'aſſaut à l'ouvrage-à-corne près de la porte de Berthamont. Mais la Garniſon les prévint, & battit la chamade. Les Députés ſortis de la Ville rentrerent à 8 heures avec les Articles de la Capitulation, qu'ils rapporterent le lendemain matin approuvés par le Gouverneur; & ſur les onze heures les Alliés furent mis en poſſeſſion de la porte de Vimi. La Garniſon ſortit deux jours après avec les honneurs de la Guerre, & fut conduite, les François à Maubeuge, les Eſpagnols & les Bavarois à Namur. 1709.

La Garniſon bat la chamade.

Cette conquête termina la campagne des Pays-Bas. Le Prince Eugene & Mylord Duc ne penſerent qu'à envoyer les troupes dans les quartiers d'hyver. Toute l'Armée marcha à Halle. Les Pruſſiens en partirent les Premiers pour aller hyverner à Aix-la-Chapelle, & tout le long de la Moſelle. Les Anglois allerent à Gand, les Danois à Bruge, les Heſſois dans leur propre pays, & les Hol-

Les troupes ſe ſéparent pour entrer en quartier d'hyver.

Digitized by Google

landois hyvernerent dans la Flandre & dans le Brabant Hollandois. Le Prince Eugene & Mylord Duc prirent enſuite le chemin de la Haye, pour y régler avec les Députés des Etats le plan de la campagne ſuivante. De-là Eugene reprit la route de Vienne le vingt-ſept de Novembre, & y arriva le neuf de Décembre. Le même ſoir Son Alteſſe Séréniſſime fut admiſe à l'Audience de l'Empereur, avec qui elle eut une longue conférence, où vraiſemblablement il ne fut queſtion que des moyens de porter encore de plus grands coups à la France.

1709. Le Prince Eugene va à la Haye. Il en part pour aller à Vienne.

Cette Couronne qui avoit un beſoin & un déſir extrême de la paix, faiſoit agir pluſieurs perſonnes en Hollande, pour détacher les Etats-Généraux de la Grande Alliance. Il ne lui falloit que cela pour remettre les choſes dans l'équilibre. La Hollande, ou l'Angleterre, abandonnant les intérêts du Roi Charles III. rien ne pouvoit plus le maintenir ſur le Trône d'Eſpagne. L'Empereur ni l'Empire n'étoient point en état d'en venir à bout, & ſans les ſubſides des Puiſſances Maritimes, ni l'un ni l'autre n'auroit été capable de ſoutenir la Guerre deux ans contre la France, quand même le Portugal & la Savoye s'en ſeroient mêlés.

Digitized by Google

Il importoit donc extrêmement aux François de détacher une des deux puiſſances Maritimes. Il n'eſt pas ſurprenant qu'ils s'adreſſaſſent aux Hollandois plutôt qu'aux Anglois ; puiſqu'outre l'antipathie naturelle que ces derniers ont pour le nom François, & qui n'a pas lieu chez les Hollandois, il étoit plus naturel de croire que les Etats ſe laiſſeroient plus aiſément gagner que la Reine Anne, qui étoit particulierement animée contre les François, à cauſe des ſecours qu'ils avoient donnés au Prétendant contre elle. Ce furent-là les principales raiſons qui engagerent le Roi Très-Chrétien a employer tous ſes ſoins auprès de leurs Hautes Puiſſances, pour les engager à une paix particuliere. Mr. Pettecum, Envoyé extraordinaire du Duc de Holſtein, avoit fait un voyage en France, & avoit reçu de la part du Roi les pouvoirs & les conditions moyennant leſquelles il pouvoit traiter avec les Etats-Généraux. Il étoit enſuite revenu en Hollande, & avoit ſi bien fait auprès de LL. HH. PP. qu'il les avoit engagés à envoyer leurs députés à Gertruidemberg, petit lieu près de Breda, pour y traiter avec les Miniſtres de France. Ces députés étoient Mrs. Buys & Vander-Duſſen. Ils arriverent à Gertrui-

1709. Les François tâchent de faire une paix particuliere avec les Hollandois.

demberg sur la fin de Février, & y furent
1710. joints le 5 de Mars par le Maréchal
Confé- d'Uxelles & l'Abbé de Polignac, Mi-
rences de nistres-Plénipotentiaires du Roi de Fran-
Gertrui- demberg. ce. Le Comte de Zinzendorf, Ambas-
sadeur de l'Empereur à la Haye, ne manqua pas de donner avis à sa Cour de tout ce qui se passoit : sur quoi S. M. I. tint plusieurs fois Conseil secret avec le Prince Eugene, le Comte de Trautsohn, le Comte de Wratislau, & le Baron de Seilern. On fut d'avis de traverser les démarches de la France, & on envoya au Comte de Zinzendorf des ordres con-
Infruc- formes à cette résolution. Zinzendorf se
tueuses. joignit aux Agens de la Reine Anne, & tous ensemble ils firent échouer la Négociation. Les Etats ne voulurent point entendre parler de paix qu'elle ne fût générale, & la France ne pouvoit en faire aucune avec l'Empereur ; parce que ce Monarque, non content que Louis XIV. reconnût l'Archiduc pour Roi légitime d'Espagne ; il vouloit encore qu'il s'engageât à obliger son petit-fils le Duc d'Anjou à renoncer à ce Royaume, & à le céder à l'Archiduc. C'étoit un peu trop exiger, mais telle étoit l'idée qu'on s'étoit faite, que bien-tôt la France seroit réduite à céder & à faire tout ce qu'on voudroit. Les Hollandois comptoient

que jamais aucun des Alliés ne feroit sa paix à part, & que demeurant toujours attachés aux autres Puissances liguées, ils contraindroient bientôt la France à faire une paix générale, telle qu'on voudroit la lui accorder; & sur cette idée ils apporterent tant de chicanes, & firent tant de demandes exorbitantes, que les négociations n'eurent aucun succès. Leur raisonnement se trouva faux dans la suite, lorsque l'Angleterre ayant abandonné le parti des Alliés; observa la neutralité, & mit la France à même d'obliger l'Empereur & les Etats à accepter des conditions beaucoup moins avantageuses que celles qu'elle leur avoit offert à Gertruidemberg. 1710.

Cependant l'Empereur continuoit à assister aux Conseils de Guerre qui se tenoient entre le Prince Eugene & les Conseillers que j'ai déjà nommés. Ce Monarque faisoit tous ses efforts pour recruter ses troupes, & il avoit ramassé 300000 florins pour le payement des montres qui leur étoient dues.

Le Prince Eugene travailla ensuite à chercher les moyens de renforcer les troupes que le Général Heister commandoit contre les Mécontens de Hongrie; & après avoir pourvu à cela il prit congé de l'Empereur, & partit le 26 Mars de Vienne, pour retourner dans les

Le Prince Eugene part de Vienne pour retourner aux Pays-Bas.

Digitized by Google

Pays-Bas. Il prit sa route par Berlin, où
1709. il étoit chargé d'une commission au-
Il passe par Berlin. près du Roi de Prusse. Ce Monarque avoit dessein de rappeller les troupes qu'il avoit encore en Italie dans l'Armée du Duc de Savoye, croyant d'en avoir besoin pour sa propre défense, pendant les troubles que Charles Roi de Suede avoit excités dans tout le Nord; & le Prince Eugene étoit chargé d'empêcher S. M. P. d'executer ce dessein, qui ne pouvoit que nuire à ceux que le Duc de Savoye avoit formé contre la France. C'étoit une nouvelle invasion dans le Dauphiné, d'autant plus aisée que S. A. R. de Savoye s'étoit depuis peu rendu maîtresse de Fenestrelle.

Il dîne avec le Roi. Le Prince Eugene arriva le soir du 1 d'Avril à Berlin, & fut descendre chez le Prince d'Anhalt-Dessau. Le lendemain il vint saluer le Roi, avec qui il eut l'honneur de dîner en compagnie de la Reine, du Prince Royal, de Madame le Princesse Royale, de Messeigneurs les Margraves freres du Roi, & du Prince d'Anhalt-Dessau. Après que le Roi & la Reine eurent pris leur place, tout le monde s'assit sans distinction de rang (8) Circonstance remarquable chez les

(8) Ceci est presque tout tiré de l'Histoire Allemande du Prince Eugene, Part. III. pag. 98.

Digitized by Google

Grands d'Allemagne, qui obſervent le même ordre à table qu'à l'Armée, & qui pour l'ordinaire ne confondent jamais leur rang dans leurs plus grands divertiſſemens. Le ſoir la Reine donna à ſouper dans ſon appartement au Prince Eugene, avec la même compagnie qui avoit été du dîner du Roi. Le 2 d'Avril. S. A. S. mangea chez l'Ambaſſadeur d'Angleterre, & ſoupa le même jour chez le Prince Royal. Le 3 il dîna chez le Feld-Maréchal Comte de Wartenſlében, & l'après-midi il eut un entretien ſecret avec le Roi, de qui il obtint que les troupes Pruſſiennes d'Italie y reſteroient encore au moins cette campagne. 1710.

Le 4 d'Avril le Prince Eugene ayant pris congé de leurs Majeſtés, & des Princeſſes, partit avec le Prince Royal & Meſſeigneurs les Margraves pour Charlottembourg, maiſon de plaiſance à deux lieues de Berlin. Le Roi lui fit préſent avant ſon départ, d'une épée eſtimée 18000 florins, & d'une tabatiere qui en valoit bien 6000. S. A. S. ſoupa & coucha à Charlottembourg, & le lendemain 5 d'Avril elle continua ſa route vers les Pays-Bas. Elle arriva le 12 à la Haye, où le Duc de Marlboroug l'attendoit. Ces deux Héros en repartirent le 15, & ſe rendirent à Mardick ſur des Yachts de la Reine d'Angleterre. Ils

Il part de Berlin.

Le Roi de Pruſſe lui fait un riche préſent.

Eugene arrive à la Haye.

Digitized by Google

rameſſerent une partie des troupes des
1710. Alliés à Anderlech, & s'avancerent pour s'emparer des lignes que les François avoient faites depuis Maubeuge juſqu'à Ypres. Ils firent attaquer le poſte de Mortagne, ſitué ſur le confluent de l'Eſcarpe & de l'Eſcaut, & s'en rendirent maîtres. Le Chevalier de Luxembourg le reprit, & les Alliés le reprirent encore ſur lui. Le Général Cadogan s'empara des lignes, pendant que le Prince & Mylord Duc achevoient de raſſembler leurs troupes. Le Maréchal de Monteſquiou, qui étoit à portée de défendre ces lignes, ſe retira ſans coup férir & avec aſſez de précipitation.

L'Armée ſe trouvant raſſemblée par l'arrivée des troupes qui avoient hyverné dans la Flandre, dans le Brabant & ailleurs, le Prince Eugene & Marlboroug ſe mirent en marche pour venir aſſiéger Douai. La priſe des lignes, celle du Pont-à-Sault & du Pont-au-By dont le Prince de Wirtemberg s'étoit emparé, favoriſerent beaucoup la marche de l'Armée des Alliés. Elle arriva dans la plaine de Lens, où l'on en fit la revue. Elle ſe trouva être forte de 80000 hommes. On décampa de la plaine de Lens, & l'on vint paſſer la Scarpe à Vitri, tandis que le Maréchal de Monteſquiou paſſoit l'Eſcaut, & ſe retiroit vers Cam-

Il va aſſiéger Douai avec Mylord Duc.

Digitized by Google

brai, laiſſant aux Alliés la liberté d'inveſtir Douai ſans aucun obſtacle ; ce qu'ils firent le 22 & le 25 par 40 Bataillons & autant d'Eſcadrons deſtinés à faire le ſiége. Celle qui devoit le couvrir étoit encore forte de 50000 hommes, & elle fut depuis renforcée par 5000 Palatins, 9000 Heſſois, 400 Pruſſiens de recrues, 1500 Saxons auſſi pour recruter les Régimens que le Roi Auguſte avoit laiſſés à l'Armée, 1400 recrues Angloiſes, 900 Cuiraſſiers de l'Empereur, & 2000 chevaux pour les troupes Impériales. L'Armée d'obſervation ſous les ordres de Mylord Duc prit poſte derriere une inondation formée par la Scarpe, elle avoit ſa droite à cette riviere vis-à-vis Vitri, ſon centre à Torquêne, & ſa gauche appuyée au canal de Moulinet près d'Arleux. Le Prince Eugene qui devoit commander le ſiége, avoit ſon quartier entre Flines & le fort de Scarpe. Les deux Armées étoient ſi près l'une de l'autre, qu'elles pouvoient dans un inſtant s'entreſecourir. 1710.

Douai eſt une des plus grandes villes des Pays-Bas. Elle eſt de figure ovale, & eſt coupée par la Scarpe en deux parties égales. Elle a ſix portes & ſept Paroiſſes. Ses murailles ſont irrégulieres & vieilles, accompagnées de pluſieurs tours à l'antique, d'un grand & large

Deſcription de Douai.

fossé plein d'eau, & d'un bon chemin
1710. couvert. Il y a dans le fossé un grand nombre de demi-lunes de terre, disposées d'espace en espace ; il y en a quelques-unes de revêtues. Du côté de l'Artois il y a un grand ouvrage-à-corne, dont le front est couvert d'une demi-lune & d'un chemin-couvert revêtu. Toutes les portes de Douai sont couvertes de demi-lunes, & sur le rempart il y a en plusieurs endroits de grands cavaliers de terre en forme de bastions.

Le Fort de Scarpe. Le Fort de Scarpe n'est qu'à la portée du canon de Douai. Il est situé sur la riviere dont il porte le nom. C'est un pantagone régulier entouré d'un fossé plein d'eau, dans lequel il y a trois demi-lunes revêtues d'un chemin-couvert & d'un glacis. Au-delà de ce glacis est encore un avant-fossé accompagné d'une grande inondation. A la vue de ce Fort, & sur la Scarpe, est encore une écluse couverte d'une demi-lune, revêtue & accompagnée d'un fossé & d'un chemin-couvert. Louis XIV. fit construire ce Fort, pour suppléer sans doute à l'irrégularité des fortifications de la ville.

Le Comte d'Albergoti commandoit dans Douai lorsque les Alliés l'investirent ; la Garnison de la Ville & du Fort montoit à environ 10000 hommes. Le Fort a son Gouverneur particulier, &c'é-

Digitized by Google

toit alors Mr. de Pomereu. Le Comte d'Albergotti avoit ſous lui pluſieurs Officiers de grande diſtinction, entre autres le Marquis de Dreux Marechal-de-camp, le Duc de Mortemart Brigadier, le Comte de Lanion & quelques autres. 1710.

Pendant que les Alliés étoient occupés à tout diſpoſer pour le ſiége, les équipages du Prince Eugene, qui venoient de Hollande par eau ſur une barque, tomberent entre les mains d'un parti François de la Garniſon de Namur, qui les arrêta près d'Anvers. On y trouva toute ſa vaiſſelle d'argent, 2000 ducats en or, & les Préſens que le Roi de Pruſſe lui avoit fait, qui furent eſtimés 30000 écus par les François. Le Prince Eugene (1) fut obligé pendant quelque tems de ſe ſervir du linge & de la vaiſſelle de Mylord Duc. Mais le Roi de France ayant ſçu la capture du Partiſan, envoya des ordres pour que tout fût rendu au Prince Eugene: ce qui fut bien-tôt exécuté, & S. A. S. fit préſent de 500 ducats au Partiſan, & d'une épée d'or de la valeur de 100 piſtoles.

Les équipages du Prince Eugene enlevés par un parti François.

Le Roi de France les lui fait rendre.

On ne put ouvrir la tranchée que la nuit du 5 au 6 de Mai. L'ouverture s'en fit par deux différens endroits. La premiere attaque étoit commandée par le

La tranchée eſt ouverte devant Douai.

(1) Manuſcrit Allemand déjà cité.

Digitized by Google

1710. Prince d'Anhalt-Deſſeau, 2 Lieutenans-Généraux, & 2 Généraux-Majors ſous les ordres du Prince Eugene. L'autre attaque étoit conduite par le Prince d'Orange avec pareil nombre d'Officiers-Généraux, ſous les ordres du Duc de Marlboroug. On tira une ligne de communication qui joignoit les 2 attaques ſur le chemin de Béthune. On avança une ligne vers la droite du côté de la montagne de Douai, & l'on dreſſa une batterie pour ruiner la redoute qui étoit de ce côté-là. Le Prince Eugene & Mylord Duc firent travailler à la conſtruction d'un ouvrage à la gauche de l'attaque du Prince d'Orange, pour couvrir la tranchée contre le feu du fort de Scarpe. On avança de 110 pas à l'attaque de la droite pendant la nuit du 7 au 8; par une nouvelle ligne de 150 toiſes; & l'on fit une communication avec cette ligne, afin de la pouvoir ſoûtenir en cas de néceſſité. On commençoit une pareille communication à la droite, lorſque le Comte d'Albergotti fit faire une ſortie par 1000 Grenadiers & 2000 Dragons ſous les ordres du Duc de Mortemart.

Vigoureuſe ſortie des Aſſiegés.

Les Aſſiégés tomberent ſi ſubitement ſur les travailleurs, qu'ils les mirent en fuite, en tuerent un grand nombre, ruinerent les travaux, & s'emparerent d'une partie

partie de la parallele. Le Régiment Anglois de Sulton, qui s'avança pour secourir les Travailleurs, fut taillé en piéces. Le Régiment Suiſſe de Schmith, du Corps des Hollandois, n'y fut guéres moins maltraité. Quatre Capitaines & plus de 100 ſubalternes y furent tués. Les Aſſiégés auroient peut-être encore fait bien d'autres ravages, ſi Mr. Mackarteney ne fût accouru avec des Bataillons frais, qui obligerent le Duc de Mortemar de ſe retirer après une vive eſcarmouche. 1710.

Le 8 l'Artillerie qu'on attendoit arriva au Camp. Elle étoit compoſée de 200 piéces de canon, dont il y en avoit 80 de 24 livres de balle, avec beaucoup de munitions de Guerre & de bouche.

Sur ces entrefaites le Maréchal de Villars étoit parti de Paris pour venir ſe mettre à la tête des troupes que les François aſſembloient en Picardie, & il publioit qu'il venoit faire lever le ſiége de Douai. Cependant les Alliés continuoient toujours leur attaque; & après avoir réparé le déſordre que la ſortie du 8 avoit cauſés, ils tirerent une ligne du côté de la porte d'Equerchin, & la pouſſerent juſqu'à un rideau eſcarpé qui eſt ſur le bord du glacis. Ils avancerent à l'attaque de la gauche du côté de la

porte de Dorignies, une ligne de 300
1690. pas, avec 2 communications.

La nuit du 12 au 13 ils pouſſerent leurs travaux juſqu'à l'avant-foſſé du glacis. M. Muller, fort habile Ingénieur, fut tué cette nuit. Six jours après les Aſſiégeans acheverent leurs ponts & leurs galleries ſur l'avant-foſſé dont ils s'emparerent, & prirent poſte ſur le glacis : mais M. d'Albergotti fit deux vigoureuſes ſorties, une à l'attaque de la droite, l'autre à celle de la gauche, & chaſſa les Aſſiégeans du glacis. Quelques jours après les Aſſiégés y revinrent, s'en emparerent de nouveau, & en furent rechaſſés par les Aſſiégeans. Ce manege dura pluſieurs nuits de ſuite, juſqu'à ce qu'enfin le Prince d'Orange, l'ayant fait attaquer en plein jour, l'emporta après un grand carnage de part & d'autre, & s'y maintint. Le Comte d'Albergotti défendoit le terrein pied-à-pied avec toute la bravoure & la capacité poſſible. Peu de Commandans ont fait autant de ſorties que lui, il en faiſoit juſqu'à quatre à la fois.

Les Aſſiégeans prennent poſte ſur le glacis.

Sur le bruit que le Maréchal de Villars s'étoit mis en marche avec ſon Armée pour faire lever le ſiége de Douai, le Prince Eugene & Mylord Duc firent marquer 2 Camps ; l'un dans la plaine ſur la route de Valenciennes à la droite

de la Scarpe ; l'autre , à la gauche de cette riviere dans la plaine entre Vitri & Lens. Ils firent fortifier ces Camps par de bons retranchemens , qu'ils garnirent d'une forte Artillerie ; après quoi ils s'avancerent avec un corps de Cavalerie du côté d'Arras , pour reconnoître les lieux par où le Maréchal de Villars pouvoit venir à eux. 1710.

Ils retournerent au camp , où ayant appris que Villars avoit passé la Scarpe près d'Arras , & qu'il s'avançoit dans la plaine de Lens en ordre de bataille , ils firent marcher l'Armée d'observation pour occuper les 2 camps marqués. Il fut réglé qu'en cas d'action le Prince Eugene commanderoit la droite où étoient les troupes Impériales , le Duc de Marlborough la gauche , composée des Angloises & des autres à la solde d'Angleterre , & le Comte de Tilli devoit commander le corps de bataille , où étoient les Hollandois & les Régimens à leur solde. Rien ne manquoit au siége , ni à l'Armée d'observation. Les vivres , les fourages , les munitions de Guerre , tout y étoit en abondance , & les convois y venoient avec la plus grande facilité du monde par eau & par terre , à cause qu'on étoit en possession de Mons , de Tournai , places qui favorisoient extrêmement ces transports , par le moyen

Le Maréchal de Villars fait mine vouloir secourir Douai.

des troupes qu'on avoit poſtées aux en-
1710. virons. Le Maréchal de Villars étant arrivé dans la plaine de Lens, s'approcha à la portée du canon des retranchemens des Alliés, & fut les reconnoître avec pluſieurs Généraux de ſon Armée; après quoi il tint un Conſeil de Guerre, où l'on agita la queſtion ſi l'on devoit les forcer dans ce poſte. La choſe fut trouvée impraticable. Ces retranchemens qui paroiſſoient ſi redoutables aux Généraux François, ne l'étoient pourtant pas à beaucoup près autant que ceux de Malplaquet. Mais avouons-le, la timidité & la circonſpection étoient alors extraordinaires chez les François : 10 ou 12 batailles perdues avec 30 à 40 places, avoient terriblement rabattu de leur feu : on les auroit pris pour des Eſpagnols, tant ils étoient devenus circonſpects & flegmatiques : & ce mal, qui avoit d'abord gagné les Généraux, s'étoit répandu peu-à-peu ſur la plus grande partie des troupes. Le Maréchal de Villars reſta 2 ou 3 jours en préſence des Alliés, ſans rien oſer entreprendre pour la délivrance de Douai. Il ſe retira du côté d'Arras, où il avoit laiſſé tous ſes bagages. Pendant que cela ſe paſſoit, les Aſſiégeans continuoient leurs attaques avec toute la vivacité poſſible, & les Aſſiégés ſe défendoient opiniâtre-

ment. Enfin le 24 de Juin les premiers s'étant rendus maîtres de 2 ravelins, y dresserent des batteries pour battre le corps de la place, & travaillerent à la descente du fossé. Tout se trouva prêt dès l'entrée de la nuit pour l'assaut ; ce qui obligea M. d'Albergotti à battre la chamade. 1710.

On eut d'abord de la peine à convenir des Articles, à cause que les ennemis ne vouloient capituler que pour la ville, & non pour le fort de Scarpe : ils se relâcherent néanmoins sur ce point-là, & l'une & l'autre Garnisons sortirent avec tous les honneurs de la guerre, & furent conduites à Cambrai. On laissa une garnison Hollandoise dans la ville de Douai, dont le Gouvernement fut donné à M. de Hompesch, Lieutenant-Général au service des Etats. M. de Roques, Ingénieur en chef, fut fait Gouverneur du fort de Scarpe, où l'on mit aussi garnison Hollandoise. Les Alliés perdirent 6 à 7000 hommes devant Douai ; mais cette perte fut bientôt réparée par des renforts qu'ils reçurent d'Angleterre & d'Allemagne. La Ville se rend avec le Fort de Scarpe.

Le Prince Eugene & Marlborough ayant pourvu à la sûreté de Douai & des autres postes qu'ils occupoient entre cette ville, Lille & Tournai, quitterent leur ancien camp, où ils étoient revenus De quelle conséquence c'eût été pour les Alliés d'entreprendre le siége d'Arras.

après la retraite du Maréchal de Villars.
1710. Ils avoient deſſein d'entreprendre le ſiége d'Arras ; mais ayant fait réflexion ſur les difficultés qui ſe rencontroient dans cette entrepriſe, ils penſerent à quelque autre moins difficile. La France étoit perdue ſi on eût pu prendre Arras. La Picardie étoit ouverte, Bapaume ni Peronne n'étoient pas des places à réſiſter long-tems. La derniere eſt à demi-ruinée, & les fortifications de l'autre ſont fort peu de choſe. Les Alliés pouvoient ſe flatter d'être dans peu à Paris ; car il n'y a que 20 lieues d'Allemagne d'Arras à cette capitale de la France ; mais le Maréchal ſçut ſi bien ſe poſter, qu'il fit échouer ce projet.

Siége de Bethune. Au défaut d'Arras on penſa à s'emparer de Bethune, qui n'en eſt qu'à 5 lieues. Toute l'Armée ſe mit en marche pour s'approcher de cette place. On vint camper la droite à Houdain, & la gauche à Aubigni. On détacha le 15 de Juillet 16 Bataillons & 18 Eſcadrons pour inveſtir Bethune. Le 22 le Baron de Fagel & le Comte de Schulembourg ouvrirent la tranchée, l'un près de la porte de St. André, & l'autre près de celle du St. Eſprit. Le Prince Eugene & Mylord Duc reſterent pendant ce tems-là à la grande Armée, pour obſerver le Maréchal de Villars. Bethune

étoit bien pourvue de vivres, & de toutes les autres choſes néceſſaires pour 1710.
ſoutenir un long ſiége : elle étoit défendue par de profonds foſſés, par quantité de mines, de doubles dehors, par un terrein pierreux qui en rendoit l'abord très-difficile, & par l'innondation qu'on avoit fait du côté des terres baſſes. Nonobſtant tout cela, les Alliés ayant trouvé le moyen de faire écouler les eaux, pouſſerent leurs travaux à pied ſec ſans être incommodés des mines, & ſe préparerent le 28 à donner l'aſſaut aux dehors de la place ; mais les Aſſiégés ne jugerent pas à propos de le ſoutenir, & arborerent le même jour un drapeau blanc à l'attaque du Général Schulembourg. Le Baron de Fagel piqué de ce qu'ils n'en faiſoient pas autant à la ſienne, & croyant qu'il y alloit de ſon honneur, ne fit point ceſſer le travail, menaçant de réduire tout en poudre ſi on ne ſe hâtoit de le ſatisfaire. M. du Puy-Vaubant, Gouverneur de la place, fit d'abord quelques difficultés ſur ce qu'il n'y avoit point de brêche de ce côté-là; mais enfin il fut obligé de céder, & de faire ce qu'on exigeoit de lui. La capitulation fut ſignée, & la garniſon ſortit le 30 avec les honneurs accoûtumés, & fut conduite à Arras. Le Gouvernement de Bethune fut donné à M. de Kep-

pel, & l'on y mit une Garniſon Hollandoiſe.

1710.

Le Prince Eugene & Milord Duc ordonnent un grand fourage.

Le Maréchal de Villars veut enlever les Fourageurs.

Le 14 d'Août le Prince Eugene & Mylord Duc ordonnerent un grand fourage près de la riviere de Canche. Le Maréchal de Villars en étant averti, fit un détachement de 500 chevaux ſous les ordres du Comte de Broglio, & commanda 50 Eſcadrons pour le ſoutenir. Broglio marcha ſans attendre les 50 Eſcadrons, & attaqua l'Eſcorte des Fourageurs qui les repouſſerent après une vive eſcarmouche. Il jugea à propos de faire retraite; mais en ſe retirant il tomba dans une embuſcade de 200 Grenadiers qui étoient cachés dans un bois voiſin de l'endroit par où il paſſoit. Ils firent une décharge à la portée du piſtolet ſur la troupe de Broglio. Il n'y eut pas un coup qui ne portât; deſorte que des 500 Chevaux François il n'en revint pas 200. Le Maréchal de Villars qui avoit compté d'enlever les Fourageurs, fut fort ſurpris d'apprendre le malheur arrivé à M. de Broglio. Il prit le parti de s'en retourner; & les Fourageurs vinrent heureuſement au camp avec leurs trouſſes, ſans avoir perdu que neuf ou dix hommes de leur eſcorte.

Après que le Prince Eugene & Mylord Duc eurent donné leurs ordres pour

la sûreté de Bethune, & qu'ils en eurent fait raser les lignes & combler les tranchées, ils résolurent d'aller attaquer le Maréchal de Villars. Eugene marcha à la tête de 30 Escadrons pour aller reconnoître le camp de ce Général. Il le trouva si bien retranché, qu'il ne crut pas qu'il y eût de la prudence à le vouloir forcer dans ce poste. 1710.

Les Alliés vont reconnoître les François à dessein de les combattre

A son retour S. A. S. conféra avec Mylord Duc, & lui ayant montré les difficultés qu'il y avoit à attaquer Villars, on changea de dessein, & l'on se détermina à continuer à faire des siéges. Aire & St. Venant, qui étoient le plus à portée, furent les places qu'on résolut d'assiéger à la fois. L'Armée se mit en marche, & vint occuper le camp qui lui avoit été marqué. L'aîle droite, commandée par le Prince Eugene, s'étendit jusqu'à Térouane en-delà de la Lis; & l'aîle gauche sous Mylord Marlboroug, campa à Lillers sous la Nave. Eugene prit son quartier au château de Blené près de Térouane, & Mylord Duc au Couvent de St. André près de Lillers. Le Prince de Nassau Frise fut détaché avec les munitions nécessaires pour faire le siége de St. Venant; & le Prince d'Anhalt-Dessau, qui avoit été chargé de celui d'Aire, se mit aussi en marche avec un

Le Prince Eugene en montre les Difficultés à Mylord Duc, & l'on change le dessein de combattre en celui d'assiéger desplaces.

Siége de St. Venant.

détachement de l'Armée du Prince Eu-
1720. gene, & un autre de celle de Marlborough. La tranchée fut ouverte le 16 devant St. Venant, entre le chemin de Buſne & celui de Robec. Cette place eſt ſituée ſur la Lis, de même qu'Aire. Elle eſt petite, & ſes fortifications ne ſont que de terre; mais ce qui la rendoit forte, c'étoit les écluſes & les ruiſſeaux dont elle eſt environnée, & qu'il fallut détourner & ſaigner avant que de pouvoir avancer les travaux: ce qui ne ſe fit pas ſans beaucoup de peine & de travail. Malgré cela, les batteries commencerent à jouer neuf jours après l'ouverture de la tranchée. On donna pluſieurs aſſauts aux dehors, qui ſe trouverent preſque tous emportés la nuit du 38. & comme les Aſſiégés virent qu'on ſe préparoit à y élever des batteries pour tirer ſur le corps de la place, ils capitulerent le lendemain, & ſortirent avec les marques d'honneur ordinaires.

Aire aſſiégé avec beaucoup de difficulté.

Pour ce qui eſt du ſiége d'Aire, il n'alla pas auſſi vîte que celui de St. Venant. Le peu d'élévation du terrein, les grandes pluyes qu'il fit cette Automne, & plus que tout cela, l'extrême bravoure des Aſſiégés qui défendirent le terrein pied-à-pied ſous les ordres d'un très-brave Général, le Marquis de Goëbriant, contribuerent à rendre ce ſiége

Digitized by Google

long & difficile. Les Alliés surmonterent néanmoins tous ces obstacles avec une grande patience. Ils jetterent enfin des ponts sur le fossé, qui furent brûlés quatre fois par les Assiégés ; mais à la cinquieme ils ne purent réussir, & les ponts resterent malgré tous leurs efforts. Au commencement de Novembre les Assiégeans emporterent le chemin couvert, avec perte de leurs meilleurs Grenadiers. Ils comblerent le fossé qui conduisoit aux brêches, & ayant dressé leurs dernieres batteries, ils se disposoient à battre le corps de la place, lorsque la Garnison battit la chamade le 8 entre cinq & six heures du soir. Le lendemain le Gouverneur vint trouver le Duc de Marlboroug, pour dresser les Articles de la capitulation, & dès le même soir il livra aux Assiégeans une des portes de la ville, & le Fort St. François ; & le 11 la Garnison sortit avec 4 piéces de canon, 2 mortiers, & toutes les autres marques d'honneur, pour être conduite à St. Omer. 1710.

La campagne finit par ce siége. L'Armée décampa le 15 & marcha à Béthune : elle passa le canal du Pont-à-Ventin, & vint camper dans la plaine de Lille, après quoi elle se sépara pour entrer en quartier d'hyver. Le Prince Eugene & le Duc de Marlboroug pri- Fin de la campagne. Le Prince Eugene va à la Haye, & de-là à Vienne.

rent la route de la Haye. Ils passerent
1710. par Gand, Malines & Anvers. Le Prince Eugene régla avec les Députés des Etats, diverses choses concernant la subsistance des troupes dans leurs quartiers d'hyver ; après quoi il partit pour Vienne, & y arriva le 26 Janvier. Le Comte de Thaun y étoit venu d'I-
1711. talie, & les Généraux Heister & Casani s'y étoient aussi rendus de Hongrie. On tint divers Conseils de Guerre où le Prince Eugene présida, & où il fut question des affaires de Hongrie.

Dessein des Turcs. Les Turcs étoient alors sur le point de faire la guerre aux Moscovites en faveur de Charles XII. Roi de Suéde. Ils leur avoient déjà déclaré, & faisoient tous les préparatifs nécessaires pour la pousser avec vigueur : mais comme ils avoient dessein de traverser la Hongrie pour aller contre les Russes, il étoit à craindre que chemin faisant ils ne donnassent du secours aux Mécontens, & ne fomentassent le feu de la division.

Tout cela bien considéré par le Prince Eugene & les autres Membres du Conseil, il fut résolu qu'on feroit des représentations à l'Empereur pour le porter à un accommodement avec les Hongrois. Le Comte de Petterborough, Mi-

niſtre d'Angleterre, fit de ſon côté les démarches convenables auprès de S. M. I. pour l'y engager. On ſe flatta d'autant plus d'amener les Mécontens au but qu'on vouloit, que la plûpart de leurs Chefs les avoient abandonnés, & avoient fait leur paix particuliere d'abord après la priſe de Neuhauſel, que le Général Heiſter emporta. Il n'y avoit plus que le Prince Ragotzi & quelques autres qui tinſſent encore ferme; mais l'Empereur ayant conſenti à renouer les Négociations avec eux, le Comte Caroli & les Principaux Officiers qui étoient ſous ſes ordres, accepterent l'amniſtie que l'Empereur leur accorda, & ſignerent le Traité d'accommodement qui fut dreſſé à Zatmar, tant en leur nom qu'en celui du Prince Ragotzi. 1711.

Négociation entre la Cour Impériale & les Mécontens.

Quelque-tems avant cela il arriva à Vienne un Miniſtre de la Porte Ottomane, nommé Céphalah-Aga. Il étoit parti de Conſtantinople le 7 de Février avec une ſuite de vingt perſonnes. Il entra dans Vienne le 7 d'Avril. Il fut réſolu dans le Conſeil Aulique que cet Envoyé Turc ſeroit reçu à l'Audience avec les mêmes cérémonies que la Porte a coûtume de faire obſerver aux Envoyés des Princes Chrétiens.

Arrivée d'un Envoyé Turc à la Cour Impériale.

L'Empereur chargea le Prince Euge-

ne de faire les fonctions (1) de premier
1711. Miniſtre dans cette occaſion. Le 9 d'Avril ayant été fixé pour cette cérémonie,
Il eſt reçu avec les mêmes cérémonies que le Grand Vizir reçoit les Envoyés des Princes Chrétiens
le Prince Eugene envoya quérir l'Envoyé Turc un quart-d'heure avant midi dans un carroſſe à ſix chevaux, où étoit l'Interpréte de la Cour pour le recevoir & le complimenter. Le carroſſe étoit précédé d'un détachement des Trabans de la Garde, & ſuivi de quatorze Turcs de la ſuite de l'Envoyé, dont la plûpart étoient montés ſur de beaux chevaux que le Prince Eugene leur avoit envoyés de ſon écurie, ſuperbement enharnachés. Le Sécretaire de l'Aga marchoit à cheval à la tête de tout, portant à la main les Lettres de créance de ſon Maître. L'Envoyé Turc fut conduit dans cet ordre dans la rue de la porte-du-Ciel, où étoit le palais de S. A. S. L'Aga ayant mis pied à terre fut conduit dans une ſalle de plein-pied, où il trouva un détachement des Hallebardiers de la Garde Impériale, rangés en haye, au milieu de laquelle il paſſa. On le conduiſit dans une autre ſalle, où étoient pluſieurs Seigneurs de la Cour qui lui firent politeſſe. Il s'arrêta-là quelque-tems pour donner loiſir au Maître des

(1) Hiſtoire Allemande du Prince Eugene, Tome III. page 156.

Digitized by Google

Cérémonies d'aller avertir S. A. de Savoye de l'approche de l'Ambaſſadeur. 1711.
Un moment après les deux battans d'une troiſieme ſalle s'ouvrirent. Le Prince Eugene y étoit aſſis ſur un ſiége magnifique. A ſa droite étoient le Comte d'Herberſtein, Vice-Préſident du Conſeil de Guerre, & les Conſeilers ſur une même file chacun ſelon ſon rang. A ſa gauche étoient le Comte de Wratiſlau, le Prince de Schwertzenberg, & Mylord Petterborough, & tout de ſuite quantité de Miniſtres, Seigneurs de la Cour, & Officiers d'Armée. Après que l'Aga eut fait trois révérences profondes, il s'approcha de S. A. S. & commença ſa harangue en Turc. Le Prince ſe leva & ôta ſon chapeau pour ſaluer l'Aga, à qui le Maître des cérémonies donna un ſiége où il s'aſſit, & le Prince en fit de même en remettant ſon chapeau. Après que la harangue fut finie & interprêtée, l'Envoyé Turc préſenta ſes lettres de Créance à S. A. qui les reçut chapeau bas, & les donna à ſon Référendaire Privé, pour les examiner.

Précis de la Commiſſion de l'Envoyé Turc.

La commiſſion dont l'Aga étoit chargé, conſiſtoit à aſſurer l'Empereur de l'amitié du Sultan, & des diſpoſitions conſtantes où il étoit d'obſerver le traité de Carlowitz dans tout ce qui pouvoit intéreſſer l'Allemagne, le Royaume de

Pologne & la République de Veniſe.
1711. Qu'au reſte, ſon Maître ſe flattoit qu'après ces aſſurances les Gouverneurs des places frontieres entre les deux Empires, ne prendroient point d'ombrage des mouvemens des troupes Ottomanes, qui étoient uniquement deſtinées contre les Ruſſes, dont le Sultan vouloit ſe venger par des raiſons d'*équité connues de toute la Terre.* Le Prince Eugene remercia, au nom de l'Empereur, Sa Hauteſſe dans la perſonne de ſon Aga, de la bonne amitié qu'elle vouloit entretenir entre elle & Sa Majeſté Impériale. Il dit cela après s'être découvert la tête & étant débout, il ſe recouvrit & ſe remit ſur ſon ſiége; & un moment après il demanda à l'Aga de quelle maniere les Turcs, marchant contre les Moſcovites, prétendoient pouvoir tranſporter ſans obſtacles leur artillerie ſur le Danube. A quoi l'Aga répondit que les groſſes piéces ſeroient embarquées ſur la Mer Noire, & que les piéces légéres ſuivroient l'Armée en remontant le Danube. L'Audience dura environ encore un quart-d'heure, après quoi l'Aga ſe retira dans le même ordre qu'il étoit venu. Il repartit de Vienne le 16 d'Avril pour retourner à Conſtantinople.

Queſtion que lui fit le Prince Eugene.

Réponſe de l'Aga.

L'Empereur Joſeph ſe trouvoit indiſ-

posé lors de l'arrivée de l'Envoyé Turc. Ce Monarque fut attaqué deux ou trois jours après d'une maladie qui devint tout-à fait sérieuse, & qui empira de jour en jours malgré les remédes, qui au-lieu de le soulager augmentoient son mal, parce qu'ils étoient tout contraires à la nature de sa maladie, comme on le reconnut dans la suite. La Cour allarmée du péril où étoit le Monarque, manda les plus habiles Médecins de Lintz en Autriche. Cependant la petite-vérole se manifesta le 10 & sortit en abondance : cela fit croire que le mal n'auroit pas de suite plus fâcheuse. Dans cette idée le Prince Eugene ne jugeant plus sa présence nécessaire à Vienne, résolut d'en partir pour venir prendre le commandement des Armées des Pays-Bas; il lui tardoit de se signaler dans les champs de Mars. Après qu'il eut tout disposé pour son voyage, il voulut prendre congé de S. M. I. mais ce Monarque ayant (1) appris par quelqu'un de ses Médecins, qu'Eugene n'avoit jamais eu la petite-vérole, le fit remercier de sa visite, & lui fit dire qu'il ne souffriroit point qu'il risquât sa vie pour si peu de chose, qu'il devoit la réserver pour une plus belle occasion. Eugene ne crut pas devoir in-

1711. L'Empereur Joseph tombe dans une maladie dangereuse.

On reconnoît que c'est la petite-vérole.

Le Prince Eugene voulant partir pour l'Armée, demande à voir l'Empereur.

Pourquoi ce Monarque s'y oppose.

Le Prince Eugene part pour les Pays-Bas.

(1) Histoire Allemande du Prince Eugene, Tome III. page 169.

sister davantage sur cet article, & par-
1711. tit le 16 Avril pour les Pays-Bas. Le même jour l'Empereur se plaignit d'une grande chaleur d'entrailles, accompagnée de pésanteur & d'embarras dans le cerveau. Les Médecins se rassemblerent pour consulter entre eux sur les moyens de remédier à cet accident: mais ils furent si peu d'accord, qu'ils passerent toute la nuit à disputer sans pouvoir rien résoudre. Enfin, le lendemain ils convinrent pourtant d'un certain reméde qu'ils jugerent propre à soulager l'Empereur; mais malheureusement lorsqu'on voulut le lui donner, il se trouva hors d'état de le prendre. On n'eut que le tems de lui administrer les Sacremens; après quoi, ayant reçu la derniere bénédiction du Nonce Apostolique, il expira à dix heures & demie du matin dans son Palais à Vienne âgé de 33 ans. Son corps fut exposé jusqu'au 22, qu'il fut inhumé à côté de l'Empereur Léopold son pere.

Mort de l'Empereur.

Soins du Prince Eugene & de l'Impératrice pour assurer la Couronne Impériale à l'Archiduc.

Le Prince Eugene reçut avis de cette mort au milieu de sa route. Il se détourna un peu pour passer à Mayence, afin de s'aboucher avec l'Electeur de ce nom, & le disposer en faveur de l'Archiduc Charles dans l'Election du nouvel Empereur. L'Impératrice Douairiere, mere de ce Prince, que Joseph avoit déclaré

Régente des Etats Héréditaires, faisoit de son côté tout son possible pour assurer la Couronne Impériale à l'Archiduc. 1711.
Elle adressa des Lettres circulaires à toutes les Cours, où elle déclaroit *que le Roi* (1) *Charles second fils étoit successeur de son aîné*; & comme Joseph n'avoit point fait de testament avant sa mort, l'Impératrice avoit soin de publier qu'il avoit fait une déclaration verbale en faveur de l'Archiduc son frere, qu'il avoit nommé, disoit-elle, pour lui succéder dans ses Etats Héréditaires. Elle envoya des ordres en conséquence aux Gouverneurs des Places de Hongrie, afin de leur faire proclamer l'Archiduc Roi de Hongrie sans assembler de Diéte. Les mêmes ordres furent envoyés dans les autres pays Héréditaires. Le Prince Eugene vint à la Haye, & eut divers entretiens particuliers avec le Pensionnaire Heinsius, Mr. de Welderen, & quelques autres députés de la Régence. Il sollicita les Etats à continuer leur amitié à l'Archiduc, à employer leur crédit auprès des Electeurs pour lui assurer la couronne Impériale, & à contribuer de tout leur pouvoir à le maintenir sur le Trône d'Espagne, & dans la possession des autres Royaumes & Etats dont il avoit hérité par la mort de l'Empereur Joseph.

(1) Histoire de l'Empire, Livre III, page 373.

1711. Au reſte, la mort ſubite & prématurée de ce jeune Monarque donna matiere à bien des raiſonnemens, & comme durant ſon regne il avoit un peu chagriné le Clergé, & témoigné qu'il n'avoit pas pour lui la haute idée qu'il voudroit que tout le monde eût, les Proteſtans prétendirent que cela avoit été cauſe de ſa mort. En tout cas, il ne ſeroit pas le premier Monarque dont les Prêtres auroient précipité le trépas, & apparemment il ne ſera pas le dernier, ſi les Princes ne prennent pas de meilleures meſures pour ſe garantir de leurs attentats, qu'ils n'ont fait juſqu'à préſent.

Soupçons qu'on a ſur la mort prématurée de l'Empereur.

Pendant que le Prince Eugene s'efforçoit à diſpoſer les Electeurs en faveur de l'Archiduc, & qu'il tâchoit de retenir les Hollandois dans ſes intérêts, Tallard qui étoit reſté en Angleterre depuis qu'il avoit été fait priſonnier à Hochſtedt, s'inſinuoit dans la familiarité des premiers du Parlement, & diſpoſoit peu à peu la Nation Angloiſe à ne plus s'oppoſer ſi vivement à la paix. Pluſieurs choſes concouroient à le favoriſer. Les dépenſes immenſes que les Anglois avoient été obligés de faire pour ſoutenir cette guerre, qui avoient épuiſé la Nation : le peu de profit qu'elle prévoyoit bien qu'elle en retireroit, n'y ayant rien de ſtipulé pour elle dans les Traités d'Alliance ; &

Tallard ſollicite les Anglois à ne plus s'oppoſer à la paix.

plus que tout cela encore, ſes manieres ſouples & accommodantes, les préſens de vin de Champagne & de Bourgogne qu'il ſçavoit faire à propos & en profuſion à ceux qui avoient quelque part dans les affaires. Les amis qu'il avoit acquis par-là à la France, n'attendoient plus que l'occaſion pour lui rendre le ſervice de lui procurer la paix qu'elle ſouhaitoit ſi ardemment, & dont elle avoit tant de beſoin : beſoin d'autant plus mortifiant pour elle, qu'elle s'étoit vantée pluſieurs fois auparavant d'avoir donné la paix à l'Europe, & qu'elle avoit placé ce prétendu don de la paix parmi ſes Faſtes. 1711.

Changemens à la Cour d'Angleterre, où la faction des Torys ſupplante celle des Whigs.

Cependant l'occaſion que les Partiſans de la France cherchoient pour la faire parvenir à ſon but, ſe préſenta bientôt. Il y a en Angleterre deux puiſſans Partis connus ſous les noms de Whigs & de Torys. Ce ſont de déplorables reſtes des Guerres Civiles entre Charles I. & ſon Parlement, qui lui firent perdre la Couronne & la vie ſur un échaffaut. Les Whigs n'accordent aux Souverains qu'un pouvoir ſubordonné aux Loix ; & les Torys au contraire ne donnent point de bornes à l'Autorité Royale. La Reine Anne s'étoit toujours ſervie des premiers, ſoit dans le Miniſtère, ſoit dans la Chambre-Baſſe. C'étoit eux qui avoient le plus

contribué aux subsides qu'il avoit fallu
1711. lever pour la continuation de la guerre. Les Torys fâchés de se voir exclus de tous les emplois, n'oublierent rien pour noircir la conduite des Whigs : ils les accuserent d'avoir fait un mauvais usage des sommes immenses que le Parlement avoit accordées pour soutenir la guerre ; d'avoir soulé les peuples pour s'enrichir, sous prétexte d'augmenter les forces de Mer & de Terre. Un Ministre Anglican, nommé Sacheverel, avoit soin d'exagérer dans tous ses sermons, le péril où l'État & l'Eglise étoient exposés par la mauvaise conduite des Whigs. Un jour entre autres il attaqua le Grand-Trésorier, & le peignit avec des couleurs auſquelles il étoit difficile de ne pas le reconnoître. La hardiesse de ce personnage fit beaucoup de bruit, la Chambre-Haute en prit connoissance, & ayant cité ce Prédicateur séditieux à comparoître par-devant elle, ses principes furent combattus par les Whigs, & défendus par les Torys avec beaucoup de chaleur. La Reine de son côté s'étoit extrêmement réfroidie pour quelques-uns de ses anciens Ministres ; parce qu'ils n'avoient plus pour elle la même reconnoissance & le même respect qu'ils lui avoient témoigné au commencement de son régne. Le Duc de Marl-

Hardiesse d'un Ministre Anglican.

Il est cité devant la Chambre-Haute.

La Reine Anne refroidie pourquelques-uns de ses anciens Ministres.

boroug étoit de ce nombre ; ſes victoires l'avoient rendu d'un orgueil inſupportable, & ſon avarice naturelle achevoit d'indiſpoſer contre lui ceux-mêmes qui admiroient le plus ſes exploits. Anne commença à ne plus témoigner tant de confiance à ceux qui avoient eu le plus de part à ſa faveur. Elle prit en amitié une certaine Dame Masham, fort zélée pour le parti des Torys. Cette nouvelle favorite travailla avec beaucoup d'adreſſe à guérir la Reine de la prévention où elle étoit contre ceux de ce parti. Elle lui fit voir qu'ils étoient le plus ferme appui de la Majeſté des Rois, qui ſans eux ſeroit foulée aux pieds par les Whigs ; & pour l'en mieux convaincre, elle lui propoſa d'aller elle-même *incognitò* au Parlement, pour y entendre ce que les uns & les autres penſoient touchant l'Autorité Royale, lorſqu'on y examineroit l'affaire du Miniſtre Anglican. La Reine profita de l'avis, & ſe rendit déguiſée à la Chambre-Baſſe, où elle entendit de ſes propres oreilles les propoſitions que les Wighs avancerent pour ſapper le pouvoir Monarchique, & les efforts que firent les Torys pour les refuter, & pour ſoutenir les intérêts des Rois. La Reine ſentit redoubler ſon indignation contre les Wighs, & augmenter ſon affection naiſſante pour le

1711.

Une nouvelle favorite change l'eſprit de la Reine Anne en faveur des Torys.

parti contraire. Elle se déclara tout-à-
1711. fait pour les Torys. La Duchesse de
La Duchesse de Marlborough est disgraciée, & le pouvoir de son mari restraint.
Marlborough fut disgraciée, la Reine lui ôta les Charges qu'elle possédoit, & lui défendit la Cour. Le Duc de Marlborough ressentit aussi les effets de ce changement. Au-lieu de Capitaine-Général des Armées d'Angleterre, il ne fut plus que Général des troupes Angloises dans les Pays-Bas.

La France profite des dispositions favorables de la Reine.
On peut bien juger que la France ne négligea pas de profiter des dispositions favorables où étoit S. M. B. Les principaux des Torys étoient des amis intimes du Maréchal de Tallard, & par conséquent tout dévoués à la France. Ils se hâterent d'informer Louis XIV. de ce qui se passoit, & le prierent d'envoyer une personne de confiance pour négocier avec les Ministres de la France. M. Ménager fut choisi & envoyé en Angleterre, où il ménagea si bien les affaires de son maître, qu'il parvint à détacher la Reine Anne des intérêts de la Grande Alliance. Je me réserve à parler de ce changement, si remarquable dans l'histoire de ce tems là, après que j'aurai raconté les mesures que le Prince Eugene prit durant cette campagne, pour s'opposer aux desseins que les François avoient formés du côté du Rhin.

Les Alliés commencent
Ce Héros étoit resté à la Haye, où il

il continuoit à agir en faveur de l'Archiduc. Le Roi de Pruſſe, le Duc de Meklenbourg, & quantité d'Ambaſſadeurs & autres Miniſtres des Puiſſances Alliées, qui ſe trouvoient auſſi à la Haye, avoient ſouvent des conférences avec le Prince Eugene. On commença à ſoupçonner quelque choſe de ce qui ſe tramoit en Angleterre; mais ce n'étoit pas-là ce qui occupoit le plus Eugene. L'Election d'un nouvel Empereur lui paroiſſoit encore d'une plus grande importance; c'eſt pourquoi il étoit attentif aux démarches que feroit la France pour la traverſer. Les Electeurs s'étant rendus à Francfort, s'aſſemblerent pour donner un Chef à l'Empire. Les Electeurs de Baviere & de Cologne ne furent point invités. On voulut leur faire voir par-là, qu'on étoit véritablement perſuadé qu'ils ſe trouvoient déchus de la dignité Electorale, par l'Arrêt qui les avoit mis au Ban de l'Empire. Ces deux Princes proteſterent beaucoup contre l'Election; mais leurs proteſtations n'eurent pas un grand effet. Cependant, les François menaçoient d'envoyer ſur le Rhin de ſi grandes forces, qu'elles ſeroient capables d'y donner la loi, & d'obliger les Electeurs à quitter Francfort pour ſe mettre en ſûreté, au cas qu'ils continuaſſent à ne vouloir 1711.

pas admettre les Miniſtres des Electeurs
1711. de Baviere & de Cologne. Il firent en effet un gros détachement de leur Armée de Flandres, qui eut ordre de marcher en Alſace pour y renforcer l'Armée qui y étoit, & qu'on deſtinoit pour traverſer l'Election.

Le Prince Eugene s'oppoſe aux deſſeins des François.

Le Prince Eugene, qui avoit l'œil de ce côté-là, n'eût pas plutôt reçu avis de la marche du détachement François, qu'il envoya ordre au Général Vehlen de détacher les Palatins, les Impériaux, les Wurtzbourgeois des Pays-Bas, pour marcher au Rhin. Il partit lui-même de la Haye le 19 de Juillet, & le 23 du même mois il arriva à Francfort, d'où il repartit encore quatre jours après, & arriva le 29 à l'Armée, où il fut reçu au bruit de trois décharges de l'artillerie, & des acclamations des ſoldats. Envain les François voulurent-ils par leurs mouvemens allarmer les Electeurs. Le Prince Eugene ſçut rendre leurs efforts inutiles, & ſe poſta toujours de maniere qu'il leur fut impoſſible de rien entreprendre. S. A. S. campa long-tems à Mulberg, uniquement attentive à rompre les deſſeins des François, & à maintenir la tranquillité intérieure de l'Empire. Il ne convenoit pas d'en agir autrement dans la conjoncture où ſe trouvoient les affaires, & la guerre défenſive étoit tout ce

que ce Prince pouvoit alors imaginer de plus ſage ; car ſi par malheur il ſe fût commis, & qu'il eût reçu quelque échec, il n'en falloit pas davantage pour déranger & l'Election, & toutes les eſpérances des Alliés. Le Duc de Marlboroug qui commandoit en Flandres, y faiſoit la guerre avec plus d'éclat ; mais peut-être avec moins de prudence. Quoiqu'il en ſoit, Mylord força les lignes que les François avoient faites derriere la Senſée, & prit la ville de Bouchain. 1711.

Cependant l'Impératrice Régente envoyoit Couriers ſur Couriers en Eſpagne pour obliger l'Archiduc à revenir en Allemagne, où ſa préſence étoit extrêmement néceſſaire. Les Etats-Généraux avoient déjà donné leurs ordres à leur Amiral, qui étoit ſur les côtes de Catalogne, de concerter avec l'Amiral Anglois les meſures convenables pour le tranſport de l'Archiduc en Italie. Ce Prince partit enfin de Barcelonne le 27 Septembre, eſcorté par 35 Vaiſſeaux de Guerre tant Anglois que Hollandois ; & le 7 d'Octobre il arriva ſur les côtes de Gênes. Il ſe rendit à Milan, le Duc de Savoye lui vint au-devant à deux lieues de Pavie. L'entrevue ſe fit dans une prairie & dura demi-heure, après quoi les deux Princes ſe ſéparerent.

L'Archiduc arrive d'Eſpagne en Italie.

Digitized by Google

1711. L'Archiduc reçut à Milan la nouvelle de ſon Election à l'Empire, laquelle avoit été achevée le 13 à Francfort, du conſentement unanime des Electeurs, Le nouvel Empereur continua ſa route par l'Italie ſous le nom de Comte de Tirol, pour éviter le Cérémonial. Le Prince Eugene voyant que les François ſe retiroient dans leurs quartiers-d'hiver, en fit faire de même à ſes troupes, après quoi il partit pour aller au-devant du nouvel Empereur. Ce jeune Monarque avoit pris la route du Tirol, & le Prince Eugene ſe rendit à Inſpruck, Capitale de cette Province, où l'Empereur ne tarda pas d'arriver. S. M. I. reçut le Prince Eugene avec de grandes marques de diſtinction. Il le confirma dans ſes dignités de Général en chef des Armées de l'Empereur & de l'Empire, de Préſident du Conſeil de guerre; le fit Conſeiller d'Etat dans la nombreuſe promotion des Conſeillers qu'il jugea à propos de faire à Inſpruck; lui confirma la même autorité dans les Armées qu'il avoit eues ſous le régne de Léopold & de Joſeph. Le nouvel Empereur continua ſa route vers Francfort, où il prit poſſeſſion de la Couronne Impériale avec les cérémonies accoutumées en pareille occaſion. Le Prince Eugene alla faire prêter ſerment de fidélité aux trou-

Le Prince lui va au-devant juſqu'à Inſpruck.

Digitized by Google

pes ; après quoi S. A. se rendit en Hollande, pour passer de-là en Angleterre.

Disons un mot de ce qui donna lieu à ce voyage. On a vu les dispositions où la Cour de Londres étoit par rapport à la paix, & de quelle maniere la France tâchoit d'en profiter. Mr. Ménager, Agent de cette Couronne, eut bientôt levé toutes les difficultés que pouvoient faire ceux à qui une paix si subite pouvoit déplaire. Il signa sept Articles Préliminaires, qui furent conclus entre lui & les deux Sécretaires d'Etat, St. Jean & Darmouth, les Comtes de Strafford & d'Oxford, & qui devoient servir de fondement sur lequel on devoit bâtir le grand ouvrage de la paix dans le prochain Congrès. Toute l'Europe étoit informée des menées de la France & de l'Angleterre, & la chose étoit enfin devenue si peu secrette, que le Baron de Heems, Ministre de la Cour de Vienne à la Haye, avoit envoyé une Copie des Préliminaires à l'Archiduc lorsqu'il étoit encore à Milan. Les Etats-Généraux faisoient grand bruit de ce Traité particulier des Anglois ; ils se plaignoient que la Cour de Londres s'étoit jouée de leur bonne foi. Je ne décide point si ce reproche étoit bien fondé : mais je crois que tout bon Politique avouera que ce Traité particulier fut le plus beau coup que le

1711.

Le voyage du Prince Eugene en Hollande.

Paix particuliere entre la France & l'Angleterre.

Les Etats-Généraux s'en plaignent.

1711. Reine Anne pût faire, & le plus avantageux pour les Anglois ; car il eſt sûr que par la paix générale ils n'auroient pas gagné la moitié de ce qu'ils gagnerent par celle-ci. D'ailleurs les événemens ſont fort incertains, & une ſeule bataille gagnée par les François les mettoit en état de recouvrer une bonne partie de ce qu'ils avoient perdu. Mais quand même les Alliés auroient toujours été conſtamment heureux, étoit-il de l'intérêt des Anglois de voir la Couronne d'Eſpagne & toutes ſes dépendances avec une partie de la Monarchie Françoiſe, réunies dans la perſonne d'un Empereur de la Maiſon d'Autriche, qui joignant tant de vaſtes Etats à ceux qu'il poſſédoit déjà par ſa naiſſance, auroit été bien plus redoutable à l'Europe, que jamais Louis XIV. ne le fut.

Ils envoyent un Ambaſſadeur à Londres.

Les Etats envoyerent un Ambaſſadeur à Londres, pour détourner la Reine du deſſein qu'elle avoit de faire une paix particuliere avec la France, & pour l'engager plutôt à continuer la guerre avec vigueur, afin d'obliger cette Couronne à accepter pour Préliminaires les propoſitions qui lui avoient été faites à Gertruidemberg.

La Reine Anne ne leur donna pas ſatisfaction.

La Reine Anne qui avoit réſolu de ſacrifier les Alliés à ſes vues particulieres, ne donna pas aux Hollandois la

satisfaction qu'ils auroient souhaitée ; & son traité avec la France fut poussé si loin, qu'elle promit de défendre à ses Généraux d'agir la campagne prochaine offensivement contre cette Puissance. 1711.

Le Comte de Gallas, Envoyé de l'Empereur à Londres ne put s'empêcher de témoigner le chagrin qu'il avoit de cette conduite ; & par un zéle aussi inutile qu'imprudent, de parler de la Reine en des termes peu respectueux. Il alla même jusqu'à faire tous ses efforts pour former une cabale contre une des plus grandes Prérogatives de la Cour d'Angleterre, qui est le pouvoir absolu de faire la paix ou la guerre sans consulter personne. La Reine, informée des démarches & des discours de ce Ministre, lui fit défendre d'une maniere juridique l'entrée de sa Cour, & lui fit dire une fois pour toutes, que si dans la suite l'Empereur avoit quelque chose à traiter avec elle, il pourroit le faire par un autre Ministre ; mais que pour lui on le prioit de se dispenser de rien proposer davantage, parce qu'on étoit déterminé à ne vouloir plus le voir ni l'entendre. 1712.

Emportement du Comte de Gallas contre la Reine Anne.

La Reine lui fait défendre sa Cour.

L'Empereur informé de ce démêlé, chargea le Prince Eugene d'aller en Angleterre pour tâcher de remédier aux fautes de Gallas, & de regagner l'amitié de la Reine pour le parti. La ville d'U-

Le Prince Eugene est envoïé par l'Empereur en Angleterre pour

trecht avoit été choisie par l'Angleterre
1712. & la France pour traiter la paix gé-
réparer la faute de Gallas. nérale ; & toutes les Puissances belligérantes devoient être invitées à y envoyer leurs Plénipotentiaires. L'Evêque de Bristol avoit déjà passé en Hollande pour cet effet de la part de l'Angleterre, de même que le Comte de Strafford. Le Prince Eugene eut une conférence avec eux, dont il n'eut pas sujet d'être
Il arrive à Londres. satisfait. Enfin, S. A. partit sur un Paquebot le 8 de Janvier, & arriva à Londres le 16. La quantité prodigieuse de peuple qui s'étoit rendu sur le rivage pour le voir aborder, l'obligea de venir débarquer à Witthall, où personne ne l'attendoit. Il y prit un carosse de louage, & se rendit *incognitò* à l'Hôtel du Comte de Gallas deux heures avant midi. Le soir il fit sçavoir son arrivée aux Ministres de la Cour &
Il reçoit la visite du Duc de Marlboroug, & diverses autres visites. aux Ambassadeurs. Il reçut le même jour la visite du Duc de Marlboroug, qui sçavoit déjà qu'il devoit arriver. La situation de Mylord Duc étoit alors une grande preuve du peu de fond que les hommes doivent faire sur la faveur des Grands. Il venoit d'être disgracié, & sa disgrace avoit été accompagnée de circonstances odieuses. On l'avoit accusé d'avoir prolongé la guerre pour ses intérêts particuliers ; d'avoir vendu au

plus offrant les Emplois vacans dans les Régimens ; d'avoir même exposé sans nécessité les Officiers pour les faire tuer, & profiter de leurs dépouilles ; enfin d'avoir commis mille autres malversations de cette espece, pour lesquelles il fut dépouillé de tous ses Emplois. Cela n'empêcha pas que le Prince Eugene ne revît avec plaisir ce digne Compagnon de ses Victoires. Le lendemain S. A. reçut la visite du Grand-Tréforier, chez qui elle envoya ensuite le Baron de Hohendorff, l'un de ses Aides-de-Camp, ou *Adjudans*, pour sçavoir à quelle heure elle pourroit lui rendre sa contre visite ; mais le Grand-Tréforier ne se trouva pas chez lui. Le Prince Eugene reçut ensuite la visite du Sécretaire d'Etat M. de St. Jean, & de divers autres des premiers de la Cour & du Parlement ; & toutes les fois qu'il sortoit, son carrosse avoit de la peine à traverser les rues, (1) à cause de la foule du peuple qui sortoit pour le voir passer. On remarqua que durant le séjour qu'il fit à Londres, il dépensa de grosses sommes pour acheter les plus beaux & les meilleurs Livres & Manuscrits qu'il put trouver. Comme c'est la coutume à la Cour d'Angleterre d'y traiter la plûpart des affaires

1712.

Il achete à Londres les plus beaux Livres & les meilleurs Manuscrits.

(1) Hist. & Manusc. Allemand.

par écrit, le Prince Eugene fut obligé
1712. d'expoſer le ſujet qui l'avoit amené,
Il préſente un Mémoire à la Cour. par un Mémoire qu'il adreſſa à la Reine, deux jours après que cette Princeſſe lui eût accordé une audience qui ne dura qu'un quart-d'heure, par les précautions que prit le nouveau Miniſtre, pour empêcher qu'une trop longue converſation ne donnât occaſion au Prince de changer les diſpoſitions de la Reine. Le Mémoire de S. A. contenoit trois points conçus en ces termes.

Contenu de ce Mémoire. I. *Comme le Comte de* Gallas *a eu le malheur de déplaire à la* Reine, l'Empereur *m'a ordonné d'en témoigner ſon extrême plaiſir à* Sa Majeſté, *& de l'aſſurer de ſa part qu'il ne manquera pas d'examiner à fond la conduite dudit Comte. Cette affaire ayant cependant fait un grand éclat dans le monde, & pouvant faire ſoupçonner qu'il y a de la méſintelligence entre les deux Cours, S. M. I. pour faire voir qu'il n'y a rien au monde qui puiſſe en aucune façon altérer la grande amitié & attachement qu'elle a pour* Sa Majeſté Britannique, *a réſolu d'envoyer un autre Miniſtre qui lui ſoit plus agréable. Mais comme ſelon les régles un Miniſtre Public doit être rappellé par ſon Maître, & qu'il doit enſuite prendre congé dans les formes de la Cour où il ré-*

ſide, avant qu'un autre puiſſe remplir ſa place, je ſuis chargé de m'informer des 1712.
ſentimens de la Reine, *pour ſçavoir ſi* Sa Majeſté (*au cas qu'elle ne veuille plus admettre le Comte de* Gallas *en ſa préſence*) *veut bien permettre qu'il s'acquitte de ce dernier devoir envers elle par une Lettre, comme cela s'eſt ſouvent pratiqué.*

II. *S. M. I. s'étant déclarée ſur ce qu'elle ne pouvoit pas envoyer ſes Miniſtres au Congrès ſur de tels Préliminaires, qui pourroient ſervir de fondement à la Paix, & voulant faire néanmoins tout ce qui eſt en ſon pouvoir pour obliger la* Reine, *& maintenir en même-tems cette union & correſpondance qui eſt ſi néceſſaire pour leurs intérêts réciproques, auſſi-bien que pour le ſalut de toute l'Europe, Elle m'a ordonné de convenir avec les Miniſtres de* Sa Majeſté Britannique *de quelque expédient qui la puiſſe mettre en état de faire intervenir ſes Miniſtres dudit Congrès; ſur laquelle matiere on a déjà eu une conférence avec moi à la* Haye, *où l'expédient que j'ai propoſé pour cela a été approuvé, & dont Mylord* Strafford *s'eſt chargé de faire le rapport à la* Reine, *pour ſçavoir là-deſſus ſes intentions. Le Congrès étant cependant déjà commencé, il ſera d'autant plus néceſſaire que ce point*

ſoit applani, afin que l'Empereur & l'Em-
1712. *pire y puiſſent envoyer leurs Miniſtres.*

III. *Pour ce qui regarde les forces que* S. M. I. *offre de mettre en campagne cette année, j'en ai donné l'état à la* Haye, *dont Mylord* Strafford *n'aura pas manqué d'informer* Sa Majeſté Britannique: *mais pour plus de ſûreté, j'en joins ici une Copie, dans lequel état les* Eſpagnols, *ni les* Suiſſes, *ni les* Griſons *ne ſont point compris, & que* S. M. I. *offre de completter & d'augmenter juſqu'au nombre de douze à quinze mille hommes. D'où l'on peut connoître aiſément, qu'elle ſera de plus grands efforts qu'elle n'en a fait de toute cette guerre. On convient bien que ce qui regarde la guerre en* Italie, *en* Flandre, *dans l'*Empire, *pourra être débattu à la* Haye; *mais pour celle d'*Eſpagne, *je crois qu'elle demande une diſcuſſion particuliere entre les Miniſtres de cette Cour & moi, pour que nous convenions enſemble de ce qu'il y aura à faire. Car, Quoique* S. M. I. *n'ait pas été chargée juſqu'ici des frais de cette guerre, pour montrer néanmoins ſon zèle pour la cauſe commune, elle prendra ſur elle tout ce qu'il lui ſera poſſible d'y contribuer, ayant d'ailleurs envoyé avec moi le Comte de* Corzana *ſon Conſeiller-d'Etat, & Commiſſaire-Général en* Eſpagne, *pour pouvoir*

Digitized by Google

entrer dans tous les détails de cette guerre, comme en étant parfaitement bien informé. 1712. Fait à Londres ce 23 Janvier *nouveau ſtile*, & 14 *vieux ſtile* 1712.

EUGENE DE SAVOYE.

Etat des Troupes que l'Empereur aura ſur pied.

Voici l'état des Troupes dont le Prince parle dans ſon Mémoire.

DANS LA LOMBARDIE.

Régimens.	*Hommes.*
Herbeſtein	2300.
Thaun	2300.
Maximilien de Staremberg	2300.
Regall	2300.
Harrach	2300.
Guilai	2300.
Bareuth	2300.
Wirtemberg	2300.
Konigſeg	2300.
Zumjungen	2300.
Wachtendonck	2300.
Total	25300.

Voilà pour l'Infanterie.

CAVALERIE.

Régimens.	*Hommes.*
Viſconti	1000.
Hartoi	1000.

Digitized by Google

	Martigni.	1000.
1712.	Herbegeni.	600.
	Total	3600.
		253000
		28900.

A NAPLES.

INFANTERIE.

Régimens.	*Hommes.*
Wetzel	2180.
Hundle	2180.
Wallis	2180.
Total	6540.

CAVALERIE.

Caraffa	1000.
Total	6540.
	7540.

EN ESPAGNE.

INFANTERIE.

Régimens.	*Hommes.*
Gui-Stahrembeg	2300.
Bagni	23000.

Digitized by Google

Tholdo	2300.	
Oſnabruck	2300.	1712.
Geſchwind	2300.	
Rewentlau	1600.	
Total	15400.	

CAVALERIE.

Régimens.	*Hommes.*
Vaubonne	1000.
Gutte	1000.
Jorger.	1000.
Total	3000.
	15400.
	18400.

DANS L'EMPIRE.

INFANTERIE.

Régimens.	*Hommes.*
Gutteſtein	700.
De Wendt	1600.
Erlach	1000.
D'Arnam	2300.
Pliſchau	2300.
Diesbach	800.
Total	8000.

Digitized by Google

1712. CAVALERIE.

Neubourg	1000.
Merci	1000.
Leoski	800.
Hannovre	1000.
Schonborn	1000.
Eſterhaſi	800.
Total	5600.
	8000.
	13600.

Outre ces Troupes, ajoutoit le Prince Eugene, *l'Empereur a encore dans les Places frontieres un bon nombre de Régimens, qui ſont ceux d'Hasſlingen* 880 *hommes, de Thaun* 1600, *d'Holſtein* 1600, *de Neubourg* 800, *de Teckenbach* 800, *de Baden* 1600, *de Dalberg* 800, *d'Eyba* 800, *de Tarſon* 800, *d'Iſelbach-Sachſen-Meinungen* 800; *de Freidenberg*, 800, *de Sulzbach* 800; *en tout* 12880 *hommes d'Infanterie. Les Régimens de Cavalerie ſont ceux de Palfi de* 1000 *hommes, de Falckenſtein* 1000, *de Croix* 1000, *Jeune-Savoye* 1000, *Vieux-Savoye* 1000, *Fels* 1000, *Wolfrat Dragons* 800, *St. Amour Dragons* 800, *Vehlen* 450, *Haſsfeld* 450, *Spléni* 600, *Coloni* 600. *Total* 9600 *hommes, qui avec* 12880, *fait* 223808.

On répondit au Mémoire de S. A. d'une maniere vague, & on affecta de n'y rien dire de positif, beaucoup de promesses générales, mais rien de précis sur les points particuliers. Néanmoins le Prince Eugene présenta un second Mémoire pour servir de Réplique à la Réponse qu'on lui avoit donnée. 1712.

Second Mémoire du Prince Eugene.

Dans la Réponse, disoit-il, *que Mr. le Sécretaire de St.* Jean *m'a donné de la part de la Reine, touchant le troisieme point de mon Mémoire, qui regarde la Guerre d'Espagne, & qui est un des principaux points de ma Commission, j'ai trouvé deux Lettres; une de Mr. le Comte de* Darmouth *Sécretaire d'Etat, écrite au Comte de* Gallas *du* 20 *Février* 1711. *& la seconde, de Mr. le Sécretaire* St. Jean *au même Comte, du* 22 *d'Août* 1711.

Par la premiere S. M. *donne à connoître les grands efforts qu'elle a faits pour l'Espagne, & assure en même-tems qu'elle veut continuer à soutenir cette guerre, comme elle a fait jusqu'à présent avec tant d'avantage pour la cause commune, & pour les intérêts de* S. M. *en particulier: Déclaration que* S. M. I. *a prise pour une nouvelle marque de grande générosité envers elle, & pour laquelle elle lui aura une éternelle obligation.*

Dans la seconde Lettre de Mr. de St. Jean, S. M. *souhaite d'avoir un plan de*

Digitized by Google

la maniere dont S. M. pourroit ſoutenir
1712. *cette guerre en continuant de faire tous les efforts poſſibles.*

Il eſt certain que l'Empereur eſt parti de Barcelonne *avant qu'il pût avoir cet avis du Comte de* Gallas, *& qu'il étoit obligé de conſulter ſes Miniſtres & ſes Généraux pour former un plan juſte, ainſi que S. M. B. le ſouhaitoit. Cependant il n'a pas perdu un moment de tems, & il m'a fait venir à* Inſpruck *pour recevoir ſes ordres, en conſéquence deſquels je ſuis venu ici pour porter à S. M. B. ledit projet, croyant n'en pouvoir charger perſonne qui fût mieux informé que moi de ſes affaires militaires, particuliérement de toutes ſes forces en-deçà de la Mer; ayant auſſi envoyé avec moi, comme je l'ai déjà dit, Mr. le Comte de* Corzana, *qui eſt très-informé de ce qui regarde les affaires d'Eſpagne.*

C'eſt auſſi par ordre de l'Empereur que j'ai dreſſé mon premier Mémoire, pour ſupplier la Reine d'ordonner à ſes Miniſtres d'entrer dans quelque détail avec moi, au moins ſur les affaires d'Eſpagne, en cas que les conjonctures portaſſent qu'on dût continuer la guerre.

Dans la Conférence où j'ai eu enſuite l'honneur de me trouver avec ſes Miniſtres, j'ai expliqué plus en détail les efforts que S. M. I. pouvoit faire cette année

1712. *tant en Hommes qu'en Argent.*

Je crois inutile de récapituler ce qui s'eſt paſſé pendant le cours de cette guerre. Tout le monde ſçait que c'eſt la Maiſon d'Autriche qui l'a commencée, & ſoutenue ſeule pendant un an avec des frais immenſes d'Hommes & d'Argent. Et quand les Alliés y ſont entrés, ſelon le Traité de la Grande Alliance, S. M. I. l'a ſoutenue avec la même vigueur en Italie, *y joignant une Armée conſidérable dans l'Empire; & nonobſtant que les Affaires de* Baviere, *& la Rébellion des* Hongrois *euſſent allumé la guerre dans tous ſes Pays Héréditaires, elle a non-ſeulement laiſſé ſes troupes & fait tout ce qui a pû dépendre d'elle pour l'intérêt de l'Alliance; mais même s'eſt privée des troupes qui lui étoient le plus néceſſaires: deſorte qu'à peine y avoit-il une petite garniſon dans ſa Capitale qui étoit menacée.* 1712.

Il eſt aiſé de juger qu'aucun Prince n'auroit pu montrer plus de fermeté & de zéle pour la Cauſe commune: il n'y a point de différence de ces années-là aux autres, ſinon que les Régimens n'ont pû être ſi complets, tout étant en trouble dans ſes Pays Héréditaires, & S. M. I. n'ayant pourtant pas manqué, dès qu'ils étoient un peu tranquilles, & que l'Ennemi s'en étoit éloigné, d'y faire lever des recrues pour completter ſes Régimens, & même

Digitized by Google

d'en créer de nouveaux pour renforcer ſes
1712. Armées en Italie, en Eſpagne, dans l'Empire, & où il avoit été jugé néceſſaire.

Cette année S. M. I. ayant eu ſoin de recruter & d'augmenter ſes Régimens, particuliérement l'Infanterie, & connoiſſant la néceſſité de faire tous les efforts poſſibles pour finir cette guerre, & obliger l'ennemi à une paix telle que la ſûreté de l'Europe la demande, elle eſt prête de les redoubler de ſon côté, ainſi qu'on le peut voir par le premier Mémoire que j'ai donné, lequel ſurpaſſe non pas de 1600 hommes, comme il eſt dit dans la Réponſe; mais de plus de 14000, quand même on feroit monter les obligations de S. M. I. à 9000 hommes, ſelon qu'il eſt marqué dans la même Réponſe. Surquoi pourtant il n'y a aucun Traité par écrit, S. M. I. offrant à préſent d'avoir 203920 hommes de ſes troupes en campagne, ſans même y comprendre les garniſons de Baviere, celles des places frontieres, faiſant toujours nombre des troupes qui ſervent dans ce pays-là, dépendant du Général de les diminuer ou de les augmenter ſelon que la raiſon de la guerre le demande.

S. M. B. aura la bonté de conſidérer, que le mois de Février, de nouveau ſtile, eſt preſque écoulé; que la ſaiſon eſt beaucoup plus avancée en Eſpagne qu'ailleurs, qu'il n'y a encore aucune diſpoſition faite;

que les troupes ont de très-grands arrérages à prétendre, & qu'il y ait paix ou guerre il n'y a pas un moment à perdre. Car, ſi c'eſt le premier, nos ſeules bonnes diſpoſitions peuvent obliger l'ennemi à nous accorder des conditions bonnes & sûres, lorſqu'il verra qu'on eſt en état de continuer la guerre avec encore plus de vigueur que les années précédentes. Et ſi la guerre dure, à peine aura-t'on le tems de faire là & ailleurs les diſpoſitions néceſſaires. 1712.

Outre ce que j'ai déjà dit dans mon Mémoire, j'ai déclaré dans la conférence avec les Miniſtres de la Reine au nom de S. M. I. qu'elle offroit d'avoir en Eſpagne 30000 *hommes de ſes propres troupes, & que les dépenſes de cette guerre qu'on fait monter à trois millions d'écus, elle en prend un million pour ſon compte. On peut aiſément juger que c'eſt le plus grand effort que l'Empereur puiſſe faire, & que c'eſt auſſi un grand ſoulagement pour l'*Angleterre. *Si les deux Puiſſances maritimes veulent faire les mêmes efforts que les années précédentes, on pourroit eſpérer de finir préſentement & heureuſement cette guerre, & d'obliger la France à une paix sûre & bonne, même pendant le Congrès, & quand elle verra ces rigoureuſes diſpoſitions de tous les côtés. Je prie Mr. le Sécretaire* St. Jean

1712. *de la vouloir repréſenter à la Reine, & de me procurer une Réponſe poſitive, étant fort preſſé de partir dans cette ſaiſon ſi fort avancée. Fait à* Londres, *ce* 18 *Février* 1712. *Signé,*

EUGENE DE SAVOYE.

Le nouveau Miniſtere ne ſe preſſa point de répondre à ce Mémoire, & le Prince Eugene en préſenta deux autres avant qu'il eût réponſe à celui-ci. Je ne les rapporterai point, parce qu'ils ne contiennent rien de fort particulier, & qu'à la fin tant de Mémoires pourroient bien devenir ennuyeux. Je dirai ſeulement, que le Prince Eugene ayant reconnu par la conduite du Miniſtre Anglois, & par les diſpoſitions de la Reine, que l'Empereur ne devoit plus compter ſur le ſecours de la Grande-Bretagne, prit le parti de repaſſer la Mer. Il demanda & obtint la permiſſion de voir la Reine avant ſon départ. Cette Princeſſe lui fit un accueil qui témoignoit aſſez, qu'à la commiſſion près dont S. A. avoit été chargée, elle n'avoit que de l'admiration pour ſon mérite perſonnel. Elle lui fit préſent de ſon Portrait enrichi de pierreries de grand prix. La Compagnie de Siléſie, c'eſt-à-dire, ceux qui étoient intéreſſés à la partie de cette Province que l'Empereur avoit hypothéquée,

Le Prince Eugene ſe diſpoſe à quitter l'Angleterre.

La Reine Anne lui fait des politeſſes.

La Compagnie de Siléſie veut le régaler :

comme je l'ai déjà dit, voulurent le régaler avant son départ ; mais ce dessein n'eut pas lieu, à cause que ces Messieurs s'y prirent mal pour l'exécuter. Ils en demanderent la permission à la Cour d'une maniere qui déplut à la Reine, qui ne voulut point l'accorder. 1712. pourquoi cela n'eut pas lieu.

Le Prince sentoit bien qu'il n'y avoit plus que les Etats-Généraux sur qui l'Empereur pût encore faire quelque fond : mais quelque bien intentionnées que fussent Leurs Hautes Puissances pour la continuation de la guerre, & pour les intérêts de l'Empereur, il étoit à craindre que le changement de l'Angleterre ne les entraînât, par la crainte de se voir chargés des plus grands frais de la guerre ; ou même que les Agens de cette Couronne ne les persuadassent à abandonner les intérêts de Charles VI. pour penser aux leurs propres, qui certainement étoient fort distincts de ceux de l'Empereur. Quoiqu'il en soit, le Prince Eugene crut que sa présence seroit nécessaire à la Haye pour confirmer les Etats dans l'Alliance ; & le tems que sa commission devoit durer étant expiré, il ne s'arrêta que quelques jours à la Haye, après quoi il se rendit à Utrecht, où se trouvoient déjà les Ministres de la plûpart des Puissances belligérantes, & où les Conférences avoient déjà com- Il va en Hollande. Il arrive à la Haye. D'où il se rend à Utrecht.

mencé, mais ſans aucun ſuccès, à cauſe
1712. de la ſurpriſe qu'avoient cauſé les propoſitions des Plénipotentiaires de France, bien différentes de celles que cette Couronne avoit faites à Gertruidemberg. On ne comprenoit pas comment ſe trouvant plus affoiblie & plus épuiſée qu'alors, elle oſoit parler d'un ton ſi haut. Le Prince Eugene eut ſur ce ſujet pluſieurs Conférences avec le Comte de Zinzendorff Miniſtre de l'Empereur au Congrès, & S. A. lui dit une choſe qui ne ſe trouva que trop véritable dans la ſuite. *Souvenez-vous*, lui dit-il, *que le ton haut ſur lequel les François parlent à préſent, eſt l'effet de la Négociation ſecrette qu'il y a entre eux & la Cour de Londres, & que les Troupes de la Grande-Bretagne n'agiront pas contre les François, du moins offenſivement, quelque ſemblant que la Reine faſſe de vouloir continuer la guerre avec vigueur pour mettre les François à la raiſon.*

Les Miniſtres des Alliés ne veulent traiter que par écrit avec ceux de France.

Les Miniſtres des Puiſſances Alliées demanderent qu'il fût ordonné & réglé de ne traiter que par écrit avec les Plénipotentiaires de France, afin d'abréger les affaires ; mais ceux-ci refuſerent de traiter autrement que de vive voix : ce qui fit croire qu'ils avoient envie de brouiller & de prolonger les Négociations, pour attendre les événemens de la

la campagne qui devoit commencer, afin de régler leurs derniers offres sur les bons ou les mauvais succès qu'elle auroit. Les Ministres des Alliés firent grand bruit du refus de ceux de France & les Puissances liguées voyant qu'ils persistoient à ne vouloir point traiter par écrit, résolurent (1) de faire les derniers efforts pour achever de réprimer l'orgueil renaissant des François. Le Duc d'Ormond, qui venoit d'Angleterre pour commander les Anglois dans les Pays-Bas, la Reine l'ayant choisi pour remplacer Marlboroug, publioit dans toute la Hollande, qu'il seconderoit avec ardeur les efforts du Prince Eugene, pour parvenir au but que les Alliés se proposoient, & qui étoit l'humiliation de la France, ou plutôt leur propre élévation. 1712.

Le Prince Eugene après s'être arrêté quelque jours à Utrecht, retourna à la Haye, d'où il partit ensuite pour aller prendre le Commandement de l'Armée des Alliés dans les Pays-Bas. Le Duc d'Ormond, s'y étoit aussi rendu, & s'étant mis à la tête des troupes Angloises, il vint joindre le Prince Eugene, qui avoit pris son quartier à l'Abbaye

Le Prince Eugene ouvre la campagne dans les Pays-Bas.

(1) Histoire Métallique des Pays-Bas par Van-Loon, Tome V. page 213.

d'Anchin : ſon Infanterie avoit ſa droite à Goulézia ſur le ruiſſeau du Moulinet, la gauche à Ecaillon : ſa Cavalerie étoit campée derriere en ſeconde ligne. L'Empereur n'ayant plus beſoin de troupes en Hongrie, avoit fait marcher 25000 hommes en Flandre; de-ſorte que l'Armée du Prince Eugene ſe trouvoit forte de plus de cent dix mille hommes, ſans compter les Anglois qui faiſoient 18000 hommes de Troupes Nationales. Celle de France ſous les ordres du Maréchal de Villars n'étoit guéres moins forte.

1712.

L'Empereur augmente ſes troupes en Flandres.

Il avoit été réſolu entre le Prince Eugene & les Députés des Etats, qu'on tâcheroit d'entrer en France, & d'y porter le fort de la guerre, afin de réduire Louis XIV. au but où l'on vouloit l'amener. Mais comme ce n'étoit pas le tout d'entrer en France, & qu'il falloit encore ſe rendre maître des places fortes qu'on laiſſoit derriere ſoi, on avoit réglé qu'on feroit deux ou trois ſiéges avant que d'avancer plus loin. Il ne reſtoit plus à la France, pour couvrir la Campagne, que Valenciennes, Condé, le Queſnoi & Landrecies. Les deux premieres de ces quatre places furent jugées trop fortes pour pouvoir être aſſez-tôt emportées, pour qu'on eût encore le tems

Réſolution priſe entre le prince Eugene & les Députés des Etats.

Digitized by Google

de porter la guerre en France avant la fin de cette campagne ; c'eſt pourquoi l'on ſe fixa au deſſein d'attaquer les deux autres en même-tems ou ſucceſſivement, ſelon que S. A. S. le trouveroit plus convenable. Ce Prince voulant éloigner le Maréchal de Villars, fit un mouvement qui lui fit croire qu'on en vouloit à Cambrai ; ce qui l'obligea à remonter l'Eſcaut pour aller couvrir cette place & Arras. Par-là le Maréchal abandonna le Queſnoi, Landrecies, Valenciennes & Condé, & mit le Prince Eugene en état de paſſer l'Eſcaut ſans rien craindre. Ce qu'il fit auſſi au-deſſous de Bouchain ſur divers ponts. 1712.

Il paſſe l'Eſcaut, & envoye un gros parti dans les Provinces de France, ſous les ordres de Mr de Growenſtein.

Ce Prince vint camper près de l'endroit où la Selle ſe jette dans l'Eſcaut. De-là il détacha pluſieurs partis, dont le plus conſidérable étoit de 2000 chevaux ſous la conduite de Mr. de Growenſtein, Officier Général au ſervice des Etats. Il eut ordre de pénétrer dans le Royaume de France, pendant que le Prince Eugene feroit courir le bruit que ce détachement étoit deſtiné pour l'Armée du Rhin. La courſe que Mr. de Growenſtein fit, fut des plus heureuſes ; il vint à bout de jetter l'effroi juſqu'à plus de cinquante lieues des endroits par où il paſſa ; & ce

1712. qui augmenta l'alarme, fut le bruit qu'il avoit ſoin de répandre que le Prince Eugene le ſuivoit avec une partie de ſon Armée. Il pilla & brûla une infinité de villages & Bourgs de la Champagne & de la Lorraine Françoiſe.

Le Prince veut aſſiéger le Queſnoi : le Duc d'ormond feint d'y conſentir, & refuſe enſuite d'y concourir avec les Anglois.

Le Prince Eugene ne voulant pas s'en tenir à la petite guerre ayant une ſi belle Armée, propoſa au Duc d'Ormond de faire faire le ſiége du Queſnoi. Le Général Anglois feignit d'abord d'y conſentir & de vouloir concourir à ce deſſein ; mais quand on en voulut venir à l'exécution, il déclara qu'il n'avoit point d'ordre qui l'autoriſât à une pareille entrepriſe, & demeura dans ſon camp pendant que le Prince Eugene, piqué de ce refus ; quitta le ſien pour aller inveſtir la Place, qu'il avoit deſſein d'aſſiéger ſans le ſecours du Duc d'Ormond. S. A. S. ne laiſſa pas d'envoyer un Exprès à la Haye, pour donner avis aux Etats-Généraux du refus que le Général Anglois avoit fait de concourir avec ſes troupes au ſiége du Queſnoi. Il en écrivit auſſi à la Reine d'Angleterre, de même que LL. HH. PP. La réponſe fut qu'on devoit penſer à faire la Paix, & non à tenter de nouvelles entrepriſes, qui perpétueroient une guerre qui n'avoit

Digitized by Google

déjà que trop duré ; que pour elle, elle étoit réſolue de faire ſon accommodement partieulier au cas que les autres Alliés perſiſtaſſent à vouloir continuer la guerre ; qu'enfin le Duc d'Ormond n'avoit rien fait que par ſes ordres. Cette réponſe étoit trop préciſe que pour Meſſieurs les Etats n'en compriſſent pas tout le ſens. Ils délibérerent ſur ce qu'ils devoient faire dans cette conjoncture, & ayant conſideré que leurs troupes combinées avec celles de l'Empereur & de l'Empire compoſoient encore une Armée formidable, ils réſolurent de pourſuivre la guerre juſqu'à ce que les François fuſſent dans un état où l'on pût leur faire recevoir la loi qu'on vouloit leur impoſer. Là-deſſus ils manderent au Prince Eugene qu'il pouvoit continuer les expéditions militaires, nonobſtant le refus du Duc d'Ormond. 1712.

Le Duc d'Ormond veut détourner Eugene du ſiége du Queſnoi.

Ce Général faiſoit cependant tout ce qu'il pouvoit pour détourner le Prince Eugene du ſiége du Queſnoi ; & voyant qu'il ne pouvoit pas y réuſſir, il lui déclara qu'il avoit ordre de ſe retirer avec ſes troupes pour aller prendre poſſeſſion de Dunkerke, que les François lui devoient remettre. Le Prince Eugene eut beau lui repréſenter que cette manœuvre tendoit à faire

reprendre aux François les avantages
1712. qu'on avoit gagné ſur eux aux dépens de tant de ſang répandu, & de tant de ſommes employées pour procurer une Paix ſolide à l'Europe. Tout cela fut inutile, le Général Anglois s'excuſa ſur ce que ſes ordres portoient qu'il n'agiroit point offenſivement contre les François; ajoutant que ſi S. A. de Savoye vouloit en reſter ſur la défenſive, il promettoit de ne point quitter l'Armée. Le Prince Eugene ne voulut point le retenir à ce prix-là, & les Anglois ſe ſéparerent de l'Armée le 17 de Juillet. Leur Général les fit camper à Avene-le-Sec, d'où il envoya dire aux troupes Allemandes à la ſolde d'Angleterre de le ſuivre: mais le Prince Eugene avoit prévu le coup, & ſi bien careſſé les Généraux de ces troupes, qu'il en avoit obtenu qu'ils ne ſuivroient point le Duc d'Ormond. Un bataillon, quatre Eſcadrons de Holſtein & deux de Walef, furent les ſeuls qui voulurent venir auprès de ce Duc. Il réïtéra l'ordre, & le fit même ſignifier aux Généraux pour la ſeconde fois. Sur quoi le Prince d'Anhalt-Deſſau, Général des Pruſſiens, lui fit dire qu'il *avoit* (1) *ordre du Roi ſon*

(1) Hiſtoire Métallique des Pays-Bas par Van-Loon, Tom. V. Liv. II. pag. 215 & 216.

Digitized by Google

Maître d'obéir au Général Anglois dans tout ce qui ne ſeroit pas contraire à ſes inſtructions, qui le chargeoient d'agir offenſivement auſſi-bien que défenſivement; & que s'il recevoit quelque ordre contraire, le Roi lui commandoit de s'y ſouſtraire, & de joindre ſes Troupes à l'Armée du Prince Eugene. 1712.

La réponſe du Prince de Heſſe-Caſſel fut dans ce goût-là, il en chargea l'Officier qui lui ſignifioit l'ordre du Général Anglois: *Dites au Duc d'*ORMOND, lui dit-il, *que les troupes de Heſſe ne ſouhaitent rien tant que de marcher, pourvu que ce ſoit pour combattre les François. J'aurai demain l'honneur de dire à ſon Excellence pourquoi je ne puis cette fois obéir à ſes ordres.*

Cependant le Prince Eugene avoit fait inveſtir le Queſnoi, qui eſt une petite place entre Maubeuge & Cambrai à trois lieues de Landrecies, avec d'aſſez bonnes fortifications. Le Baron de Fahel fut chargé de la conduite du ſiége, & le Prince Eugene le couvrit avec la grande Armée. L'attaque ſe fit par trois différens endroits le 20 de Juillet, & fut pouſſée avec tant de vigueur que la Garniſon, qui d'ailleurs ſe défendoit très-bien, fut obligée de battre la chamade le 30 de Juillet. On

La Garniſon du

ne voulut la recevoir que prisonniere de guerre, & il fallut qu'elle en passât par-là. M. Yvoi, Major-Général, fut mis dans la place pour y commander de la part des Alliés. Deux ou trois jours après la prise du Quesnoi le Duc d'Ormond fit publier dans son camp d'Avene-le-Sec une suspension d'armes entre les Anglois & les François, & ceux-ci en firent de même. Ce qui ne déplut pas au Maréchal de Villars; & à ses troupes, qui n'aimoient pas d'avoir affaire aux Anglois, à qui on ne peut refuser la gloire d'être d'excellens Soldats, & peut-être ce qu'il y avoit de meilleur dans l'Armée des Alliés.

1712. Quesnoi est faite prisonniere de guerre.

Les Anglois sont excellens Soldats.

Le Prince Eugene veut assiéger Landrecies.

Quoiqu'il en soit, la publication de la suspension d'armes entre ces troupes & celles de France, n'empêcha pas le Prince Eugene de penser à de nouvelles conquêtes. Celle de Landrecies lui parut d'une importance extrême pour le dessein de porter la guerre dans le cœur de la France.

Description de Landrecies.

Landrecies ou Landreci (car l'on écrit l'un & l'autre) est situé sur la Sambre dans une plaine basse & fort unie. La Ville n'est pas grande, & l'on y entre par deux seules portes. Elle a néanmoins souffert divers siéges. Les François s'en emparerent sous le régne

de François I. & en furent chaſſés par Charles-Quint en 1543. Il la fit fortifier afin de ſervir de boulevard entre les François. Louis XIV. s'en empara en 1655. & elle lui fut cédée par le Traité des Pyrenées. Louis la fit fortifier à la moderne ſur les deſſeins du Chevalier de Ville. Ses Fortifications furent encore dans la ſuite perfectionnées par le célébre Monſieur de Vauban. 1712.

Siége de cette place.

Le Prince Eugene ayant, comme je l'ai dit déjà deſſein d'aſſiéger cette place, paſſa l'Eſcaillon, qui n'eſt qu'un ruiſſeau qui ſort du bois de Mermaux, & qui va ſe jetter dans l'Eſcaut à l'Occident de Valenciennes, & vint lui-même inveſtir la place. Les Alliés avoient fait de puiſſans amas de munitions de guerre & de bouche à Marchiennes, (1) Abbaye ſur la Scarpe au bord méridional de cette riviere. Com-

(1) Je ne puis m'empêcher de relever encore une fois le Marquis de Quinci, qui dans ſon Hiſtoire Militaire de LOUIS LE GRAND Tome VII. page 75. fait de cette Abbaye une Ville fortifiée. Mr. de la Martiniere a relevé fort à propos ſur le même ſujet une bêvue des Auteurs du Dictionnaire Géographique de la France, *qui confondent*, dit-il, *Marchiennes, Ville ou Bourg ſur la Sambre, & Marchiennes, Abbaye près de la Scarpe.* Voyez la Martiniere, Dict. Geog. & Crit. au mot *Marchiennes*.

me les deſſeins qu'on avoit formé
1712. étoient vaſtes, auſſi les préparatifs étoient immenſes. Eugene s'apperçut néanmoins que les Magaſins de Marchiennes étoient trop éloignés de ſon Armée, & que le Maréchal de Villars pourroit troubler ſes Convois. Sur cela il repréſenta à Meſſieurs les Députés des Etats, qu'y ayant neuf à dix lieues de Marchiennes à Landrecies, c'étoit s'expoſer à voir ſouffrir l'Armée, que de ne pas rapprocher les proviſions qu'on y avoit amaſſées. Il propoſa de les faire tranſporter au Queſnoi, qui n'eſt qu'à trois lieues de Landrecies, & la choſe étoit très-aiſée. Mais ſoit par un eſprit d'économie, ſoit par mépris pour les forces des François, comme le dit un fort habile homme (1), ils ne voulurent point y conſentir, & ne manquerent pas d'excuſes pour juſtifier leur refus imprudent. Le Prince, pour remédier en quelque ſorte aux inconvéniens qu'il prévoyoit qui pouvoient naître de l'éloignement des Magaſins, fit faire des lignes entre Marchiennes & Denain, où il plaça une vingtaine de Bataillons & quelques dix Eſcadrons ſous les ordres du Comte d'Albermar-

(1) Folard, Hiſtoire de Polybe, Livre I. Chap. II. page 40.

Digitized by Google

le. Après avoir pris cette précaution. Eugene fit travailler aux lignes de circonvallation & de contrevallation. Il laiſſa la principale direction du ſiége au Prince d'Anhalt Deſſau, tandis que lui s'approcha du Queſnoi avec le gros de l'Armée, pour être plus à portée d'obſerver les mouvemens du Maréchal de Villars. 1712.

Danger éminent où ſe trouve la France.

La France ſe trouvoit alors dans une terrible criſe. La ſeule Place qui lui reſtoit pour couvrir ſes Provinces & ſa Capitale, c'étoit Landrecies, bicoque peu capable d'arrêter long-tems 40 Bataillons & plus de 60 Eſcadrons que le Prince Eugene avoit laiſſés pour le ſiége. Quelle plus triſte extrêmité pour un Roi accoutûmé toute ſa vie à s'entendre dire qu'il étoit *invincible*, qui ſe voyoit repréſenté ayant autour de lui les quatre plus puiſſantes Nations de l'Europe enchaînées, & qui étoit pourtant lui-même ſur le point de perdre ſa Couronne! Quel changement! Ce ne ſera pas tomber dans le défaut des Flatteurs de Louis XIV. que de dire que cet événement ſingulier étoit l'ouvrage de la valeur & de la prudence du Prince Eugene. Quel autre que lui avoit gagné les batailles de Giari, de Luzzara, de Hochſtet, de Turin, & tant d'autres qui ont été

les plus rudes coups qui ayent ébranlé
1712. la puiſſance de la France & qui l'ont miſe à deux doigts de ſa ruine ? Landrecies pris, l'Armée du Prince Eugene, forte encore de 100000 hommes, alloit montrer à l'Univers étonné, l'exemple la plus terrible de la maniere dont Dieu humilie le cœur des Rois ſuperbes. Louis XIV. ſentoit toute l'horreur du danger qui le menaçoit. On dit (1) que ce Prince ſoutint ſur ſon déclin, & dans cet abîme de diſgraces qui l'environnoient, cette fermeté, ou plutôt cette fierté qu'il avoit témoignée durant le cours de ſes longues proſpérités. *J'ai regardé*, diſoit-il au Maréchal d'Harcourt, *le Queſnoi comme perdu, dès que mon Armée couvroit Cambrai, & je ne crois pas que Landrecies ſoit capable d'arrêter long-tems l'Ennemi. Cependant ma vie a été trop glorieuſe & ma réputation trop nette pour en ternir l'éclat par une foibleſſe. Mon parti eſt pris, Maréchal, je ne m'engagerai point dans un pays où l'on puiſſe me chicaner & m'engager à ne rien faire. La priſe de Landrecies & l'entrée de la Champagne me déterminera ; car c'eſt-là le champ qui décidera de la fortune de*

Parole de Louis XIV. à ce ſujet.

(1) Folard, Hiſtoire de Polybe, Livre II, Chap. XIV. page 277.

mon Royaume, ou de ma gloire. Je ſuis donc réſolu de me mettre à la tête de mon Armée, & de la commander en perſonne. Je gagnerai la bataille, ou je me ferai tuer en combattant. Je n'ai pas d'autre parti à prendre que celui-là; c'eſt le plus honnête, le plus glorieux, & le plus digne de moi. A quoi le Maréchal répondit : » Puiſque V. M. s'y » trouve abſolument réſolue ; je la ſup- » plie de conſidérer qu'elle me donne » ſa meilleure Cavalerie ; qu'elle agrée ; » s'il lui plaît, que je ne lui ſois point » un ſerviteur inutile, & que je ne » demeure pas les bras croiſés ſur le » Rhin. V. M. combattra à la tête de » ſon Armée en Flandres, je la ſupplie » très-humblement de me permettre de » lui amener toute ſa Cavalerie, d'être » tout auprès d'elle les armes à la main, » de mourir ou d'avoir part à la gloi- » re, ſi nous ſortons victorieux. « Le Roi lui dit, *Je le veux, Maréchal, ſoyez en repos, j'aurai attention de vous avertir à tems.* 1712.

Je ne ſçai pas pourquoi l'Auteur qui me fournit cette anecdote, & qui eſt d'ailleurs ſi digne de foi, s'eſt amuſé à relever la prétendue grandeur qu'il a cru entrevoir dans ces ſentimens de Louis XIV. Il n'avoit plus pour ainſi dire, que quatre jours à vivre, & il. Réflexion ſur la prétendue grandeur de ſes ſentimens.

Digitized by Google

vouloit aller périr en Champagne à la
1712. tête de ſes Armées. Voilà un beau ſacrifice qu'il faiſoit au ſalut de ſon Royaume ! Encore s'il n'eût pas attendu ſi tard, le deſſein auroit été louable, & digne d'un Monarque à qui l'on avoit déjà adjugé le titre de GRAND. Mais il s'aviſoit de vouloir ſe mettre à la tête de ſes Armées, & de s'y faire tuer, s'il ne remportoit la victoire, lorſque ſon Royaume n'auroit plus de reſſource après ſa mort. S'imaginoit-il que la France n'étoit que pour lui, & qu'il ne devoit hazarder ſes jours que lorſqu'il ne pouvoit preſque plus la conſerver ! L'honneur de la Nation dont il étoit né Monarque, devoit-il lui être moins précieux que la conſervation de ſon Royaume ? Ne vaut-il pas mieux n'être point du tout Roi, que de l'être d'une Nation dont l'honneur & la réputation ne ſont pas bien établis. Les défaites continuelles des François depuis ſix ans de guerre ne ſuffiſoient-elles pas pour ranimer la vigueur éteinte de ce Grand Roi. On ne demandoit pas de lui qu'il vint faire un coup de déſeſpoir dans les plaines de la Champagne. Il n'y auroit pas eu-là beaucoup d'honneur, de quelque maniere que la choſe eût tourné. S'il eût perdu la bataille, on au-

roit dit que c'étoit ſa faute ; & s'il l'eût gagnée, on l'auroit attribué à ſon déſeſpoir & à celui de ſes troupes. Mais on n'auroit demandé de lui que lorſqu'avant la bataille de Malplaquet, Villars donna avis qu'on étoit ſur le point d'en venir aux mains, au-lieu d'envoyer Boufflers, il fût venu lui-même, non pas pour *ſe faire tuer à la tête de ſon Armée* ; mais pour ſe montrer à ſes troupes. Son âge, le ſouvenir de ſa grandeur paſſée, & plus que tout cela l'amour extraordinaire que les François ont en général pour leurs Rois, auroient certainement fait un effet qui ne pouvoit être que fatal aux Alliés, & qui auroit peut-être réparé dans un jour toute la honte de dix campagnes malheureuſes. Encore un coup, je ne vois rien de grand dans la réſolution de Louis XIV. que rapporte le Chevalier de Folard en parlant du ſiége de Landrecies. 1712.

Cependant ce ſiége étoit pouſſé avec toute la vigueur imaginable. Le Maréchal de Villars, qui avoit ordre de faire tout ſon poſſible pour ſauver la Place, ſe mit en devoir de l'exécuter. Il ne ſe crut pas aſſez fort pour aller livrer bataille au Prince Eugene, il penſa donc à délivrer Landrecies d'une autre maniere. Il ſçavoit que les lignes

Enterprise du Maréchal de Villars ſur les lignes de Denain.

Digitized by Google

de Denain n'étoient gardées que par
1712. 12 ou 14000 hommes, quoiqu'elles eussent près de deux lieues d'étendue. Il n'ignoroit pas non plus qu'en plusieurs endroits ces lignes étoient très-foibles & très-aisées à être forcées. Ce fut sur cette connoissance qu'il résolut d'attaquer ce poste, & de s'emparer des Magasins qui étoient à Marchiennes; prévoyant bien que dès qu'une fois cela seroit fait, il faudroit bien qu'on abandonnât le siége de Landrecies, & qu'on s'éloignât des Places qu'on avoit conquises sur la France, pour aller chercher sa subsistance plus bas. Mais comme il étoit à craindre que le Prince Eugene n'eût le tems de venir au secours de ses gens avant que l'affaire fût décidée, il fit faire un mouvement à sa gauche pour s'approcher de l'Escaut, derriere lequel étoit le retranchement du Comte d'Albermarle entre cette riviere & la Scarpe, & avec sa droite il marcha comme s'il avoit eu dessein d'aller forcer les lignes de ceux qui faisoient le siége de Landrecies. Cette conduite judicieuse & très-bien entendue, attira l'attention du Prince Eugene du côté de Landrecies; mais Villars tourne habilement vers l'Ecaut, & le passe sur un Pont qu'il y fait jetter même avant que le Comte d'Al-

bermarle le ſçût, tant ſa marche avoit été ſecrette & prompte. Dès qu'il vit 1712.
paroître la premiere colonne de l'Armée de France, il envoya vîte demander du ſecours au Prince Eugene. S. A. y marcha avec tous les piquets de ſon Armée, & un gros détachement tant de Cavalerie que Dragons & Infanterie. Mais comme le trajet qu'il lui falloit faire étoit un peu long, il ne put arriver aſſez-tôt. Cependant le Comte d'Albermarle voyant les François ſi proche, faiſoit de ſon mieux pour diſpoſer ſon monde. Il fait tirer ſix coups de canon, qui étoient le ſignal dont on étoit convenu pour avertir les Garniſons de Bouchain, de St. Amand, & les troupes qui étoient à Marchiennes, & pour rappeler ſa Cavalerie qui étoit en pâture. Dès qu'elle fut arrivée, il la poſta dans les endroits où elle étoit néceſſaire. Il laiſſa quelques Eſcadrons aux ordres de Mr. de Croix, Général-Major, pour obſerver la Garniſon de Valenciennes, qui étoit ſortie faiſant mine de vouloir attaquer la droite du retranchement. Comme il ne croyoit pas que les François euſſent déjà jetté leurs ponts, il s'avança avec ſa Cavalerie pour leur diſputer le paſſage de l'Eſcaut; mais il s'apperçut qu'il n'étoit plus tems, & que la

1712. moitié des Ennemis avoit déjà passé cette riviere. Là-dessus il regagna promptement ses retranchemens, les François l'y suivirent de près; mais ils ne tenterent encore rien, & voulurent attendre que toutes leurs troupes fussent arrivées. Le Comte d'Albermarle n'avoit alors que 12 Bataillons, ayant été obligé d'en envoyer 8 à Marchiennes. Il ne put pas faire une fort longue résistance avec si peu de troupes. Le poste de Denain fut enveloppé & forcé dans un instant, les troupes qui y étoient furent taillées en piéces; ceux qui échapperent au fer se jetterent dans l'Escaut & s'y noyerent; tout ce qui voulut résister fut accablé par les forces supérieures de l'Ennemi. Le Comte d'Abermarle voulut rallier quelques Bataillons, & faire avancer six Escadrons qui n'avoient pas encore donné; mais il fut abandonné, & ses troupes lâcherent le pied avant que l'Ennemi eût pu les joindre. Les fuyards voulurent gagner le pont que d'Albermarle avoit fait construire près du village de Pouvi pour la communication avec le Quesnoi; mais ils trouverent que l'Ennemi s'en étoit emparé, aussi-bien que de la redoute qui la couvroit. Il fallut alors tomber sous le fer des François, ou tenter le passage de l'Escaut à la nage,

Le Comte d'Albermarle est battu.

Digitized by Google

ce qui n'étoit pas facile à quantité d'Officiers & même de Soldats. On compte qu'il périt 800 hommes dans les flots, & 2000 par le fer. Les François eurent 7 ou 800 hommes tués sur la place, parmi lesquels étoit le Marquis de Tourville, fils du célébre Maréchal de ce nom. Les Alliés perdirent plusieurs personnes de distinction, entr'autres le jeune Prince d'Anhalt, frere du Prince d'Anhalt-Dessau, fut tué, & son autre frere noyé; le Comte de Dhona, Gouverneur de Mons; & Lieutenant-Général, se noya aussi, de même que le Comte de Nassau-Woudembourg. Les prisonniers de considération étoient le Comte d'Albermarle, le Prince de Holstein, le Prince de Nassau-Siegen, un autre Comte de Nassau, le Baron d'Alberg, les Comtes de la Coppe & d'Hohenzollern, Mr. Zobe, tous Officiers-Généraux. Le Prince Eugene faisoit toute la diligence possible pour venir au secours du Comte d'Albermarle. Il arriva, mais ce fut lorsque les François étoient maîtres du retranchement. Dans le premier mouvement de sa colere il voulut les y attaquer, & tenta même de se rendre maître du pont près du Pouvi; mais l'ennemi, qui occupoit la redoute, fit un feu si terrible sur les troupes du Prince, qu'il

1712.

Le Prince Eugene vient trop tard pour le secourir.

y eut beaucoup de Soldats tués ou bleſ-
1712. ſés. Eugene fit néanmoins un nouvel effort ; mais voyant que l'Ennemi accouroit de toutes parts pour défendre ce pont & le paſſage de l'Eſcaut, il fut obligé de ſe retirer, très-fâché, comme on peut bien ſe l'imaginer, du malheur qui venoit d'arriver, & qu'il prévoyoit devoir changer la face des affaires. Malheur qui ne pouvoit pourtant lui être imputé, puiſque, comme tout le monde ſçait, il ne tint pas à lui qu'on ne rapprochât les magaſins qui étoient à Marchiennes : ce qui certainement les auroit mis en sûreté, & qui auroit par conſéquent fourni les moyens de continuer le ſiége de Landrecies, & d'exécuter le projet qu'on avoit formé de porter la guerre en France.

Les François après l'avantage qu'ils avoient eu à Denain, allerent devant Marchiennes ; le parc de cette Abbaye avoit un foſſé fraiſé & paliſſadé. Les troupes qui y étoient ne firent pas grande réſiſtance, elles furent obligées de ſe rendre priſonnieres de guerre. Le butin que les Ennemis firent fut très-grand. Ils s'emparerent de plus de 100 Belandres ou Batteaux Flamands, ſans compter ceux qu'ils prirent encore à St. Amand, & qu'ils envoyerent à Valenciennes. Ils prirent plus de 100 piéces de canon,

Digitized by Google

dont 52 étoient de 26 livres de balle, & 40 en état de ſervir ; 300 miliers de poudre ; 300 chariots avec leur attirail ; l'Hôpital de l'Armée ; un nombre prodigieux de bombes, de grenades, de boulets & de balles de mouſquet ; quantité de grains, de farines, de jambons, de lard, de fromages, de beurre, de bierre, d'eau-de-vie, de marchandiſes, d'échelles, de haches & de hallebardes ; en un mot toutes ſortes de proviſions, plus qu'il n'en falloit pour faire deux ſiéges, dont une partie fut livrée aux ſoldats. Ils firent plus de 6000 priſonniers, outre 8 ou 900 malades ou bleſſés qu'on y avoit tranſporté du Queſnoi. 1712.

Les Alliés obligés de lever le ſiége de Landrecies.

Le Prince Eugene fut obligé, faute de munitions, de faire ceſſer le ſiége de Landrecies. Il renvoya ſa groſſe artillerie au Queſnoi, & fit un gros détachement pour s'aſſurer du poſte de Bavai, afin de favoriſer ſa retraite vers Mons où il avoit deſſein d'aller.

Les François, vains de cet avantage.

Les François, qui mieux qu'aucune Nation ſçavent vanter leurs avantages, ne manquerent pas de faire ſonner bien haut celui-ci. Il avoit pour eux tout le goût de la nouveauté. Les Vers, les Chanſons, les Médailles, tout fut employé pour le célébrer, & les Prédicateurs en firent retentir les Chaires. Le Pere Briſſon, Cordelier fameux pour

son éloquence, prêchant devant le Roi
1712. le jour de St. Louis, mêla dans son Sermon plusieurs traits contre le Prince Eugene. Le passage est trop singulier pour n'être pas rapporté. Voici comme il parle :

Passage du Sermon que le Pere Brisson fit à ce sujet.

Quel coup, Seigneur, venez-vous (1) *de frapper sur la Ligue ? Quelle résolution parmi les Nations ? Quel éclat par toute l'Europe ? La droiture & les vertus du Roi ont enfin désarmé les plus puissans Ennemis. La victoire confuse de s'être refusée si long-tems à la justice de nos armes dans les combats, est revenue d'elle-même faire l'aveu solemnel de ses caprices. Elle a paré de ses plus beaux lauriers les Héros François, elle a mis sur leur tête la Couronne de la capacité & de la sagesse, elle nous a conduit dans le Camp des Syriens.* (II. Rois Chap. VII. 7. & 10.) *En Hollande il ne se trouve plus ni munition. ni charriot.* CELUI QUI ASSIÉGEOIT *non pas Samarie, mais la moindre place de nos frontieres,* EST FUGITIF. *Il voit entre nos mains son pain & son abondance. La pure farine qu'il avoit préparée n'est vendue qu'un sicle la mesure dans notre Armée. C'est avec l'appareil de guerre qui lui a été*

(1) Histoire Allemande du Prince EUGENE Tome III. page 309.

Digitized by Google

enlevé, que nous allons soumettre ces Villes qu'il a conquises; c'est avec ses foudres que nous y répandrons la terreur & la mort. Le PHILISTIN *a fourni à* ISRAEL *des boyaux, des coignées, des glaives & des lances aiguisées.* (1 Samuel V. 20.) *Ecoutez, Nations, les menaces du Dieu des Batailles. Vous dormirez le soir dans le bois, dans le chemin de* DEDANIM; *mais le matin vous fuirez devant les épées tirées, devant le glaive prêt à vous percer, devant l'arc qui va tirer, & devant une sanglante mêlée.* (Esaïe XXI. 23.) *Si vous balancez encore pour la Paix, je ne donne plus qu'une année à* KEDAR, *dit le Seigneur. Comme on marque une année précise à un mercenaire, toute sa gloire sera détruite.* (Es. XXI. 16.) *le nombre de ses Héros sera diminué, car le Dieu d'Israël s'est déclaré pour son Peuple.* (v. 17.) *Bien-tôt la Terre de Juda sera encore l'effroi de son Ennemi. Tremblez, Filles de la Mer, Peuples dont les Marchands sont des Princes, & dont les Trafiquans sont les personnes les plus éclatantes du monde, votre ruine viendra un jour de la terre de Kittim.* (Es. XXIII.) *Peut-être le Dieu vivant va-t il renverser toute votre grandeur comme celle de* TYR. *Elle étoit devenue, comme vous, le centre du Commerce des Nations, & le* 1712.

1712. *Seigneur étendit ſa main pour réduire en poudre ſes vaillans hommes. Le Gain de ſon Commerce & de ſon Trafic paſſa à un autre Peuple. Vous vous flattiez de pouvoir entamer la* FRANCE. *Souvenez-vous des anciennes allarmes que vous a donné Iſraël : dans peu vous parlerez peut-être la langue de Canaan : on vous obligera de jurer par le Seigneur des Armées : vos Villes ſeront diviſées, & une d'entre elles ſera appellée la Ville du Soleil. Les Princes de* THARSIS *ſont devenus inſenſés, ils ont ſéduit l'Egypte, Dieu a répandu ſur eux un eſprit d'étourdiſſement.* LE GÉNÉRAL *qui ajoutoit depuis tant d'années aux querelles des Rois l'amertume de ſes paſſions, eſt maintenant plus formidable par le déſeſpoir de ſa honte, que par la ſageſſe de ſes projets. Il s'eſt livré à ſa valeur quand il falloit de la prudence : ſon audace étoit autant le fruit de la témérité que du courage : ſes entrepriſes étoient formées encore plus par la paſſion que par la capacité : & le ſuccès de quelques Campagnes le conduiſoit préſomptueuſement à une perte énorme. Vous l'avez humilié, Grand Dieu ! il ne parle plus que de deſſous terre : à peine ſa voix, auparavant ſi menaçante, ſe fait entendre.* (Eſ. XXIX. 24.) *Il ne pouſſe plus qu'un ſon foible & obſcur, comme s'il ſortoit de l'abîme. Il effrayoit nos Provinces*

ces, & il tremble pour ſes places; il nous appelloit fiérement au combat dans les plaines, & il ſe reſſerre derriere ſes retranchemens & ſes lignes; c'eſt un homme revenu du ſonge de ſon orgueil. Ainſi avez-vous promis, Seigneur, que vous traiteriez ceux qui auroient combattu avec fureur contre la Montagne de SION. 1712.

Il y auroit bien des réflexions à faire ſur tout ce que ce Moine dit dans ce ſermon; mais cela n'eſt pas de mon ſujet, & d'ailleurs tout homme de bon ſens qui aimera la vérité, ſçaura bien la démêler de cet amas de périodes enflées & entaſſées ſans diſcernement & ſans goût.

Progrès des François.

Le Prince ayant deſſein de s'approcher de Mons pour la ſubſiſtance de ſon Armée, décampa de Poix le 2 d'Août, & vint camper le 8 à Séclin, où il demeura juſqu'au 12, qu'il en partit pour continuer ſa route vers Mons. Pendant ce tems-là le Maréchal de Villars aſſiégea & prit Douai, dont il fit la Garniſon priſonniere de guerre: il en fit autant de celles du Queſnoi & de Bouchain, par repréſailles de ce que les Alliés n'avoient pas voulu accorder d'autres conditions à pluſieurs Garniſons.

Deſſein du Prince Eugene ſur le fort de Kenoc-que, qu'il prend.

Le Prince Eugene ne pouvant point arrêter les progrès de l'ennemi, tant à cauſe du manque de fourages qui l'empêchoit de s'éloigner de Mons, où il

avoit même assez de peine à pouvoir
1712. faire subsister sa Cavalerie, que parce que son Armée étoit devenue trop foible par le malheur arrivé aux troupes de Denain, dont il ne s'étoit pas sauvé 100 hommes, se tint tranquille derriere la Trouille. Il voulut cependant essayer s'il ne pouvoit pas venir à bout de quelque entreprise, en suppléant par la ruse au manque de forces. Il lui vint en pensée de surprendre le fort de Kenocque, poste important situé dans la petite Isle que forment les deux bras de la riviere d'Iser. Il s'informa exactement de tout ce qui étoit relatif à son dessein. Il apprit que la garnison de ce fort étoit assez foible, & assez peu sur ses gardes. Là-dessus il envoya ordre au Partisan la Rue de le venir trouver, & dans une conférence qu'il eut avec lui, il lui donna un plan de son projet, & lui ordonna de le suivre. La Rue retourna à Ostende d'où il étoit parti, & ayant communiqué le projet & les ordres du Prince Eugene au Gouverneur, il en reçut tous les secours dont il avoit besoin. Eugene envoya en même-tems ordre au Général Murrai, Gouverneur de Lille, de tenir un certain nombre de troupes de sa garnison sur le glacis de sa place, & de l'y faire camper jusqu'à ce que le Partisan la Rue lui envoyât dire d'avan-

Digitized by Google

cer. Ces mesures ainsi concertées, la Rue fut s'embusquer avec sa Compagnie- 1712.
Franche, & un détachement de la garnison d'Ostende dans les jardins voisins du fort de Kenocque ; & après avoir égorgé deux sentinelles qui étoient en avance hors de la place, il apostа plusieurs soldats déguisés en paysans, ayant leurs armes sur une charette chargée de foin, qu'ils feignoient d'accompagner pour le vendre aux Officiers. Cette charette étoit suivie d'autres soldats déguisés. Les premiers s'emparerent de la porte, après quoi il fut aisé aux autres d'entrer dans le fort : & comme le Gouverneur, les Officiers, & presque tous les soldats dormoient encore, on n'eut pas de peine à s'emparer des postes & de tout le fort. Quelques-uns de ceux qui s'éveillerent voulurent raisonner ; mais on les fit bien taire à coups d'épées & de bayonnettes. Le Général Murray arriva ensuite, & trouva le Gouverneur & sa garnison prisonniers de guerre. Il mit des troupes Hollandoises dans le fort, & se retira à Lille.

Le Prince Eugene, sçachant que des gens mal-intentionnés tâchoient de noircir la conduite du Comte d'Albermarle auprès de Leurs Hautes Puissances, tâcha de justifier ce Général. Dans

cette vue, il écrivit la lettre ſuivante au
1712. Penſionnaire Heinſius (1).

MONSIEUR,

Il écrit au penſionnaire Heinſius au ſujet du Comte d'Albermarle.

» J'apprens avec un chagrin égal à
» mon étonnement, le tort qu'on a fait à
» Mylord d'Albermarle, & tous les diſ-
» cours impertinens que l'on débite ſur
» ſa conduite à l'égard de l'affaire de
» Denain. Je ſçai depuis long-tems que
» le commun des hommes juge des af-
» faires militaires par les événemens,
» accuſant toujours les malheureux.
» Mais ce qui me ſurprend, c'eſt de voir
» que ces calomnies trouvent accès chez
» des gens d'un autre caractere; ce qui
» ne peut provenir que des efforts que
» font ſes ennemis pour le perdre. Je
» croirois cependant manquer au carac-
» tere d'honnête-homme, ſi je ne faiſois
» connoître la vérité dont j'ai été témoin.
» Il a fait dans cette occaſion tout ce
» qu'un Général ſage, aviſé & brave
» peut faire; & ſi les troupes euſſent fait
» leur devoir, la choſe ſe ſeroit peut-
» être paſſée autrement. Mais quand
» après une méchante décharge, elles
» s'en vont ſans qu'on puiſſe les retenir,
» je défie le plus habile Général du mon-
» de ſe tirer d'affaire. C'eſt pourquoi,

(1) Hiſtoire Allemande, tome III. page 235.

Digitized by Google

» *Monſieur*, je ne doute nullement que
» dans cette occaſion vous ne vous em- 1712.
» ployiez à déſabuſer ceux de Meſſieurs
» de la Régence qui pourroient s'être
» laiſſé prévenir. *Je ſuis.*

&c.

La Lettre étoit dattée du 1 de Septembre 1712.

EUGENE DE SAVOYE.

Il va à la Haye.

Le Prince Eugene voyant la campagne à-peu-près finie, mena ſon Armée dans le Brabant, où il en mit une partie en quartier d'hyver, & le reſte dans la Flandre, après quoi il prit la route de la Haye, où il eut diverſes conférences avec les Députés de LL. HH. PP. pour aviſer aux moyens de réparer les pertes qu'on avoit faites pendant cette campagne. Il n'oublia rien pour engager les Etats à tenir ferme dans l'Alliance avec l'Empereur, les aſſurant que S. M. I. feroit de ſi grands efforts, qu'il faudroit bien que les François fiſſent des offres plus raiſonnables, nonobſtant les avantages qu'ils avoient eu durant cette derniere campagne. Le Prince Eugene ſe rendit enſuite à Utrecht, il y fut témoin du progrès des négociations, & il vit bien au train que prenoient les affai-

A Utrecht

res, que la paix ne tarderoit pas à ſe
1712. conclure avec la plus grande partie des Puiſſances Alliées. Déjà l'Angleterre, la Savoye, le Portugal & le Roi de Pruſſe étoient ſur le point de ſigner leur Traité. Il ne manquoit plus que les Etats, qui faiſoient tous les jours naître de nouvelles difficultés pour gagner du tems, & avoir le loiſir de ſe remettre en état de pouſſer la guerre. Les aſſurances qu'ils donnoient au Prince Eugene que c'étoit là leur intention, ne lui permettoient pas de ſoupçonner ce qui devoit arriver, & il retourna à Vienne, dans l'eſpérance de reparoître bientôt en Brabant, à la tête d'une Armée auſſi brillante & auſſi forte que celles qu'il avoit commandées auparavant.

Il retourne à Vienne.

Quoique le Prince Eugene n'eût pas fini cette campagne avec le même bonheur qu'il avoit eu au commencement, l'Empereur ne laiſſa pas de lui témoigner qu'il étoit ſatisfait de ſes ſervices. Ce ſage Monarque ſçavoit trop bien diſtinguer les revers cauſés par l'inconſtance de la fortune, d'avec ceux qu'occaſionne la négligence du Général, pour ne pas rendre juſtice au Prince Eugene. Il ſçavoit bien que ſi ce Prince en eût été cru, jamais le malheur de Denain ne fût arrivé; ou que ſi le Comte d'Albermarle eût pu réſiſter le tems que natu-

L'Empereur lui rend juſtice malgré le mauvais ſuccès de cettecampagne.

Digitized by Google

lement il devoit réſiſter, l'ennemi auroit échoué. Mais les troupes n'ayant pas fait leur devoir, & le retranchement ayant été forcé dans un inſtant, toute la célérité du Prince Eugene à courir au ſecours n'avoit pu ſervir de rien. 1712.

L'Empereur tint divers conſeils ſur les affaires préſentes; & comme S. M. I. ſe confirmoit tous les jours de plus en plus dans la réſolution de continuer la guerre, on délibéroit ordinairement ſur les moyens de trouver les fonds néceſſaires pour ſubvenir à de ſi grandes dépenſes; les coffres de l'Empereur étant ſi épuiſés, qu'à peine ce Monarque pouvoit ſatisfaire à payer la moitié des montres à ſes troupes, à qui l'on devoit encore de gros arrérages. Le Comte de Zinzendorf, Ambaſſadeur de l'Empereur en Hollande, envoya environ ce tems-là une copie extraite des conditions dreſſées par les Plénipotentiaires de France, & auſquelles Louis XIV. vouloit faire la paix avec l'Empereur. Ces Préliminaires furent examinés en plein conſeil, en préſence de l'Empereur & du Prince Eugene. Ils portoient que le Roi T. C. promettoit & s'engageoit de faire la paix aux conditions ſuivantes, pourvu qu'elles fuſſent acceptées avant le 2 de Juin de cette année, 1713. L'Empereur tient conſeil ſur les affaires préſentes.

après lequel tems S. M. T. C. ne seroit
1713. tenue à aucun engagement.

Conditions auxquelles la France veut faire la paix avec l'Empereur.

» Le Roi reconnoîtra dans l'Empire, » après la signature de la paix, tous les » titres qu'il n'y a pas encore reconnus; » nommément le Duc d'Hannovre en » qualité d'Electeur, avec les Droits & » Prérogative attachez à cette Dignité.

» Le Traité conclu à Ryswyck au » au mois d'Octobre 1697 sera rétabli, » & le Rhin servira de barriere entre » la France & l'Empire; ainsi le Roi » gardera tout ce que S. M. possède » actuellement au-delà ou dans le cours » du Rhin.

» S. M. remettra à la Maison d'Autriche la ville du Vieux-Brisach avec » toutes ses dépendances situées à la » droite du Rhin, le Roi conservant celles qui sont à la gauche, outre le fort » appellé le Mortier. Le tout conformément à la disposition faite par le Traité de Ryswick.

» S. M. remettra pareillement à la » Maison d'Autriche & à l'Empire le » fort de Kelh.

» Quant aux autres forteresses construites au-delà du Rhin, le Roi fera » démolir l'ouvrage à corne bâti vis-à-» vis de Hunningue, sur la rive droite » de ce fleuve, de même qu'un autre

» ouvrage à corne construit dans une Isle
» devant Hunningue. 1713.

» S. M. fera pareillement démolir sous
» Strasbourg le fort du Rhin situé dans
» une Isle à la droite du pont de Stras-
» bourg en allant au fort de Kelh, & le
» fort de Piles sur le pont entre le fort
» de Kelh.

» Le fort Louis qui est dans l'Isle du
» Rhin, sera rasé, de même que l'ou-
» vrage à corne fait dans l'Isle appellée
» du Marquisat vis-à-vis ledit fort,
» aussi-bien que quelques redoutes &
» quelques retranchemens dans la mê-
» me Isle.

» Le fort de Sélingen sur la riviere de
» Stolohfen, situé au-delà du Rhin vis-
» à-vis le fort Louis, sera démoli. Les
» fortifications faites à Hombourg & à
» Bitsche, seront pareillement rasées
» suivant & conformément à l'Article
» XX. du Traité de Ryswick.

» Landau demeurera à la Maison d'Au-
» triche dans l'état où est cette place
» présentement.

» Ladite Maison d'Autriche aura de
» plus le Royaume de Naples, le Du-
» ché de Milan, à l'exception de tout
» ce qui a été cédé dudit Duché au
» Duc de Savoye par le Traité con-
» clu entre l'Empereur Léopold & ledit
» Duc en 1703, nommément la ville

» & le Pays de Vigevano, à moins que
1713. » l'équivalent n'ait été remis avant la
» conclusion de la paix.

» Les Etats & places d'Italie qui ne
» dépendent point du Duché de Milan,
» seront remis à ceux à qui ils appartien-
» nent légitimement.

» Les quatre places appartenantes à
» l'Espagne sur les Côtes de l'Espagne,
» du nombre desquelles est Porto-Lon-
» gone, seront données à la Maison
» d'Autriche.

» Les Pays-Bas Espagnols, à l'excep-
» tion de ce qui sera spécifié ci-dessous,
» appartiendront à la Maison d'Autri-
» che, comme les places & pays que le
» Roi céde, & le tout sera remis à la-
» dite Maison aux conditions dont elle
» conviendra avec les Etats-Généraux
» des Provinces-Unies.

» Tout ce que la Prusse possède dans
» la Province de Gueldre, & les Baillia-
» ges de Kessei & de Kirckenbeck avec
» les dépendances, lui seront cédés.

» Comme le Roi d'Espagne s'est re-
» servé, en cédant les Pays-Bas à
» l'Electeur de Baviere, le droit de
» choisir dans l'une des Provinces qui
» les composent, une Terre produi-
» sant trente mille écus de revenu pour
» l'ériger en Principauté en faveur de la

» Princeſſe des Urſins, cette même réſer-
» ve aura lieu. 1713.

» L'Electeur de Cologne ſera rétabli
» dans tous ſes Etats, Bénéfices, Reve-
» nus, Meubles, Pierreries, & généra-
» lement dans tous les biens & prérogati-
» ves dont ce Prince a été privé pen-
» dant cette guerre.

» Le même rétabliſſement ſe fera en
» faveur de ſes Officiers & Domeſtiques
» proſcrits, dont les biens ont été con-
» fiſqués pour avoir ſuivi leur maître.
» Il pourra y avoir Garniſon Hollan-
» doiſe dans la Citadelle de Liége, &
» dans la Ville & Château de Hui. Les
» fortifications de la Ville de Bonn ſe-
» ront raſées.

» Le Diocèſe & le Chapitre d'Hildes-
» heim ſeront rétablis dans l'état où ils
» doivent être conformément à la teneur
» des Traités de Weſtphalie.

» L'Electeur de Baviere ſera rétabli
» généralement dans tous les Etats qu'il
» poſſédoit avant la préſente Guerre, à
» l'exception du Haut-Palatinat, qui
» doit être laiſſé à l'Electeur Palatin
» avec le rang dans le Collége Electo-
» ral qui y eſt attaché, pour en
» jouir lui & le Prince de Neubourg
» pendant leur vie; & le Haut-Pala-
» tinat avec le rang dans le Collége
» Electoral que l'Electeur de Baviere

» avoit avant la guerre, reviendront à
1713. » leur défaut audit Electeur de Baviere,
» ou à ſes deſcendans. Cependant il ſera
» créé en ſa faveur un neuviéme Elec-
» torat.

» Le Royaume de Sardaigne ſera don-
» né à l'Electeur de Baviere avec le titre
» de Roi.

» Ce Prince jouira en toute ſouve-
» raineté du Duché & de la ville de
» Luxembourg, de la ville & du châ-
» teau de Namur, de la ville de Char-
» leroi, & de toutes leurs dépendan-
» ces, juſqu'à ce qu'il ſoit rétabli dans
» tous ſes Etats, à l'exception du Haut-
» Palatinat, & mis en poſſeſſion du
» Royaume de Sardaigne & du titre de
» Roi.

» De plus l'Electeur de Baviere de-
» meurera en poſſeſſion de la Souve-
» raineté de la ville & Duché de Lu-
» xembourg & de leurs dépendances,
» juſqu'à ce qu'il ſoit dédommagé des
» pertes qu'il a faites par les infrac-
» tions faites au Traité d'Ilmersheim;
» & ce dédommagement ſera réglé par
» des Arbitres déſintéreſſés, dont la
» Reine de la Grande-Bretagne a accep-
» té d'être.

» Cependant les Etats-Généraux met-
» tront Garniſon immédiatement après
» leur paix faite avec le Roi, dans la

» ville de Luxembourg, dans la ville
» & château de Namur, & dans la ville 1713.
» de Charleroi.

» Les Princes, enfans de l'Electeur
» de Baviere, lui ſeront rendus; comme
» auſſi l'Artillerie, les meubles, pier-
» reries, & généralement tous les effets
» enlevés à ce Prince.

» Tous les Officiers & Domeſtiques
» de l'Electeur de Baviere, proſcrits
» pour avoir ſuivi leur maître, ſeront
» rétablis, comme ceux de l'Electeur
» de Cologne.

» Auſſi-tôt que l'Electeur de Baviere
» aura été mis en poſſeſſion du Royaume
» de Sardaigne & du titre de Roi, &
» que tous ſes Etats généralement, à la
» réſerve du Haut-Palatinat, lui auront
» été reſtitués, il cédera ſa Souveraineté
» de Namur & de Charleroi & de leurs
» dépendances; & lorſqu'il aura été dé-
» dommagé des pertes qu'il a faites par
» les infractions au traité d'Ilmersheim,
» il cédera auſſi la Souveraineté du Du-
» ché de Luxembourg.

» Il y aura une Amniſtie générale
» pour tous les Eſpagnols, Italiens ou au-
» tres qui auront ſuivi l'un ou l'autre
» parti, leurs biens leur ſeront reſtitués
» tant en Eſpagne qu'en Italie.

» Il ſera donné une entiere ſatisfac-
» tion au Duc de Saint Pierre pour le

» payement de toutes les avances qu'il
1713. » a faites pour Sabionnette, & les inté-
» rêts desdites avances, & tous ses biens
» qui ont été confisqués, ou retenus, lui
» seront généralement rendus, comme
» aussi les revenus des mêmes biens con-
» fisqués sans des causes légitimes.

La Cour Impériale rejette ces conditions, & veut continuer la guerre.

Telles furent les conditions auxquelles Louis XIV. offrit de faire la paix avec l'Empereur. Mais quoique S. M. I. eût pris son parti à l'égard de l'Espagne, & qu'elle l'eût en quelque façon abandonnée depuis le changement de l'Angleterre, néanmoins elle ne trouvoit pas que le Royaume de Naples & le Duché de Milan fussent des objets assez considérables pour la dédommager des prétentions qu'elle avoit sur tous les Etats de cette puissante Monarchie. Le Conseil s'assembla plusieurs fois pour examiner ces Préliminaires, & après bien des examens on ne les trouva pas acceptables, & il fut résolu de continuer la guerre. Le Prince fut celui qui entraîna les suffrages de ce côté-là, & qui persuada l'Empereur à y consentir. Quoique S. A. instruite par ses espions des démarches des Etats-Généraux, ne doutât pas qu'ils n'eussent envie de faire leur paix; cependant comme elle prévoyoit aussi que dès que LL. HH. PP. se seroient accommodées avec la France, il y auroit neu-

Digitized by Google

tralité dans les Pays-Bas, & qu'alors S. M. I. en pourroit aiſément rappeller ſes troupes pour les joindre à ſon Armée du Rhin, auſſi-bien que celles qui étoient dans le Royaume de Naples & dans la Lombardie, elle crut qu'on ſeroit en état de tenir les François en échec ſur le Rhin; ſe flattant même que le hazard pourroit bien lui fournir l'occaſion d'y donner une bataille, dont le gain ameneroit le Roi T. C. au but où on le ſouhaitoit, pour rendre la paix plus conſtante & plus ſolide. Ces idées du Prince Eugene furent approuvées de l'Empereur & de tout le Conſeil, & l'on commença à ſe conſoler à la Cour Impériale du changement des Anglois, & de celui des Hollandois qu'on prévoyoit devoir bientôt éclater, comme il arriva en effet. 1713.

Digitized by Google

HISTOIRE
DU
PRINCE EUGENE DE SAVOYE.

LIVRE XII.

1713. Les Etats Généraux font leur paix avec la France.

TOUT ce que le Prince Eugene avoit preſſenti au ſujet d'un accommodement entre la France & les Etats-Généraux, arriva. Dès le milieu d'Avril la Cour de Vienne eut avis que LL. HH. PP. avoient ſigné leur traité de paix. Cela ne changea pourtant rien à la réſolution qui avoit été priſe de continuer la guerre. Mais comme le refus que l'Empereur faiſoit de ſe prêter aux vues des Alliés pour procurer la paix à toute l'Europe, auroit pu être mal interprété par les ennemis de Sa Ma-

L'Empereur refuſe de ſuivre leur exemple.

Digitized by Google

jesté Impériale, le Prince Eugene exposa les motifs qui avoient fait agir ce Monarque dans cette occasion, dans une lettre dont le titre étoit d'un Conseiller d'état de l'Empereur à un Ministre. Elle fut rédigée par le Baron de Carles-Croon, Historiographe de S. M. I. j'en mets ici la copie, qui servira en même-tems de récapitulation. 1713.

Lettre où le Prince Eugene le justifie.

» Vous êtes surpris, (1) dites-vous, » MONSIEUR, de ce que l'Empereur » n'a pas fait sa paix avec la vôtre. » Permettez-moi de vous répondre » que je le suis moi, de ce que vous » avez pu vous résoudre à faire la » vôtre sans vous mettre en peine de » la sienne. Ce n'est pas lui qui vous » abandonne, c'est vous qui l'aban- » donnez. Que dis-je! il vous a sem- » blé que ce seroit trop peu si vous » l'abandonniez seul; vous ne vous » êtes point donné de repos jusqu'à » ce que vous ayiez engagé les autres » Alliés à en faire de même. Mou- » vemens, menaces, persuasions, tout » a été mis par vous en usage, depuis » plus d'un an, pour arriver à ce des- » sein.

(1) Histoire Allemande, Tome III. page 414.

» Enfin vous y êtes parvenus. Le
1713. » 11 d'Avril a éclairé cette étrange
» cataſtrophe de la plus belle Alliance
» qui fut jamais ; & les maiſons de
» vos Plénipotentiaires en ont été le
» théâtre.

» Vous triomphez maintenant ; &
» vous ne prenez pas garde que la
» France ſeule remporte la victoire.
» Vous riez, vous ne ſongez point que
» les larmes & la douleur ſont ſouvent
» les ſuites d'un ris hors de ſaiſon. Dans
» quel eſprit penſez-vous que la poſté-
» rité lira ce que vous venez de faire ?
» De quel œil croyez-vous que toute
» l'Europe le regarde ? Comme un fait
» inoui qui n'a point eu d'exemple dans
» les ſiécles paſſés, & dont il faut prier
» Dieu qu'il n'y en ait plus dans les ſié-
» cles à venir.

» Vous ſouhaitez que je vous expli-
» que les raiſons qui ont empêché S.
» M. I. de concourir à votre paix.
» C'eſt me demander une choſe bien
» aiſée. Je ne ſerai point pour cela
» obligé de pénétrer dans les ſecrets
» du Cabinet. Elles ſe trouveront tou-
» tes dans la nature de vos engage-
» mens avec Sa Majeſté Impériale,
» dans l'exorbitance des conditions
» qu'on lui a voulu impoſer, & dans

» les circonſtances de la conduite que
» vous avez tenue dans toute cette 1713.
» affaire.

» Je viens de relire le Traité d'Al-
» liance conclu à la Haye au mois de
» Septembre 1701. Vos engagemens y
» ſont exprès, & les motifs de ces
» engagemens y ſont clairement expri-
» més. Ce ne fut point en qualité
» d'anciens amis, d'Alliés & de Con-
» fédérés que vous entrâtes en guerre.
» Ce ne fut point en conſéquence du
» Traité de l'an 1689. ni par un gé-
» néreux deſſein de ſecourir la Maiſon
» d'Autriche contre l'injuſte puiſſance
» qui venoit d'envahir la plus grande
» partie de ſes Etats. Votre propre
» intérêt vous fit prendre les armes.
» Vous conçutes « *que le Roi T. C. s'é-
tant mis en poſſeſſion de toute la Mo-
narchie d'Eſpagne pour le Duc d'Anjou
ſon petit-fils, les Royaumes de France &
d'Eſpagne ſe trouvoient par-là ſi étroi-
tement unis, qu'ils ſembloient ne devoir
plus être regardés à l'avenir que comme
un ſeul & même Royaume. Que ſi vous
n'y preniez garde, il y avoit bien de
l'apparence que vous perdriez la liberté
de votre Navigation & de votre Com-
merce dans la Mer Méditerranée, aux
Indes & ailleurs. Que comme cette con-*

1713. *duite avoit mis S. M. I. dans la néceſſité d'envoyer une Armée en Italie, tant pour la conſervation de ſes droits particuliers, que pour celle des Fiefs de l'Empereur; de même il étoit néceſſaire que vous envoyaſſiez vos Troupes auxiliaires aux Provinces-Unies; dont les affaires ſe trouvoient au même état que ſi on étoit déjà en guerre, & dont les frontieres ouvertes de tous côtés, par la rupture de la barriere qui empêchoit le voiſinage des François, contraignoit les Seigneurs Etats-Généraux à faire pour la ſûreté & la conſervation de leur République, tout ce qu'ils auroient pû & dû faire s'ils étoient effectivement attaqués par une guerre ouverte. Et comme un état ſi douteux & ſi incertain en toutes choſes étoit plus dangereux que la guerre même, & que la France & l'Eſpagne s'en prévaloient pour s'unir de plus en plus afin d'opprimer la liberté de l'Europe, & de ruiner le commerce accoûtumé*, toutes ces raiſons vous perſuaderent *d'aller au-devant des maux qui pouvoient y réſulter*; & déſirant d'y apporter *remede ſelon vos forces, vous jugeâtes qu'il étoit néceſſaire de faire avec* S. M. I. *& les Hauts & Puiſſans Seigneurs Etats-Généraux des Provinces Unies, une étroite Alliance & Confédé-*

ration, pour éloigner le grand & commun danger. 1713.

» S. M. I. Léopold I. de glorieuſe
„ mémoire, jugea auſſi qu'il étoit né-
„ ceſſaire de faire cette Alliance. Tou-
„ te la différence qu'on peut remarquer
„ à cet égard entre lui & vous, c'eſt
„ qu'il ſoutint ſeul en Italie pendant
„ plus d'un an une ſanglante guerre, &
„ que vous perdites ce tems-là en déli-
„ bérations Parlementaires & en négo-
„ tiations inutiles, avec une puiſſance
„ qui ne cherche qu'à vous amuſer pour
„ vous envahir enſuite, comme elle
„ avoit déjà envahi les Etats de la Mo-
„ narchie d'Eſpagne.

„ Enfin l'Alliance ſe fit, & là ſe
„ prirent les engagemens qui ſubſiſtent
„ encore, & qui ſubſiſteront juſqu'à
„ ce qu'on y ait ſatisfait. Il y en a
„ de communs, il y en a de récipro-
„ ques. Les engagemens communs
„ ſont « 1. *De ſe procurer l'un à l'autre* Art. II.
ce qui lui ſera avantageux, & d'éloi-
gner ce qui lui ſera nuiſible & domma-
geable. 2. *de faire la guerre de toutes*
ſes forces, OMNIBUS VIRIBUS. 3. *De* Art. V.
ne point faire la paix, ſi ce n'eſt con-
jointement & avec la participation & le
conſeil des autres parties. „ Ces condi- Art. VIII.
„ tions ont été pleinement remplies de

» côté de l'Empereur. Je vous laiſſe à
1713. » conſidérer ſi elles l'ont été du vô-
» tre.

» Les engagemens réciproques, ou
» reſpectifs, ſont de la part de S. M.
Art. VIII. » I. « *Que la paix ne pourra être conclue ſans avoir obtenu pour le Roi de la Grande-Bretagne & les Seigneurs Etats Généraux, la ſûreté particuliere de leurs Royaumes, Provinces, Pays, & Terres de leur obéiſſance, navigation & commerce; & pour les ſujets de Sadite M. B. une entiere faculté, uſage, & jouiſſance de tous les mêmes priviléges, droits, immunités, libertés de commerce tant par mer que par terre, en Eſpagne, & ſur la mer Méditerranée, dont ils uſoient & jouiſſoient pendant la vie du feu Roi d'Eſpagne, dans tous les pays qu'ils poſſédoient tant en Europe qu'ailleurs, & dont ils pouvoient de droit uſer & jouir en commun, ou en*
Art. IX. *particulier.* » S. M. I. y eſt de plus
» obligée « *à convenir au tems de la paix, avec les deux Puiſſances maritimes de tout ce qui ſeroit néceſſaire pour établir le commerce & la navigation de leurs Sujets dans les lieux que l'on auroit acquis, comme auſſi des moyens propres pour mettre en ſûreté les Seigneurs Etats-Généraux par le moyen de*

Digitized by Google

la barriere. » En échange, la G. B. » eſt pareillement obligée « *à ne point conclure la paix ſans avoir obtenu pour S. M. I. une ſatisfaction juſte & raiſonnable. Juſte* » par rapport à toute » l'étendue de ſes droits ſur toute la » Monarchie d'Eſpagne ; & *Raiſonnable* » par rapport au plus ou moins qu'on » pourra en arracher à l'ennemi ; ce » qui dépendoit abſolument des pro- » grès de la guerre, & des avantages » que l'on remporteroit ſur lui. Et » afin de procurer cette ſatisfaction : » la Grande-Bretagne s'y oblige en- » tr'autres choſes » , *de faire ſes plus grands efforts pour reprendre & conquérir les Provinces & Pays-Bas Eſpagnols, le Duché de Milan avec toutes ſes dépendances, les Royaumes de Naples & de Sicile, & les Iſles de la mer Méditerranée avec les terres dépendantes de l'Eſpagne le long de la côte de Toſcane.* 1713. Art. VIII. Art. V.

» Tels ſont les engagemens récipro- » ques. S. M. I. les a eu toujours devant » les yeux, & il n'y a jamais contreve- » nu en aucun point, ſoit directement » ou indirectement. Toute la terre lui » doit ce témoignage ; mais en peut on » dire autant de vous ?

» De quels heureux ſuccès les ar- » mes des Alliés n'ont-elles point été

„ benies, pendant qu'elles ont opéré
1713. „ de concert pour le bien commun, &
„ contre l'ennemi commun ?

„ L'expédition de Vigo & la con-
„ quête de Kaiſerſwaert, de Liége,
„ de Venloo, de Stewerſwaert & de
„ Ruremonde ſignalerent l'année 1702.
„ L'acceſſion du Roi de Portugal &
„ du Duc de Savoye à la Grande Al-
„ liance, la réduction de Rhinbergue
„ & de Bonn, & l'entiere expulſion de
„ l'Electeur de Cologne, arriverent en
„ 1703.

„ La bataille de Donawert, celle de
„ Hocheſtedt, la réduction de toute la
„ Baviere, la conquête de Landau &
„ celle de Gibraltar, furent les fruits
„ de 1704.

„ L'heureux débarquement de S. M.
„ à Barcelonne, le ſiége & la conquête
„ de cette place, la ſoumiſſion de
„ toute la Catalogne, la délivrance de
„ Gibraltar, la deſtruction des vaiſ-
„ ſeaux de Pointis, & divers autres
„ avantages remportés du côté du Por-
„ tugal & aux Pays-Bas, ſuivirent en
„ 1705.

„ La glorieuſe défenſe de Barcelonne
„ par S. M. juſqu'à la levée du ſiége ;
„ les ſecours apportés à cette place
„ par les flottes Angloiſes & Hollan-
„ doiſes ; la ſoumiſſion des Royaumes
„ de

„ de Valence & d'Arragon, des Iſles de
„ Majorque & d'Ivica ; la victoire rem- 1713.
„ portée à Ramillies ; la ſoumiſſion
„ volontaire du Brabant, de la Flan-
„ dre, & du château d'Anvers ; la pri-
„ ſe de Plaſſendaël, d'Oſtende, de
„ Menin & Dendermonde ; la déli-
„ vrance de Turin aſſiégé par les En-
„ nemis ; l'entiere défaite de toute leur
„ Armée devant cette ville, ſuivie de
„ la réduction & ſoumiſſion de tout
„ le Piémont, de tout le Montferrat,
„ & d'une partie du Duché de Milan
„ avec la Capitale, rendront mémo-
„ rable à jamais l'année 1706, &
„ ſembleront décider en faveur des
„ Alliés de tout le ſuccès de la
„ Guerre.

„ La réduction de Cazal, de Mode-
„ ne, de Tortone, de Guaſtalla, d'Oſ-
„ tiglia, de Borgoforte, & le ſiége du
„ château de Milan ; puis l'évacuation
„ de toute l'Italie par capitulation, &
„ la ſoumiſſion du Royaume de Naples,
„ firent connoître en 1707. que malgré
„ la levée du ſiége de Toulon, & la
„ perte de la bataille d'Almanza, la ſu-
„ périorité des armes étoit toujours du
„ côté des Alliés.

„ La ſoumiſſion des Iſles de Sardai-
„ gne & de Minorque à la vûe des
„ Flottes des Alliés, la conquête des

„ Forts d'Exiles, de Peyrouſe, de Fe-
1713. „ neſtrelles par le Duc de Savoye ; le
„ grand & mémorable ſiége de Lille,
„ les batailles d'Oudenarde & de Wi-
„ medall, la délivrance de Bruxelles &
„ la repriſe de Gand au cœur de l'hyver,
„ furent les trophées de l'an 1708.

„ La France affoiblie par tant de per-
„ tes parut enfin diſpoſée à ſe rendre
„ à la raiſon, elle envoya ſes Miniſtres
„ à la Haye, & l'on y convint d'un
„ Traité Préliminaire, ſur le fonde-
„ ment duquel l'ancien équilibre pou-
„ voit être rétabli, & la liberté de
„ l'Europe aſſurée. Ce Traité n'eut
„ point lieu, il fallut continuer la
„ guerre ; mais on le fit avec tant de
„ gloire & tant de ſuccès, que les en-
„ nemis ſeuls eurent ſujet de regret-
„ ter la rupture de la Négociation. On
„ prit ſur eux en 1709. les importantes
„ Places de Tournai & de Mons, &
„ l'on gagna la bataille de Malpla-
„ quet.

„ En 1710. on reprit à Gertruidem-
„ berg les Négociations de la Paix,
„ & on les reprit ſur le même fon-
„ dement de l'année précédente. Ce
„ fut encore en vain : les artifices or-
„ dinaires de la France prévalurent ſur
„ le ſentiment de ſes propres beſoins :
„ La Négociation ſe rompit, & le

Digitized by Google

„ tems des expéditions militaires étant
„ venu, on ouvrit la campagne par 1713.
„ le passage des lignes. Après quoi on
„ prit à force ouverte Douai, Béthu-
„ ne, Aire & St. Venant. Je ne dis
„ rien des deux signalées victoires rem-
„ portées cette année-là par S. M. en
„ personne sur le Duc d'Anjou; l'une
„ à Alménara, & l'autre à Sarragosse,
„ d'où suivit pour la seconde fois la
„ soumission de tout l'Arragon, &
„ même des Villes de Madrid & de
„ Tolede. Ce furent pourtant des avan-
„ tages réels; & si on ne les conserva
„ pas, on sçait à quoi la faute doit en
„ être imputée.

» L'année 1711. termina la guerre
„ de Hongrie, dont la division avoit
„ été jusqu'alors un empêchement aux
„ Alliés. On poussa les Ennemis fort
„ loin en Savoye; on finit la campagne
„ avantageusement en Catalogne, & la
„ prise de Bouchain à la vue de l'Ar-
„ mée ennemie, nous ouvrit le passage
„ en France. Nous touchions au but
„ désiré, & il sembloit que rien ne
„ pouvoit plus nous empêcher d'y par-
„ venir, lorsqu'après une Négociation
„ entiérement inconnue à S. M. I. on
„ vit éclore certains Articles Prélimi-
„ naires si vagues, si obscurs & si
„ équivoques, qu'à peine y pouvoit-on

» rien comprendre. C'étoit pourtant le
1713. » réſultat de vos Négociations ſecrettes. Votre Cour le reçut de M. Menager, qui étoit venu à Londres pour » en communiquer avec vos Miniſtres, » & cinq jours après elle les communiqua aux Alliés.

» Que de différence entre ces Articles & ceux qui l'année précédente » avoient ſervi de fondement aux conférences de Gertruidemberg! Ceux-là » étoient poſitifs & clairs, ceux-ci » ſont vagues & ambigus. Dans ceux-là le Roi T. C. offre pour premiere » condition, *de reconnoître S. M. Charles III. en qualité de Roi d'Eſpagne*, » *& généralement de tous les Etats dépendans de la Monarchie* : Dans ceux-ci il offre ſeulement de *conſentir* » *qu'on prenne des meſures pour empêcher* » *que les deux Couronnes de France & d'Eſpagne ſoient jamais réunies en la perſonne d'un ſeul & même Prince.* » Dans ceux-là il conſent que les Princes de France ſoient tellement exclus de la Monarchie Eſpagnole, » que *jamais ils ne puiſſent régner ſur* » *aucune partie d'icelle* : Et dans ceux-ci il n'en dit pas un mot. Dans ceux-là il offre aux Alliés *quatre Places* » *de Flandre pour gage de ſa parole*, » & dans ceux-ci il n'offre rien. Dans

» ceux-là il offre de raſer Dunkerke
» purement & ſimplement ; & dans 1713.
» ceux-ci il demande un équivalent à
» la charge de quelques-uns des Alliés
» qu'il ne nomme point. Dans ceux-
» là il promet de rétablir toutes cho-
» ſes dans l'Empire ſur le pied de la
» Paix de Weſtphalie , principale-
» ment au ſujet de la Barriere du
» Rhin & de la poſſeſſion de l'Alſace ;
» & dans ceux-ci il paroît avoir un tout
» autre deſſein. Dans ceux-là il ſpé-
» cifie les Places qu'il veut céder aux
» Etats-Généraux pour leur former une
» Barriere ; & dans ceux-ci il ſe réſer-
» ve de les ſpécifier après. Dans ceux-
» là enfin il promet à tous les Alliés
» des ſatisfactions réelles ; & dans ceux-
» ci on ne trouve que des paroles *va-*
» *gues , vaines , & ſujettes à interpréta-*
» *tion.* Naturellement on devoit at-
» tendre de l'Ennemi des propoſitions
» plus sûres , & meilleures que les
» précédentes , & au contraire on nous
» en préſentoit qui étoient plus in-
» certaines & beaucoup moindres.
» De-là vous pourrez juger combien
» ces prétendus Articles préliminai-
» res durent ſembler étanges à S. M.
» I. Le Comte de Gallas , ſon Miniſtre
» Plénipotentiaire , ſe hazarda d'en
» faire quelques repréſentations. Qu'en

„ arriva-t-il ? On lui défendit la Cour,
1713. „ on lui interdit toute Négociation,
„ & on l'obligea auſſi à ſortir du
„ Royaume.

„ Rien ne peut arrêter votre Cour
„ dans la pourſuite de ſes réſolutions :
„ de ſa propre autorité, & ſans atten-
„ dre le ſentiment de l'Empereur, elle
„ convoqua le Congrès général, elle en
„ fixa le lieu & le jour, & elle inter-
„ pella tous les Alliés d'y envoyer
„ leurs Miniſtres.

» L'Empereur avoit de grandes rai-
„ ſons pour ne pas y envoyer les ſiens.
„ Ce qui paroiſſoit de la conduite de
„ votre Cour ne pouvoit pas lui faire
„ bien juger de ce qui n'en paroiſſoit
„ point. Mais il avoit une confiance
„ ſi parfaite dans l'amitié de la Reine,
„ le ſouvenir des grandes choſes qu'el-
„ le avoit faites pour l'intérêt de la
„ Cauſe commune pendant toute la
„ guerre, étoit ſi préſent à ſon eſprit,
„ & il comptoit tellement ſur ſa fer-
„ meté, ſur ſon équité, & ſur l'obli-
„ gation de ſon Alliance, qu'il ne put
„ croire que les choſes fuſſent comme
„ elles paroiſſoient. D'ailleurs la Reine
„ s'étoit déclarée dans ſa Harangue du
„ (7) 18 Décembre 1711 : *Que les Prin-*
„ *ces & les Etats engagés en cette guerre*
„ *étant en droit, ſuivant les Traités d'aſſurer*

„ *leurs différens intérêts à la Paix, elle*
„ *feroit tout ſon poſſible pour leur procu-* 1713.
„ *rer une ſatisfaction raiſonnable, & qu'el-*
„ *le s'uniroit à eux par les engagemens*
„ *les plus étroits pour continuer l'Allian-*
„ *ce, afin de rendre la Paix générale, sûre*
„ *& durable.* Elle avoit même dit qua-
„ tre jours après, en répondant aux
„ Seigneurs ſur leur Adreſſe du (11)
„ 22 : *Qu'elle ſeroit fâchée qu'il y eût*
„ *quelqu'un qui pût penſer qu'elle ne fe-*
„ *roit pas les derniers efforts pour retirer*
„ *l'Eſpagne & les Indes de la Maiſon de*
„ *Bourbon.* Et lorſque dans la Cham-
„ bre des Communes quelques per-
„ ſonnes bien intentionnées avoient
„ reproché les ſept Articles Préli-
„ naires à l'un de vos Miniſtres, il
„ avoit proteſté que ce n'étoit que de
„ ſimples Propoſitions, qui ne conte-
„ noient aucun engagement de la
„ part de l'Angleterre, & qui n'en-
„ gageoient auſſi à rien les Hauts-
„ Alliés.

» Ces conſidérations porterent l'Em-
„ pereur à fermer les yeux ſur toute
„ l'irrégularité qu'il voyoit dans cette
„ maniere de traiter. Il n'envioit point
„ à la Reine la gloire de donner la
„ Paix à l'Europe, & il fut bien aiſe
„ de ſe perſuader que vos Miniſtres,
„ contens de ſe voir les Directeurs de

» la Négociation, ſe feroient un hon-
1713. » neur de la conduire à une heureuſe
» fin. Sur ce fondement il ſe déſiſta de
» ſes Propoſitions, il acquieſça à la
» tenue du Congrès, & il y envoya
» ſes Plénipotentiaires.

» Dans ce même-tems-là le Prince
» Eugene de Savoye paſſa en Angle-
» terre. S. M. I. l'envoyoit à la Reine
» pour l'aſſûrer de ſa fermeté inébran-
» lable dans la Grande Alliance, &
» pour concerter avec ſes Miniſtres les
» moyens de pouſſer la guerre d'Eſ-
» pagne avec une nouvelle vigueur.
» Vous ſçavez quelles offres il fit pour
» cela, de quelle maniere on les reçut,
» & quel fut le fruit que ce Prince re-
» tira de ſon voyage.

» Les Plénipotentiaires de S. M. I.
» ne trouverent pas plus de ſatisfac-
» tion à Utrecht, que le Prince Eu-
» gene de Savoye en avoit trouvé en
» Angleterre. D'abord on leur fit voir
» une explication ſpécifique des offres
» de la France, qui ne différoit des
» ſept Articles préliminaires, qu'en ce
» qu'on y découvroit davantage le deſ-
» ſein d'abattre par cette Paix la Mai-
» ſon d'Autriche, pour enſuite oppri-
» mer ſans oppoſition la liberté de
» l'Europe.

» Il faut rendre juſtice à votre Par-

» lement, ces offres de la France y fu-
» rent mal reçues. Les deux Chambres 1713.
» en parurent également indignées, un
» grand nombre de Seigneurs les quali-
» fierent de *frivoles*, *honteuſes & ſcan-*
» *daleuſes*, & ne firent pas difficulté de
» dire que ceux qui conſeilleroient à la
» Reine de traiter ſur ce pied-là, ſe-
» roient ennemis de S. M. & de la Na-
» tion. Il fut dit pluſieurs autres choſes
» ſemblables, & la concluſion unanime
» fut, *que l'on préſenteroit à S. M. une*
» *Adreſſe, pour lui témoigner la juſte in-*
» *dignation que la Chambre avoit conçue*
» *à la vûe deſdites Propoſitions.*

» L'Adreſſe fut préſentée le (16)
» 27. Février, & la Reine y répondit
» par un remerciment à la Chambre.
» Cependant c'eſt ſur le pied de ces
» Propoſitions que vous venez de con-
» clure la Paix.

» La plus convenable réponſe qu'on
» auroit pû donner aux Miniſtres de
» France ſur leur explication ſpécifi-
» que, ç'eût été de mettre ſur la
» table d'un commun accord les Arti-
» cles propoſés par le Roi leur Maître
» le 2 de Janvier 1710, pour fonde-
» ment de la Négociation de cette an-
» née-là, avec la déclaration qu'on les
» acceptoit encore pour fondement de
» celle-ci, & qu'on ne s'en départiroit

„ point. Mais qu'eût-on gagné à vous
1713. „ en faire la propoſition ? Vous aviez
„ pris des meſures toutes différentes.

» Vous conſentîtes pourtant que l'on
„ conſervât l'union pour une Clauſe de
„ Soutien, qui ſeroit inférée dans les
„ demandes particulieres de chacun des
„ Alliés, & que pour marquer davan-
„ tage cette union, elles ſeroient don-
„ nées dans un même-tems & par tous
„ enſemble.

„ Il y a diverſes voyes pour arriver
„ à une même fin. Celle-ci fut jugée
„ bonne, & elle l'étoit effectivement.
„ La Clauſe & le Soutien dont on étoit
„ convenu vous obligeroit à maintenir
„ les demandes de S. M. I. comme elle
„ obligeoit S. M. I. à maintenir les vô-
„ tres. C'étoit une réïtération de vos
„ premiers engagemens. C'étoit une dé-
„ claration autentique par laquelle vous
„ reconnoiſſiez qu'il ne vous étoit pas
„ libre de faire votre Paix ſéparément
„ de vos Alliés en général, ni de S.
„ M. I. en particulier. On attendit en
„ vain pendant quelque tems la réponſe
„ de la France aux demandes ſpécifiques
„ des Alliés ; elle n'en a jamais donné
„ aucune, & même ſes Miniſtres décla-
„ rerent ouvertement le 30, *qu'ils n'en*
„ *donneroient point, & qu'ils prétendoient*
„ *traiter avec chacun en particulier.*

» Le Comte de Zinzendorff eut beau
» ſe roidir en plein Congrès contre cette 1713.
» Déclaration, les autres Plénipotentiai-
» res eurent beau ſe joindre à lui, elle a
» eu ſon plein & entier effet. C'eſt que
» ce point-là étoit eſſentiel au plan gé-
» néral de la Négociation.

» L'eſpérance nous reſtoit néanmoins
» encore, & avec l'eſpérance tous les
» moyens imaginables de regagner ſur
» l'ennemi, par la force des armes, la
» ſupériorité que la Négociation nous
» avoit fait perdre. Le Parlement de la
» Grande-Bretagne avoit accordé des
» ſubſides conſidérables; la Reine avoit
» déclaré *que le meilleur moyen pour con-*
» *duire la Négociation à une heureuſe fin,*
» *étoit de travailler de bonne heure aux*
» *préparatifs de la campagne, & qu'il*
» *falloit y faire une telle diligence, que*
» *les Ennemis fuſſent convaincus que ſi on*
» *ne pouvoit pas obtenir une bonne Paix,*
» *on étoit en état de continuer la Guerre*
» *mieux que jamais.*

» L'Empereur, l'Empire & les Cercles
» aſſociés, employoient actuellement
» contre l'Ennemi plus de 180000
» hommes, Meſſieurs les Etats en
» payoient plus de 123000, & la Rei-
» ne de la Grande-Bretagne plus de
» 80000, non compris là dedans les
» troupes que le Roi de Portugal & le

» Duc de Savoye entretenoient par les
1713. » ſubſides qu'ils tiroient de l'Angleterre
» & de la Hollande.

» Nous avions une Flotte dans la Mé-
» diterranée, nous pouvions mettre en
» Flandres 130000 hommes en campa-
» gne. Arras & Cambrai s'offroient
» également à nos armes victorieuſes,
» & l'une de ces deux Places conqui-
» ſes nous introduiſoit sûrement en....
» Le Duc d'Ormond paſſant à la Haye
» y avoit proteſté que ſes ordres étoient
» d'agir en tout de concert avec les Al-
» liés. il avoit réïteré les mêmes aſ-
» ſurances au Prince Eugene dans un
» Conſeil de Guerre tenu à Tournai.
» L'Ennemi épouvanté ne ſe croyoit en
» sûreté nulle part. Pour garantir ſes
» Places menacées, il y jettoit ſes meil-
» leures troupes, & s'affoibliſſoit par-là
» de plus en plus. Nous avions à ſou-
» haît artillerie, munitions & vivres.
» Encore cette ſeule campagne, & la
» Guerre étoit terminée avec gloire, la
» Paix faite avec sûreté, & la Liberté
» de l'Europe établie ſur des fondemens
» fermes & durables.

» Une ſi belle entrée de campagne ne
» ſoutenoit pas ſeulement nos eſpéran-
» ces, elle nous promettoit de plus quel-
» que grand ſuccès capable de redreſ-
» ſer dans peu le déſordre de la Négo-

» ciation. Tout y étoit disposé, lorsque
» sur le point de marcher à l'ennemi 1713.
» & de le combattre, selon la résolu-
» tion qui en avoit été prise, le Duc
» d'Ormond délara *qu'il avoit des ordres*
» *de la Reine, qui ne lui permettoit pas*
» *d'agir offensivement contre l'ennemi, ni*
» *pour Siége, ni pour Batuille.*
» A cette étrange déclaration faite par
» un Général Allié en pleine campagne,
» & à la vûe de l'ennemi, toute l'Euro-
» pe frémit. On Proposa dans les deux
» Chambres du Parlement de représen-
» ter à la Reine *le deshonneur qui en ré-*
» *jailliſſoit sur la Nation, & de la supplier*
» *très-humblement d'envoyer ordre à son*
» *Général en* Flandres *de pouſſer la Guerre*
» *avec la derniere ardeur conjointement*
» *avec les Alliés*; mais l'autorité du
» Parti empêcha que ces derniers avis
» ne paſſaſſent en résolution.
» Voyez combien le Parti se croyoit
» sûr de son entrepriſe, & au-deſſus de
» tout ce que la Nation ou les Alliés
» pourroient en dire & en penſer.
» Trois semaines après le Duc d'Or-
» mond se sépare entiérement avec ses
» troupes, & veut contraindre celles
» des Alliés qui servent à la Solde An-
» gloiſe de le suivre. Mr. de St. Jean,
» Sécretaire d'Etat, informé de leur re-
» fus, s'éleve contre les Miniſtres des

„ Princes à qui elles appartiennent, &
1713. „ leur déclare de la part de la Reine,
„ *qu'elle considere ce refus comme une dé-*
„ *claration contre elle-même, & qu'elle est*
„ *résolue de ne plus leur payer ni solde ni*
„ *subsides, ni arrérages.* La suspension
„ d'Armes est publiée premierement pour
„ deux mois, puis pour quatre, puis
„ jusqu'à la Paix. Enfin la Reine parle
„ elle-même, & afin qu'on ne puisse
„ ignorer le consentement qu'elle donne
„ à ce qui se fait en son nom, elle se
„ rend au Parlement, & y fait le 17 de
„ Juin cette célébre Harangue qui con-
„ tient en général le Plan de la Paix
„ qu'elle avoit résolu de faire, & qu'elle
„ a depuis exécuté.

» Le profond respect que j'ai pour la
„ Majesté Royale, ne me permet pas
„ de dire tout ce que je pense là-dessus,
„ une seule observation suffira. Il s'éleva
„ de grands débats dans la Chambre des
„ Seigneurs, après qu'on y eut entendu
„ le discours de la Reine. La plus saine
„ partie opina à une Représentation
„ respectueuse & forte; mais ils se
„ trouverent surmontés par le nombre,
„ ce qui leur fit prendre parti d'en
„ dresser une contenant entre autres
„ choses : *Il y a une différence si petite*
„ *entre ces Offres de la France, & celles*
„ *qu'elle fit le* 11 *de Février à* Utrecht,

„ *qu'il nous paroît en les comparant en-*
„ *ſemble, que tant les unes que les au-* 1713.
„ *tres ſont l'effet d'une Négociation ſe-*
„ *crette avec la France. Et cette Cham-*
„ *bre ayant alors unanimement concouru à*
„ *témoigner à la Reine ſon plus grand*
„ *reſſentiment contre les Conditions offer-*
„ *tes à* Sa Majeſté *& à ſes Alliés par*
„ *les Plénipotentiaires de* France, *&*
„ Sa Majeſté *ayant favorablement reçu*
„ *cette Adreſſe, & ayant récompenſé cette*
„ *marque d'obéiſſance & de zele par de*
„ *ſinceres remercimens de ſa part, le*
„ *reſpect que nous avons pour* Sa Ma-
„ jeſté, *& la juſtice que nous devons à*
„ *notre Patrie, ne nous permettent pas*
„ *de retracter notre ſentiment, ni de*
„ *donner préſentement quelque approba-*
„ *tion apparente à ce qui fut alors reçu*
„ *par la Chambre avec mépris & avec*
„ *déteſtation.*

„ Il n'y a que vous & les Ennemis
„ qui ſçachiez ce qui s'eſt paſſé depuis
„ ce tems-là juſqu'à la fin de l'année
„ dans vos Négociations ſecrettes; mais
„ le Public n'en a que trop vû. Vous
„ avez envoyé des Ambaſſadeurs au
„ Roi de France & au Duc d'Anjou,
„ & ils vous ont envoyé les leurs. Vous
„ avez fait avec eux des Traités Préli-
„ minaires, auſquels vos Alliés n'ont
„ point eu de part. Vous avez aſſiſté

» par vos Miniſtres à des Actes ſolem-
1713. » nels, qui ont été les ſuites de ces
» Traités. Vous vous êtes fait donner
» des Places de ſûreté, & vous en avez
» pris poſſeſſion ſéparément de vos Al-
» liés. Vous avez vû prendre leurs Vil-
» les ſans vous y oppoſer, vous avez
» vû battre leurs troupes. Loin de les
» ſecourir dans ce beſoin preſſant, vous
» leur avez donné lieu de craindre quel-
» que choſe de plus fâcheux encore.

» Vos conditions étant réglées avec
» la France, enſorte qu'il n'y manquoit
» plus que la formalité d'Utrecht, le
» Comte de Strafford vint les commu-
» niquer à Meſſieurs les Etats, & les
» porta, contre leurs propres intérêts,
» à s'y conformer. On ſçut enfin par-là
» quelle étoit la Paix à laquelle on pou-
» voit s'attendre; car juſqu'alors un
» voile épais en avoit couvert le myſtere,
» il n'avoit pas été poſſible d'y pénétrer.

» Une de ces Conditions fut qu'on
» *obligeroit l'Empereur à une Neutralité*
» *pour l'Italie*, & que pour le mettre
» dans la néceſſité d'y conſentir, on en
» feroit dépendre le tranſport de l'Im-
» pératrice, & celui des troupes, &
» les intérêts des Catalans. Cela fut trou-
» vé néceſſaire pour donner moyen au
» Duc de Savoye de s'emparer ſans op-
» poſition de la Sicile, & pour lier les

» mains à S. M. I. tant à cet égard que
» pour tout le reſte. Sa tendreſſe pour 1713.
» l'Impératrice, & ſes ſoins paternels
» pour les Peuples de Catalogne étoient
» connus. On comptoit là-deſſus, & on
» ne ſe trompoit pas. La Convention eſt
» faite, & l'on a obtenu ce qu'on pré-
» tendoit. Mais avec quelle bienſéance
» a-t-on pu l'exiger de S. M. I. Le mois
» dernier on vit paroître à Utrecht un
» Mémoire dont le titre étoit : *Offres*
» *du Roi de France pour la Paix à faire*
» *avec la Maiſon d'Autriche & l'Empire.*
» Il auroit été mieux intitulé : *Condi-*
» *tions inſupportables que la France pré-*
» *tend impoſer à la Maiſon d'Autriche &*
» *à l'Empire, à la faveur de la Paix*
» *ſéparée qu'elle eſt ſur le point de faire*
» *avec la Grande Bretagne, & avec une*
» *partie des Puiſſances Alliées.*

» Ce Mémoire donna lieu à une ob-
» ſervation : c'eſt que depuis le com-
» mencement de votre Négociation
» avec la France, les différentes ouver-
» tures qui en avoient été données aux
» Alliés, avoient toujours été pires les
» unes que les autres. Les ſept Articles
» préliminaires donnés à Londres par
» M. Ménager étoient ſans doute bien
» mauvais, & furent jugés tels par tout
» le monde ; mais l'explication ſpécifi-
» que des offres de la France, donnée

„ à Utrecht le 10 de Février 1712, le
1713. „ fut encore davantage. Le Plan de
„ Paix communiqué dans ſa Harangue
„ du (6) 17 de Juin, contenoit des cir-
„ conſtances plus aggravantes que l'ex-
„ plication ſpécifique. Celui que le Com-
„ te de Strafford apporta en Hollande
„ au mois de Décembre, en contenoit
„ d'autres plus fâcheuſes que la Haran-
„ gue. Il en fut de même des préten-
„ dues offres publiées au mois de Mars
„ 1713. On y prétendoit tout ce que
„ le Comte de Strafford ayant commu-
„ niqué à la Haye pour conditions *ſine*
„ *quibus non*, & l'on y demandoit par-
„ deſſus cela, pour les Electeurs de Co-
„ logne & de Baviere, une entiere reſ-
„ titution de tous leurs Revenus, Meu-
„ bles, Pierreries, Artillerie, Munitions
„ & Biens, &c. avec un dédommage-
„ ment des infractions commiſes contre
„ le Traité d'Ilbersheim.

„ Vous me demandez, Monſieur,
„ en quoi conſiſtent ces infractions?
„ C'eſt une queſtion qui m'a été faite
„ par bien d'autres, & à laquelle je
„ crois qu'il n'y a que les Miniſtres du
„ Roi T. C. qui puiſſent vous répon-
„ dre. Il me ſouvient bien que le Traité
„ de Landau fut enfreint par les Bava-
„ rois, immédiatement après qu'il fut
„ conclu, & qu'il fallut les contraindre

„ à l'exécution ; mais je n'ai jamais
„ oui dire que l'on imputât rien de 1713.
„ ſemblable aux Impériaux. En un mot
„ je ne ſçais ce que cela veut dire, &
„ je puis vous aſſurer de plus, que les
„ propres Miniſtres de S. M. I. au Con-
„ grès d'Utrecht, ne le ſçavent pas.
„ Auſſi a-t-on pris la peine de les leur
„ expliquer.

» Cette circonſtance vous ſurprendra
„ ſans doute, & non ſans raiſon. Mais
„ que direz-vous quand vous ſçaurez
„ que la Négociation d'Utrecht, qui de
„ ſa nature devoit être publique &
„ commune, s'eſt paſſée toute entiere
„ ſous la cheminée, & dans le ſecret
„ du cabinet ? Chacun y a fait ſes affai-
„ res en particulier, & vos Miniſtres y
„ ont fait celles de tous les autres. Il
„ y avoit bien un lieu deſtiné pour les
„ conférences générales ; mais cela mê-
„ me a été cauſe qu'on ne s'en eſt pas
„ ſervi. On ne vouloit que des confé-
„ rences particulieres, & le cabinet de
„ l'Evêque de Briſtol, ou celui du Comte
„ de Strafford, étoit plus propre à ce-
„ la qu'une Maiſon de Ville. Le lieu du
„ Congrès a été négligé à tel point,
„ qu'on ne s'eſt pas ſoucié d'y ſigner la
„ Paix. Les Anglois & les Savoyards
„ ſignerent chez l'Evêque de Briſtol ;
„ les Portugais, les Pruſſiens & les

» Hollandois chez le Comte de Straf-
1713. » ford.

» Ces Traités furent ſignés le 11
» d'Avril, nous avons le 30, & juſqu'ici
» on n'en a pas publié un ſeul. Tout ce
» qu'on en ſçait, eſt que l'Empereur &
» l'Empire y ſont totalement abandon-
» nés, & que l'on n'y a rien ſtipulé à
» leur avantage, & que c'eſt préſen-
» tement à eux à ſe tirer d'affaire com-
» me ils pourront.

» Il eſt vrai que trois jours après les
» Plénipotentiaires de Meſſieurs les Etats
» vinrent offrir leurs bons offices à
» ceux de l'Empereur, & que vos Mi-
» niſtres leur apporterent, de la part de
» ceux de France, un troiſiéme Mé-
» moire intitulé : *Conditions offertes &*
» *demandées par le Roi T. C. pour la*
» *Paix à faire avec la Maiſon d'Autri-*
» *che & l'Empire.* Ils offrirent de plus
» le favorable arbitrage de la Reine
» leur Maîtreſſe, pour régler & liqui-
» der définitivement les prétentions ré-
» ſervées & non expliquées par les Elec-
» teurs de Baviere & de Cologne.

» Voilà de quoi il s'agit préſentement.
» Ce Mémoire plus étendu, mais peu
» différent en ſubſtance de celui qui fut
» publié au mois de Mars, ſe réduit
» tout entier à quatre Chefs.

» 1. *Que la cauſe commune ſoit aban-*

» *données. Que les Traités qui uniſſent les*
» *Alliés, & qui les obligent les uns en-* 1713.
» *vers les autres, ſoient rompus. Et que*
» *la liberté de l'Europe ſoit anéantie.*

» 2. *Que la Monarchie d'Eſpagne ſoit*
» *livrée en proye aux Amis & aux En-*
» *nemi. Que chacun en emporte une piè-*
» *ce, & qu'il n'en ſoit laiſſé qu'une*
» *très-petite portion à l'Auguſte Maiſon*
» *d'Autriche.*

» 3. *Que les Conſtitutions de l'Empire*
» *ſoient mépriſées. Que les Jugemens ren-*
» *dus au Tribunal de l'Empereur ſoient*
» *réformés, & changés au gré des Etran-*
» *gers. Et que l'Empereur & l'Empire*
» *faſſent ſatisfaction à ceux qui les ont*
» *encourus.*

» 4. *Que l'Empire, que les Cercles*
» *Aſſociés & Alliés, que les Etats du*
» *Rhin ſoient délaiſſés. Qu'il ne leur ſoit*
» *fait aucune reſtitution. Que la France*
» *ſoit couverte de ſon côté par les Pro-*
» *vinces qu'elle a conquiſes & ſubjuguées*
» *mais que l'Empire demeure découvert &*
» *ſans défenſe.*

» Ce ſommaire vous fait de la peine,
» j'en ſuis sûr, & tout abrégé qu'il eſt
» il vous a paru long. C'eſt qu'il ne
» contient pas un mot qui ne ſoit exac-
» tement vrai, & que ces ſortes de vé-
» rités ſont fâcheuſes. Donnez à votre
» Paix toutes les tournures qu'il vous

1713. „ plaira, elle ne conviendra jamais avec „ vos obligations. Vous manquez à vos „ Alliances, cela eſt certain; vous faites „ une Paix ſéparée, cela eſt certain encore. En faut-il davantage pour prouver que l'Union eſt rompue, que „ la Cauſe commune eſt abandonnée, „ & que la liberté de l'Europe eſt „ anéantie?

Réflexions ſur la Lettre précédente.

Le reſte de cette Lettre ne contient rien de fort particulier; & comme ce que j'en ai rapporté me paroît déjà aſſez long, j'omettrai ce qu'il en reſte encore. Il paroît par toutes les raiſons que le Prince Eugene rapporte pour blâmer la conduite des Alliés à l'égard de la paix, & pour juſtifier celle de l'Empereur à l'égard de la continuation de la Guerre, que S. A. ne ſçavoit pas moins bien ſoutenir les intérêts de ſon Maître avec la plume qu'avec l'épée. Je remarque un grand zèle dans toutes les preuves avancées dans cette Lettre; mais elles ne ſont pas toutes de la même force, & il y en a quantité qu'il ſeroit aiſé de détruire.

Quoiqu'il en ſoit, la Guerre devant ſe continuer de la part de l'Empereur, ce Monarque ſollicita les Etats de l'Empire de lui fournir l'argent qui étoit néceſſaire à cet effet. Après bien des débats la Diéte de Ratisbonne avoit

Digitized by Google

accordé trois millions de rixdales, & quelques Particuliers de Hollande avancerent un million de florins sur la caution des Etats-Généraux. Avec cette somme on fut en état de completter les Troupes, de remplir les magasins, & de faire les autres dispositions & préparatifs nécessaires pour repousser l'Ennemi. 1713.

La Diéte de Ratisbonne accorde 5 millions à l'Empereur pour continuer la guerre.

L'Empereur vouloit lui-même aller commander son Armée sur le Rhin (1). Le Prince Eugene, qui sçavoit que les François portoient toutes leurs forces de ce côté-là, & qu'ils seroient infiniment supérieurs aux Impériaux, ne voulut pas laisser commettre la gloire de son Maître aux événemens d'une campagne qui paroissoit devoir être de peu d'éclat pour les Impériaux. Il fit tout son possible pour dissuader S. M. I. de ce dessein, & il y réussit. Quelque diligence que fit Eugene pour prévenir les François sur le Haut-Rhin, il ne fut pas en son pouvoir d'en venir à bout. La lenteur des Allemands à sortir de leurs quartiers, & la négligence des Cercles à les faire marcher de bonne heure, donnerent le tems aux François de se mettre en mouvement avant que le Prince eût pu rassembler ses Troupes.

Ce Monarque veut lui-même aller commander son Armée sur le Rhin.

Le Maréchal de Villars que Louis

(1) Histoire de l'Empire, Livre III. page 411.

XIV. avoit choiſi pour commander les ſiennes commença ſes expéditions par la priſe de la ville & château de Linange, auſſi-bien que de quelques autres poſtes qui couvroient le Palatinat. Il fit enſuite tirer une ligne depuis Frankendall juſqu'aux montagnes, dans la vue de raſſurer ſes troupes dans leurs quartiers, & de pouvoir les faire ſubſiſter dans le Pays ennemi.

1713. Les François ſe mettent en campagne.

Le Prince Eugene vit bien par toutes ces diſpoſitions du Général François, qu'il en vouloit à Landau, & il auroit bien voulu rompre ſes meſures, & ſauver une place de cette importance: mais ſon Armée étoit ſi inférieure à celle de France, qu'il ne lui fut pas poſſible de ſortir de la défenſive. Il ſe contenta de faire travailler aux lignes d'Etlingen, pour les mettre en état de réſiſter à l'ennemi; & après y avoir mis des troupes ſuffiſamment, il ſe poſta avec le reſte de ſon Armée à Mulhberg, petite ville & château de plaiſance appartenant au Markgrave de Bade-Dourlarch, où commençoient les lignes. Comme il ſçavoit que Landau étoit en état de faire une longue réſiſtance, il ſe flatta que les François pourroient bien ſe rebuter, ou qu'en attendant, ſes troupes groſſiroient aſſez pour être en état de troubler l'ennemi dans ce ſiége.

Le Prince Eugene s'apperçoit que Mr. de Villars en veut à Landau.

Villars

Villars mit le siége devant Landau. La Garnison étoit de 8 à 9000 hommes de troupes choisies ; & le Gouverneur, qui étoit le Prince de Wirtemberg, avoit trop de courage & d'habileté pour ne pas rendre l'entreprise des François aussi difficile qu'il étoit possible. En effet, il fit plusieurs sorties vigoureuses, combla les travaux, & fit jouer tant de mines, qu'il causa de grosses pertes aux Assiégeans. Ceux-ci avoient ouvert la tranchée la nuit du 24 au 25 de Juin, & leur valeur renaissante brilla beaucoup durant tout le siége. Le Prince de Wirtemberg défendit le terrein pied-à-pied avec sa nombreuse Garnison, & fit si bien qu'il obligea les assiégeans à changer leurs approches. Ils ne se rebuterent pourtant point. Il sembloit que leur courage redoubloit à mesure que les difficultés augmentoient. Ils poussèrent leurs travaux avec tant d'ardeur, que vers le milieu d'Août ils eurent emporté tous les dehors. 1713. Les François assiégent Landau.

Le Prince de Wirtemberg trouva moyen de faire connoître au Prince Eugene l'extrêmité où il se trouvoit, lui déclarant qu'il seroit obligé de se rendre s'il n'étoit promptement secouru. Eugene n'avoit pas besoin qu'on le priât pour combattre, & il n'auroit pas été simple spectateur du siége de Landau, Le Prince de Wirtemberg fait connoître au Prince Eugene l'extrêmité où il est.

si la prudence ne l'avoit retenu. Tout
1713. ce qu'il avoit pu faire, c'étoit de solliciter les Etats & les Cercles de l'Empire, pour les porter à lui envoyer du secours, protestant contre eux des suites que pourroit avoir la foiblesse où on le laissoit. Tout cela fut inutile. S. A. ne put secourir Landau. Les François firent bréche au corps de la place, & se disposerent à donner l'assaut. Le Prince de Wirtemberg fit arborer le drapeau blanc, & demanda à capituler. Villars voulut que la garnison & le Gouverneur restassent prisonniers de guerre; mais le Prince de Wirtemberg ayant trouvé cette condition trop honteuse, refusa d'y souscrire; sur quoi on recommença à tirer avec plus de furie qu'auparavant. Enfin le 21 d'Août le Gouverneur craignant d'être emporté d'assaut, se soumit aux conditions susdites. La garnison fut désarmée & menée à Haguenau; elle étoit encore forte de 4000 hommes. Cette conquête coûta cher aux troupes Françoises; mais elles y firent très-bien. Un Régiment Allemand au service de France (1) s'y distingua si fort, que Louis XIV. crut devoir lui en témoigner sa reconnoissance, com-

Les François se rendent maîtres de Landau.

La garnison est faite prisonniere de guerre, aussi-bien que le Gouverneur.

Un Régiment Allemand au service de France se distingue beaucoup à ce siége.

(1) Le Régiment d'Alsace. Heiss. Histoire de l'Empire, Liv. III. page 411.

me il fit par une lettre qu'il écrivit au corps des Officiers à ce ſujet, où il leur marquoit qu'il étoit extrêmement ſenſible *aux marques de bravoure & de bonne volonté qu'ils lui avoient données dans une occaſion ſi importante.* 1713.

Précautions du Prince Eugene pour empêcher l'ennemi de pouvoir former le ſiége de Fribourg.

Pendant que les François étoient occupés au ſiége de Landau, le Prince Eugene prenoit des précautions pour mettre Fribourg à couvert de leurs coups. Il avoit détaché le Général Vaubonne avec 18000 hommes, pour garder les retranchemens que S. A. avoit fait faire pour couvrir Fribourg. Ces retranchemens étoient ſur les montagnes de Roſſcopf, & étoient diſpoſés de maniere qu'ils occupoient toutes ſes gorges par où il falloit néceſſairement que l'Armée Françoiſe paſsât pour aller inveſtir Fribourg. Outre cela il avoit fait réparer les anciennes lignes de Fribourg, & y avoit ajouté des frontins & des redoutes. Ces lignes commençoient au château de Homberg, & s'étendoient juſqu'aux ouvrages avancés de Fribourg. Enfin il avoit encore fait élever un retranchement vers le Holgroben à quelques lieues de la place, & y avoit fait conſtruire un Fort aſſez régulier, le tout garni de troupes & d'Artillerie ſuffiſamment.

Les François lés

Tant d'obſtacles ſembloient devoir

ôter aux François l'idée du siége de Fri-
1713. bourg : & véritablement le Prince Eu-
rendent inutiles par leur bravoure. gene ne croyoit pas qu'ils en eussent la pensée, ou du moins il ne doutoit pas que s'ils l'avoient, ils ne la perdissent dès la premiere tentative. Cela n'arriva pourtant pas cette fois, & dès le 11 de Septembre l'Armée ennemie quitta le Spierebach. Le Maréchal de Villars s'étant mis à la tête de 30 bataillons & de 20 escadrons passa le Rhin au Fort-Louis. Il fit un mouvement, comme s'il eût eu envie de forcer les Impériaux dans les lignes d'Etlingen.

Le Prince Eugene se renforce. Le Prince Eugene soupçonna que ce ne fût-là une feinte : cependant comme il craignoit qu'en dégarnissant les lignes pour renforcer les autres postes, le Maréchal de Villars ne vînt en effet lui tomber sur les bras avec toute son Armée, & ne le forçât dans son poste, quelque avantageux qu'il fût, avec des troupes si supérieures ; il aima mieux se renforcer & affoiblir les autres postes, que de s'exposer au désagrément d'un combat inégal. Il rappella toutes les troupes qu'il avoit le long du Rhin depuis Philisbourg jusqu'à Mayence, pour se mettre en état de recevoir l'ennemi, laissant à M. de Vaubonne le soin de défendre le passage des montagnes.

Villars fait faire Le Maréchal de Villars tenant ainsi

le Prince Eugene en échec du côté de Muhlberg sur la rive orientale de Rhin, fit faire un mouvement à sa gauche, qui présenta un front de trois colonnes aux retranchemens de Vaubonne. Il poussa quelques pelotons de Grenadiers qui eurent bientôt gagné les hauteurs. Alors Villars fit avancer sa droite & son corps de bataille pour former les premieres approches. L'aîle droite où étoit le Duc de Bourbon & le Prince de Conti, à qui le Roi avoit permis de faire cette derniere campagne, commença l'attaque à sept heures du soir. Les troupes Allemandes mollirent dans cette occasion. Elles firent leur décharge avec précipitation, & prirent honteusement la fuite. Vaubonne fut entraîné par les fuyards. Il les rallia néanmoins; mais à une si grande distance des retranchemens, que les François eurent tout le tems de s'en emparer. Le Général Vaubonne fit sa retraite en assez bon ordre; il jetta douze bataillons dans Fribourg, & alla camper près de Rothweil. Villars après ce premier succès s'avança aux retranchemens du côté de Holgraben. Comme ils étoient plus forts & mieux situés que ceux qu'il venoit d'emporter, il s'imaginoit d'y trouver de plus grandes difficultés, & en effet 4000 hommes auroient suffi pour en

1713. un mouvement à sa gauche, & avancer sa droite & son corps de bataille.

arrêter 50000 dans cet endroit-là ; mais
1713. l'épouvante avoit ſi fort ſaiſi les Allemands, qu'ils abandonnerent ce poſte ſans y attendre l'ennemi ; de ſorte que lorſque celui-ci s'en approcha, il fut fort étonné de s'en voir maître à ſi peu de frais.

Fribourg aſſiégé par les François.

Les ennemis ne trouvant plus d'obſtacle dans leur marche, traverſerent la partie de la forêt Noire, qui forme la vallée de St. Pierre, & pouſſerent des partis de Dragons dans la Suabe, pour y établir des contributions & favoriſer le ſiége de Fribourg. La tranchée fut ouverte devant cette place le 1 d'Octobre. Le Baron de Harſch, Gouverneur de la place, ſe promettoit de faire une réſiſtance dont on parleroit longtems. C'étoit un Officier extrêmement brave & entier dans ſes réſolutions. Sa garniſon étoit très-nombreuſe, compoſée de l'élite des bataillons Impériaux. Sa place étoit bonne, bien fortifiée, & défendue par un château capable de réſiſter quelque-tems. Il étoit parfaitement pourvu de vivres & de munitions. Il diſputa le terrein avec une opiniâtreté ſans égale ; de maniere que les Aſſiégeans ne purent donner l'aſſaut au chemin-couvert que la nuit du 14 au 15. L'attaque dura plus de trois heures, es Aſſiégés ſe défendirent courageuſement ;

Le Baron de Harſch Gouverneur de la place & Officier de mérite diſpute le terrein avec opiniâtreté.

mais ils eurent affaire à de ſi braves Aſ-
ſaillans, qu'ils furent enfin obligés de 1713.
céder. La perte de ces derniers monta à 1700 hommes. Celle des Aſſiégés fut ſi grande, que le Gouverneur ſe trouva obligé de demander une ſuſpenſion d'armes pour faire enterrer les morts. Peu de tems après l'Artillerie des François fit un ſi terrible fracas, que les baſtions & le corps de la place en furent renverſés en pluſieurs endroits. Les habitans voyant que les bréches étoient ſuffiſantes pour l'aſſaut, & que le Gouverneur ne parloit pourtant pas encore de ſe rendre, caignirent ſérieuſement d'être la victime de l'opiniâtreté de cet Officier. Ils le firent ſouvenir que quand il s'expoſeroit à un aſſaut, il ne conſerveroit pas pour cela la place, n'y ayant point de ſecours à attendre, & qu'il ne feroit qu'expoſer leurs maiſons & leurs familles à une mort & à une déſolation certaine. L'inflexible Baron ne ſe ſentit point ému du triſte état de ces malheureux habitans. Il répondit qu'il iroit ſur la bréche montrer aux Bourgeois de quelle maniere il falloit recevoir les François. Cette réſolution déſeſperée jetta les pauvres Fribourgeois dans une conſternation inexprimable. Ils la firent éclater par la maniere dont ils s'y prirent pour fléchir leur Gouverneur. Le

Clergé, tous les Officiers de la Régence, les Magiſtrats ſuivis d'une foule d'habitans, femmes, enfans, tout pêle-mêle allerent en proceſſion chez le Baron de Harſch le 26 d'Octobre. Le St. Sacrement précédoit, porté ſous un dais par un Prêtre le plus âgé de la Cathédrale. Les prieres & les larmes ne furent point épargnées pour toucher cet opiniâtre Gouverneur. Tout fut inutile, ce ſpectacle ne l'émut point; il déclara qu'il n'étoit pas encore tems de parler de reddition, & qu'il ſçavoit bien ce qu'il avoit à faire. Le feu des remparts continua comme auparavant. Le Maréchal de Villars, voyant l'obſtination du Commandant, fit tout préparer pour l'aſſaut, & en fixa l'exécution au 1 de Novembre. Tous les piquets de l'Armée avec 140 Grenadiers ſoutenus de 60 bataillons, furent commandés pour cette ſanglante action; & l'on n'attendoit plus que le ſignal, lorſqu'on apperçut deux drapeaux blancs arborés ſur le rempart, & dans le même-tems quelques Magiſtrats arriverent dans la tranchée avec une lettre du Gouverneur, par laquelle il marquoit au Maréchal de Villars: „ Qu'il abandonnoit la ville à „ ſa diſcrétion, & qu'il ſe retiroit dans le „ château pour lui procurer une nouvelle „ occaſion de gloire; Qu'au reſte, il lui

1713. Les habitans vont chez lui en proceſſion pour le prier de ne pas expoſer la ville à un aſſaut.

Il ſe retire dans le château, & laiſſe ſes mala-

„ laiſſoit auſſi ſes malades & ſes bleſ-
„ ſés, & que le connoiſſant poli & 1713.
„ généreux comme il étoit, il ne dou- des & les
„ toit pas qu'il n'eût égard au triſte état bleſſés
„ de ces malheureux, & qu'il ne leur dans la
„ procurât les ſecours dont ils avoient ville.
„ beſoin. „ Le Maréchal de Villars étoit en droit d'abandonner la ville au pillage à ſon Armée, & même de faire paſſer les habitans au fil de l'épée; mais comme il avoit été Gouverneur de cette place, il en eut pitié, & donna de ſi bons ordres qu'il n'y fut commis aucun excès de la part du ſoldat François: la ville fut ſeulement obligée de payer une certaine ſomme au Maréchal. Quant à ce qui regardoit le Gouverneur, il lui marqua que l'action qu'il venoit de faire étoit contre les loix de la guerre, puiſqu'il avoit abandonné la ville ſans attendre l'aſſaut; qu'ainſi il ne devoit pas eſpérer qu'il prît ſoin de ſes malades ni de ſes bleſſés, & que pour lui montrer que ce n'étoit point-là ſon deſſein, il alloit faire tranſporter ces malheureux ſur l'eſplanade, qui eſt entre la ville & les châteaux, où ils ſeroient expoſés *à la merci de la faim & des boulets de canon.* Cette menace étoit ſi peu ſimulée, que Villars commençoit déjà à faire charier ces pauvres gens dans l'endroit en queſtion. Le Baron de Harſch ne put tenir

Le Maréchal de Villars ſe menace de les faire tous porter ſur l'eſplanade.

contre un objet si frappant. Il demanda
1713. une suspension d'armes pour cinq jours,
Le Baron de Harsch demande une suspension d'armes pour envoyer une lettre au Prince Eugene.
pour faire sçavoir au Prince Eugene l'état des choses, & pour lui demander les pouvoirs nécessaires pour traiter de la reddition des châteaux. Le Prince Eugene renvoya le Messager avec les pouvoirs que le Commandant avoit demandés ; mais comme ils ne se trouverent pas assez amples, on fut obligé de prolonger la suspension d'armes jusqu'au 15, afin de pouvoir envoyer un nouvel Exprès. S. A. S. ayant accordé ce qu'on souhaitoit, la capitulation fut bientôt signée. La Garnison sortit le 21 de Novembre avec tous les honneurs de la guerre, & fut escortée jusqu'à Rothweil. Jamais la supériorité de la France sur l'Empire n'avoit mieux éclaté que cette fois. A peine ces deux Puissances se virent-elles seules à démêler la fusée, que l'Empire se trouva hors d'état de continuer.

Allarme de la Suabe.
La prise de Fribourg, & l'abandonnement des lignes, jetta l'alarme dans toute la Suabe, qui se voyoit à la veille de retomber dans les mêmes malheurs qu'elle avoit essuyés lors de la guerre de Baviere. Ses Députés s'étant joints à ceux des quatre Cercles associés, dès le commencement de Novembre, tinrent une Assemblée à Francfort, où il fut

réſolu de faire des remontrances à l'Empereur, pour lui repréſenter l'impoſſibilité où étoient ſes Etats de continuer à ſoutenir la guerre (1), & le prier de leur procurer une paix prompte, ou d'agréer qu'ils demandaſſent la neutralité; puiſqu'il n'y avoit plus ſujet de douter que l'Armée Françoiſe s'étant fait jour dans l'Empire par la priſe de Fribourg, ne portât ſes pas dans le cœur de la Suabe, & qu'elle ne s'y établît comme elle avoit fait les années précédentes. 1713.

Les Repréſentans des Cercles n'eurent pas de peine à rendre la Cour de Vienne attentive à leur demande, elle ſe trouvoit déjà diſpoſée à la paix: & cela n'eſt pas ſurprenant, puiſqu'elle n'avoit plus les moyens de continuer la guerre; ſes coffres étoient ſi épuiſés, que S. M. I. s'étoit déterminée à rendre Final aux Génois pour avoir de l'argent. Dans cette ſituation ce Monarque n'attendoit que quelque avance de la part de la France pour entrer en négociation. La France, qui malgré ſes nouveaux ſuccès n'avoit pas moins beſoin de la paix que

(1) Voyez Heiſſ, *Hiſtoire de l'Empire*, *Liv. III. page 417.* L'Hiſtorien Allemand qui a écrit la vie du Prince Eugene, n'a pas garde de dire la vérité ſur ce ſujet: il en coûteroit trop à ſon amour pour la patrie, auſſi dit-il tout le contraire de ce que je dis ici.

l'Empereur, fit de nouvelles démarches
1713. pour y parvenir. M. de la Houſſaye, Intendant d'Alſace, eut ordre d'aller ſonder le terrein. Il s'adreſſa pour cela au Prince Eugene, qui en écrivit à l'Empereur à-peu-près dans le tems que les Repréſentans des Cercles ſollicitoient pour avoir la paix ou la neutralité. L'Empereur marqua au Prince Eugene qu'il lui laiſſoit la liberté de s'aboucher avec ceux que le Roi de France nommeroit pour traiter de la paix, & qu'on pourroit en poſer les fondemens ſur les Articles Préliminaires préſentés de la part du Roi T. C. aux Miniſtres Impériaux. Le Prince Eugene ayant reçu ces nouveaux ordres, ne tarda pas d'en communiquer quelque choſe à M. de la Houſſaye, qui étoit revenu auprès de S. A. S. lui faiſant entendre que l'Empereur pour couper court aux négociations, l'avoit nommé lui-même pour traiter de la paix, & que dès que le Roi T. C. enverroit quelqu'un de ſa part, il ne ſeroit plus queſtion que de choiſir un endroit propre à cela, où il ſe rendroit auſſitôt. Le Prince Eugene étoit pour-lors à Ludewigsbourg, Château de plaiſance appartenant au Duc de Wirtemberg: il s'y arrêta quelque-tems pour voir à quoi aboutiroient les démarches de la France. Ses troupes étoient

Négociations de paix.

rentrées dans leurs quartiers-d'hyver, & cette campagne avoit extrêmement dégoûté S. A. de la guerre ; car ce ne fut pas ſans douleur qu'elle vit emporter deux places importantes ſans pouvoir les ſecourir, & cela par la faute des Etats de l'Empire, & par la diſette d'argent où étoit la Cour Impériale. La guerre avoit duré aſſez long-tems, & les peuples avoient aſſez ſouffert pour que le calme ſuccédât à tant de tempêtes qui avoient agité l'Europe. Chacun ſoupiroit après le repos ; le Marchand dont le commerce avoit été interrompu ; le Laboureur dont les terres avoient été foulées & gâtées ; le Soldat même accablé de tant de travaux, affoibli par tant de ſang répandu & par de fréquentes bleſſures : en un mot, tout depuis le Sceptre juſqu'à la Houlette ne ſoupiroit qu'après les douceurs de la paix. 1713.

Réflexion ſur toutes les guerres paſſées.

Comme il y a bien du tems que je ne parle que de guerre, je me dédommagerai un peu ſur les circonſtances de la paix, de l'horreur qu'a fait naître dans mon eſprit le récit de tant de meurtres, & des cruelles impreſſions que la peinture de tant de ſcènes ſanglantes y a gravées. Je ne m'étonne point que le Prince Eugene ne témoignât plus d'éloignement pour la paix. Devoit-il être le ſeul qui ne fût pas las de la guerre,

lui qui en avoit eſſuyé les plus grandes
1713. incommodités? Il falloit bien que celui qui avoit fait la guerre avec tant de bonheur & d'éclat, redonnât la paix aux hommes, & ſacrifiât ſes intérêts particuliers à ceux de la multitude. M. de Hundheim, Miniſtre de l'Electeur Palatin, agiſſant de concert avec M. de la Houſſaye, eut bientôt obtenu du Roi T. C. des explications préciſes ſur ce qui regardoit l'ouvrage de la paix. Ce Monarque nomma le Maréchal de Villars pour traiter avec le Prince Eugene, voulant lui donner pour compagnon du rétabliſſement de la paix, un Général qui avoit été ſon émule durant la guerre. Le bourg de Raſtat fut choiſi pour le lieu où les deux Généraux devoient venir travailler à pacifier l'Europe. Raſtat eſt un bourg, ou une petite (1) ville du Marquiſat de Bade, ſitué ſur la riviere de Murg, qui ſe perd dans le Rhin entre Nilingen & Steinmuhr. Ce bourg a un fort joli château où les Princeſſes Douairieres de Bade ont accoûtumé de ſe retirer. Le Prince Eugene & le Maréchal de Villars y envoyerent leurs Fourriers pour y préparer les appartemens qu'ils devoient

Raſtat eſt choiſi pour y traiter de la paix.

Deſcription de Raſtat.

(1) Pluſieurs Géographes lui donnent le nom de ville, d'autres l'appellent bourg.

occuper. Le Maréchal de Villars écrivit une lettre fort polie à la Princeſſe de Bade, lui marquant que ſon château avoit été choiſi pour le lieu des conférences, & qu'il eſpéroit qu'elle ne le trouveroit pas mauvais. Qu'au reſte, lui qui avoit reſpecté ce château durant toute la guerre, avoit oſé s'y loger pour y traiter de la paix, & qu'il ſe flattoit que S. A. ne déſapprouveroit point la liberté qu'il avoit priſe dans cette occaſion. 1713.

Le Prince Eugene partit de Ludewigsbourg pour venir à Raſtat, accompagné de M. Bentenrider d'Adelshauſen, Sécretaire d'Ambaſſade, des Comtes de Falckenſtein, de Konigſeg, de Wehlen, & eſcorté par cent Maîtres, & autant de Grenadiers. Le Maréchal de Villars étoit déjà arrivé au rendez-vous; & comme il avoit déjà pris poſſeſſion de ſon appartement, il fit les honneurs de la maiſon, & fut recevoir le Prince Eugene au bas de l'eſcalier. L'arrivée de S. A. S. fut annoncée au bruit des hautbois, des baſſons & des cors de chaſſe. Les deux Généraux s'embraſſerent avec une cordialité d'autant plus ſincere, qu'elle partoit d'une eſtime réciproque. Le Maréchal de Villars accompagna le Prince Eugene dans l'appartement qu'on venoit de lui préparer; ils y

Le Prince Eugene vient à Raſtat pour y traiter de la paix avec le Maréchal de Villars. Celui-ci qui y étoit déjà, lui fait beaucoup de politeſſes.

reſterent ſeuls enfermés une groſſe heu-
1713. re, après quoi le Maréchal ſe retira dans ſon appartement, & le Prince Eugene employa le tems que lui laiſſoit l'abſence du Maréchal à faire ſes dépêches pour Vienne. Le lendemain le Prince Eugene alla voir le Maréchal de Villars, ils eurent une conférence aſſez courte. L'eſcorte du Maréchal de Villars étoit auſſi nombreuſe que celle du Prince Eugene; cela avoit été ainſi réglé, & ces deux troupes étoient logées vis-à-vis l'une de l'autre, elles vivoient avec beaucoup d'harmonie. Les Seigneurs, Officiers, ou autres de la ſuite du Prince Eugene & de celle du Maréchal de Villars, ſe voyoient fréquemment, & ſe donnoient mutuellement des marques d'amitié.

Point de nation au monde qui ſympatiſent plus que les Allemands & les François.

Il n'eſt point de Nations au monde qui ſympatiſent plus que l'Allemand & les François, ſoit parce que ceux-ci tirent leur origine des premiers, ſoit parce que leurs humeurs & leurs manieres ſe conviennent & ont plus de rapport entre elles qu'avec celles des autres Nations: mais il eſt certain que vingt ans de guerre ne ſont pas capables de rendre ces deux peuples ennemis, & un quart-d'heure de paix fert pour les rendre les meilleurs amis du monde. Quoiqu'il en ſoit, on ne vit peut-être jamais de gens qui s'étoient battus comme des enragés

dix années de ſuite, ſe divertir enſemble, & ſe réjouir avec plus de concert que les François & les Allemands le faiſoient à Raſtat. Le Maréchal de Villars fit venir une bande de Muſiciens & de Joueurs d'inſtrumens, & donna ſouvent des bals, où chacun étoit également bien reçu. Le Prince Eugene tenoit table ouverte, & les Seigneurs François y étoient auſſi bien reçus que les Allemands. Il en étoit de même à l'égard de ceux ci chez le Maréchal de Villars. Les deux Généraux ſe régaloient preſque tous les jours tour-à-tour. 1713.

A la troiſieme entrevue que le Prince & le Maréchal eurent enſemble, ils ſe communiquerent leurs pleins-pouvoirs. Celui de S. A. étoit en Latin, la Cour Impériale ſe ſervant ordinairement de cette langue dans ces ſortes d'occaſions. Voici comment il étoit conçu. Ils ſe communiquent leurs pleins-pouvoirs.

PLENIPOTENTIA CÆSAREA.

» Nos CAROLUS VI. Divinâ faven- Copie de
» te clementiâ, electus Romanorum celui du
» IMPERATOR, ſemper Auguſtus, Prince
» ac REX Germaniæ, Caſtellæ, Ara- Eugene.
» goniæ, Legionis, utriuſque Sicilæ,
» Hieruſalem, Hungariæ, Bohemiæ,
» Dalmatiæ, Croatiæ, Sclavoniæ, Na-
» varræ, Granatæ, Toleti, Valen-

Digitized by Google

» tiæ, Gallitiæ, Majoricarum, Seviliæ,
1713. » Sardiniæ, Cordubæ, Corſicæ, Mur-
» ciæ, Giennis, Algarbiæ, & Algeziræ,
» Gibraltaris, Inſularum Canariæ & In-
» diarum ac Terræ firmæ, Maris Occea-
» ni; ARCHIDUX Auſtriæ, DUX Bur-
» gundiæ, Brabantiæ, Mediolani, Sti-
» riæ, Carinthiæ, Carnoliæ, Limbur-
» giæ, Luxemburgiæ, Gueldriæ, Wir-
» tembergæ, ſuperioris & inferioris
» Sileſiæ, Calabriæ, Athenarum &
» Neo-Patriæ; PRINCEPS Sueviæ,
» Cataloniæ & Aſturiæ; MARCHIO
» Sacri Romani Imperii, Burgoviæ, Mo-
» raviæ, ſuperioris & inferioris Luſatiæ;
» COMES Habſpurgi, Goritiæ & Arthe-
» ſiæ; MARCHIO Oriſthani, COMES Go-
» ziani, Namurci, Roſſilionis & Cerita-
» niæ; DOMINUS Marchiæ Sclavonicæ,
» Portus Neonis, Biſcayæ, Molinæ, Sa-
» linarum, Trypolis & Mechlinyæ.
» *Notum teſtatumque facimus, quòd cum*
» *nobis à quibuſdam de ſalute publica*
» *probè ſollicitis inſinuatum fuerit ad*
» *pacem inter nos & Imperium ex*
» *una; & Sereniſſimum ac Potentiſſimum*
» *Principem Dominum* LUDOVICUM
» FRANCIÆ, *Regem Chriſtianiſſimum,*
» *ex altera parte conciliandam, opportu-*
» *num fore, ſi de eâ cum ſupremo Exer-*
» *citus Gallici Ductore* (tit.) DE VIL-

„VILLARS, *autoritate & mandato hunc*
„*in finem neceſſariis inſtructo ageretur*, 1713.
„*& nos tametſi pacificatio.* Ultrajecti
„*ex cauſis paſſim cognitis nuper diſſulta*
„*fuerit, nihilominùs adhuc parati ſumus,*
„*conjunctim cum Imperio pacem æquis*
„*conditionibus inire, nihil quod eo fa-*
„*cere poſſit præmittendum; ac proinde*
„*quantumvis à nobis deliberatum agni-*
„*tumque fuerit, de ejuſmodi mandato*
„*priùs cum Romano Imperio communi-*
„*candum fuiſſe. Ne tamen huic ſalutari*
„*negotio mora interponeretur, haud diu-*
„*tius cunctandum exiſtimaverimus, quin*
„*Illuſtriſſimum* EUGENIUM, *Principem*
„SABAUDIÆ ET PEDEMONTIUM; *Au-*
„*rei Velleris Equitem, Cæſareum noſ-*
„*trorum Conſiliarium intimum, Conſilii*
„*Aulico-Bellici Præſidem, Locum tenen-*
„*tem Generalem, Sacri Imperii Campi*
„*Mareſcallum, necnon conſanguineum*
„*& Principem Chariſſimum; in cujus fi-*
„*de, prudentiâ, & ſingulari rerum*
„*gerendarum uſu plene confidimus, ad*
„*ſupradictum finem, Legatum Extra-*
„*ordinarium conſtitueremus, quemadmo-*
„*dum hiſce conſtituimus, dantes & con-*
„*cedentes eidem plenam poteſtatem agen-*
„*di, tractandi, concludendi & ſignandi*
„*cum ſupra nominato ſupremo Exercitus*
„*Gallici Ductore* (tit.) DE VILLARS,
„*omnia quæ ad procurandam pacem perti-*

Digitized by Google

1713. „ *nent , necnon promittentes verbo Im-*
„ *peratorio , quidquid per dictum Prin-*
„ *cipem* EUGENIUM *actum , tractatum ,*
„ *concluſum & ſignatum fuerit , acceptum*
„ *& gratum , firmum quoque & ratum*
„ *habituros. In quorum fidem & robur*
„ *Præſentes manu noſtra ſubſcriptas , ſi-*
„ *gillo noſtro Imperatorio muniri juſſimus ,*
„ *quæ dabantur in Civitate noſtra Vien-*
„ *næ , die decimâ ſextâ menſis Decembris ,*
„ *anno milleſimo ſeptingenteſimo decimo*
„ *tertio Regnorum noſtrorum* , Romani
„ *tertio* , Hiſpanicorum *undecimo* , Hun-
„ garici *verò* & Bohemici *pariter tertio.*
„ Signatum CAROLUS , inferius Ul-
„ Frid. Car. Com- de Schonborn ; ex
„ tergo. Ad mandatum Sacræ Majeſta-
„ tis proprium.

PETRUS JOSEPH DOLLBERG.

PLEIN-POUVOIR DE SA MAJESTÉ IMPÉRIALE.

Traduction de ce plein pouvoir.

» CHARLES VI. par la Grace de
„ Dieu , élu Empereur des Romains ,
„ toujours Auguſte , Roi de Germanie ,
„ de Caſtille , d'Arragons , de Léon ,
„ des deux Siciles , de Jéruſalem , de
„ Hongrie , de Bohême , de Dalmatie ;
„ de Croatie , d'Eſclavonie , de Navar-
„ re , de Grenade , de Tolede , de Va-

Digitized by Google

„ lence, de Galice, de Majorque, de
„ Séville, de Sardaigne, de Cordoue, 1713.
„ de Corſe, de Murcie, de Jaën, des
„ Algarbes, d'Alger, de Gibraltar, des
„ Iſles de Canaries des Indes & Terre-
„ Ferme de l'Océan; Archiduc d'Au-
„ triche; Duc de Bourgogne, de Bra-
„ bant, de Milan, de Stirie, de Ca-
„ rinthie, de Carniole, de Limbourg,
„ de Gueldres, de Wirtemberg, de la
„ haute & baſſe Siléſie, de la Cala-
„ bre, d'Athènes & de Néopatrie;
„ Prince de Suabe, de Catalogne, des
„ Aſturies; Marquis du Saint Empire
„ Romain, de Burgaw, de Moravie,
„ de la haute & baſſe Luſace; Comte
„ de Habſpourg, de Flandres, de Ty-
„ rol, de Ferrette, de Kybourg, de
„ Gorice & d'Artois; Marquis d'O-
„ riſtan; Comte de Gozian, de Na-
„ mur, de Rouſſillon & de Cerdai-
„ gne; Seigneur de la Marche Eſcla-
„ vonne, du Port-Mahon, de Biſcaye,
„ de Molina, de Salins, de Tripoli &
„ de Malines: Faiſons ſçavoir qu'ayant
„ extrêmement à cœur le ſalut public,
„ & nous ayant été inſinué par quel-
„ ques perſonnes, qu'il ſe préſentoit une
„ occaſion favorable pour faire la paix
„ entre nous, l'Empire d'une part, &
„ le Séréniſſime & Très-puiſſant Prince
„ le Seigneur LOUIS Roi Très-Chré-

„ tien de France, d'autre part, ſi nous
1713. „ voulions envoyer quelqu'un pour en
„ traiter avec le ſuprême Général de
„ l'Armée Françoiſe, nommé DE VIL-
„ LARS, qui ſe trouve ſuffiſamment au-
„ toriſé, & qui a reçu les inſtructions
„ néceſſaires pour parvenir à ce but; &
„ comme, nonobſtant que nous ayons
„ refuſé d'entrer dans l'accommode-
„ ment fait à Utrecht par des raiſons
„ connues de tout le monde, nous
„ n'en ſommes pas pour cela moins
„ diſpoſés à conclure la paix conjoin-
„ tement avec l'Empire à des condi-
„ tions raiſonnables, & que nous ſom-
„ mes prêts à faire tout ce qui dépen-
„ dra de nous pour y parvenir; & quoi-
„ que nous n'ignorions pas que nous
„ aurions dû communiquer & délibé-
„ rer avec l'Empire ſur ce ſujet, néan-
„ moins, de peur que cela ne retardât
„ cette affaire ſalutaire, nous avons cru
„ que nous ne devions pas différer da-
„ vantage de conſtituer, comme nous
„ conſtituons par ces préſentes, en qua-
„ lité de notre Ambaſſadeur extraor-
„ dinaire pour le deſſein ci-deſſus ex-
„ primé, notre très-cher & bien-aimé
„ couſin & Prince le Très-Illuſtre EU-
„ GENE, Prince de Savoye & de Pié-
„ mont, Chevalier de la Toiſon d'Or,
„ notre Conſeiller intime, Préſident du

„ Conſeil Aulique de guerre, notre
„ Lieutenant-Général, & Maréchal 1713.
„ Général des Camps & Armées du
„ St. Empire; dans la fidélité & la pru-
„ dence duquel nous nous confions en-
„ tiérement, de même que ſur ſa gran-
„ de expérience à négocier. C'eſt pour-
„ quoi nous lui donnons & lui accor-
„ dons le plein-pouvoir d'agir, de trai-
„ ter, de conclure & de ſigner avec
„ ledit ſuprême Général de l'Armée
„ Françoiſe, nomme DE VILLARS, tout
„ ce qui pourra contribuer à procurer
„ la paix: promettant ſur notre parole
„ Impériale, d'avoir agréable de tenir
„ pour ferme & ſtable à jamais tout ce
„ qui aura été fait, traité, conclu, ou
„ ſigné par ledit Prince Eugene. En
„ foi & ſûreté de quoi nous avons ſigné
„ les préſentes de notre propre main,
„ & y avons fait appoſer notre Sceau
„ Impérial. Donné dans notre ville de
„ Vienne, le 16 Décembre, l'An de
„ grace 1713, & de notre Regne dans
„ l'Empire le troiſiéme, ſur les Eſ-
„ pagnes le onziéme, ſur la Hongrie &
„ la Bohême auſſi le troiſiéme. *Signé*
„ CHARLES, & plus bas *Ul. Frid. de*
„ *Schomborn*. Derriere la page étoit
„ écrit. Par l'ordre exprès de Sa Ma-
„ jeſté Impériale, PIERRE-JOSEPH
„ DOLLBERG.

1713. Le Maréchal de Villars fit d'abord des propoſitions qui ne parurent point acceptables au Prince Eugene. S. A. S. pénétra les vues de la France dans ſes prétentions exorbitantes. Elle vit bien que cette Couronne ne demandoit beaucoup, que pour obtenir davantage : mais le Prince Eugene ayant déclaré au Général François, que jamais l'Empereur ne conſentiroit à accorder de pareilles demandes, le Maréchal de Villars propoſa d'envoyer un Courier au Roi, pour qu'il lui plût adoucir ces conditions, promettant de donner réponſe dans huit jours, qui étoit le tems qu'il falloit au Courier pour aller & pour revenir.

Villars fait d'abord des propoſitions exorbitantes.

Il dépêche des Couriers. Le Prince Eugene ayant conſenti à ce délai, Villars dépêcha un Courier au Roi, & en attendant ſon retour le Prince Eugene & le Maréchal continuerent à ſe voir & à conférer enſemble. Le Courier revenu, les Affaires ſe trouverent ſur le même pied que ci-devant, comme on le voit par la Lettre que le Prince Eugene écrivit au Prince de Lowenſtein, principal Commiſſaire à la Diéte Impériale qui ſe tenoit à Auſbourg, à cauſe de la peſte qui ſe faiſoit cruellement ſentir à Ratisbonne (1). „Le

(1) Hiſtoire du Congrès d'Utrecht & de la paix de Raſtat, page 472.

„ Courrier

» Courier, *lui disoit-il*, que le Maré-
» chal de Villars avoit dépêché au Roi 1713.
» son Maître est revenu ; mais il n'a ap-
» porté aucun adoucissement aux Points
» fondamentaux de la Paix proposée ;
» au contraire il renouvelle l'ordre d'in-
» sister sur les dures conditions offertes
» dans la premiere Conférence. Lorsque
» le Maréchal m'a fait cette notifica-
» tion, je n'ai pu différer davantage de
» lui faire sçavoir la résolution que j'a-
» vois déjà prise de partir, au cas qu'il
» ne reçût pas d'autres instructions. Le
» Maréchal m'a assuré qu'il attendoit
» encore un Courier avec de nouveaux
» ordres, ce qui m'obligera de différer
» mon départ. Je ne vois cependant pas
» comment je pourrai répondre de mon
» séjour à Rastat si j'y demeure plus
» long-tems, attendu que c'est la troisié-
» me Semaine que j'y suis sans avoir
» plus avancé que le premier jour. Je
» m'en irai du moins avec la satisfac-
» tion de voir convaincues non-seule-
» ment les Personnes non intéressées,
» mais même les Peuples de France,
» qu'il n'a pas tenu à l'Empereur & à
» l'Empire, que cette longue & onéreuse
» Guerre ne soit terminée par une Paix
» sûre ; & le Maréchal lui-même peut
» rendre ce témoignage, qu'ils ont fait
» tout ce qui leur a été possible pour y

Digitized by Google

» parvenir, & qu'ils n'ont manqué ni
1713. » de patience, ni de modération, &c.

Enfin le Courier que le Maréchal de Villars attendoit encore, revint ; mais il n'apporta pas plus que le premier. » Au contraire, *disoit le Prince Eugene* » *dans sa lettre du* 30 *Décembre*, la Fran» ce continue à faire des offres encore » plus dures que celles qu'elle a faites, » ne voulant point rendre Landau, le » Fort de Kell, le Vieux Brisach, & » Fribourg autres que démolis, & pré» tendant l'entier rétablissement du Duc » de Baviere, avec un dédommage» ment de toutes les pertes qu'il a » souffertes.

Le Prince Eugene écrivit lui-même les conditions de la Paix.

Le Prince Eugene voyant que les François ne vouloient qu'amuser le tapis, écrivit lui-même les Conditions auſquelles l'Empereur pouvoit faire la Paix, & il les consigna au Maréchal de Villars, lui déclarant que c'étoit la derniere volonté de S. M. I. le priant de les accepter s'il pouvoit, ou de les envoyer au Roi pour sçavoir sa derniere réſolution ; & là-dessus S. A. S. se rendit à Stutgard pour y passer le Carnaval auprès du Duc de Wirtemberg. Le Maréchal de Villars alla de son côté à Straſbourg, d'où il dépêcha le Marquis de Contade au Roi avec les Conditions offertes par le Prince Eugene au nom de

Il va à Sturgard & Villars à Straſbourg.

l'Empereur. La Cour de France ayant connu par la fermeté d'Eugene, qu'il ne falloit pas eſpérer de l'engager à rien faire au déſavantage de S. M. I. & ſçachant d'ailleurs que ce Général avoit écrit à la Diéte de l'Empire, qu'au cas que la France ne répondit pas promptement, & conformément à ce qu'on exigeoit d'Elle, il étoit d'avis qu'on continuât à quelque prix que ce fût à lui faire la guerre ; qu'enfin les Etats de l'Empire ſollicité par S. A. S. & par l'Empereur, de prendre de vigoureuſes réſolutions, avoient conſenti à la levée de cinq millions, nouveaux frais, dont les principaux Membres de l'Empire devoient payer leur quotte-part ; tout cela, dis-je, rendit cette Cour plus traitable. Le Marquis de Contade revint avec de nouvelles Inſtructions touchant les Conditions offertes par le Prince Eugene. Villars en donna avis à S. A. S. par la Lettre ſuivante. 1714.

MONSIEUR,

» Le Marquis de Contade eſt arri-
» vé, & je croirois pouvoir ſupplier
» Votre Alteſſe de ſe rendre à Raſ-
» tat, dans la confiance que j'ai que
» le peu de changement qu'il a apporté
» aux Articles, n'empêchera pas la

Lettre du Maréchal de Villars au Prince Eugene.

» Concluſion de la Paix, ſi je ne vou-
1714. » lois ſuivre la parole que je vous ai
» donnée de ne pas vous retenir s'il y
» avoit quelque changement. Je crois
» donc, Monſieur, devoir vous en-
» voyer Mr. de Contade pour qu'il ait
» l'honneur de vous l'expliquer lui-
» même. J'oſe me flatter que j'appren-
» drai bien-tôt par lui que je puis comp-
» ter d'avoir en peu l'honneur de vous
» voir, & de conſommer le grand
» ouvrage auquel nous avons travaillé
» avec une auſſi parfaite & ſincere ar-
» deur qu'il ſe puiſſe, pour y réuſſir.
» J'aurai l'honneur de dire à Votre
» Alteſſe, qu'elle peut ajouter entié-
» rement foi à tout ce que M. de Con-
» tade lui dira de la part du Roi &
» de la mienne, étant informé des in-
» tentions de Sa Majeſté par Elle-mê-
» me, & vous trouverez qu'elles vont
» uniquement à conclure une Paix ſoli-
» de, le peu de changement, qu'il y a
» dans les Articles n'ayant été fait qu'à
» deſſein. J'ai l'honneur d'être, &c.

S. A. S revient à Raſtat.

Sur cette Lettre le Prince Eugene retourna à Raſtat, & les Conférences recommencerent. Je ne m'amuſerai point à donner une relation exacte de tout ce qui ſe paſſa depuis le 28 de Février, jour de l'arrivée de S. A. à Raſtat, juſqu'au 6 de Mars auquel jour la Paix

fut signée ; ce détail ne meneroit à rien. Mais comme ce Traité n'a pas moins illustré la mémoire du Prince Eugene, que le grand nombre de ses Victoires, je le donnerai ici tout entier. 1714.

Au nom de la Très-Sainte & Indivisible Trinité.

Traité de Paix entre l'Empereur & le Roi T. C., conclu à Rastat.

» Soit notoire à tous & à un chacun » à qui il appartient, ou qu'il pourra » en quelque façon appartenir, que depuis plusieurs années l'Europe ayant » été agitée de longues & sanglantes » guerres, où les principaux Etats ou » Royaumes qui la composent, se sont » trouvés enveloppés, il a plû à Dieu, » qui tient les cœurs des Rois entre ses » mains, de porter enfin les esprits des » Souverains à une parfaite réconciliation, & de préparer les voyes à terminer la guerre commencée, premiérement entre le Séréniſſime & » Très-Puissant Prince & Seigneur » Léopold élu Empereur des Romains, » toujours Auguste, Roi de Germanie, &c. & depuis son décès entre » le Séréniſſime & Très-Puissant Prince & Seigneur, le Seigneur Joseph, son fils, élu Empereur des Romains, &c. de glorieuse mémoire ; & » après sa mort entre le Séréniſſime &

» Très-puiſſant Prince Seigneur, le
1714. » Seigneur Charles VI. Roi de Ger-
» manie, &c. d'une part ; & le Séré-
» niſſime & Très-Puiſſant Prince &
» Seigneur, le Seigneur Louis XIV.
» Roi Très-Chrétien de France & de
» Navarre, de l'autre part : Enſorte
» que Sa Majeſté Très-Chrétienne ne
» ſouhaitant rien aujourd'hui plus ar-
» demment que de parvenir par le ré-
» tabliſſement d'une Paix ferme & iné-
» branlable, à faire ceſſer la déſolation
» de tant de Provinces & l'effuſion
» de tant de ſang Chrétien ; Elles ont
» conſenti que pour y parvenir plus
» promptement il ſe tînt des Confére-
» ces à Raſtat entre les deux Généraux
» Commandans en Chef leurs Armées,
» qu'elles ont muni à cet effet de leurs
» Pleins-Pouvoirs, & établi leurs Am-
» baſſadeurs Extraordinaires : ſçavoir,
» de la part de l'Empereur le Très-Puiſ-
» ſant Prince & Seigneur Eugene de
» Savoye, &c. & de la part du Roi
» Très-Chrétien le Très-Haut & Très-
» Excellent Seigneur Louis Hector,
» Duc de Villars, Pair & Maréchal
» de France, &c. leſquels après avoir
» imploré l'aſſiſtance Divine, & s'être
» communiqué réciproquement leurs
» Pleins-Pouvoirs, ſont convenus pour
» la gloire du Saint Nom de Dieu, &

Digitized by Google

» le bien de la République Chrétienne
» des conditions réciproques de Paix 1714.
» & d'Amitié, dont la teneur s'enſuit.

ARTICLE PREMIER.

» Il y aura une Paix Chrétienne,
» Univerſelle, & une Amitié perpe-
» tuelle, vraie & ſincere entre Sa Ma-
» jeſté Impériale & l'Empire, & Sa
» Majeſté Royale Très-Chrétienne &
» leurs Héritiers Succeſſeurs, Royau-
» mes & Provinces; enſorte que l'un
» n'entreprenne aucune choſe ſous
» quelque prétexte que ce ſoit, à la
» ruine ou au préjudice de l'autre, &
» ne prête aucun ſecours, ſous quel-
» que nom que ce ſoit, à ceux qui
» voudroient l'entreprendre, ou faire
» quelque dommage en quelque ma-
» niere que ce pût être. Que Sa Ma-
» jeſté Impériale & l'Empire, & Sa
» Majeſté Très-Chrétienne ne prote-
» gent ou aident en quelque ſorte que
» ce ſoit les Sujets rebelles ou déſobéiſ-
» ſans à l'une ou à l'autre; mais au-
» contraire qu'elles procurent ſérieuſe-
» ment l'utilité, l'honneur & l'avantage
» de l'une & de l'autre, nonobſtant
» toutes Promeſſes, Traités ou Allian-
» ces contraires, faits ou à faire, en
» quelque ſorte que ce ſoit.

1714.

II.

» Quoiqu'il y ait de part & d'autre un » perpétuel oubli & Amniſtie de tout ce » qui a été fait depuis le commence- » ment de cette Guerre, en quelque » maniere & en quelque lieu que les » hoſtilités ſe ſoient exercées ; deſorte » que pour aucune de ces choſes, ni » ſous quelque prétexte que ce ſoit, on » ne faſſe dorénavant l'un à l'autre, ni » ne ſouffre faire aucun tort directe- » ment ou indirectement, ni par voye » de fait, ni au-dedans ni au-dehors de » l'étendue de l'Empire, ni des Pays » Héréditaires de Sa Majeſté Impériale » & du Royaume de France, nonobſ- » tant tous Pactes faits au-contraire au- » paravant ; mais que toutes les injures » qu'on a reçues de part & d'autre en » paroles, écrits, actions, hoſtilités, » dommages & dépenſes, ſans aucun » égard aux perſonnes & aux choſes, » ſoient entiérement abolies ; de manie- » re que tout ce que l'un pourroit de- » mander & prétendre de l'autre à cet » égard, ſoit entiérement oublié.

III.

» Les Traités de Weſtphalie, de Ni-

» mégue & de Ryſwick ſont conſidérés
» comme la baſe & le fondement du 1714.
» préſent Traité ; & en conſéquence,
» immédiatement après l'échange des
» Ratifications, leſdits Traités ſeront
» exécutés à l'égard du Spirituel & du
» Temporel, & ſeront obſervés inviola-
» blement à l'avenir, ſi ce n'eſt en tant
» qu'il y ſera dérogé par le préſent Trai-
» té ; enſorte que tout ſera rétabli géné-
» ralement dans l'Empire & ſes appar-
» tenances, ainſi qu'il a été preſcrit
» par le ſuſdit Traité de Ryſwick, tant
» par rapport aux changemens qui ont
» été faits pendant cette Guerre ou
» avant, qu'à l'égard de ce qui n'a pas
» été exécuté, s'il ſe trouve effective-
» ment que quelque Article ſoit demeu-
» ré ſans exécution, ou que l'exécu-
» tion faite ait changé depuis.

IV.

» Conformément au ſuſdit Traité de
» Ryſwick, Sa Majeſté Très-Chrétienne
» rendra à l'Empereur la Ville & For-
» tereſſe du Vieux-Briſach entiérement
» dans l'état où elle eſt à préſent, avec
» les Greniers, Arſenaux, Fortifica-
» tions, Remparts, Murailles, Tours &
» autres Edifices publics & particuliers,
» & toutes les dépendances ſituées à la

» droite du Rhin, laiſſant au Roi
1714. » Très-Chrétien celles qui ſont à la
» gauche nommément le Fort appellé
» le *Mortier*; le tout aux clauſes &
» conditions portées par l'article XX.
» du Traité conclu à Ryſwick au
» mois d'Octobre 1697, entre le dé-
» funt Empereur Léopold & le Roi
» Très-Chrétien.

V.

» Sa Majeſté Très-Chrétienne rend
» pareillement à Sa Majeſté Impériale,
» & à la Séréniſſime Maiſon d'Autriche,
» la Ville & Fortereſſe de Fribourg, de
» même que le Fort de St. Pierre, le
» Fort appellé de l'*Etoile*, & tous les
» autres Forts conſtruits ou réparés,
» là ou ailleurs, dans la Forêt-Noire
» ou dans le reſte du Briſgaw; le tout
» en l'état où il eſt préſentement, ſans
» rien démolir ou détériorer, avec les
» Villages de Lehem, Merthzhauzen
» & Kirchzarten, & avec tous leurs
» Droits, Archives, Ecritures & Do-
» cumens écrits, leſquels y ont été
» trouvés lorſque Sadite Majeſté Très-
» Chrétienne s'en eſt miſe derniérement
» en poſſeſſion; ſoit qu'ils ſoient en-
» core ſur les lieux, ſoit qu'ils ayent
» été tranſportés ailleurs, ſauf & ré-

Digitized by Google

» ſervé le Droit Diocéſain, & au-
» tres Droits & Revenus de l'Evêché 1714.
» de Conſtance.

VI.

» Le Fort de Kell conſtruit par Sa
» Majeſté Très-Chrétienne à la droite
» du Rhin, au bout du Pont de Straſ-
» bourg, ſera pareillement rendu par
» Elle à l'Empereur & à l'Empire en ſon
» entier, ſans en rien démolir, & avec
» tous ſes Droits & dépendances. Quant
» au Fort de la Pile & autres conſtruits
» dans les Iſles du Rhin ſous Straſ-
» bourg, ils ſeront entiérement raſés
» aux dépens du Roi Très-Chrétien,
» ſans qu'ils puiſſent être rétablis ci-
» après par l'un ou par l'autre; leſquelles
» ceſſions & démolitions des Places ci-
» deſſus énoncées, ſeront faites dans les
» termes portés par les Articles ſuivans;
» c'eſt-à-dire, à compter du jour de
» l'échange des Ratifications ou Trai-
» té de Paix ſolemnel ou général
» entre Sa Majeſté Impériale, l'Em-
» pire & Sa Majeſté Très-Chrétien-
» ne, la Navigation & autres uſages du
» Fleuve demeurant libres & ouverts aux
» Sujets des deux partis, & à tous ceux
» qui voudront y paſſer, naviger ou
» tranſporter leurs Marchandiſes, ſans
» qu'il ſoit permis à l'un ou à l'autre de

» rien entreprendre pour détourner le-
1714. » dit Fleuve, & en rendre en quelque
» ſorte le cours & la navigation plus
» difficiles ; moins encore d'exiger de
» nouveaux Droits, Impôts & Péages,
» ou augmenter les anciens, d'obliger
» les Batteaux d'aborder à une rive plu-
» tôt qu'à l'autre, d'y expoſer leurs
» Charges & Marchandiſes, ou d'y en
» recevoir ; mais le tout ſera toujours
» à la liberté de chaque Particulier.

VII.

» Leſdits Lieux, Châteaux & Forte-
» reſſes de Briſach, Fribourg & Kell
» ſeront rendus à Sa Majeſté Impériale
» & à l'Empire, avec leurs Juriſdic-
» tions, appartenances & dépendances,
» comme auſſi avec leur Artillerie &
» Munitions qui ſe ſont trouvées dans
» leſdites Places, lorſque Sa Majeſté
» Très-Chrétienne les a occupées pen-
» dant cette Guerre, ſuivant les Inven-
» taires qui ont été faits, & ſeront dé-
» livrés ſans aucune réſerve ni excep-
» tion, & ſans en rien retenir, de bonne
» foi & ſans aucun retardement, empê-
» chement ou prétexte, à ceux qui après
» l'échange des Ratifications du préſent
» Traité, & celui des Ratifications du
» Traité de Paix ſolemnel ou général

Digitized by Google

»entre Sa Majeſté Impériale, l'Empire,
»& Sa Majeſté Très-Chrétienne ſe- 1714.
»ront rétablis par Sa Majeſté Impé-
»riale ſeule, ou ſelon la différence des
»lieux par Elle & par l'Empire, & en
»auront fait apparoir leurs Pleins-Pou-
»voirs aux Intendans, Gouverneurs,
»ou Officiers François des Lieux qui
»doivent être rendus; enſorte que leſ-
»dites Villes, Citadelles, Forts &
»Lieux, avec tous leurs Priviléges,
»utilités, revenus, émolumens & au-
»tres choſes quelconques y compriſes,
»retournent ſous ſa Juriſdiction, poſ-
»ſeſſion actuelle & abſolue, puiſſance
»& ſouveraineté de Sa Majeſté Impé-
»riale, de l'Empire & de la Maiſon
»d'Autriche, ainſi qu'ils leur ont appar-
»tenu autrefois, ſans que Sa Majeſté
»Très-Chrétienne retienne ou ſe réſerve
»aucun droit ou prétention ſur les ſuſ-
»dits Lieux & ſur leur Juriſdiction.

»Il n'en ſera rien exigé non plus pour
»les frais & dépenſes employés aux
»Fortifications & autres Edifices pu-
»blics ou particuliers: la pleine &
»entiere reſtitution ne pourra être
»différée pour quelque cauſe que ce
»ſoit, dans les termes qui ſeront preſ-
»crits ci-après; enſorte que les Garni-
»ſons Françoiſes en ſortent entiére-
»ment, ſans moleſter, ni vexer les Ci-

Digitized by Google

»toyens & Habitans, ni leur cauſer
1714. »quelque perte ou quelque peine, non-
»plus qu'aux autres Sujets de Sa Ma-
»jeſté Impériale ou de l'Empire, ſous
»prétexte de dettes ou de prétentions
»de quelque nature qu'elles puiſſent
»être.

»Il ne ſera pas permis non-plus aux
»Troupes Françoiſes de demeurer plus
»long-tems au-delà des termes ſtipulés
»ci-après dans les lieux qui doivent
»être rendus, ou autres quelconques
»qui n'appartiendront pas à Sa Majeſté
»Très-Chrétienne; d'y établir des quar-
»tiers d'hyver ou quelque ſéjour; mais
»ſeront obligés de ſe retirer inceſſam-
»ment ſur les Terres appartenantes à
»Sadite Majeſté.

VIII.

»Sa Majeſté Très-Chrétienne pro-
»met pareillement de faire raſer à ſes
»dépens les Fortifications conſtruites
»vis-à-vis d'Huningue ſur la droite &
»dans l'Iſle du Rhin, de même que le
»Pont conſtruit en cet endroit ſur le
»Rhin, en rendant les fonds & édifices
»à la Famille de Bade; comme auſſi
»le Fort de Sélingen, les Forts qui
»ſe trouvent dans les Iſles entre ledit
»Fort de Sélingen & le Fort Louis.

Digitized by Google

»Et quant au terrein du Fort démoli, »il ſera rendu avec les maiſons : de dé- 1714.
»truire la partie du Pont qui conduit du- »dit Fort de Sélingen au Fort Louis, »ſans qu'ils puiſſent déſormais être ré- »tablis par aucune des Parties. Bien »entendu que le Fort Louis & l'Iſle »demeurent au pouvoir du Roi Très- »Chrétien. Sadite Majeſté Très-Chré- »tienne promet de faire raſer à ſes dé- »pens tous les Forts, Retranchemens, »Lignes & Ponts ſpécifiés dans les Trai- »tés de Ryſwick, & que Sa Majeſté »aura fait conſtruire depuis ladite Paix »de Ryſwick, ſoit le long du Rhin, »dans le Rhin ou ailleurs dans l'Empire »& ſes appartenances, ſans qu'il ſoit »permis de les rétablir.

IX.

»Le Roi Très-Chrétien s'engage & »promet pareillement de faire évacuer »le Château de Bitſche avec toutes ſes »appartenances, comme auſſi le Châ- »teau d'Hombourg, en faiſant aupara- »vant raſer les Fortifications pour n'être »plus rétablies ; enſorte néanmoins que »leſdits Châteaux, & les Villes qui y »ſont jointes, n'en reçoivent aucun »dommage, mais demeurent totale- »ment en leur entier.

Digitized by Google

1714. X.

»Trente jours après que les Ratifica-
»tions du Traité de Paix général ou
»ſolemnel à faire entre Sa Majeſté
»Impériale, l'Empire & Sa Majeſté
»Très-Chrétienne, auront été échan-
»gées, même plutôt, ſi faire ſe peut,
»les Places & Lieux fortifiés, tant ci-
»deſſus nommés, que généralement
»tous ceux qui doivent être rendus
»ſuivant le préſent Traité relatif à
»celui de Ryſwick, dont les Articles
»ſeront tenus pour compris dans ce
»Traité, & exécutés ponctuellement
»de même que s'ils ſe trouvoient inſé-
»rés ici mot à mot, ſeront remis entre
»les mains de ceux qui ſeront autoriſés
»par l'Empereur & l'Empire, ou par
»les autres Princes particuliers qui de-
»vront les poſſéder en vertu du Traité
»de Ryſwick, ſans qu'il ſoit permis de
»rien démolir des Fortifications, ni
»des Edifices publics ou particuliers,
»& ſans rien exiger pour les dépenſes
»faites dans leſdits Lieux ou à leur
»occaſion. Seront auſſi rendus en mê-
»me tems toutes Archives & Docu-
»mens appartenans, ſoit à Sa Majeſté
»Impériale, ou aux Etats de l'Empire,
»ſoit aux Places & Lieux que Sa

Digitized by Google

»Majeſté Très-Chrétienne s'engage »de remettre. 1714.

X I.

»Comme l'intention du Roi Très-»Chrétien eſt d'accomplir le plus prom-»ptement qu'il ſera poſſible les Condi-»tions du préſent Traité, Sa Majeſté »promet que les Places qu'Elle s'engage »à faire démolir, à ſes dépens, le ſe-»ront; ſçavoir, les plus conſidérables, »dans le terme de deux mois au plus »tard après l'échange des Ratifications »du Traité général ou ſolemnel à faire »entre Sa Majeſté Impériale, l'Empire, »& Sa Majeſté Très-Chrétienne; & les »moins conſidérables dans l'eſpace d'un »mois, à compter auſſi de l'échange »des Ratifications dudit Traité.

X I I.

»Et comme Sa Majeſté Très-Chré-»tienne veut véritablement & de bonne »foi rétablir une véritable union avec »l'Empereur & l'Empire, Elle promet »& s'engage, lorſqu'elle traitera avec »les Electeurs, Princes & Etats au »Congrès général avec l'Empereur & »l'Empire, de leur rendre, auſſi-bien »qu'aux Sujets, Cliens & Vaſſaux du-

Digitized by Google

»dit Empire, tant Eccléſiaſtiques que
1714. »Séculiers, & généralement à tous »ceux qui ſont nommés & compris »dans le Traité de Ryſwick, quoiqu'ils »ne ſoient pas ici nomément expri»més, les Etats, Places, Biens dont »elle ſe ſeroit miſe en poſſeſſion pen»dant le cours & à l'occaſion de la »préſente, ſoit par la voie des Armes, »par confiſcation, ou de telle autre »manière que ce puiſſe être; comme »auſſi d'exécuter ponctuellement tou»tes clauſes & conditions du Traité »de Ryſwick, auſquelles il n'aura pas »été expreſſément dérogé par le pré»ſent Traité, s'il y en a quelqu'une »qui n'ait pas été exécutée depuis la »Paix de Ryſwick.

XIII.

»Réciproquement Sa Majeſté Impé»riale voulant témoigner le déſir qu'elle »a de contribuer à la ſatisfaction de Sa »Majeſté Très-Chrétienne, & d'en»tretenir déſormais avec elle une ami»tié ſincère, & une intelligence par»faite, & en vertu de la Paix de Ryſ»wick rétablie par ce préſent Traité; »conſent que la Ville de Landau avec »ſes dépendances, conſiſtant dans les »Villages de Nuſdorf, Damhein &

Digitized by Google

»Oneickheim, avec leurs Bans, ainſi
»que le Roi Très-Chrétien en jouiſſoit 1714.
»avant la guerre, demeure fortifiée à
»Sa Majeſté Très-Chrétienne, Sa Ma-
»jeſté Impériale ſe faiſant fort d'en ob-
»tenir le conſentement & l'approbation
»de l'Empire, quand il ſera queſtion
»de dreſſer & de conclure le Traité de
»Paix général ou ſolemnel entre Sa
»Majeſté Impériale, l'Empire, & Sa
»Majeſté Très-Chrétienne.

XIV.

»La Maiſon de Brunſwick-Hanovre
»ayant été élevée par l'Empereur, du
»conſentement de l'Empire, à la Di-
»gnité Electorale, Sa Majeſté Très-
»Chrétienne reconnoîtra, en vertu de
»ce Traité, cette Dignité Electorale
»dans ladite Maiſon.

XV.

»Pour ce qui eſt de l'Electeur de
»Bavière, Sa Majeſté Impériale &
»l'Empire conſentent par les motifs de
»la tranquillité publique, qu'en vertu
»du préſent Traité & du Traité général
»& ſolemnel à faire avec l'Empereur
»& l'Empire, le Seigneur Joſeph-Clé-
»ment, Archevêque de Cologne, & le

Digitized by Google

»Seigneur Maximilien-Emanuel de Ba-
1714. »vière, ſoient rétablis généralement »dans tous les Etats, Rang, Préro»gatives, Régaux, Biens, Dignités, »Electorales & autres, dans tous les »Droits, en la même manière qu'ils »en ont joui ou pu jouir avant cette »guerre, & qui appartenoient à l'Ar»chevêché de Cologne & autres Egli»ſes nommées ci-après, ou à la Maiſon »de Bavière, médiatement ou immé»diatement. Ils pourront envoyer avec »leurs Pleins-Pouvoirs & ſans caractère »au Congrès du Traité général ou ſo»lemnel à faire entre Sa Majeſté Im»périale, l'Empire, & Sa Majeſté »Très-Chrétienne, pour y négocier & »veiller à leurs intérêts ſans aucun »obſtacle, auſſi-tôt que les Conférences »commenceront pour cet effet. Leur »ſeront auſſi rendus de bonne foi tous »les Meubles, Pierreries, Bijoux & »autres Effets ſpécifiés dans les inven»taires authentiques que l'on produira »de part & d'autre; c'eſt-à-dire, tous »ceux qui peuvent avoir été ôtés par »ordre de l'Empereur & de ſes Prédé»ceſſeurs, de glorieuſe mémoire, depuis »l'occupation de la Bavière, de leurs »Palais, Châteaux, Villes, Fortereſſes, »& Lieux quelconques qui leur ont »appartenu & qui leur appartiendront,

»à l'exception de l'Artillerie qui appar-
»tenoit aux Villes & Etats voiſins qui 1714.
»leur a été reſtituée, & pareillement
»toutes les Archives & Papiers ſeront
»reſtitués.

»Et ſera le Seigneur Archevêque de
»Cologne rétabli en ſon Archevêché de
»Cologne, ſes Evêchés d'Hildesheim,
»de Ratisbonne, de Liége & de la Pré-
»poſiture de Bertholſgarden, ſans qu'au-
»cune raiſon de Procès ou prétentions
»puiſſe en façon quelconque empêcher
»la reſtitution totale; ſauf pourtant les
»Droits de ceux qui pourroient en
»avoir, leſquels il leur ſera permis,
»après que les deux Electeurs y auront
»été actuellement rétablis, de pour-
»ſuivre comme avant la premiere guer-
»re par les voies de Juſtice établies
»dans l'Empire; ſauf auſſi les Priviléges
»des Chapitres & Etats de l'Archevê-
»ché de Cologne & des autres Egliſes,
»établis précédemment, ſuivant leurs
»Unions, Traités, & Conſtitutions.
»Et quant à la Ville de Bonn, en tems
»de paix il n'y aura point de Garniſon
»du tout; mais la garde en ſera confiée
»aux Bourgeois de la Ville. Et quant
»à celle du Corps & du Palais, elle
»ſera reſtrainte dans les ſeules Compa-
»gnies de Gardes, dont il convien-
»dra avec Sa Majeſté Impériale &

»l'Empire, bien entendu pourtant que
1714. »dans un tems de guerre, ou apparen-
»ce de guerre, Sa Majeſté Impériale
»& l'Empire puiſſent y mettre autant
»de Troupes que la raiſon de guerre
»le demandera, conformément aux
»Loix & Conſtitutions de l'Empire;
»bien entendu auſſi que moyennant
»cette reſtitution totale, leſdits deux
»Seigneurs de la Maiſon de Bavière
»renonceront pour toujours & ſeront
»cenſés déchus dès-à-préſent de toutes
»prétentions, ſatisfactions, dédomma-
»gemens quelconques qu'ils voudroient
»prétendre contre l'Empereur, l'Em-
»pire & la Maiſon d'Autriche, pour
»raiſon de la préſente guerre; ſans pour-
»tant que cette renonciation déroge en
»aucune manière aux anciens droits &
»prétentions qu'ils pourroient avoir eu
»avant cette guerre, leſquels il leur
»ſera permis de pourſuivre comme ci-
»devant par les voies de Juſtice établies
»dans l'Empire; de ſorte pourtant que
»cette reſtitution totale ne leur donne
»aucun nouveau droit contre qui que
»ce ſoit.

»Renonceront auſſi, & ſont dès-à-
»préſent cenſés déchus de toutes pré-
»tentions, ſatisfactions ou dédomma-
»gemens quelconques, tous ceux qui
»voudroient former des prétentions

»pour raiſon de la préſente guerre, »contre la Maiſon de Bavière & les »ſuſdits Archevêchés, Evêchés, Pré- »vôtés. 1714.

»En vertu de cette reſtitution totale, »les ſuſdits Seigneurs Joſeph-Clément, »Archevêque de Cologne, & Maxi- »milien-Emanuel de Bavière rendront »obéiſſance, & garderont fidélité à »Sa Majeſté Impériale, de même que »les autres Electeurs & Princes de »l'Empire, & ſeront tenus à deman- »der & à prétendre duement de Sa »Majeſté Impériale le renouvellement »de l'Inveſtiture de leurs Electorats, »Principautés, Fiefs, Titres & Droits, »dans la manière & tems preſcrits par »les Loix de l'Empire : & ſera tout ce »qui eſt arrivé de part & d'autre, pen- »dant cette guerre, mis à perpétuité »dans un entier oubli.

XVI.

»Les Miniſtres, Officiers, tant Ec- »cléſiaſtiques que Militaires, Politiques »& Civils de quelque condition qu'ils »ſoient, qui auront ſervi en l'un ou »l'autre parti, même ceux qui peuvent »être Sujets & Vaſſaux de Sa Majeſté »Impériale, de l'Empire & de Mai- »ſon d'Autriche, auſſi-bien que tous

Digitized by Google

»les Domeſtiques quelconques de la
1714. »Maiſon de Bavière, du Seigneur Ar-
»chevêque de Cologne, ſeront pareil-
»lement rétablis dans la poſſeſſion de
»tous leurs Biens, Charges, Honneurs
»& Dignités, comme avant la guer-
»re, & jouiront d'une amniſtie géné-
»rale de tout ce qui a précédé; moyen-
»nant & à condition que cette amniſ-
»tie générale ſoit entiérement récipro-
»que envers ceux de leurs Sujets, Vaſ-
»ſaux, Miniſtres ou Domeſtiques qui
»auront ſuivi pendant cette guerre le
»parti de Sa Majeſté Impériale & de
»l'Empire; leſquels ne pourront pour
»ce ſujet être moleſtés ou inquiétés en
»manière quelconque.

XVII.

»Quant au tems auquel la reſtitution
»totale ſpécifiée dans les deux Articles
»précédens doit ſe faire, il ſera limité
»dans le Traité général ou ſolemnel à
»faire entre Sa Majeſté Impériale,
»l'Empire, & Sa Majeſté Très-Chré-
»tienne, à trente jours après l'échange
»des Ratifications dudit Traité, ainſi
»qu'il a été convenu dans l'Article X.
»pour l'évacuation des Places & Lieux
»que Sa Majeſté très-Chrétienne pro-
»met de rendre à l'Empereur & à
»l'Empire;

„ l'Empire ; de maniere que l'un & l'au-
„ tre, comme auſſi la reſtitution à l'Em- 1714.
„ pereur des Etats & Pays que la Mai-
„ ſon de Baviere poſſéde préſentement
„ dans les Pays Bas, ſe feront en même
„ tems.

XVIII.

„ Si la Maiſon de Baviere après ſon
„ rétabliſſement total, trouve qu'il lui
„ convienne de faire quelque change-
„ ment de ſes Etats contre d'autres, Sa
„ Majeſté Très-Chrétienne ne s'y oppo-
„ ſera pas.

XIX.

„ Sa Majeſté Très-Chrétienne ayant
„ remis & fait remettre aux Etats-
„ Généraux de Provinces-Unies en fa-
„ veur de la Maiſon d'Autriche, pour
„ ce que ſadite Majeſté ou ſes Alliés
„ poſſédoient des Pays-Bas communé-
„ ment appellés Eſpagnols, tels que le
„ feu Roi d'Eſpagne Charles II. les a
„ poſſédés, ou dû poſſéder, conformé-
„ ment au Traité de Ryſwick : Sa Ma-
„ jeſté Très-Chrétienne conſent que
„ l'Empereur entre en poſſeſſion deſdits
„ Pays-Bas Eſpagnols, pour en jouir
„ lui & ſes Héritiers & Succeſſeurs :

» déſormais & a toujours pleinement &
1714. » paiſiblement, ſelon l'ordre de Succeſ-
» ſion établi dans la maiſon d'Autriche,
» ſauf les conventions que l'Empereur
» fera avec leſdits Etats-Généraux des
» Provinces-Unies, touchant leur Bar-
» riere, & la Reddition des ſuſdites
» places & lieux. Bien entendu que le
» Roi de Pruſſe retiendra la Ville de
» Gueldres, la Préfecture, le Bailliage
» & le bas Bailliage de Gueldres avec
» tout ce qui appartient & en dépend :
» comme auſſi ſpécialement les Villes,
» Bailliages & Seigneuries de Strahlen,
» Wachtendonck, Middelaar, Wal-
» beck, Aërtzen, Afferden & de Weel;
» de même que Racy & Kleinkenwe-
» laër avec toutes leurs appartenances &
» dépendances. De plus, il ſera remis
» audit Roi de Pruſſe l'Ammanie de
» Krichenbeck avec tout ce qui y ap-
» partient & en dépend, & le Pays de
» Keſſel pareillement avec toutes ſes
» appartenances & dépendances, & gé-
» néralement tout ce que contient la-
» dite Ammanie & ledit Diſtrict ſans
» en rien excepter, ſi ce n'eſt Erclens
» avec ſes appartenances & dépendan-
» ces, pour le tout appartenir audit
» Roi & aux Princes ou Princeſſes
» ſes Héritiers ou Succeſſeurs, avec
» tous les droits, prérogatives, revenus

Digitized by Google

» & avantages de quelques noms qu'ils
» puiſſent être appellés, en la qualité & 1714.
» de la même maniere que la Maiſon
» d'Autriche, & particuliérement le feu
» Roi d'Eſpagne les a poſſédés; toute-
» fois avec les charges & hypothéques,
» la conſervation de la Religion Catho-
» lique Romaine, & des Priviléges
» des Etats.

XX.

» Et comme outre les Provinces,
» Villes, Places, Forteresſes qui étoient
» poſſédées par le feu Roi d'Eſpagne
» Charles II. au jour de ſon décès, le
» Roi Très-Chrétien a cédé tant pour
» Sa Majeſté Très-Chrétienne même,
» que pour ſes Hoirs & Succeſſeurs nés
» & à naître, aux Etats-Généraux, en
» faveur de la Maiſon d'Autriche, tout
» le droit qu'elle a eu ou pourroit avoir
» ſur la Ville de Menin avec toutes ſes
» Fortifications & avec ſa Verge, ſur
» la Ville & Citadelle de Tournai avec
» tout le Tournaiſis, ſans ſe rien réſer-
» ver de ſon droit là-deſſus, ni ſur au-
» cune de leurs dépendances, apparte-
» nances, ou annexes, territoires & en-
» clavemens; Sa Majeſté conſent que
» les Etats-Généraux des Provinces-
» Unies rendent leſdites Villes, Places,

1714. „ Territoires & Enclavemens à l'Em-
„ pereur auſſi-tôt qu'ils en ſeront conve-
„ nus avec Sa Majeſté Impériale, pour
„ en jouir, Elle, ſes Héritiers & Suc-
„ ceſſeurs, pleinement, paiſiblement &
„ à toujours, auſſi-bien que des Pays-
„ Bas Eſpagnols qui appartenoient au
„ feu Roi d'Eſpagne Charles II. au jour
„ de ſon décès. Bien entendu que la-
„ dite remiſe des Pays-Bas Eſpagnols,
„ Villes, Places & Fortereſſes cédées
„ par le Roi Très-Chrétien, ne pourra
„ être faite par leſdits Etats-Généraux
„ qu'après l'échange des Ratifications
„ des Traités de Paix entre Sa Majeſté
„ Impériale, l'Empire, & Sa Majeſté
„ Très-Chrétienne. Bien entendu auſſi
„ que St. Amand avec ſes dépendances,
„ & Mortagne ſans dépendances, demeu-
„ reront à ſadite Majeſté Très-Chré-
„ tienne, à condition qu'il ne ſera
„ permis de faire à Mortagne aucunes
„ fortifications ni écluſes, de quelque
„ nature qu'elles puiſſent être.

XXI.

„ Pareillement le Roi Très-Chrétien
„ confirme en faveur de l'Empereur &
„ de la Maiſon d'Autriche, la ceſſion
„ que Sa Majeſté a déjà faite en faveur
„ de ladite Maiſon aux Etats-Généraux

Digitized by Google

„ des Provinces-Unies, tant pour elle-
„ même que pour les Princes ſes Héri- 1714.
„ tiers & Succeſſeurs, nés & à naître,
„ de tous ſes droits ſur Furnes & Fur-
„ nembach, y compris les huit Paroiſ-
„ ſes & le Fort de Kenocque, ſur les
„ Villes de Loo & Dixmude avec leurs
„ dépendances, ſur la Ville d'Ypres avec
„ ſa Châtelenie, Rouſſelaër y compris,
„ avec les autres dépendances qui ſeront
„ déſormais Poperingue, Warneton;
„ Commies, Warwick, ces trois der-
„ nieres Places pour autant qu'elles ſont
„ ſituées du côté de la Lis vers Ypres,
„ & ce qui dépend des lieux ci-deſſus
„ exprimés; deſquels droits ainſi cédés
„ à l'Empereur, ſes Héritiers & Succeſ-
„ ſeurs, Sa Majeſté Très-Chrétienne ne
„ ſe réſerve aucun droit ſur leſdites
„ Villes, Places, Forts & Pays, ni
„ ſur aucune de leurs appartenances,
„ annexes, ou enclavemens; conſen-
„ tant que les Etats-Généraux puiſſent
„ les remettre à la Maiſon d'Autriche,
„ pour en jouir irrévocablement & à
„ toujours, auſſi-tôt qu'ils ſeront con-
„ venus avec elle ſur leur Barriere, &
„ que les ratifications des Traités de
„ Paix entre l'Empereur, l'Empre & Sa
„ Majeſté Très-Chrétienne auront été
„ échangés.

Digitized by Google

1714.

XXII.

» La Navigation de la Lis depuis l'em-
» bouchure de la Deule en remontant,
» ſera libre, & il ne s'y établira aucun
» Péage ni Impoſition.

XXIII.

» Il y aura de part & d'autre un ou-
» bli & une amniſtie perpétuelle & réci-
» proque de tous les torts, injures &
» offenſes qui auront été commis de
» fait ou de parole, ou en quelque ma-
» niere que ce ſoit pendant le cours de
» la préſente guerre, par les ſujets des
» Pays-Bas Eſpagnols, & des places &
» Pays cédés ou reſtitués, ſans qu'ils
» puiſſent être expoſés à quelque re-
» cherche que ce ſoit.

XXIV.

» Par le moyen de cette Paix, les
» ſujets de ſa Majeſté Très-Chrétienne
» & ceux deſdits Pays-Bas Eſpagnols &
» des places cédées par ladite Majeſté
» Très-Chrétienne, pourront, en gar-
» dant les loix, uſages & coutumes
» du Pays, aller, venir, trafiquer, re-
» tourner, traiter, négocier enſemble

Digitized by Google

» comme bons Marchands, même ven-
» dre, changer, aliéner ou autrement 1714.
» disposer des biens, effets, meubles &
» immeubles qu'ils ont, ou auront, si-
» tués respectivement de part & d'autre,
» & chacun les y pourra acheter, sujet
» ou non sujet, sans que pour cette ven-
» te ou achat ils ayent besoin de part
» ni d'autre de permission autre que le
» présent Traité. Il sera aussi permis
» aux sujets des places & pays récipro-
» quement cédés ou restitués, comme
» à tous les sujets desdits Pays-Bas Es-
» pagnols, pour aller demeurer où bon
» leur semblera dans l'espace d'un an,
» avec la faculté de vendre à qui il leur
» plaira, ou disposer autrement de leurs
» effets, biens, meubles & immeubles,
» avant & après leur sortie, sans qu'ils
» puissent être empêchés directement
» ou indirectement.

XXV.

» Les mêmes sujets de part & d'au-
» tre, Ecclésiastiques & Séculiers,
» Corps, Communautés, Universités,
» & Collèges seront rétablis, tant en
» la jouissance des Honneurs, Dignités,
» Bénéfices dont ils étoient pourvus
» avant la guerre, qu'en celle de tous
» & chacun leurs droits, bien meu-

„ bles & immeubles, & Rentes ſaiſies
1711. „ ou occupées à l'occaſion de la pré-
„ ſente guerre ; enſemble leurs Droits,
„ Actions ou Succeſſions à eux ſurve-
„ nus, même depuis la guerre com-
„ mencée, ſans toutefois rien demander
„ des fruits & revenus perçus & échus
„ pendant le cours de la préſente guerre,
„ juſqu'au jour de la publication du
„ préſent Traité; leſquels rétabliſſemens
„ ſe feront réciproquement, nonobſtant
„ toute Donation, Conceſſion, Décla-
„ ration, Confiſcation, Sentence don-
„ née par contumace, les Parties non
„ ouies, qui ſeront nuls & de nul effet ;
„ avec une liberté entiere auſdites
„ Parties de revenir dans les Pays d'où
„ elles ſe ſont retirées pour & à cauſe
„ de la guerre, pour jouir de leurs biens
„ & Rentes en perſonne ou par Procu-
„ reur, conformément aux Loix &
„ Coutumes des Pays & Etats : dans
„ leſquels rétabliſſemens ſont auſſi com-
„ pris ceux qui dans la derniere guerre,
„ ou à ſon occaſion, auront ſuivi le parti
„ des deux Puiſſances contractantes.
„ Néanmoins les Arrêts & les Jugemens
„ rendus dans les Parlemens, Conſeils
„ & autres Cours Supérieures ou Infé-
„ rieures, & auſquels il n'aura pas été
„ expreſſément dérogé par le préſent
„ Traité, auront lieu, & ſortiront leur

„ plein & entier effet, & ceux qui en
„ vertu desdits Arrêts & Jugemens se 1714.
„ trouveront en possession des Terres,
„ Seigneuries & autres Biens, y seront
„ maintenus, sans préjudice toutefois
„ aux Parties, qui se croiront lesées par
„ lesdits Jugemens & Arrêts, de se pour-
„ voir par les voyes ordinaires & de-
„ vant les Juges compétens.

XXVI.

„ Et à l'égard des Rentes affectées sur
„ la Généralité de quelques Provinces
„ des Pays, dont une partie se trouvera
„ possédée par Sa Majesté Très-Chré-
„ tienne, Sa Majesté Impériale ou au-
„ tres; il a été convenu & accordé que
„ chacun payera sa quotte-part, & se-
„ ront nommés des Commissaires pour
„ régler la portion qui se payera de part
„ & d'autre.

XXVII.

„ Comme dans les Pays, Villes &
„ Places des Pays-Bas Catholiques que
„ le Roi Très-Chrétien a cédés à
„ l'Empereur, plusieurs Bénéfices ont
„ été conférés par Sa Majesté Très-
„ Chrétienne à des Personnes capables:
„ lesdits Bénéfices, ainsi accordés, se-

» ront laiſſés à ceux qui les poſſédent
1714. » préſentement ; & tout ce qui regarde
» la Religion Catholique & Romaine ,
» y ſera maintenu dans l'état où les
» choſes étoient avant la guerre , tant à
» l'égard des Magiſtrats qui ne pourront
» être que Catholiques Romains com-
» me par le paſſé , qu'à l'égard des
» Evêques , Chapitres , Monaſtères ,
» biens de l'Ordre de Malthe , & géné-
» ralement de tout le Clergé ; leſquels
» ſeront tous maintenus & reſtitués dans
» toutes leurs Egliſes , libertés , fran-
» chiſes , immunités , droits , prérога-
» tives & honneurs , ainſi qu'ils l'ont
» été ſous les précédens ſouverains Ca-
» tholiques Romains. Tous & chacun
» dudit Clergé , pourvus de quelques
» biens Eccléſiaſtiques, Commanderies,
» Cononicats , Perſonats , Prévôtés &
» autres Bénéfices quelconques , y de-
» meureront ſans en pouvoir être dé-
» poſſédés. Jouiront des biens & Reve-
» nus en provenant , & les pourront
» adminiſtrer & les percevoir comme
» auparavant. Comme auſſi les penſion-
» naires jouiront de leurs penſions aſſi-
» gnées ſur les Bénéfices , ſoit qu'elles
» ſoient créées en Cour de Rome , ou
» par des brevets expédiés avant la pré-
» ſente guerre , ſans qu'ils puiſſent en

» être frustrés pour quelque cause &
» prétexte que ce soit. 1714.

XXVIII.

» Les Communautés & habitans de
» toutes les places & Pays que Sa Ma-
» jesté Très-Chrétienne céde dans les
» Pays-Bas Catholiques par le présent
» Traité, seront conservés & maintenus
» dans la libre jouissance de tous leurs
» Priviléges, Prérogatives, Coutumes,
» Exemptions, Droits, Octrois com-
» muns & particuliers, Charges & Of-
» fices héréditaires avec les mêmes
» honneurs, gages, émolumens & ex-
» emptions, ainsi qu'ils en ont joui
» sous la domination de Sa Majesté
» Très-Chrétienne, ce qui doit s'en-
» tendre des Communautés & habitans
» des Places, Villes & Pays que Sa
» Majesté a possédés immédiatement
» après la Paix de Ryswick, & non
» des Places, Villes & Pays que possé-
» doit le feu Roi d'Espagne Charles II.
» au tems de son décès, dont les Com-
» munautés & habitans seront conser-
» vés dans la jouissance des Priviléges,
» Prérogatives, Coutumes, Exemptions,
» Droits, Octrois communs & parti-
» culiers, Charges & Offices héréditai-

„ res, ainſi qu'il les poſſédoit lors de la
1714. „ mort dudit feu Roi d'Eſpagne.

XXIX.

„ Pareillement les Bénéfices Eccléſiaſtiques médiats ou immédiats, qui „ auront été durant la préſente guerre „ conférés par l'un des Partis dans les „ Terres ou Lieux qui lui étoient alors „ ſujets, à des Perſonnes capables, ſelon „ la régle de leur premiere inſtitution, „ & Statuts légitimes, généraux ou particuliers fait ſur ce ſujet, ou par „ quelque autre diſpoſition canonique „ faite par le Pape; leſdits Bénéfices „ Eccléſiaſtiques ſeront laiſſés aux préſens Poſſeſſeurs, enſorte qu'aucun ne „ les puiſſe ou doive déſormais troubler „ dans la poſſeſſion & légitime adminiſtration d'iceux, ni dans la perception des fruits, ni être à leur occaſion, „ ou par quelqu'autre raiſon, paſſée ou „ préſente, appellés ou cités en Juſtice, „ ou en quelqu'autre ſorte moleſtés ou „ inquiétés à ce ſujet; à condition „ néanmoins qu'ils s'acquitent de ce à „ quoi ils ſont tenus en vertu deſdits „ Bénéfices.

Digitized by Google

XXX. 1714.

» Sa Majeſté Impériale & Sa Majeſté
» Très-Chrétienne ne pourront pour
» aucun ſujet, interrompre déſormais la
» paix qui eſt établie par le préſent
» Traité, reprendre les armes, & com-
» mencer ſous quelque prétexte que ce
» ſoit, aucun acte d'hoſtilité l'une contre
» l'autre; mais au contraire elles tra-
» vailleront ſincérement & de bonne
» foi, & comme amis véritables, à af-
» fermir de plus en plus cette amitié
» mutuelle & bonne intelligence ſi né-
» ceſſaire pour le bien de la Chrétienté.
» Et d'autant que le Roi Très-Chré-
» tien, ſincérement réconcilié avec Sa
» Majeſté Impériale, ne veut déſormais
» lui cauſer aucun trouble ni préjudice,
» Sa Majeſté Très-Chrétienne promet
» & s'engage de laiſſer jouir Sa Majeſté
» Impériale tranquillement & paiſible-
» ment de tous les Etats & Lieux
» qu'elle poſſede actuellement, & qui
» ont été poſſedés ci-devant par les Rois
» de la Maiſon d'Autriche en Italie; ſça-
» voir du Royaume de Naples, ainſi que
» Sa Majeſté Impériale le poſſede actuel-
» lement, du Duché de Milan, ainſi que
» Sa Majeſté Impériale le poſſede auſſi
» actuellement; de l'Iſle & Royaume
» de Sardaigne, comme auſſi des Ports

Digitized by Google

» & Places ſur les côtes de Toſcane
1714. » que Sadite Majeſté Impériale poſſéde
» actuellement, & qui ont été poſſédés
» ci-devant par les Rois d'Eſpagne de
» la Maiſon d'Autriche ; enſemble de
» tous les droits attachés aux ſuſdits
» Etats d'Italie, que Sadite Majeſté Im-
» périale poſſéde, ainſi que les Rois
» d'Eſpagne les ont exercés depuis
» Philippe I. juſqu'au Roi dernier dé-
» cédé. Sadite Majeſté Très-Chrétienne
» donnant ſa parole Royale de ne jamais
» troubler l'Empereur ni la Maiſon
» d'Autriche dans cette poſſeſſion, di-
» rectement ni indirectement, ſous quel-
» que prétexte ou par quelque voye que
» ce puiſſe être, ni de s'oppoſer à la
» poſſeſſion que Sa Majeſté Impériale
» & la Maiſon d'Autriche ont ou pourront
» avoir à l'avenir, ſoit par Négocia-
» tion, Traité, ou autre voye légitime
» & paiſible ; enſorte toutefois que la
» neutralité d'Italie n'en ſoit point trou-
» blée ; l'Empereur engageant ſa parole
» de ne point troubler ladite neutralité
» & le repos d'Italie, & par conſéquent
» de n'employer la voye des armes pour
» quelque occaſion que ce ſoit ; mais au
» contraire de ſuivre & d'obſerver ponc-
» tuellement les engagemens que Sa
» Majeſté Impériale a pris dans le Traité
» conclu à Utrecht le 14 de Mars

» 1713. lequel Traité ſera cenſé comme
» répété ici, & ſera exactement obſervé 1714.
» par Sa Majeſté Impériale, pourvu que
» de l'autre part l'obſervation ſoit réci-
» proque, & qu'elle n'y ſoit point
» attaquée. Sadite Majeſté Impériale
» s'engageant pour le même effet à
» laiſſer jouir paiſiblement chaque Prin-
» ce d'Italie des Etats dont il eſt actuel-
» lement en poſſeſſion, ſans que cela
» puiſſe préjudicier aux droits de per-
» ſonne.

XXXI.

» Pour faire goûter aux Princes &
» Etats d'Italie les fruits de la Paix
» entre l'Empereur & le Roi Très-Chré-
» tien, la neutralité non-ſeulement y
» ſera exactement obſervée; mais ſera
» auſſi rendue bonne & prompte juſti-
» ce par Sa Majeſté Impériale aux Prin-
» ces ou Vaſſaux de l'Empire pour les
» autres Places, Pays & Lieux en Italie,
» qui n'ont point été poſſédés par les
» Rois d'Eſpagne de la Maiſon d'Au-
» triche, & ſur leſquels leſdits Princes
» pourroient avoir quelque prétention
» légitime; ſçavoir au Duché du Duc
» de Guaſtalla Pico de la Mirandole &
» Prince de Caſtiglione, ſans pourtant
» que cela puiſſe interrompre la paix

Digitized by Google

» & neutralité d'Italie, ni donner ſujet
1714. » d'en venir à une nouvelle guerre.

XXXII.

» Outre les ſuſdites prétentions, le
» Maréchal Duc de Villars ſe trou-
» vant chargé de pluſieurs autres, pour
» leſquelles il auroit à inſiſter au nom
» de Sa Majeſté Très-Chrétienne ; ſça-
» voir, ſur la prétention de Madame
» la Ducheſſe d'Elbeuf pour raiſon du
» douaire & conventions matrimonia-
» les de la feue Ducheſſe de Mantoue
» fille, & enfin le Duc de St. Pierre
» pour la Principauté de Sabionette :
» & de l'autre côté le Prince Eugene
» de Savoye ſe trouvant auſſi chargé de
» pluſieurs prétentions ſur leſquelles il
» auroit à inſiſter au nom de Sa Majeſté
» Impériale : ſçavoir, quelques préten-
» tions de M. le Duc de Lorraine, outre
» celles qui ſont compriſes dans le Trai-
» té de Ryſwiſck & ſous les Articles
» précédens, relatifs audit Traité; celle
» du Duc de Modene, comme auſſi celle
» de la Maiſon d'Aremberg, de la
» Maiſon de Ligne : & enfin du rem-
» bourſement des dettes que les trou-
» pes Françoiſes ont laiſſées dans le
» Duché de Milan ; leſquelles toutes
» demanderoient trop de tems pour être

Digitized by Google

„ vuidées dans ce Traité : On eſt con-
„ venu d'en remettre réciproquement 1714.
„ la diſcuſſion aux Conférences qui ſe-
„ ront établies par le Traité de Paix
„ général ou ſolemnel entre Sa Ma-
„ jeſté Impériale, l'Empire, & Sa Ma-
„ jeſté Très-Chrétienne, où il ſera per-
„ mis à chacun de repréſenter ſes droits,
„ & de produire ſes Titres & raiſons; leſ-
„ quels bien examinés, Sa Majeſté Im-
„ périale, & Sa Majeſté Très-Chrétien-
„ ne promettent d'y avoir l'égard que
„ demande la juſtice, ſans que pourtant
„ cela puiſſe altérer ou retarder l'exé-
„ cution de la Paix.

XXXIII.

„ La conjoncture préſente n'ayant pas
„ laiſſé le tems à Sa Majeſté Impériale
„ de conſulter les Electeurs, Princes &
„ Etats de l'Empire, ſur les conditions
„ de la Paix, non-plus qu'à ceux-ci de
„ conſentir dans les formes ordinaires
„ au nom de tout l'Empire, aux con-
„ ditions du préſent Traité qui les re-
„ gardent ; Sa Majeſté Impériale pro-
„ met que leſdits Electeurs, Princes
„ & Etats enverront inceſſamment au
„ nom de l'Empire, des pleins-pouvoirs,
„ ou bien une Députation de leur
„ Corps ; munie pareillement de leurs

Digitized by Google

» pleins-pouvoirs au lieu qui ſera choiſi
1714. » pour travailler au Traité général ou
» ſolemnel à faire entre l'Empereur,
» l'Empire, & le Roi Très-Chrétien.
» Sa Majeſté Impériale engageant ſa pa-
» role, que ladite Députation, ou ceux
» qui ſeront chargés de pleins-pouvoirs,
» conſentiront au nom dudit Empire,
» à tous les points dont il eſt convenu
» entr'elle & Sa Majeſté Très-Chré-
» tienne par le préſent Traité, lequel
» elle s'engage & promet d'exécuter.

XXXIV.

» Comme il eſt porté par l'article
» précédent, que les Electeurs, Princes
» & Etats de l'Empire enverront au nom
» de l'Empire une Députation de leur
» Corps, ou bien leurs pleins-pouvoirs
» pour les Conférences du Traité de Paix
» générale ou ſolemnelle à faire entre
» Sa Majeſté Impériale, l'Empire &
» Sa Majeſté Très-Chrétienne, dans le
» lieu qui ſera choiſi & deſtiné à cet
» effet, l'Empereur & le Roi Très-
» Chrétien conviennent de fixer ce lieu
» dans un Pays neutre, hors de l'Em-
» pire & du Royaume de France; &
» pour cet effet leurs Majeſtés ont jetté
» les yeux ſur le Territoire de la Suiſſe,
» dans lequel il ſera nommé par Sa Ma-

Digitized by Google

» jeſté Impériale, ou par Sa Majeſté
» Très-Chrétienne, trois Villes pour en 1714.
» choiſir une en la maniere ſuivante. A
» ſçavoir que ſa Majeſté Impériale nom-
» mant leſdites trois Villes, ſa Majeſté
» Très-Chrétienne fera le choix de celle
» qui ſervira pour les Conférences; ou
» réciproquement, ſi ſa Majeſté Très-
» Chrétienne propoſe les trois Villes,
» ſa Majeſté Impériale aura le choix
» des trois qu'elle voudra préférer; leſ-
» quelles propoſitions & Elections ſe
» feront en même-tems que le pré-
» ſent Traité ſera ſigné, enſorte qu'il
» n'y ait ni retardement ni tems perdu
» pour traiter & conclure au plutôt la
» Paix générale ou ſolemnelle entre
» l'Empereur, l'Empire & le Roi Très-
» Chrétien, & que les Miniſtres
» Plénipotentiaires puiſſent s'aſſembler
» le 15 du mois d'Avril prochain, ou
» le 1 de Mai prochain au plus tard,
» dans le lieu deſtiné pour y tenir les
» Conférences, pendant leſquelles tous
» les Electeurs, Princes & Etats de
» l'Empire, qui outre ce qu'il leur re-
» vient par l'exécution ſtipulée ci-deſſus
» des Articles du Traité de Ryſwick,
» auront des prétentions & raiſons pour
» ſe faire comprendre particuliérement
» dans le Traité de Paix générale à faire,
» pourront les produire; pour leſquelles

„ Sa Majeſté Très-Chrétienne promet
1714. „ d'avoir l'égard que demande la juſtice.
„ Néanmoins, pour que la fin deſdites
„ Conférences ne ſoit pas retardée, on
„ eſt convenu de part & d'autre, qu'elles
„ ayent à ſe terminer par la concluſion
„ du Traité général ou ſolemnel, dans
„ deux mois ou trois au plus tard, à
„ compter du premier jour que com-
„ menceront les Conférences.

XXXV.

„ Au moment que le Traité de Paix
„ aura été ſigné, toutes hoſtilités & vio-
„ lences ceſſeront de la part de l'Empe-
„ reur & de l'Empire, auſſi-bien que
„ de celle du Roi Très-Chrétien. Et du
„ jour de l'échange des Ratifications Sa
„ Majeſté Très-Chrétienne n'exigera
„ plus des Etats de l'Empereur & de
„ l'Empire, ni contributions, ni impo-
„ ſitions de fourages pour les troupes,
„ non plus que Sa Majeſté Impériale &
„ l'Empire n'en exigeront des Etats
„ de Sa Majeſté Très-Chrétienne; &
„ ceſſeront généralement toutes autres
„ demandes à l'occaſion de la préſente
„ guerre, tant de la part de Sa Majeſté
„ Impériale & de l'Empire, que de Sa
„ Majeſté Très-Chrétienne. Les Pri-
„ ſonniers tant d'Etat que de Guerre de
„ part & d'autre, ſeront renvoyés ſans

Digitized by Google

» rançon, & quinze jours après l'é-
» change des Ratifications du préſent 1714.
» Traité, chaque Prince retirera ſes
» troupes du Plat-Pays dans ſes propres
» Etats. Sa Majeſté Impériale s'enga-
» geant de retirer auſſi celle de l'Empire
» du Plat-Pays de l'Archevêché de Colo-
» gne, & de la Baviere; leſquels Pays &
» Etats ſeront reſtitués dans la forme &
» terme ſpécifiés par les Articles XV,
» XVI, XVII & XVIII. du préſent Traité

XXXVI.

» Le Commerce défendu durant la
» guerre entre les ſujets de Sa Majeſté
» Impériale, de l'Empire, & ceux de
» Sa Majeſté Très-Chrétienne, ſera ré-
» tabli auſſi-tôt après l'échange des Ra-
» tifications du préſent Traité, avec la
» même liberté qu'il l'étoit avant la guer-
» re; & jouiront tous & chacun, parti-
» culiérement les Citoyens & Habitans
» des Villes Anſéatiques, de toute ſorte
» de ſuretés par mer & par terre, con-
» formément à l'Article LII. de la Paix
» de Ryſwick.

XXXVII.

Le préſent Traité ſera ratifié par l'Em-
pereur & par le Roi Très-Chrétien, &
l'échange des Ratifications ſera faite au

Digitized by Google

1714. Palais de Raſtat dans l'eſpace d'un mois, à compter du jour de la ſignature, ou plutôt ſi faire ſe peut. En foi de quoi les ſuſdits Ambaſſadeurs Extraordinaires & Plénipotentiaires, tant de Sa Majeſté Impériale, que de Sa Majeſté Très-Chrétienne, ont ſouſſigné le préſent Traité de leurs propres mains, & y ont appoſé les Sceaux de leurs Armes. Fait au Palais de Raſtat le 6 Mars 1714.

(L. S.) EUGENE DE SAVOYE.
(L. S.) LE MARÉCHAL DUC DE VILLARS.

Premier Article Séparé.

Premier Article ſéparé. » Comme dans les titres que Sa Majeſté Impériale employe, ſoit dans les » pleins-pouvoirs, ſoit dans le Préambule du Traité qui doit être ſigné ce-» jourd'hui entre le Prince Eugene de » Savoye & le Maréchal Duc de Villars, » Ambaſſadeurs Extraordinaires & Plé-» nipotentiaires de leurs Majeſtés Im-» périale & Très-Chrétienne, quelques-» uns deſdits Titres ne peuvent être re-» connus par Sa Majeſté Très-Chrétien-» ne, il a été convenu entre leſdits Am-» baſſadeurs Extraordinaires & Plénipo-» tentiaires par cet Article ſéparé, & » ſigné par eux avant ledit Traité, que les » qualités priſes ou omiſes de part &

Digitized by Google

„ d'autre ne donneront nul droit, & pa-
„ reillement ne cauſeront nul préjudice 1714.
„ à l'une ou à l'autre des Parties con-
„ tractantes; & le préſent Article ſépa-
„ ré aura la même force que s'il étoit
„ inſéré mot à mot dans le Traité de
„ Paix. Fait au Palais de Raſtat ce 6
„ Mars 1714.

(L. S.) EUGENE DE SAVOYE.
(L. S.) LE MARÉCHAL DUC DE VILLARS.

Second Article Séparé.

„ Le préſent Traité, par les raiſons Second
„ mentionnées dans l'Article XXXIII. Article
„ ayant été commencé, pourſuivi & ſéparé.
„ achevé ſans les ſolemnités & forma-
„ lités requiſes & uſitées à l'égard de
„ l'Empire, & compoſé & rédigé en
„ Langue Françoiſe, contre l'uſage or-
„ dinairement obſervé dans les Traités
„ entre Sa Majeſté Impériale, l'Empire
„ & Sa Majeſté Très-Chrétienne,
„ cette différence ne pourra être allé-
„ guée pour exemple, ni tirer à conſé-
„ quence, ou porter préjudice en aucu-
„ ne maniere à qui que ce ſoit, & l'on
„ ſe conformera à l'avenir à tout ce
„ qui a été obſervé juſqu'à préſent
„ dans de ſemblables occaſions, tant à
„ l'égard de la Langue Latine, que

Digitized by Google

„ pour les autres formalités, & nom-
1714. „ mément dans le Congrès & Traité
„ général ou solemnel à faire entre Sa
„ Majesté Impériale, l'Empire & Sa
„ Majesté Très-Chrétienne, le présent
„ Traité ne laissant pas d'avoir sa même
„ force & vertu que si toutes les susdi-
„ tes formalités y avoient été observées,
„ & comme s'il étoit en Langue Latine.
„ Et le présent article séparé aura pareil-
„ lement la même force que s'il etoit in-
„ seré mot à mot dans le Traité de Paix.
„ Fait à Rastat le 6 Mars 1714.

(L. S.) EUGENE DE SAVOYE.
(L. S.) LE MARÉCHAL DUC DE VILLARS.

Troisieme Article séparé.

„ Sa Majesté Impériale ; conformé-
„ ment à l'Article XXXIV. du Traité
„ conclu cejourd'hui, ayant nommé &
„ proposé pour le lieu des conférences
„ du Traité de Paix général & solem-
„ nel à faire entr'elle, l'Empire & Sa
„ Majesté Très-Chrétienne, les trois
„ Villes suivantes dans le territoire de la
„ Suisse ; sçavoir Schafthausen, Bade en
„ Ergau, & Frauenfeld ; & le Maréchal
„ Duc de Villars n'ayant pu encore re-
„ cevoir les ordres de Sa Majesté Très-
„ Chrétienne,

»Chrétienne ſur le choix des trois villes qu'elle voudra préférer, il promet »de le faire ſçavoir inceſſamment au »Prince Eugene de Savoye par un Cou»rier. Fait au Palais de Raſtat, le 6 de »Mars 1714. 1714.

(L. S.) EUGENE DE SAVOYE.
(L. S.) LE MARÉCHAL DUC DE VILLARS.

Le Prince Eugene dépêcha le Comte de Lamberg, ſon Aide-de-Camp, pour porter à l'Empereur la nouvelle de la ſignature de la paix. S. A. S. le ſuivit trois jours après. Elle arriva à Vienne le 17 de Mars, & y entra avec cette ſatisfaction qu'un grand cœur reſſent lorſqu'il a contribué au bonheur & au repos des hommes. Les lauriers qu'il rapportoit de Raſtat valoient peut-être mieux que ceux qu'il reçut des mains de la Victoire, en tant d'occaſions différentes. Du moins S. M. I. témoigna aſſez qu'elle le penſoit ainſi, par l'accueil favorable qu'elle fit à ce Héros, qui lui apportoit le Traité qu'il venoit de conclure à Raſtat. Il y eut un jour de Fête à Vienne, pour célébrer la concluſion de la paix. On chanta le *Te Deum* en Muſique, & l'on fit trois décharges de l'Artillerie des ramparts.

Le Prince Eugene dépêche le Comte de Lamberg pour porter à l'Empereur la ſignature de la paix, & va enſuite lui-même à Vienne.

1714. L'Empereur & le Roi de France ratifierent le Traité dès le commencement d'Avril, & l'échange s'en fit bientôt après. Le Roi Très-Chrétien ayant choisi la ville de Bade en Ergau pour les Conférences concernant le Traité de paix général & ſelemnel, l'Empereur y envoya ſes Miniſtres, de même que Sa Majeſté Très-Chrétienne. Les Etats de l'Empire qui avoient craint que les Conférences de Raſtat ne regardaſſent que la France & l'Empereur, & que ce Monarque n'eût réſolu de faire une paix particuliere, charmés de voir que Charles n'avoit point oublié leurs intérêts, envoyerent auſſi leurs Plénipotentiaires au Congrès général, auquel on travailla de part & d'autre avec tant d'ardeur, que dès le mois de ſeptembre tout s'y trouva réglé & conclu.

Le traité de paix ſe fait à Bade en Ergau.

Le Prince Eugene ſigne le Traité de Bade.

Le Prince Eugene ſe rendit à Bade pour ſigner ce Traité au nom de l'Empereur; il y arriva le 5 de ce mois, & le Maréchal de Villars le 7. Ce Traite n'étoit qu'une ſuite de celui de Raſtat, & il y avoit peu de différence de l'un à l'autre, ſi ce n'eſt que celui de Bade fut général, & qu'il ſe fit avec toutes les formalités requiſes.

Deux choſes penſerent déranger les conférences.

Il arriva deux choſes pendant les Conférences de Bade qui faillirent les déranger : ce fut la mort de la Reine Anne,

& le mariage du Roi d'Eſpagne avec une niéce du Duc de Parme, fille d'une Tante de S. M. I. Ce Monarque fut très-ſenſible à cet événement, non-ſeulement parce que tout s'étoit fait & conclu à ſon inſçu ; mais auſſi parce qu'il craignoit, & avec raiſon, que les Etats du Duc de Parme ne tombaſſent un jour au Roi Philippe, dont le voiſinage ne pouvoit qu'être dangereux pour le Duché de Milan. Cependant ces conſidérations, ni le changement qui ſe fit en Angleterre par l'avénement de l'Electeur d'Hannovre au Trône, n'empêcherent pas la Concluſion de la paix, après laquelle toute l'Europe ſoupiroit. Les Miniſtres des Puiſſances reſpectives paſſerent quelques jours à célébrer le grand ouvrage de la paix par des réjouiſſances. Mr. le Comte de Goër, Plénipotentiaire de l'Empereur, les régala tous enſemble le même jour de la ſignature ; le Comte du Luc, Plénipotentiaire du Roi de France, en fit de même le lendemain ; enſuite Mr. le Comte de Seilern, ſecond Miniſtre Plénipotentiaire de S. M. I. régala ; & après lui Mr. de St. Conteſt, Miniſtre du Roi Très-Chrétien. 1714.

Le Prince Eugene après avoir aſſiſté à toutes ces fêtes, prit congé du Maréchal de Villars, & le chargea de dire au Roi ſon Maître, que quoique ſon de- Il part de Bade pour retourner à Vienne.

voir l'eût obligé de faire plusieurs choses
1714. contre le service de S. M. cependant il conservoit pour elle les sentimens du plus profond respect. Les deux Généraux Pacificateurs se donnerent, en se séparant, des marques de leur estime réciproque. Le Prince Eugene fut de retour à Vienne le 21 de septembre. Le Traité de paix fut peu de tems après ratifié, échangé, & publié en France & dans l'Empire. Au mois de Novembre le Secrétaire d'Etat & Général Stanhope arriva à Vienne avec l'Envoyé Extraordinaire du nouveau Roi de la Grande-Bretagne Mylord Cobsam. Ils étoient chargés de faire quelques propositions touchant la barrière des Pays-Bas, que les Anglois & les Hollandois retenoient encore, & que S. M. I. vouloit avoir en vertu de la cession que la France lui en avoit faite. Le Prince Eugene eut plusieurs Conférences avec ces Ministres Anglois. Ils commencerent ensemble à applanir les principales difficultés, & dresserent un projet qui fut dans la suite le fondement du Traité de Barrière. Ce ne fut pas-là la seule affaire qui occupa Eugene après son retour à Vienne. Le dérangement extraordinaire qui régnoit dans les Finances lui donna assez d'occupation. Il travailloit tous les jours un certain tems avec

Il a des conférences avec les Ministres Anglois touchant la barrière des Pays-Bas.

Il s'occupe à redresser les finances.

Digitized by Google

les Comtes de Harrach, de Schlick, de Zinzendorf, & le Général Geschwind, à examiner tout ce qui regardoit l'administration des Finances, & à chercher les moyens de réparer le désordre qui s'y étoit glissé, & l'épuisement que la longue guerre, dont on venoit de sortir, y avoit causé. 1714.

Ce Prince s'acquit beaucoup d'honneur par la conclusion de la paix, & pour immortaliser ce fait, on frappa une Médaille où l'on voit ce Prince en buste armé avec cette Inscription :

EUGENIUS FRANCISCUS, SA Baudiæ PRINCEPS, SUPREMUS EXERCITUS CÆSARÆI ITACIÆ DUX.

Médaille à l'occasion de la signature du Traité de Bade.

Le revers ne contient que ce Chronographe défectueux, qui est la suite de l'Inscription précédente :

PaCem Rastadt BaDenœ sVbsCrIpSIt.
V. Sept.

A signé la Paix de Rastat à Bade.

Fin du Tome IV.

642812

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

BIBLIOTECA